Injonction contre les grévistes de la CTM

expo67
PAGE 10

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mercredi 11 octobre 1967 / Maternité de la Vierge Marie / 83e année, No 235 / 10 cahiers / 122 pages / Généralement nuageux avec averses / Min. 45 / Max. 55

Le Canada aura son système électronique de planification budgétaire • Page 77

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — La Cour supérieure du Québec sera saisie d'une requête du ministère de la Justice demandant l'émission d'une injonction pour mettre un terme à la grève des 5,500 employés de la Commission des transports de Montréal.

La décision a été annoncée officiellement ce matin par le premier ministre intérimaire du Québec, M. Paul Dozois, au terme d'une réunion du cabinet provincial qui a duré plus de huit heures.

M. Dozois a en même temps révélé que le gouvernement communiquera bientôt les mesures qu'il entend prendre pour mettre fin à l'arrêt de travail des radiologistes.

Cet arrêt de travail a également fait l'objet des discussions, hier, au Conseil des ministres, et le ministre de la Santé du Québec M. Jean-Paul Cloutier a indiqué qu'il pourrait faire l'objet d'un projet de loi si une session est convoquée pour mettre fin à la grève des employés du transport en commun.

Les décisions du cabinet provincial touchant les deux conflits ont été communiquees dans un communiqué de trois paragraphes dont M. Dozois a donné lecture.

Ce communiqué dit qu'après avoir consulté les parties et après avoir tenté de trouver des solutions possibles, le Conseil des ministres a constaté que le conflit de transport en commun a atteint le stade de l'impasse.

"Vu la gravité croissante de la situation, ajoute le communiqué, le Conseil des ministres ne peut différer la décision que lui dictent les exigences de la santé et de la sécurité publiques, et en conséquence, il a décidé d'utiliser les recours prévus par le Code du travail et de demander une injonction pour mettre fin à la grève."

Le premier ministre intérimaire du Québec n'a pas indiqué de façon précise à quel moment et à quel endroit les aviseurs légaux du ministère de la Justice demanderont l'émission de l'injonction.

Aux journalistes qui le pressaient de questions, il a répondu à la première question "le plus tôt possible" et à la seconde qu'il appartiendrait aux avocats du gouvernement de déterminer l'endroit où l'on demandera d'émettre l'injonction.

Cependant, tout porte à croire que les procédures seront prises, dès aujourd'hui, probablement à Montréal.

M. Dozois, qui semblait fatigué, s'est refusé, par ailleurs, à tout commentaire sur les motifs qui seront invoqués par le gouvernement pour appuyer la requête en injonction.

"Est-ce que ce sera la pollution de l'air ?" a demandé un journaliste.

"Je ne peux pas révéler ce que les avocats du gouvernement vont soumettre au Tribunal", a répondu M. Dozois.

Questionné d'autre part sur la menace des grévistes de démissionner en bloc si une injonction est prise, M. Dozois a déclaré avec un air optimiste :

Voir INJONCTION en page 2

Le comité constitutionnel de la FLQ prône un statut particulier pour le Québec

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le rejet de l'indépendance totale et de la thèse des Etats associés, l'obtention d'une nouvelle constitution accordant un statut particulier à "l'Etat du Québec" dans les cadres d'une souveraineté partielle, telle est l'option de base qui sera soumise à la discussion lors du prochain congrès des libéraux, en fin de semaine, à Québec.

C'est là en effet, très schématiquement, l'essence du rapport soumis par le comité des affaires constitutionnelles de la FLQ que présidait M. Paul Gérin-Lajoie, député de Vaudreuil-Soulanges.

Ce rapport, en même temps que les principaux détails du congrès, furent rendus publics hier après-midi lors d'une conférence de presse tenue par MM. Jean Lesage, Pierre Laporte, Eric Kierans, Bernard Pinard et Alcide Courcy.

Le chef du parti, M. Lesage, a laissé entendre aux journalistes que le document constitutionnel d'une trentaine de pages, remanié par le Conseil supérieur du parti, représentait en quelque sorte un "consensus".

Le conseil supérieur comprend tous les députés ainsi qu'une cinquantaine de militants. M. René Lévesque, toutefois, était absent lors de l'acceptation, par le conseil, du rapport Lajoie. La fameuse résolution du comté de Laurier, ainsi que les résolutions de diverses associations locales, sont cependant ajoutées en annexe au rapport et pourront être discutées au congrès.

• *Résumé du rapport du comité des affaires constitutionnelles de la commission politique de la FTQ à la page 49.*

Trente journalistes ont vu le corps criblé de balles de Ernesto Che Guevara

par Marc HUTTEN
envoyé spécial de l'AFP

VALLE GRANDE, Bolivie. (AFP) — J'ai vu hier après-midi le corps criblé de balles et sans vie d'un guérillero surnommé "Ramon", nom de guerre supposé de Ernesto "Che" Guevara.

Nous étions une trentaine de journalistes, parmi lesquels trois correspondants de presse étrangers seulement, à nous rendre à Valle Grande, une bourgade somnolente sous la canicule du sud-est bolivien, pour y constater la mort du plus prestigieux des guérilleros.

Descendu des hauteurs brumeuses de l'aérodrome militaire de La Paz (4,100 mètres), notre "Dakota" s'est posé à Valle Grande à l'heure de la sieste. A l'autre extrémité du bourg aux rues désertes, une grille devant laquelle stationnait une cinquantaine de curieux donne accès à un terrain au bout duquel se dresse, à flanc de coteau, une morgue improvisée dans une ancienne étable. De pimpants officiers et quelques soldats en armes nous y accueillent.

Un cadavre ressemblant

Le cadavre d'un homme barbu, les cheveux longs, vêtu seulement d'un pantalon vert olive, gît sur un brancard posé sur un évier-table en ciment. Une odeur de formol flotte au-dessus du corps criblé de balles et exsangue, aux pieds duquel deux autres cadavres ont été jetés à même le sol. Les officiers chargés de lever chacune de nos objections éventuelles concernant l'identité de "Ramon" s'évertuent à signaler la ressemblance, trait par trait, du cadavre avec le guérillero. Le doute n'est plus possible, nous disent-ils : les empreintes digitales du cadavre correspondent à celles de Guevara.

"Ramon" a été mortellement blessé dans la bataille de dimanche dernier, à quelques

Voir GUEVARA, en page 2

Téléphoto

Le cadavre de "Che" Guevara est exposé à la morgue de l'hôpital de Valle Grande : à première vue, la physionomie du mort correspond à celle de Guevara, d'après les photographies qu'on a de lui. Le corps, qu'une trentaine de journalistes ont été appelés à identifier, est étendu sur un brancard posé sur l'unique table de la morgue, simple petit hangar ouvert sur un côté et situé à flanc de colline.

• "Che" Guevara est inhumé à Valle Grande — Page 89

AUJOURD'HUI

Les sables noirs de l'Arthabasca

L'exploitation industrielle des sables pétrolifères de l'Arthabasca en Alberta, ne fait que commencer : 700 milliards de barils de pétrole sont imbibés dans ces sables noirs que les Indiens, en 1778 déjà, avaient découvert.

— Page 105

Laval veut avoir la 2ième université française

Les conseillers municipaux de Laval ont demandé au gouvernement du Québec de ne prendre aucune décision concernant l'établissement d'une deuxième université française à Montréal, avant d'avoir pris connaissance d'un rapport sur la possibilité d'une université sur l'île Jésus.

— Page 3

Hausse des investissements manufacturiers, vers 1970

Il y aura relance des investissements manufacturiers, vers 1970, mais, d'ici là, il faut s'attendre à un certain ralentissement. Telle est l'opinion exprimée par M. Roland Parenteau, directeur général du Conseil d'orientation économique du Québec.

— Page 5

Une campagne électorale vivante, en Saskatchewan

La campagne électorale qui a pris fin hier en Saskatchewan ne fut pas aussi terne qu'on pourrait le croire. Tout comme au Québec, "on se crie des noms". On se traite d'"Hitler" ou de "Castro", ce qui n'est pas peu dire. Réginald Martel décrit l'atmosphère de la campagne.

— Page 77

La FTQ à un tournant du syndicalisme

Le 10e congrès de la FTQ, qui s'est tenu la semaine dernière, marquera un tournant non seulement pour cette centrale, mais même pour le syndicalisme au Québec.

— Page 40

LA PRESSE à la série mondiale

La saison du baseball majeur prendra fin aujourd'hui ou demain selon que les Cardinaux de St-Louis ou les Red Sox de Boston remporteront la victoire dans le sixième match. Mais peu importe le résultat du match, LA PRESSE sera représentée au Fenway Park de Boston par Gérard Champagne, directeur des pages du sport. Il livrera ses impressions de la rencontre entre les champions des deux ligues majeures dans notre édition de demain.

Les visiteurs à
L'EXPO
à minuit
98,615
on en prévoyait
230,000
aujourd'hui
(prévisions)
230,000
depuis l'ouverture
45,533,608

Le projet Drapeau: réactions générales plutôt pessimistes

par Claude MASSON

Le projet du maire Drapeau de faire des îles de l'Expo un centre international permanent, en retranchant le moins de choses possible au contenu actuel de la Terre des hommes, a suscité des réactions plutôt pessimistes aussi bien dans les milieux officiels que dans l'opinion publique.

Tout en louant l'idée préconisée par le maire de Montréal dès l'ouverture de l'Expo 67 et à nouveau lundi au cours d'une conférence de presse, les autorités et le public demeurent inquiets quant au coût d'entretien et d'exploitation de l'emplacement, des services et des bâtiments, incluant le personnel et les objets d'exposition.

Il reste un espoir: si le "père" de l'Expo a réussi à relever les quatre premiers grands défis de cette réalisaion d'envergure, pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour le cinquième ? Le maire a lui-même déclaré que "ce cinquième défi est moins difficile à vaincre que les quatre autres parce qu'il n'y avait alors que la foi et la confiance de réussir".

Les premières réactions à la suite de sa conférence de presse de lundi se résument ainsi :

Ottawa : le gouvernement libéral aimerait bien aider M. Drapeau dans le but d'influencer en sa faveur les tendances politiques du maire de Montréal. Cependant, les finances fédérales ne permettraient guère une participation trop généreuse. Et politiquement, il faut songer aux autres grandes villes du pays qui veulent aussi avoir leur part du gâteau.

Québec : aucun commentaire du premier ministre intérimaire, M. Paul Dozois, ni du ministre de l'Industrie et du Commerce et responsable de l'Expo au niveau provincial, M. Maurice Bellemare. Hier, toutefois, M. Robert Letendre, conseiller spécial du gouvernement auprès de l'Expo, a rencontré le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Michel Bélanger. Ce dernier s'est refusé à tout commentaire. A ce palier, on s'en tient donc à la déclaration déjà faite par le premier ministre Johnson : le gouvernement hésite à donner son accord à l'un ou à l'autre des projets qui ont été mis de l'avant en raison des dépenses importantes qu'entrainerait la concrétisation de l'un de ces projets. On attend par ailleurs la décision d'Ottawa avant de se prononcer. "Nous n'avons pas été informés des intentions du gouvernement fédéral. Lorsqu'une proposition nous aura été soumise, nous l'étudierons", a dit M. Dozois la semaine dernière.

Toronto : les réactions ont été violentes. Le maire, M.

Voir DRAPEAU en page 2

M. Gérin-Lajoie réplique à M. Marc Brière

Interrogé hier sur la déclaration de M. Marc Brière, qui a prétendu que le rapport présenté par le comité des affaires constitutionnelles exprime en réalité les opinions de son président, M. Gérin-Lajoie, ce dernier a tenu à souligner que le texte sur la constitution avait déjà obtenu un accord de principe à l'assemblée générale de mercredi dernier. "Au cours de cette assemblée, a-t-il ajouté, on a demandé à un petit comité de remanier le texte du rapport à la lumière des observations formulées à la réunion générale, et d'y ajouter une résolution devant être soumise au congrès. C'est ce qui a été fait. Nous avons retenu les arguments essentiels du document original".

Jackie nie qu'elle soit sérieusement courtisée

NEW-YORK (UPI)—Mme Jacqueline Kennedy, veuve du regretté président John Kennedy, des Etats-Unis, a nié les rumeurs voulant qu'elle soit sérieusement courtisée par un ancien ambassadeur britannique.

Il s'agit de Lord Harlech, l'un des amis les plus intimes du président assassiné et qui fut ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, durant le mandat de M. Kennedy.

Lord Harlech portait alors le nom de Sir David Ormsby-Gore.

Sa femme, mère de cinq enfants, est décédée en mai dernier, dans un accident d'automobile. Mme Kennedy s'était rendue à ses funérailles.

Lord Harlech s'est refusé à tout commentaire au sujet des rumeurs le rapprochant de Mme Kennedy.

Par crainte du séparatisme, d'éminents Juifs de Montréal sortent leurs valeurs du Québec

M. David Novek, directeur de la revue Canadian Jewish Chronicle, déclare que plusieurs membres éminents de la communauté juive de Montréal ont envoyé ou songent à envoyer leurs valeurs liquides hors de la province, par crainte du séparatisme.

M. Novek a déclaré au cours d'une interview qu'un grand nombre de Juifs fortunés de Montréal font affaire avec des compagnies d'immeubles ou de courtage de Toronto et que d'autres cherchent à vendre leurs propriétés ou leurs commerces.

Ce mouvement, selon M. Novek, ne serait pas particulier à la communauté juive, mais que "les Juifs font tout simplement ce que les autres font". M. Novek a déclaré que les Juifs du Québec craignent beaucoup le mouvement séparatiste, bien que les militants de ce mouvement prétendent qu'il n'y a aucun antisémitisme dans leurs activités et qu'ils vont même jusqu'à comparer leurs luttes avec celles des Israélites.

"Comme nous l'avons réalisé à travers les âges, les Juifs deviennent, en quelque sorte, les boucs émissaires de tout mouvement nationaliste ou révolutionnaire."

Dans un article paru dans la livraison de cette semaine, M. Novek rapporte que M. Pierre Bourgault, leader du plus important parti séparatiste du Québec, le RIN, lui a dit un jour : "Vous êtes soit avec nous, soit contre nous. Il n'y a pas de milieu. Nous souhaite-

Voir CRAINTE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 80 à 87 et 90 à 94
Bandes dessinées / 110
Calendrier des pionniers / 106
Courrier "Que faire ?" / 60
Décès, naissances, etc. / 95
Editorial / 4
Finance / 72 à 74
Horoscope / 38
Loisirs et récréation / 110
Mots croisés / 83
Nouvelles internationales / 89
Nouvelles nationales / 77
Nouvelles régionales / 14 et 15
Radio et télévision / 78 et 79
Spectacles et concerts / 36 à 38
Sports / 65 à 68
Tribunaux / 12 et 13
Vie féminine / 50 et 52 à 56, 60 et 62
Vie mondaine / 51
Votre médecin / 108

KAC 67

Marcel Faribault: plus de 85 p. cent des Québécois sont opposés au séparatisme

TORONTO (PC) — Plus de 85 p.cent. cent des Québécois s'opposent au séparatisme, a affirmé hier soir, le président du Trust Général du Canada, M. Marcel Faribault.

On ne peut cependant conclure par cela, a-t-il précisé, que la constitution canadienne n'a besoin d'aucune modification.

Prenant la parole au congrès de l'Association des rédacteurs financiers, à Toronto, il a déclaré que la constitution, n'ayant pas atteint son objectif, peut être considérée comme un échec et que l'on se doit maintenant d'y apporter des modifications qui enrayeront toute disposition mal à propos.

Le nom de l'éminent financier montréalais est souvent mentionné comme candidat éventuel à un poste de ministre au sein du gouvernement unioniste du premier ministre Daniel Johnson.

Il a de plus fait savoir que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, adopté il y a un siècle déjà, avait été conçu à la lumière du régime colonial de l'époque.

Plus le Canada accédera à une indépendance totale du régime impérialiste, moins il y aura de mouvements québécois en faveur de l'indépendance, a-t-il soutenu.

Un ministère à Québec ?

M. Marcel Faribault a refusé de commenter, hier soir, un rapport voulant qu'on lui ait demandé de se joindre au gouvernement unioniste du Québec.

Selon ces rapports, M. Faribault aurait été choisi comme ministre éventuel des Finances dans le cabinet du premier ministre Daniel Johnson.

Le financier montréalais a déclaré que tout propos de ce genre doit provenir en premier lieu du bureau du premier ministre.

INJONCTION

SUITE DE LA PAGE 1

"Je ne prends pas pour acquis que les grévistes n'obéiront pas."

Les journalistes ont également questionné M. Dozois sur les développements qui se produiront si l'injonction est respectée et dans le cas où elle ne le serait pas, mais ils n'ont pas obtenu de réponses précises.

M. Dozois a répondu évasivement à un journaliste qui lui demandait ce qui arriverait aux négociations touchant les salaires advenant le respect de l'injonction et quant à la possibilité d'une session spéciale; il a tout simplement dit: "Je traverse les ponts quand je suis rendu aux ponts."

Cependant dans l'esprit des observateurs politiques, il ne fait plus de doute maintenant que le gouvernement aura recours à cette mesure d'exception si l'injonction n'est pas respectée.

Le ministre de la Santé du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, a d'ailleurs confirmé, quelques heures avant que la réunion se termine, que le gouvernement songe à cette mesure.

M. Cloutier, qui venait de révéler qu'une nouvelle proposition lui sera soumise par les radiologistes, a dit que le gouvernement ne pourrait ignorer le conflit des radiologistes si jamais une session spéciale est convoquée pour régler la grève du transport en commun.

"A ce moment-là, a dit M. Cloutier, on ne pourra pas isoler les deux problèmes."

Le ministre a fait remarquer d'autre part que dans les circonstances actuelles le conflit des radiologistes "prend des dimensions nouvelles".

En ce qui a trait à la proposition des radiologistes, M. Cloutier a dit qu'il en a été avisé par télégramme hier soir et que dès qu'il l'aura reçue il la soumettra aux membres du cabinet.

Conseil doivent se réunir à nouveau à trois heures cet après-midi.

Les membres du Conseil des ministres ont tenu trois séances hier avant d'annoncer leur décision. La première séance a débuté à 11 heures 45 hier matin et s'est terminée à 1 heure 45. La seconde s'est poursuivie de deux heures à quatre heures durant l'après-midi. La dernière a commencé à 8 heures 30 en soirée et a pris fin à minuit 55 ce matin.

Plusieurs hauts fonctionnaires dont le sous-ministre de la Justice, M. Julien Chouinard, et le sous-ministre du Travail, M. Donat Quimper, ont assisté à ces séances.

Pendant que le cabinet était réuni, les rumeurs voulant que le premier ministre Daniel Johnson hâte son retour au Québec ont continué de circuler, mais il a été impossible de les confirmer.

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE 1

William Dennison, a déclaré que la métropole ontarienne demanderait une somme de $180 millions au gouvernement fédéral pour financer l'Exposition nationale si Montréal obtient la permission de garder l'Expo 67 en permanence. Par ailleurs, M. William Allen, président du comité exécutif de la ville de Toronto, a appuyé les propos du maire. D'autre part, le commissaire de l'exposition torontoise, M. Allan Lamport, a déclaré que la conservation de l'Expo 67 entrainerait une concurrence déloyale et entrerait en contradiction avec une promesse formulée par M. Drapeau dans le passé. Enfin, le premier ministre, M. John Robarts, a annoncé que le pavillon de sa province sera démantelé après l'Expo et il s'est demandé pour quelle raison le maire Drapeau tient-il à faire de la "Terre des hommes" une exposition annuelle.

Montréal : d'après les premiers sondages, la majorité de la population serait favorable à l'idée émise par le maire Drapeau, mais les citoyens de la métropole aimeraient avoir plus de précisions quant aux services en commun qui seront offerts et aux objets d'exposition qui seront montrés dans les pavillons qui seront vidés à la fin d'octobre.

Et la grande question des contribuables est évidemment de savoir combien tout cela coûtera ?

On se demande aussi si la déclaration du maire Drapeau, lundi n'a pas pour but de forcer les gouvernements supérieurs à prendre une position plus précise. Habituellement, disent les observateurs, le maire de Montréal annonce un projet quand il a en main tous les éléments et que sa réalisation est, à toute fin pratique, assurée. Mais cette fois, ajoutent-ils, il est demeuré imprécis, voire même incertain quant à la concrétisation de son ambition après-Expo.

Chose certaine, l'idée du maire Drapeau ne rejoint pas tout à fait celle du président du comité exécutif, M. Saulnier a répété à plusieurs reprises qu'il souhaitait que les îles du l'Expo deviennent un grand parc public après la fermeture de cet événement international.

Le BIE : Si les pavillons sont administrés par la ville de Montréal ou par les trois gouvernements, le Bureau international des expositions ne peut s'objecter au projet du maire Drapeau.

Tel est le sens de l'explication fournie par le conseiller juridique de l'Expo, Me Jean-Claude Delorme, relativement à la légalité du projet de centre international permanent.

Winnipeg: Le projet du maire de Montréal aurait un effet néfaste sur toutes les autres expositions qui se tiennent à travers le Canada, selon le président de l'Association canadienne des expositions, M. Robert E. Stewart.

Celui-ci a dit, hier, qu'il faudrait, pour exécuter le projet, acquérir des fonds prélevés quelque part, probablement du gouvernement fédéral, et le reste du pays souffrirait de ne pas jouir des mêmes ressources.

CRAINTE

SUITE DE LA PAGE 1

rions que vous vous joigniez à nous dans notre lutte pour l'indépendance, mais si vous ne le faites pas, qui sait quelle sera la réaction lorsque nous aurons atteint notre but?"

Selon M. Novek, c'est cette attitude qui effraye surtout les Juifs de Montréal. Très peu de Juifs consentent à se prononcer en faveur du séparatisme, cependant, à cause de "l'attitude séculaire des Juifs qui consiste à ne rien dire de crainte d'aggraver la situation pour notre propre peuple".

Il a déclaré qu'il ne doutait pas que ceux qui ont sorti leurs capitaux de la province les réinvestiraient avec plaisir au Québec si l'atmosphère se clarifiait par l'effet "d'une décision franche et de déclarations de la part du gouvernement provincial et des autres leaders du Canada français".

GUEVARA

SUITE DE LA PAGE 1

milles de Higueras, près de Valle Grande. Il a succombé à ses blessures aux premières heures de lundi. "Il n'a pas été achevé", a précisé le colonel Arnaldo Saucedo, commandant le deuxième bataillon de "Rangers" en opération dans ce secteur.

"Je suis Che Guevara, j'ai échoué", aurait-il murmuré à l'adresse des soldats qui le faisaient prisonnier. C'est du moins ce qu'affirme le général Alfredo Ovando, commandant en chef des forces armées boliviennes. Interrogé à ce sujet peu avant, au cours d'une conférence de presse, le colonel Saucedo nous avait pourtant déclaré que "Ramon" n'avait repris connaissance à aucun moment.

Les journalistes qui piétinent aux abords de la morgue, parmi les photographes et les caméramen, font montre d'une stupéfaction mêlée d'incrédulité. L'erreur d'identité paraît cependant impossible.

Un confrère bolivien me dit : "Valle Grande vient de s'inscrire dans l'histoire révolutionnaire de l'Amérique du Sud".

Aux pieds du cadavre de "Ramon", deux autres guérilleros gisent à même le sol. Il s'agirait des corps de "El Chino", un Péruvien, et de "El Moro", un médecin cubain. Deux autres cadavres, appartenant vraisemblablement à des Boliviens, n'ont pas encore été définitivement identifiés.

Le colonel Saucedo, qui prononce une conférence de presse après la présentation des cadavres, affirme qu'il ne reste plus que neuf guérilleros dans tout le sud-est bolivien et qu'il n'existe guère d'autres foyers insurrectionnels. Athlétique, le visage barré d'une moustache noire, il parle debout sous l'image pieuse qui orne l'un des murs de la salle d'hôtel où nous sommes réunis.

Un Américain silencieux

Un militaire américain assiste à cette conférence. Il ne porte aucune insigne mais sa carrure, son teint rubicond et son battle-dress trahissent sa nationalité. Je l'aborde pour l'interroger en anglais. Il se tourne vers un soldat bolivien pour lui demander, en espagnol, ce qu'on lui veut. A mon adresse, il ajoute : "No comprendo..." et quitte les lieux. Interrogé à son tour, le colonel Saucedo me dit : "Oui, c'est un militaire américain, un instructeur du centre de Santa Cruz. Il est venu ici en observateur. Aucun "béret vert" américain ne participe aux opérations militaires en Bolivie."

"La guérilla a pris fin..."

Une liste de 33 guérilleros, parmi lesquels plus d'une dizaine de Cubains, tués depuis le début des hostilités, le 23 mars dernier, est publiée à Ville Grande.

Le général Ovando ramène la guérilla bolivienne à des proportions aussi réduites qu'inattendues en affirmant que ses effectifs n'ont jamais dépassé la soixantaine d'hommes.

"L'aventure de la guérilla a pris fin, dit-il, comme toute aventure insensée doit prendre fin. Son échec est dû à l'absence de tout appui populaire et à l'aridité du terrain choisi." Il ajoute : "Nous enterrerons Guevara ici même, à Valle Grande".

Le guérillero "Ramon" aura trouvé la mort au fond d'un vallon étroit, à l'issue d'une bataille acharnée, au corps à corps, ou presque : les neuf balles qui l'ont atteint ont été tirées d'une distance de 50 mètres.

Il a laissé un journal, dont l'écriture, qui remplit un agenda allemand du 7 novembre 66 au 7 octobre 67 — onze mois exactement — ne permet aucun doute, dit-on, sur l'identité de son auteur. On y trouve une phrase "accablante" pour Régis Debray : "Il a été chargé d'une mission pour le compte de la guérilla..."

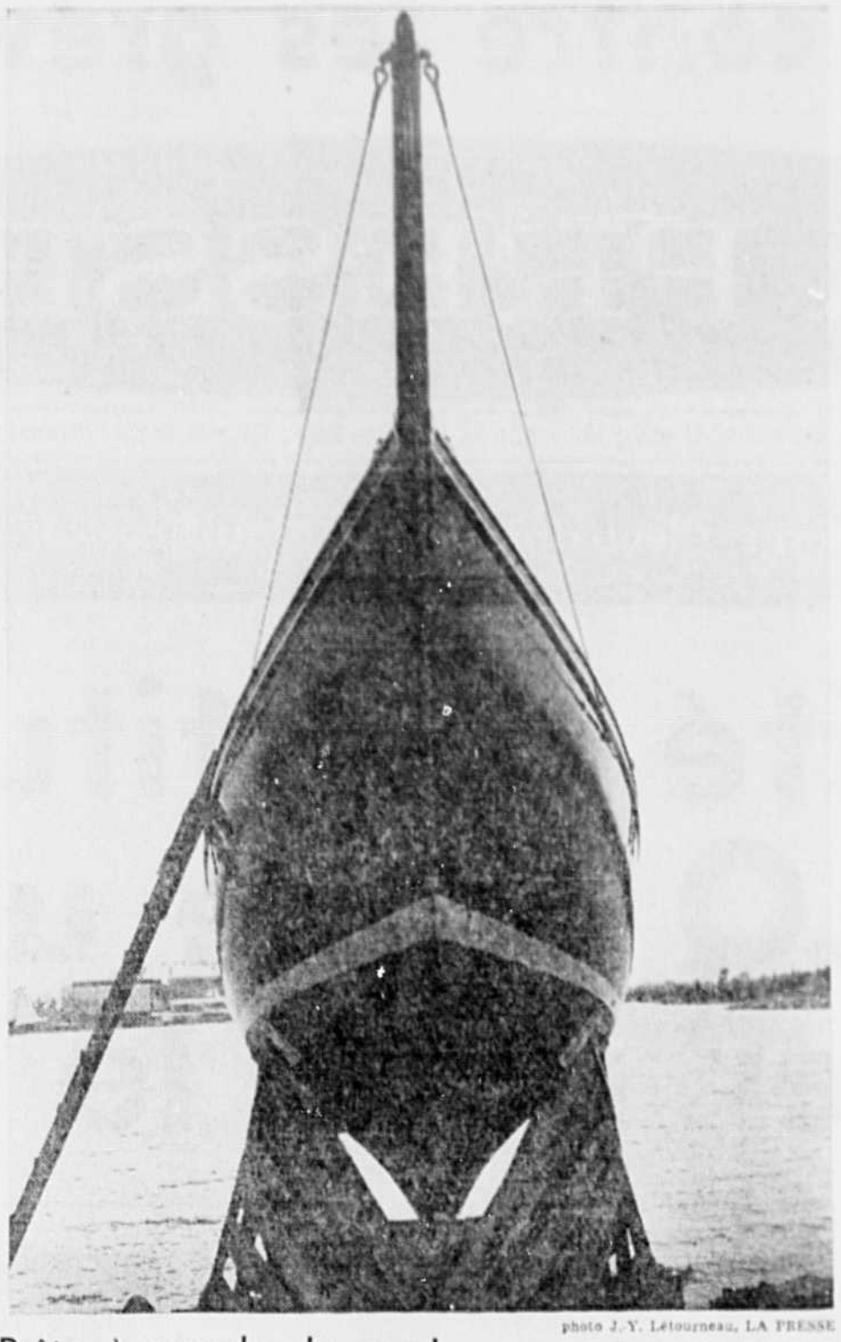

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Prête à prendre la mer!

L'élégante silhouette de l'Atlantica se détache dans le ciel de l'Expo. La goélette de 47 pieds a été construite par des artisans de la Nouvelle-Ecosse à l'extérieur du pavillon de l'Atlantique. Une puissante grue l'a transportée hier à l'endroit d'où le navire sera lancé cet après-midi, sur le lac des Régates, à la pointe de l'Ile Notre-Dame.

Elections en Saskatchewan aujourd'hui

REGINA (PC) — On estime que 538,689 personnes ont droit de vote à l'élection provinciale qui a lieu aujourd'hui en Saskatchewan, comparativement à 536,392 en 1964. Lors de cette dernière élection, 450,300 avaient voté, représentant 83.9 pour cent de l'électorat.

Voici un tableau des votes enregistrés par chaque parti lors des deux dernières élections avec le nombre de sièges remportés par chaque parti.

Le nombre total des votes dépasse celui des électeurs, étant donné que dans certains comtés à sièges multiples — éliminés depuis par la redistribution — certains électeurs pouvaient voter pour cinq candidats.

	votes	sièges
1960		
Lib.	222,066	17
CCF	276,897	38
PC	94,713	—
CS	83,761	—
Autres	1,806	—
Totaux	679,243	55
1964		
Lib.	269,402	32
CCF	268,752	26
PC	126,028	1
CS	2,621	—
Autres	68	—
Totaux	666,871	59

Aucune pénurie pétrolière en vue dans le monde libre

WASHINGTON (AFP) — La fermeture prolongée du canal de Suez ne rendra pas nécessaire l'adoption de mesures d'urgence pour les approvisionnements pétroliers du monde libre, déclare "L'Emergency Petroleum Supply Committee" dans un rapport adressé au Département de l'Intérieur.

Ce comité, groupant des représentants de 25 compagnies pétrolières américaines, avait été constitué le 30 juin pour formuler des recommandations susceptibles d'atténuer la pénurie d'approvisionnements en hydrocarbures à la suite du conflit du Proche-Orient.

En fait la situation s'est améliorée au point que cet organisme croit pouvoir mettre ses activités en veilleuse. Les principales conclusions de son rapport à l'administration sont les suivantes :

— Aucune pénurie pétrolière n'est en vue dans le monde libre d'ici la fin du premier trimestre de 1968.

Inconvénients du Code du travail

"Je trouve regrettable que l'on ait introduit dans la fonction publique le principe de l'affrontement des forces économiques pour résoudre les conflits du travail."

Me Claude Lavery, spécialiste du droit du travail du côté patronal, a déploré hier soir, devant l'Association du camionnage, l'introduction, dans les négociations collectives de fonctionnaires de certains principes et méthodes du syndicalisme d'entreprise privée. Il commentait les effets du Code du travail du Québec sur les relations entre patrons et employés, particulièrement dans les services publics.

Me Lavery a cependant noté que la protection accordée aux travailleurs par le nouveau code est une chose nécessaire, même si elle ne va pas sans inconvénients.

Il a d'autre part exprimé l'espoir que l'Etat, qui selon le Code devient lui-même considéré comme employeur soumis aux lois du travail, comprendra mieux les problèmes de relations du travail après avoir dû y faire face à plusieurs reprises.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 45
MAXIMUM : 55

Bureau météorologique du Canada (Dorval PC)

Régions de Montréal et des Laurentides : généralement nuageux avec averses éparses. Peu de changement dans les températures. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal 45 et 55, Ste-Agathe 40 et 50.

Aperçu pour demain : généralement nuageux, peu de changement dans les températures.

Région des Cantons de l'Est : nuageux avec pluies occasionnelles et bancs de brume. Peu de changement dans les températures. Vents légers. Minimum et maximum à Sherbrooke 45 et 55.

Aperçu pour demain : généralement nuageux, peu de changement dans les températures.

Région d'Ottawa : généralement nuageux avec averses éparses. Peu de changement dans les températures. Vents légers. Minimum et maximum à Ottawa 40 et 50. Aperçu pour demain : généralement nuageux, peu de changement dans les températures.

Régions de Québec, du St-Maurice et du Lac-St-Jean : nuageux avec pluies occasionnelles et bancs de brume. Peu de changement dans les températures. Vents de l'est de 15 milles. Minimum et maximum à Québec 45 et 55, La Tuque et Chicoutimi 38 et 50.

Aperçu pour demain : peu de changement dans les températures.

Lorsqu'un saint pénètre dans une taverne, la taverne devient sa cellule.

Proverbe arabe

Motion de blâme rejetée à Ottawa

OTTAWA (PC) — Le gouvernement libéral minoritaire de M. Lester B. Pearson a facilement survécu hier soir à une motion de blâme conservatrice l'accusant d'avoir contribué à la hausse générale du coût de la vie en ne réduisant pas ses dépenses.

Lors de la mise aux voix, 113 députés ont voté contre l'adoption de la motion présentée par M. Waldo Monteith (PC-Perth) et seulement 68 ont voté en faveur de son adoption.

Les 97 libéraux ont reçu l'appui de 14 néo-démocrates et de deux indépendants, MM. J.-A. Mongrain (Trois-Rivières) et Gilles Grégoire (Lapointe).

De leur côté, les 61 conservateurs ont obtenu l'appui de quatre députés du Ralliement créditiste, de deux députés du Crédit social et d'un indépendant, M. Maurice Allard (Sherbrooke).

Intervenant dans le débat sur le budget peu de temps avant que la Chambre se prononce sur la motion de blâme, M. Edgar J. Benson, ministre du Revenu national, avait dit que d'ici deux ans le gouvernement fédéral pourrait fournir des données sur les dépenses anticipées à un cerveau électronique et obtenir des renseignements sur les résultats de ces dépenses sur l'économie.

Légaré VOUS INVITE... 13

VENDREDI 13 OCTOBRE A SA FABULEUSE VENTE DE 13 HRES

VOYEZ NOTRE ANNONCE DANS "LA PRESSE" DEMAIN

TÉMOIN

Toute personne qui aurait été témoin d'un accident survenu dans la soirée du 1er juillet 1966, rue St-Jacques ouest, non loin de l'intersection de Madison, entre une auto taxi Chevrolet noire et une Austin décapotable grise est priée de communiquer avec

M. N. CLOUTIER, 849-6125

BASEBALL — COULEUR
ZENITH 25 PO.
$6.85 par semaine
Gratuit : service 3 mois
Société d'Escomptes
8299, St-Denis — 384-0621

Profitez dès maintenant du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

FAUTEUILS DE BUREAUX D'ADMINISTRATEURS
REMBOURRAGE VINYLE ET TISSU

FAUTEUIL A DOSSIER ELEVE POUR ADMINISTRATEUR
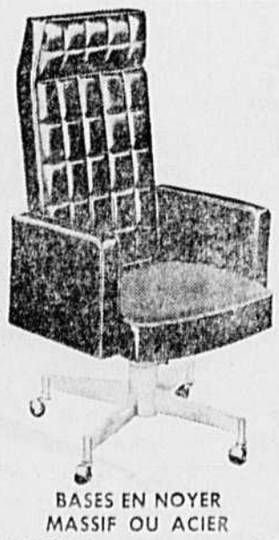
BASES EN NOYER MASSIF OU ACIER
SPECIAL $119.00
REG. $159.00
FAUTEUIL A DOSSIER BAS $99.50

FAUTEUILS LATERAUX ASSORTIS
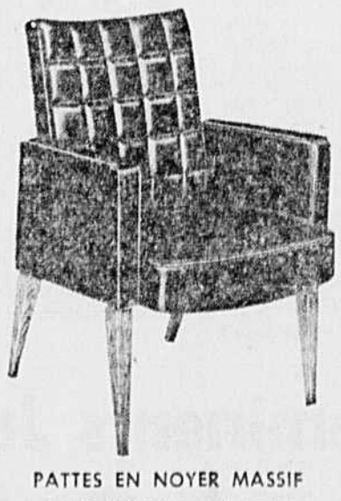
PATTES EN NOYER MASSIF OU PIETEMENT EN ACIER
REG. $79.95
SPECIAL $47.50

FAUTEUIL PIVOTANT POUR GERANT
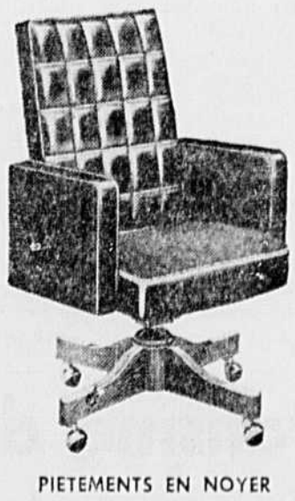
PIETEMENTS EN NOYER MASSIF OU ACIER
Rég. $109.95
SPECIAL $74.50

FUTURIC OFFICE FURNITURE DISTRIBUTORS
LA DIVISION DE L'AMEUBLEMENT DE
ROSS OFFICE SUPPLIES et MONTREAL OFFICE MACHINES
708 ouest, rue NOTRE-DAME, Montréal — Tél. 861-3333

DERNIER JOUR SAMEDI

DUPONT 501
REG. $8.99
$5.99 VERGE CARREE TAPIS SEUL
14 couleurs au choix
• Vert pâle • Blanc craie • Bleu foncé
• Sable • Pourpre • Rouge
• Tan • Cuivre • Vert olive
• Bois de santal • Or antique
• Vert citron • Vert pelouse
• Or pâle
PLUS DE 70,000 verges carrées de tapis certifié DUPONT 501 A ECOULER
POUR CHOISIR ET RESERVER CES TAPIS 273-9983
Visitez un de nos 3 magasins — Service à domicile et information gratuite
MILLION DE TAPIS

TAPIS INTERIEUR ou EXTERIEUR
Rég. $8.95 v.c.
SPECIAL $6.25 v.c.

TUILES VINYLE AMIANTE
6¢ CH. Grandeur 9" x 9". Epaisseur domestique 1 couleur en spécial.
100,000 feuilles de mosaïque
39¢ - 49¢ - 56¢ - 62¢
66¢ - 89¢ - 99¢
la feuille de 1 pied carré
BROADLOOM/CARPETTE/VINYLE HORS SERIE/MOSAIQUE — FAITES PORTER A VOTRE COMPTE!
PRENEZ 3 ANS POUR PAYER — GARANTIE DE SERVICE DE 10 ANS:
au besoin, Montreal Floor Covering replacera votre tapis sans frais
MONTREAL FLOOR COVERING LTD.
CENTRAL — 15, rue Bernard est (près St-Laurent) — 273-9983 — Stationnement auteur du magasin
CENTRE-VILLE — 3424, avenue du Parc (près Sherbrooke) une rue de la sortie du métro Place des Arts — 842-8871 — stationnement en avant et à côté du magasin
SUD ET LAKESHORE — 392, boul. Lafleur (centre Pont-Mercier) VILLE LASALLE — 365-6560
TOUS LES MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 6 H. — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.
SAMEDI JUSQU'A 5 H.

10 ans de pénitencier et 10 coups de fouet à un homme reconnu coupable de viol

par Maurice MORIN

En imposant hier une peine de dix ans de pénitencier et dix coups de fouet à un individu, père de quatre enfants, qui s'était reconnu coupable d'avoir violé une femme de 62 ans dans son domicile, le juge François Caron a déclaré que, "dans ce cas spécifique, cette femme n'avait pas seulement été battue, mais elle avait aussi été meurtrie, massacrée".

La mère et la femme de l'accusé ainsi que l'accusé lui-même ont éclaté en sanglots une fois que la peine eut été connue. La mère s'est même écriée : "Non ... Non, ce n'est pas possible, mon fils était un bon garçon, il portait bien la boisson."

Puis, elle a perdu connaissance et des policiers ont été obligés de la transporter hors de la salle d'audience des assises.

C'est André Saint-Georges, âgé de 31 ans, du 1332, de la rue Tiffin, à Jacques-Cartier, qui s'est vu imposer la sentence précitée. Il s'était reconnu coupable, la semaine dernière, pendant que son procès se déroulait devant 12 jurés de langue française.

La preuve que Me Claude Guérin, procureur ad hoc de la Couronne, avait présentée, établissait que Saint-Georges et un autre individu que la police recherche toujours avaient pénétré dans le logement de la femme de 62 ans, à Jacques-Cartier, avaient battu cette dernière au point de la rendre méconnaissable, ainsi que sa belle-soeur.

Saint-Georges s'est défendu d'avoir battu les deux femmes. Le juge Caron lui a rétorqué "que s'il ne les avait pas battues ... il les avait fait battre."

Le même juge a imposé une peine de 14 ans de pénitencier à Albert Brickley, âgé de 28 ans, de St-Henri, qui avait été inculpé du meurtre non prémédité en juin dernier, d'André Leboeuf, âgé de 31 ans, de la rue Workman, battu à mort, à coups de pieds, à la suite d'une altercation.

Mais au moment de subir son procès, Brickley que Me Roland Blais représentait s'était reconnu coupable d'homicide involontaire.

Le tribunal a dit se montrer sévère après que Me André Ledoux, procureur permanent de la Couronne, lui eut fait remarquer que Brickley avait déjà écopé d'une peine de sept ans de pénitencier pour un acte de violence également.

"La société doit se débarrasser des individus qui font fi de la vie d'autrui", a déclaré le juge Caron.

BIBLIOTHEQUE

SUITE DE LA PAGE 3

ponsabilité, du moins c'est la définition que l'on trouve dans les statuts de la ville, "des affaires culturelles, des bibliothèques, des cinémathèques municipales, des musées et des salles de concert".

Inutile de dire que ces cinémathèques, discothèques, musées et salles de concert sont encore du domaine du devenir et qu'on ne compte, pour toute bibliothèque, que celle de Duvernay, nettement insuffisante, du moins avec son budget actuel, pour une ville de la grosseur de Laval.

Quant au service, il demeure toujours sans titulaire et il n'est pas question qu'on lui en nomme un pour l'instant, si jamais on le fait.

Un théâtre d'été ?

Rappelons que, l'an dernier, toujours à la suggestion du maire, la ville de Laval voulait contribuer à la création d'un théâtre d'été, présidé par le comédien Guy Provost, à l'Aréna municipal de Duvernay.

On en avait même parlé dans le magazine officiel de la ville.

A cause de l'Expo, le projet ne s'est pas concrétisé, mais il n'est pas abandonné et il ne serait pas étonnant qu'il revienne à la surface pour l'été 1968.

UNIVERSITE

SUITE DE LA PAGE 3

et qu'il a "presque eu tout le temps de lire".

Ce rapport, que l'on a promis aux conseillers pour la prochaine séance du conseil, mais que l'on n'a pas voulu rendre public avant que le ministre en prenne connaissance, recommandera (c'est un secret de Polichinelle !) la construction d'un grand hôpital général d'au moins 1,000 lits sur l'île Jésus.

On sait qu'actuellement, pour une population de plus de 200,000 âmes, Laval n'a que l'hôpital Général de Ste-Rose ... avec ses 22 lits !

Enfin, pour demeurer dans le cadre des institutions, une entente de principe a enfin été conclue avec les autorités de l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal pour le prolongement du boulevard Cartier actuellement obstrué par la propriété de l'Institut de microbiologie.

S'il y avait entente, on pourrait alors construire un viaduc permettant aux automobilistes de joindre les deux extrémités de ce boulevard qui traverse le quartier Laval-des-Rapides.

SERVICE

SUITE DE LA PAGE 3

7 — Toute mesure jugée d'intérêt public.

Le nouveau bureau est formé de gens expérimentés en la matière : MM. Raymond Ménard, ingénieur, Olivier Quévillon, ingénieur, Paul Hénaut et Fernand Viau, nommés à titre d'assistants à M. Pierre Rioux, directeur adjoint chargé de la mise en marche de ce nouveau bureau.

Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, R89, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.

IMPORTED SWITZERLAND
DISTINGUEZ
CE SYMBOLE IDENTIFIANT LE VERITABLE FROMAGE FONDU GRUYERE D'ORIGINE SUISSE

Philips Appliance Ltd. coupable de deux délits

La compagnie Philips Appliances Limited a été déclarée coupable, hier après-midi, de deux accusations portées contre elle en vertu de la loi des cartels et des combines commerciales. La sentence, dans les deux cas, a toutefois été ajournée.

C'est le juge Maurice Fauteux qui a déclaré la firme locale coupable d'avoir "fixé" les prix" de ses produits et d'avoir refusé de vendre ses marchandises à un détaillant local qui ne voulait apparemment pas respecter sa consigne.

C'est à la suite de ses relations avec la compagnie Opera Diamond que la Philips Appliances Ltd. avait été traduite devant les tribunaux locaux. Et ce pour des incidents survenus entre le 1er décembre 1960 et le 1er octobre 1961.

A cette époque, la P. A. Ltd. aurait tenté de forcer la compagnie Opera à vendre ses rasoirs électriques aux prix qu'elle avait elle-même fixés.

Puis, devant le refus de cette dernière à se plier à sa consigne, elle aurait mis ce détaillant local sur sa liste noire, en refusant de remplir ses commandes par la suite.

Ce délit aurait été commis à l'endroit d'autres détaillants, comme l'aurait prouvé une preuve documentaire soumise à la cour lors du procès.

Boursier de la Stelco

La Stelco vient d'accorder des bourses d'études post-universitaires en métallurgie, d'une valeur totale de $14,000, à quatre étudiants d'universités canadiennes. Les quatre nouveaux boursiers de 1967 sont : François Morin (photo), de Montréal, inscrit à l'Ecole Polytechnique; Clifford Adams, également de Montréal, élève de McGill, ainsi que Paul Sheppard, de Toronto, et Gordon Beynon, de Vancouver. Par ailleurs, un autre étudiant du Québec, Jean-Louis Laforte, de Ste-Foy, inscrit à Laval, obtient une prolongation de sa bourse pour une période d'un an.

Remise du procès de Deslauriers

SAINT-JEAN — Le ministère québécois de la Justice ne se désistera pas de la cause de Roch Deslauriers, chiropraticien à Saint-Jean, appelé à répondre d'un cas de libelle. Le sous-ministre adjoint, attaché au contentieux, Me Dionne, en a avisé le procureur, Me Roland Tremblay.

Lors de l'ouverture des assises criminelles dans le district d'Iberville, l'avocat de Deslauriers, Me Henri Choinière, avait cité une missive du ministère l'avisant de laisser la cause aux deux parties impliquées, M. Réal Rousseau et Roch Deslauriers.

A ce moment, Me Tremblay avait indiqué n'être pas au courant des intentions du ministère et avait eu recours à un mandat d'amener, devenant exécutoire à partir de mercredi passé. Deslauriers ne s'était pas rendu au tribunal. Le lendemain, Me Tremblay réclamait auprès du ministère un éclaircissement de la situation. La réponse est parvenue par retour du courrier.

Rejoint par téléphone, Me Claude Lauzon, collègue de Me Choinière, a émis l'opinion que le ministère avait sans doute commis une méprise en avisant le bureau de se retirer de la cause. Comme le chiropraticien s'est présenté au tribunal, Me Tremblay a fait contremander le mandat d'amener. Par la suite, la cause a été "pro forma" reportée au 18 du mois.

Les protestants espagnols sont mécontents

MADRID — L'Espagne ne compte qu'environ 30,000 protestants, appartenant à trois Eglises, mais tous sont mécontents de la nouvelle "loi sur la liberté religieuse", promulguée en juin dernier.

Cette loi oblige les organisations et congrégations religieuses non-catholiques à s'enregistrer comme associations civiles, à fournir la liste de leurs membres, à soumettre des rapports financiers et, en somme, à se plier à une inspection gouvernementale.

TAXE

SUITE DE LA PAGE 3

autres appareils appartenant à des entreprises d'utilité publique devront être évalués.

Cependant, on croit qu'un tel revenu sera fort imposant, étant donné que St-Michel est l'une des villes les plus populeuses du Québec.

D'autre part, le conseil a aussi décidé de faire enquête au sein du Service de la police à la suite d'une plainte reçue d'un citoyen. Celui-ci, dans une lettre à la ville, mentionne que deux agents se sont introduits chez lui, le 9 septembre dernier, sans mandat d'arrestation. Pour l'instant, il a été impossible d'obtenir de plus amples renseignements sur cette "visite" des policiers.

D'autre part, plus de 120 plaintes ont été enregistrées jusqu'ici relativement au rôle d'évaluation déposé le 19 septembre dernier. Les contribuables ont un mois pour protester par écrit à la ville.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Sauvetage effectué à l'aide d'une "girafe"

Une personne a été hissée hors d'un immeuble en flammes, vers 2 h. 30 hier après-midi. Pour atteindre la pièce où se trouvait cette personne, les pompiers ont dû utiliser une "girafe" et procéder au sauvetage par le toit. La personne sinistrée s'en est toutefois tirée indemne et a pu souper avec sa famille. Il s'agissait d'un pompier qui a joué le rôle pour une démonstration à l'occasion de la semaine de prévention des incendies. Cette démonstration se déroulait sur le terrain de stationnement, à l'arrière de l'hôpital Reine-Marie.

Les gaz des voitures nuisent plus aux pompiers que la fumée

Une étude effectuée par deux physiciens du Colorado, dont l'un accompagnait les pompiers sur les lieux des incendies, a révélé que les pompiers aspirent souvent plus d'oxyde de carbone provenant des gaz d'échappement que des incendies mêmes, selon le Club Automobile Québec.

L'enquête démontre que les pompiers qui manipulent l'équipement doivent souvent se tenir près d'un tuyau d'échappement et qu'ils sont ainsi plus exposés à inhaler de l'oxyde de carbone que ceux qui doivent combattre l'élément destructeur.

Les tests ont été faits sur les lieux mêmes d'incendies à l'aide de prises de sang et d'analyses du fonctionnement du coeur. Les résultats ont démontré que le sang chez la plupart des sapeurs atteignait un niveau de saturation de gaz de 20 pour cent à la suite d'un incendie majeur, précise le Club Automobile.

Ce niveau mettait de 24 à 72 heures pour revenir à la normale de 4 pour cent. L'étude a aussi prouvé que les masques à gaz ne sont pas complètement imperméables. Il arrive même souvent que les porteurs de masque en absorbent une quantité dépassant 10 pour cent. Les symptômes de l'empoisonnement apparaissent habituellement quand le niveau d'oxyde de carbone dans le sang s'élève jusqu'à 20 pour cent.

La PP aimerait conserver le réseau de panneaux de circulation orientables

par Lucien CHAMPEAU

S'il n'en tient qu'à l'inspecteur-chef Yvan Aubin, du Service de la circulation de la Sûreté provinciale du Québec, les panneaux de circulation orientables pilotant les visiteurs vers l'Expo, resteront.

Interrogé sur la décision du maire Jean Drapeau de garder l'Expo, il a rappelé que ces panneaux ont rendu tellement de services à la population tant sédentaire que nomade, qu'il s'impose de les conserver.

"Au début les gens ont semblé s'en moquer. On se plaignait d'être dirigé vers des points éloignés. Mais on s'en est vite repenti quand on a été forcé de poireauter deux ou trois heures aux portails de terrain de stationnement remplis à capacité.

"Il est même étonnant de voir jusqu'à quel point très bientôt tout le monde a suivi les directions suggérées par les flèches."

M. Aubin rappelle que le système de signalisation de flèches orientables appartient à la Voirie et qu'à son sens ce ministère se rendra assurément à la demande de la PP de le conserver si le projet du maire Drapeau se concrétise.

Au moins 14 pavillons ont déjà été offerts

Selon un relevé effectué au service des archives de LA PRESSE, au moins 12 pays, un Etat américain et une organisation internationale ont déjà offert leur pavillon à la ville de Montréal.

Les pays participants qui ont offert aux autorités municipales d'utiliser leur pavillon après l'Exo sont les Etats-Unis, l'Ile Maurice, l'Ethiopie, la Belgique, l'Australie, l'Iran, la Tunisie, la Thaïlande, le Japon, la Guyanne, la Hollande, la Scandinavie.

Les deux autres dons sont le Pavillon de l'Etat du Vermont et celui des Nations unies.

Il a été impossible, au bureau du maire, d'obtenir la liste des 40 pavillons offerts officiellement ou officieusement à Montréal, comme l'a souligné M. Drapeau à sa conférence de presse de lundi.

Montréal n'héritera sûrement pas des pavillons tchèques et yougoslave. Un courtier d'immeubles de Toronto, M. William Martinex, s'est porté acquéreur de ces pavillons qui ont coûté respectivement $4 millions et $1 million. Quant au pavillon russe, il sera démantelé et transporté dans ce pays.

On se demande entre autres quel sera le sort des pavillons français et britannique.

Une série de suggestions

Par ailleurs, le maire Drapeau a souligné lors de sa conférence de presse qu'il possède une "liste imposante" d'objets d'exposition à placer dans les pavillons qui seront vidés.

Si l'on se fie aux nombreux projets énoncés depuis quelques mois, les suggestions ne manquent pas : centre permanent d'expositions industrielles, université mondiale de paix, village d'enfants, musée du Moyen-Orient, université internationale de la récréation, centre international de la poupée, centre de vulgarisation des connaissances humaines, institut international de criminologie, centre permanent d'études polaires, institut pour l'avancement de l'homme, centre international de la jeunesse, deuxième université de langue française à Montréal, services officiels des pays, centralisation des services municipaux, sièges de l'ONU, de l'OTAN, etc ...

A ce compte, les 1,000 acres seront occupés en peu de temps.

Au Prêt d'honneur

M. Félix Guibert, président de la firme Bédard Girard Limitée, vient d'accepter la vice-présidence de la campagne du Prêt d'honneur pour l'année 1967. La souscription se fera du 1er au 15 novembre et l'objectif en sera de $250,000.

Rome sévit contre le banditisme en Sardaigne

ROME (AFP) — Le Conseil des ministres italiens a approuvé hier un projet de loi concernant la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le banditisme en Sardaigne, qui a été déposé au parlement par M. Giuseppe Togni, député démocrate chrétien.

La durée du mandat de la commission sera de six mois, prévoit le projet dont l'idée avait été lancée dimanche dernier par M. Paolo Emilio Taviani, ministre de l'intérieur, quarante-huit heures après l'arrestation du chef de la brigade mobile, M. Elio Juliano, à Sassari, et de deux de ses collaborateurs, sous l'accusation de faux, violences portées à autrui et tentative d'homicide.

Le projet sera voté à la Chambre la semaine prochaine au cours d'un grand débat sur la situation du banditisme en Sardaigne et l'incarcération des policiers.

Tous les partis, à l'exception du mouvement social italien, d'inspiration néo-fasciste, se sont déclarés favorables à l'adoption du projet, mais "l'affaire Juliano" fait l'objet d'une dizaine d'interpellations présentées par les différents partis.

Supérieur général

La Société des missions étrangères de Pont-Viau vient d'élire son nouveau supérieur général. Il s'agit de l'abbé Viateur Allary, p.m.é., âgé de 41 ans, qui succède à l'abbé Gilles Ouellet, dont le terme de 10 ans expirait cette année.

FAITS divers

Tué dans une collision

FARM POINT, Qué. (PC) — Un jeune homme de 22 ans, M. Carol Gingras, de Masham, au Québec, a été tué hier quand l'automobile qu'il conduisait est entrée en collision avec un autre véhicule, à Farm Point, à 15 milles au nord-ouest d'Ottawa.

L'autre conducteur, M. Alex Roland, âgé de 42 ans, d'Ottawa, est dans un état critique dans un hôpital de Hull.

Bambine morte de ses blessures

QUEBEC (PC) — Une bambine de 4 ans, Linda Verret, de Québec, a succombé, lundi, dans un hôpital de Québec, aux blessures subies vendredi dernier dans un accident de la route impliquant trois automobiles.

Douze autres personnes avaient subi des blessures plus ou moins légères dans cette triple collision.

Cambriolages

Des cambrioleurs ont pénétré à l'aide de rossignols la nuit dernière dans une remise du marchand de meubles Jean Leblanc, 5661, De Lanaudière, et ont volé seize téléviseurs de 23 pouces, cinq téléviseurs de 25 pouces en couleurs et des stéréos, le tout se montant à $18,500.

Alors que le vendeur de Mont-Royal Furniture, 3510 est, boul. St-Joseph, répondait à des demandes de renseignements, un filou s'est glissé près de la caisse et a raflé les $890 qu'elle contenait.

Après avoir enfoncé la porte de l'arrière, des rôdeurs ont fait main basse sur $1,040 en argent, timbres-poste et cigarettes au marché Laurent, 4815, est Notre-Dame.

D'autres voleurs ont pris une quantité tellement considérable de chaussures pour hommes et femmes au magasin Kitt Shoe Store, 8748, Hochelaga, que seul un inventaire pourra en fixer la valeur. Ils sont entrés en forçant la serrure de la porte arrière.

Un assortiment considérable de machines de bureau, tels que machines à écrire, machines à calculer, machines à chèques, le tout se chiffrant à plus de $3,850, a été volé à la Commercial Union Ass., 371, est, Jean-Talon, 2e étage; et à la McLean Food Products, 1725, Basin.

Un touriste américain, M. Roy-H. Park, de Ithaca, N.Y., descendu à la chambre 1560, hôtel Reine-Elizabeth, a été dévalisé de ses bijoux et cartes de crédit, le tout se chiffrant à $3,037.

Trois pharmacies dévalisées et un livreur dépouillé

Des bandits armés ont dévalisé trois pharmacies et dépouillé un livreur en l'espace de quelques heures, hier soir, dans la métropole.

Le premier vol a été commis, vers 9 h. 20 hier soir, à la pharmacie Constantineau, au 4060, rue DeLorimier, où un adolescent, brandissant un revolver, s'est fait remettre la somme indéterminée que contenait le tiroir-caisse et les $40 que portait sur lui un commis de la pharmacie, M. Gérard Chartier.

Peu de temps après, soit à 10 h. 05, un autre bandit, ou le même, s'est emparé d'un montant de $36.50 à la pharmacie Munn, au 5320, rue Dandurand. Comme dans l'autre cas, le voleur s'est enfui à pied.

La dernière pharmacie dévalisée est la pharmacie Sylvestre, du 205 est, rue Beaubien, où un individu également armé d'un revolver a forcé une employée, Mme Georgette Campeau, à lui remettre $60, puis il s'est enfui sur une motocyclette conduite par un complice.

Plus tôt, un jeune livreur, Normand Livingstone, 17 ans, à l'emploi de l'épicerie A. Asselin, du 1284 est, rue Beaubien, a déclaré à la police que deux bandits lui ont volé $22.50, un paquet de cigarettes et un trousseau de clefs, en face du 6399, rue de Normanville. Le même livreur s'est fait voler $26 presque au même endroit, vendredi dernier.

Hold-up de $1,500 dans une banque

Un bandit solitaire a pris la fuite avec une somme d'environ $1,500, vers 1 h. 30 hier après-midi, après avoir perpétré un vol à main armée à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, à Lyster, comté de Mégantic.

Armé d'un fusil à canon coupé, le voleur a menacé les employés de la banque et s'est fait remettre le contenu de la caisse avant de prendre la fuite dans une Chevrolet verte 1966.

Personne ne l'attendait dans l'auto et il s'est lui-même installé au volant. Les agents de la Sûreté provinciale du Québec recherchent encore l'automobile du fuyard.

Gaspésienne morte de ses blessures

MARIA (Pcf) — Mme Polycarpe Poirier, 60 ans, de New Carlisle, comté de Bonaventure, a succombé hier à l'hôpital de Maria, dans le même comté, aux blessures subies dans une collision d'autos survenue, le lundi 25 septembre dernier à St-Simon, comté de Bonaventure.

DUPUIS

Messieurs,
Corsaire
pour plaire aux femmes

Les hommes soignés et virils apprécient l'odeur raffinée, marine et discrète de l'assortiment complet des produits "grand chic" Corsaire ... Les femmes ont un faible marqué pour l'allure gentleman-pirate que confère Corsaire.

Corsaire APRÈS RASAGE c'est le coup de fouet du vent du large ... c'est pour le visage la touche de fraîcheur bruineuse.

Le Désodorisant Corsaire assure une "solide" protection. Il dote l'homme du charme viril qui donne l'assurance de ne jamais blesser l'odorat féminin.

2 oz — $2.50
4 oz — $4.50
$2.00

Corsaire pour les hommes ... pour plaire aux femmes

VAPO-DÉSODORISANT • VAPO-COLOGNE • POUDRE DE TALC • SAVON DE DOUCHE • DÉSODORISANT SOLIDE • LOTION APRÈS RASAGE • COLOGNE • MOUSSE À RASAGE • VAPO LAQUE • FIXATIF CAPILLAIRE • LOTION AVANT-RASAGE
CORSAIRE — division de Société Jacquar Inc.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

Pourquoi pas chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES 842-6171
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES • COMMANDES TELEPHONIQUES 378-6101

photo LA PRESSE

Concours international d'architecture

M. Jochen Brandi, le lauréat du concours de la CECA, est ici photographié devant une esquisse de son projet. Il est accompagné, à sa gauche, de MM. Franco Peco, directeur général de l'acier aux Communautés européennes, et Kurt Duwe, qui l'a assisté dans l'élaboration de son idée.

La construction domiciliaire emprunte à la production de l'industrie de l'automobile

par Gilles RACINE

La construction domiciliaire prise de la hantise de la production massive de l'industrie automobile. C'est peut-être la simplifier le problème, mais c'est la tendance que semble vouloir suivre l'habitation européenne.

S'il faut en croire les résultats du concours international d'architecture, lancé par la Communauté européenne du Charbon et de l'acier en 1965, le projet primé parmi 400, représentant l'effort architectural de 53 pays et qui est basé sur le développement d'un complexe hautement standardisé d'unités, calculé sur la base d'unités de mesures européennes, impliquerait une fabrication à une large échelle, d'après le schéma déjà appliqué dans l'industrie automobile.

Le projet, présenté par l'architecte allemand Jochen Brandi avec l'aide de 7 collaborateurs, répond par les dimensions des unités à des conditions de transport les plus économiques. Ce principe, selon le jury international, rend possible l'assemblage des unités d'habitation par du personnel non qualifié.

Coût réduit

Outre le coût réduit d'une telle fabrication, le projet présente des caractéristiques fort intéressantes et qui le différencient nettement de tous les projets précédents de maisons préfabriquées. Le type conçu par l'architecte allemand permet d'étendre l'utilisation d'une telle habitation à des centres domiciliaires tels que l'Habitat 67. Non plus aux seules maisons unifamiliales que permettaient jusqu'à présent les maisons préfabriquées et vendues sur le marché à un prix facilement abordable.

Mais les architectes et ingénieurs allemands ont fait preuve d'une vision futuriste dans l'aménagement possible de ces constructions. Elles sont en effet d'une flexibilité sans précédent qui rassemble les unités d'habitation de façon à simplifier le procédé de démontage, de telle façon que les habitants peuvent facilement modifier le cloisonnement des chambres. Il sera ainsi possible à l'avenir de modifier la répartition des pièces, permettant d'adapter l'habitation, en en modifiant à volonté les dimensions, selon les besoins de la famille.

Le jury, composé d'architectes, d'ingénieurs, de sociologues, anthropologues et industriels, a estimé que le projet allemand méritait le premier prix pour son architecture rationnelle qui permet, malgré sa standardisation élevée, une adaptation aux exigences individuelles.

Il va de soi que le principal écueil rencontré par les promoteurs du projet a été celui des joints, puisqu'une personne non qualifiée, munie d'outils ordinaires, peut sans difficulté modifier le cloisonnement des appartements. De plus, il a fallu assurer l'insonorisation des pièces, insonorisation qu'on dit excellente. Malheureusement, M. Brandi a conservé pour lui le secret de ce problème et s'est refusé à le divulguer tant que les actuelles procédures, visant à breveter le système, ne seront pas complétées.

Les matériaux de construction sont principalement en tôle d'acier. Cependant, d'autres éléments de construction sont utilisables.

Ce qui a incité la CECA à organiser un tel concours, c'est le désir de favoriser dans la construction de l'habitat humain l'utilisation de l'acier tout en assurant la recherche de solutions valables au problème de l'habitation, principalement en Europe de l'Ouest où 20 millions d'individus nouveaux devront être logés d'ici 1980.

Le sot a un grand avantage sur l'homme d'esprit; il est toujours content de lui-même.
Napoléon 1er

Le sage ne dit pas ce qu'il sait, le sot ne sait pas ce qu'il dit.
Proverbe turc

L'usage est de louer les saints morts et de persécuter les vivants.
Nath. Howe

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

VENTE "Mois du Foyer" Valiquette

Serta

Matelas Perfect Sleeper Impérial, recouvert d'un luxueux tissu piqué sur un rembourrage de mousse polyurathane... Sommier rembourré assurant un usage de longue durée.

89.50 ch.

Lit continental avec tête de lit "Serta Quilt" de "Blue Ribbon". Unité de 252 ressorts, surface du matelas piquée. Sommier boîte à ressorts, pattes de bois franc. Tête de lit de vinyle blanc. Grandeur 3'3" seulement.

Rég. 129.50
SPECIAL
75.00

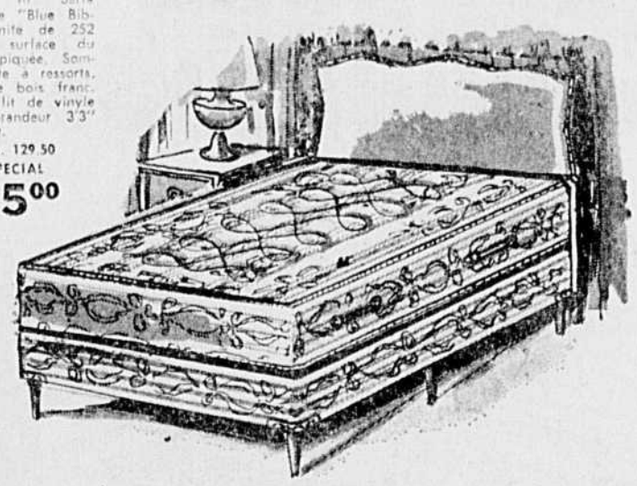

SPECIAUX EN TISSU
TENTURES

A. Acétate Ambré 46" de largeur Rég. 2.95 pour 1.29 vg

B. Fibre de Verre bouclé uni, 45" de largeur Rég. 3.50 pour 1.39 vg

C. "Hopsaking" Imprimé 46" de largeur Rég. 2.95 pour 1.59 vg

D. Satin Antique uni 48" de largeur Rég. 3.50 pour 2.19 vg

—Choix de couleurs dans chaque groupe

—Service de mesure

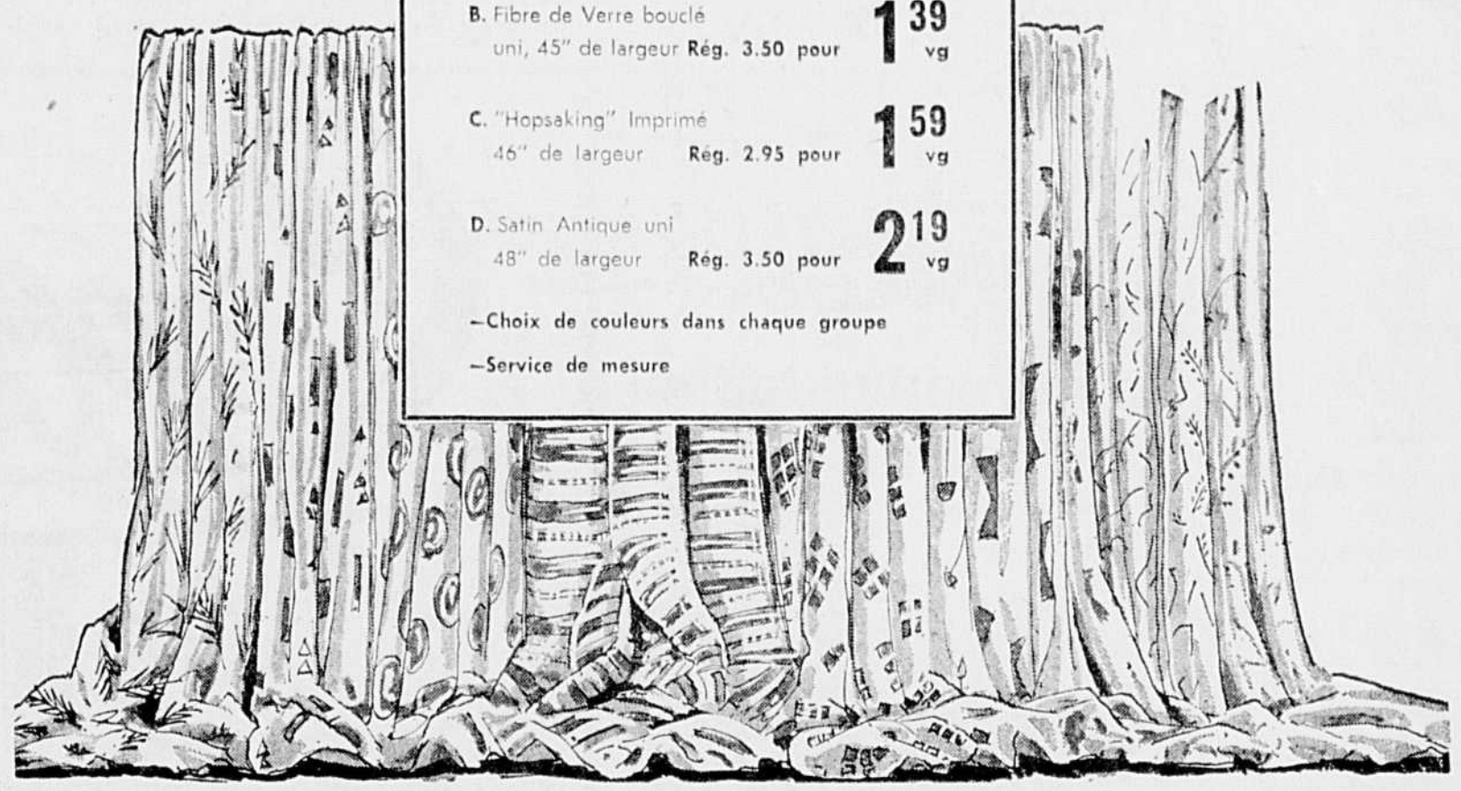

COUVRE-LIT

Couvre-lit matelassé à la main, tissu Acétate et "Bimberg", entredoublé de "Kodel", double seulement, choix de couleurs.

Rég. : 129.00 pour 49.95 ch.

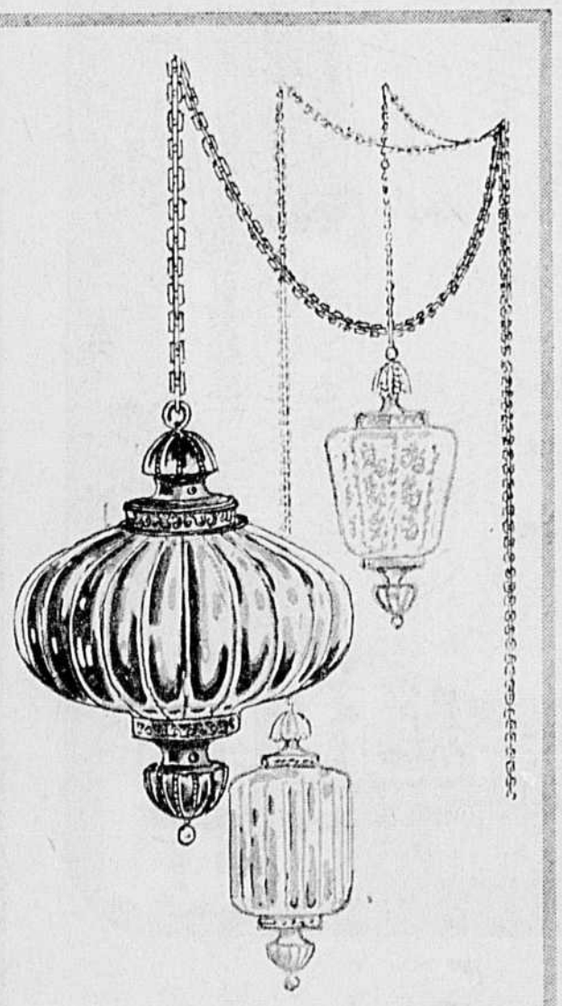

L'IMPORTANCE DE L'ILLUMINATION

Le mode contemporaine a beaucoup tendance à faire revivre les accessoires classiques tels que ces lampes de verre ambre, vert émeraude, fumée : l'ornementation est de cuivre repoli fini antique. Le commutateur est à trois degrés pour chacune de ces lampes.

Régulier 49.50 POUR 39.50 ch.

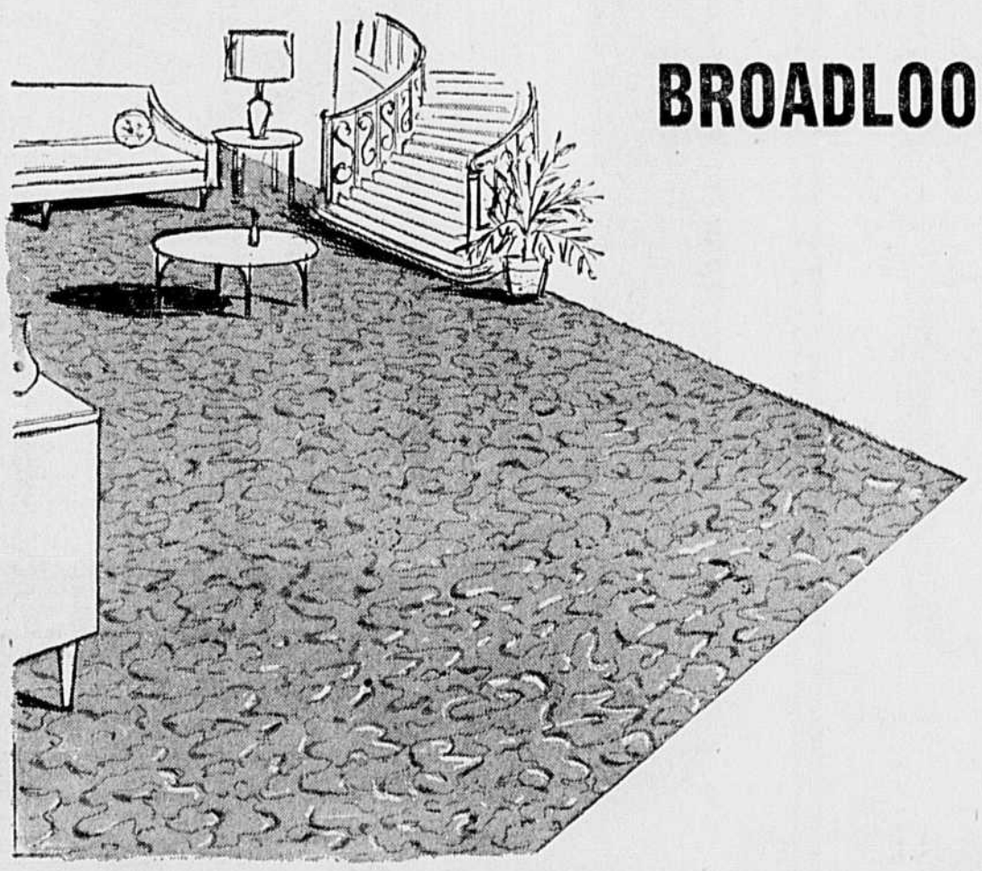

BROADLOOM 100% NYLON
portant le Certificat 501

a) Nylon avec motifs ciselés 12 pieds de largeur. Choix de couleurs décors. 8.95 V.C.

b) Nylon fini velours double jute au dos pour plus de durée. 12 pieds de largeur. Choix de couleurs. 10.50 V.C.

SERVICE DE MESURE

STATIONNEMENT A L'AVANT ET A L'ARRIERE DU MAGASIN

N.G. VALIQUETTE LTEE 510 Ste-Catherine est, près Berri 842-8811

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 jusqu'à 17.30.
Ouvert le jeudi et vendredi soirs jusqu'à 21 heures.

Les entreprises de publicité doivent respecter les consommateurs canadiens

— La Jeunesse ouvrière

SAINTE-THERESE — La Jeunesse ouvrière chrétienne s'élève contre l'exploitation des jeunes travailleurs par une certaine publicité et par des compagnies de prêts. Dans le premier cas, à son avis, le message publicitaire doit refléter la réalité et s'en tenir à une description exacte d'un article; dans le second, elle a qualifié d'ignoble le recours à des taux d'intérêt nettement excessifs.

Ces prises de position ressortent d'un colloque au séminaire de Sainte-Thérèse, en fin de semaine. La J.O.C. avait communiqué à l'assistance les résultats d'une enquête sur le milieu économique avec lequel les jeunes doivent compter.

L'association a aussi signifié son intention de recommander aux gouvernements fédéral et québécois une législation propre à susciter le respect du consommateur par les entreprises de publicité. Selon la Jeunesse ouvrière, la publicité peut servir le bien commun, pourvu que ses responsables se laissent guider par un souci constant de mesure, de tact et de discrétion.

Dans le document remis au colloque, les dirigeants jocistes ont réaffirmé le droit de tout travailleur à une rémunération équitable, lui permettant de vivre convenablement, de se cultiver et de s'épanouir. "Le salaire, ont-ils dit, doit fournir au jeune travailleur un minimum de sécurité, ainsi que les moyens de songer à la fondation d'un foyer." A cet égard, les jocistes ont souligné la nécessité d'une révision de la loi sur le salaire minimum. Ils réclament la fixation du taux horaire à au moins $1.25.

Dans un autre passage, les jocistes regrettent le peu d'efforts chez les syndicats en faveur de la solidarité parmi les jeunes travailleurs. "Ils ont pourtant le plus besoin de l'assistance des structures syndicales. Quant à une adhésion possible comme sociétaires de coopératives d'épargne et de crédit, la Jeunesse ouvrière chrétienne recommande, s'il y a lieu, une révision des conditions de manière à renseigner les jeunes travailleurs, à les soutenir davantage et à mieux répondre à leurs besoins.

La reprise du travail

VALLEYFIELD — Les 125 employés de la filature Montréal Cottons, à Valleyfield, ont repris le travail ce matin. Ils avaient soutenu une grève pendant 45 heures.

L'arrêt de travail était survenu lundi matin. Les syndicalistes protestaient contre un accroissement dans les tâches, imposées par la firme.

Lors d'une rencontre hier, les dirigeants de la filature et ceux du syndicat, affilié aux Ouvriers unis dans les textiles, sont parvenus à s'entendre. La Montréal Cottons a consenti à ne pas augmenter le nombre des tâches. La firme a aussi effectué un rajustement au paiement des bonis. Réunis en assemblée générale, par la suite, les syndicalistes ont voté en faveur du retour au travail.

IMPORTED SWITZERLAND
SEUL
CE SYMBOLE IDENTIFIE LE VERITABLE FROMAGE FONDU GRUYERE D'ORIGINE SUISSE

INFORMATIONS RÉGIONALES

Directeur d'usine à Joliette

JOLIETTE — M. T.-L. Aldrich devient le directeur de l'usine de pneus Firestone, à Joliette. Il succède à M. R.-A. Brown, récemment nommé à la direction de la nouvelle manufacture de cette firme à Albany, au sud-ouest de l'Etat de Georgie, aux Etats-Unis.

Le nouveau directeur Aldrich est à l'emploi de l'usine à Joliette depuis sa mise en fonctionnement au mois de décembre 1965. Un diplômé de l'Académie navale à Annapolis, aux Etats-Unis, il était entré cinq ans plus tôt au service de la firme Firestone, à l'établissement d'Akron, dans l'Etat de l'Ohio.

D'autre part, M. J.-J. Conroy lui succède à la gérance des services techniques. Il avait également servi la firme Firestone à Akron, avant son arrivée à Joliette, en mars 1966.

Parmi d'autres nominations, M. Michel Bélanger devient le gérant des modèles et des normes, à Joliette. Il remplace M. E.-N. Whitley, transféré à la manufacture de pneus à Hamilton, en Ontario. M. Bélanger est originaire de Baie-Comeau.

Les Québécois peuvent régler leurs problèmes

— Père Ambroise

QUEBEC (PC) — Il appartient aux Québécois de résoudre leurs problèmes et non aux gens de l'extérieur.

C'est ce qu'a affirmé hier devant les membres d'un club social de Québec l'abbé Ambroise Lafortune, mieux connu sous le nom de "père Ambroise".

"Les problèmes que nous avons sont des problèmes d'ici; c'est nous qui devons les resoudre parce que nous vivons dans un contexte et une manière d'être différents."

Le conférencier a déclaré qu'à la suite de la visite du général de Gaulle au Québec, l'été dernier, il avait effectué un voyage de 12,000 milles à travers la province et fait un sondage d'opinions dans tous les milieux.

L'abbé Lafortune a constaté, entre autres, que 90 pour cent des Québecois étaient heureux de la venue de de Gaulle; 95 pour cent étaient contents que le maire Drapeau lui ait répondu comme il l'a fait, et 100 pour cent refusent de se voir désigner comme des Français canadiens.

Le père Ambroise en a conclu que les Québécois ont été heureux de recevoir de Gaulle pour manifester leur existence face à l'élément anglais du Canada; qu'ils re réjouissent de la déclaration de M. Drapeau, parce qu'ils sont toujours fiers de voir l'un des leurs rappeler à l'ordre un étranger qui s'immisce dans ce qui ne le regarde pas et, enfin, qu'ils ne veulent pas être identifiés à des Français de France, parce qu'ils vivent dans un contexte et des milieux différents, parce qu'ils ont un niveau et un mode de vie différents.

VENTE "Mois du Foyer" Valiquette

20% à 40% de REDUCTION ET PLUS

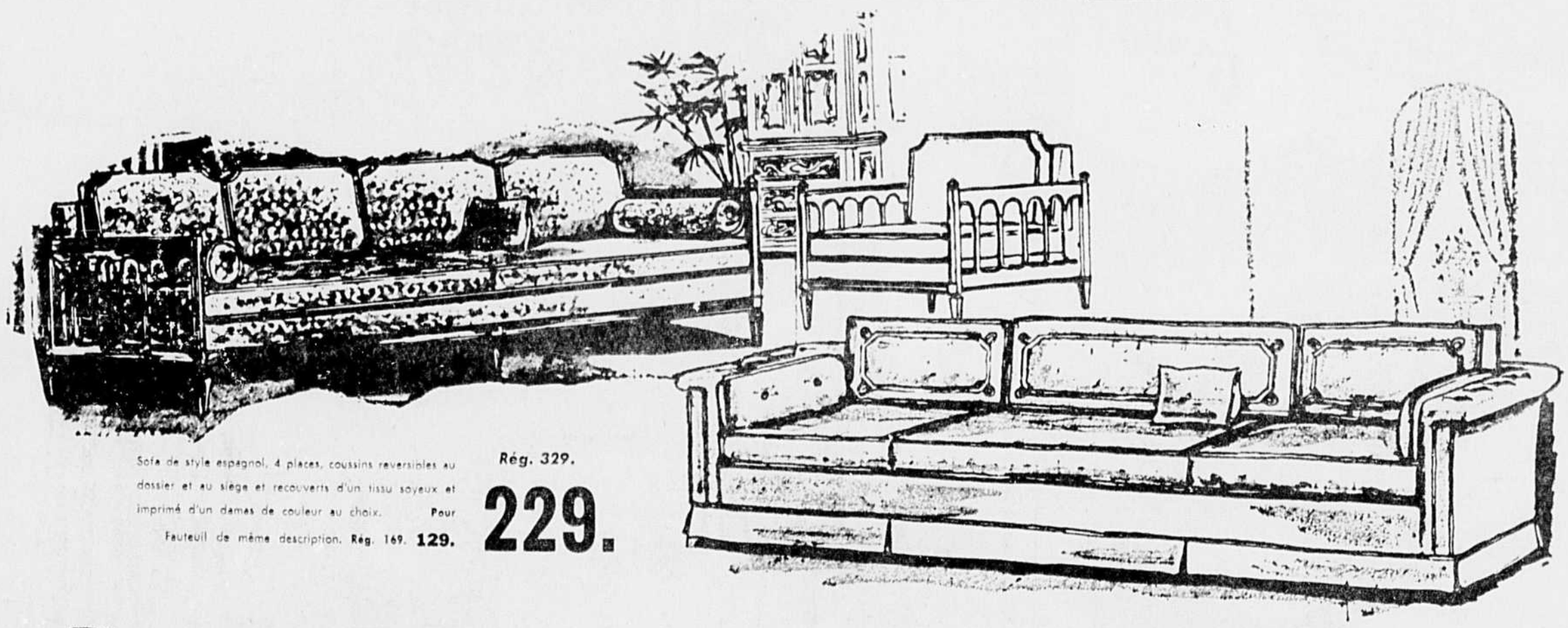

Sofa de style espagnol, 4 places, coussins reversibles au dossier et au siège et recouverts d'un tissu soyeux et imprimé d'un damas de couleur au choix. Pour

Fauteuil de même description. Rég. 169. **129.**

Rég. 329.

229.

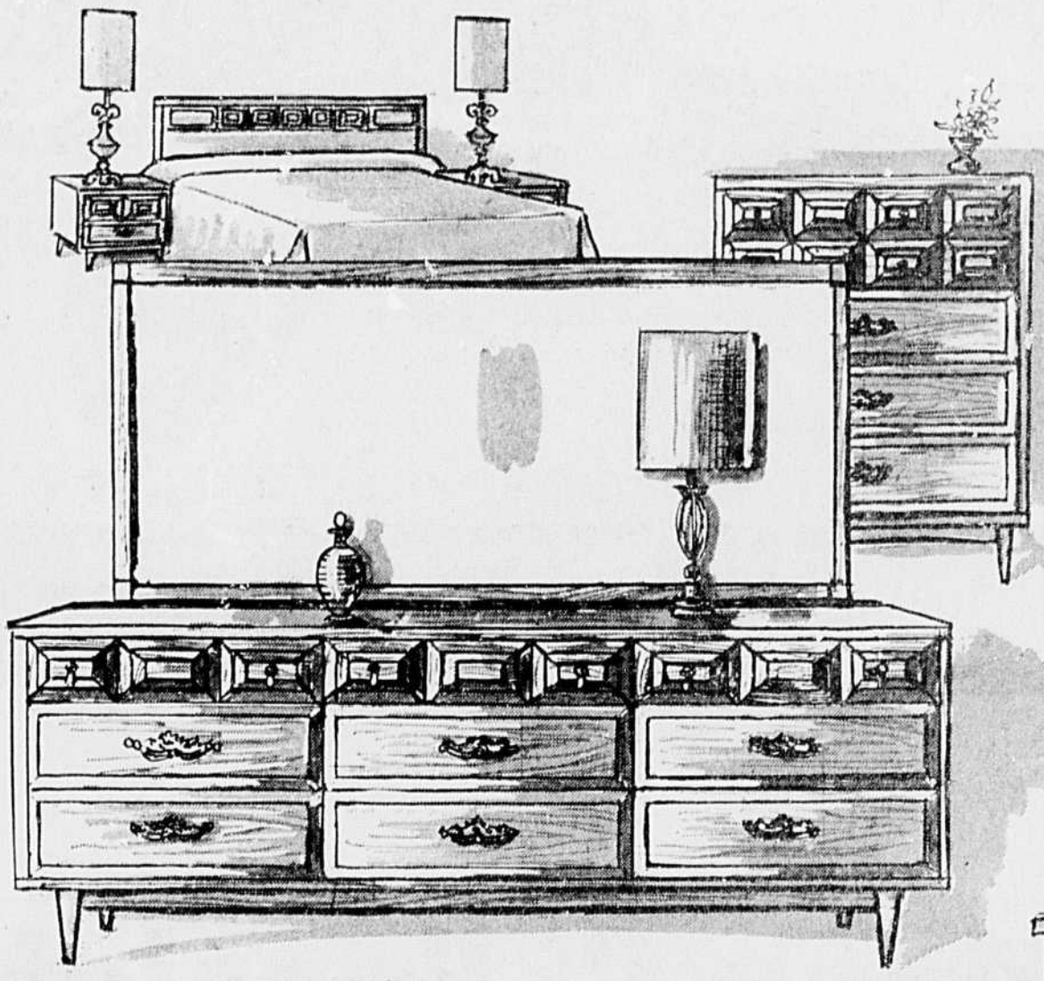

Sofa de 98" de longueur avec trapunto aux coussins du dossier, coussins détachables aux appuis-bras, au siège et au dossier. Tissu soyeux, choix de couleurs. Pour

Rég. 449.

349.

Magnifique ensemble d'influence espagnole, incluant: bureau triple 72", miroir encadré 30" x 62", chiffonnier 5 tiroirs, lit 4/6. Fini noyer.

Table de chevet. Rég. 49.50 **39.50**

Rég. 395.

239.

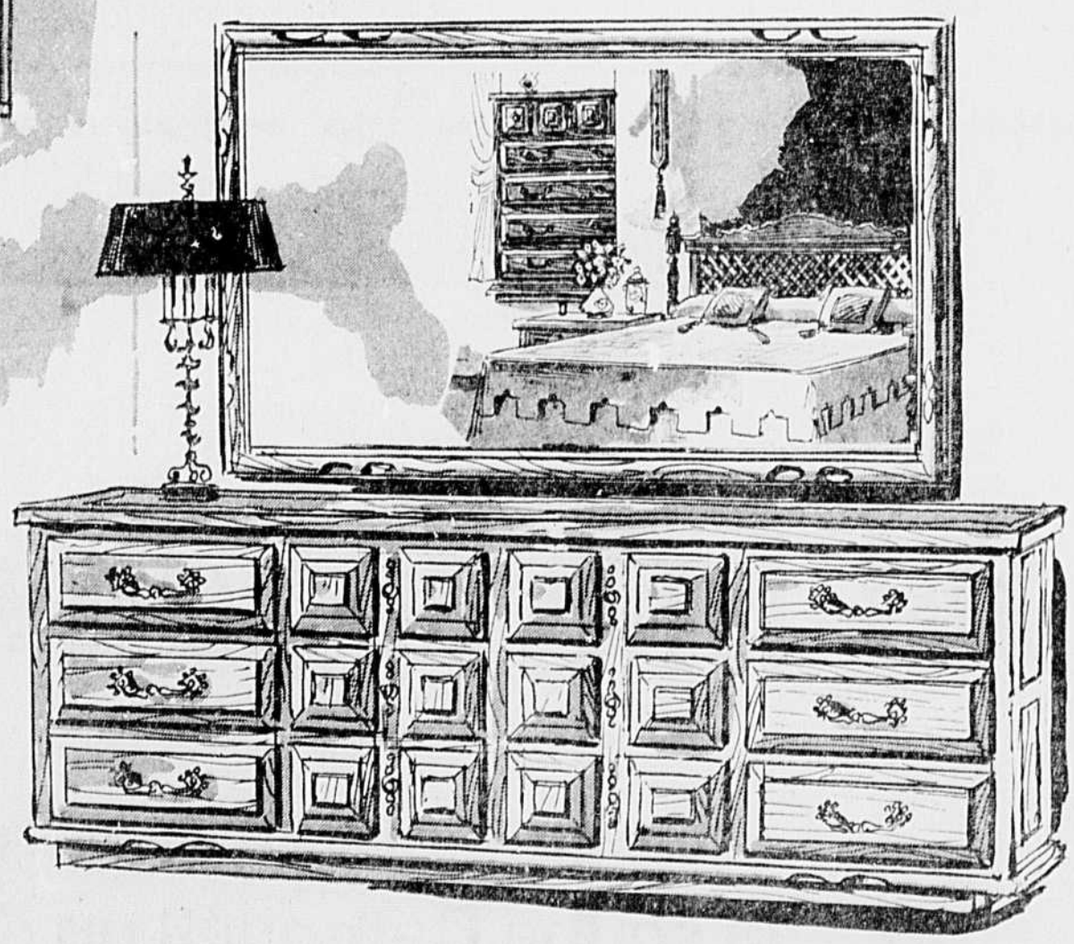

Le charmant style espagnol

Remarquable par son architecture décorative et sa sculpture bien ordonnée ce mobilier représente sincèrement le style espagnol avec tout son charme qui lui est propre. Bureau triple 66" de longueur, 12 tiroirs, miroir encadré 52" x 35", lit 4/6. Chêne fini antique. Garniture de cuir dépoli.

Table de chevet. Rég. 119. **89.**

Rég. 850.

595.

TERMES FACILES

STATIONNEMENT A L'AVANT ET A L'ARRIERE DU MAGASIN

N.G. VALIQUETTE LTEE 510 STE-CATHERINE est, près Berri **842-8811**

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 jusqu'à 17.30.
Ouvert le jeudi et vendredi soirs jusqu'à 21 heures.

DE MARQUE ROUGE
INSPECTÉE PAR
LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
VENTE DE VIANDE
POUR VOTRE CONGÉLATEUR!

STEINBERG

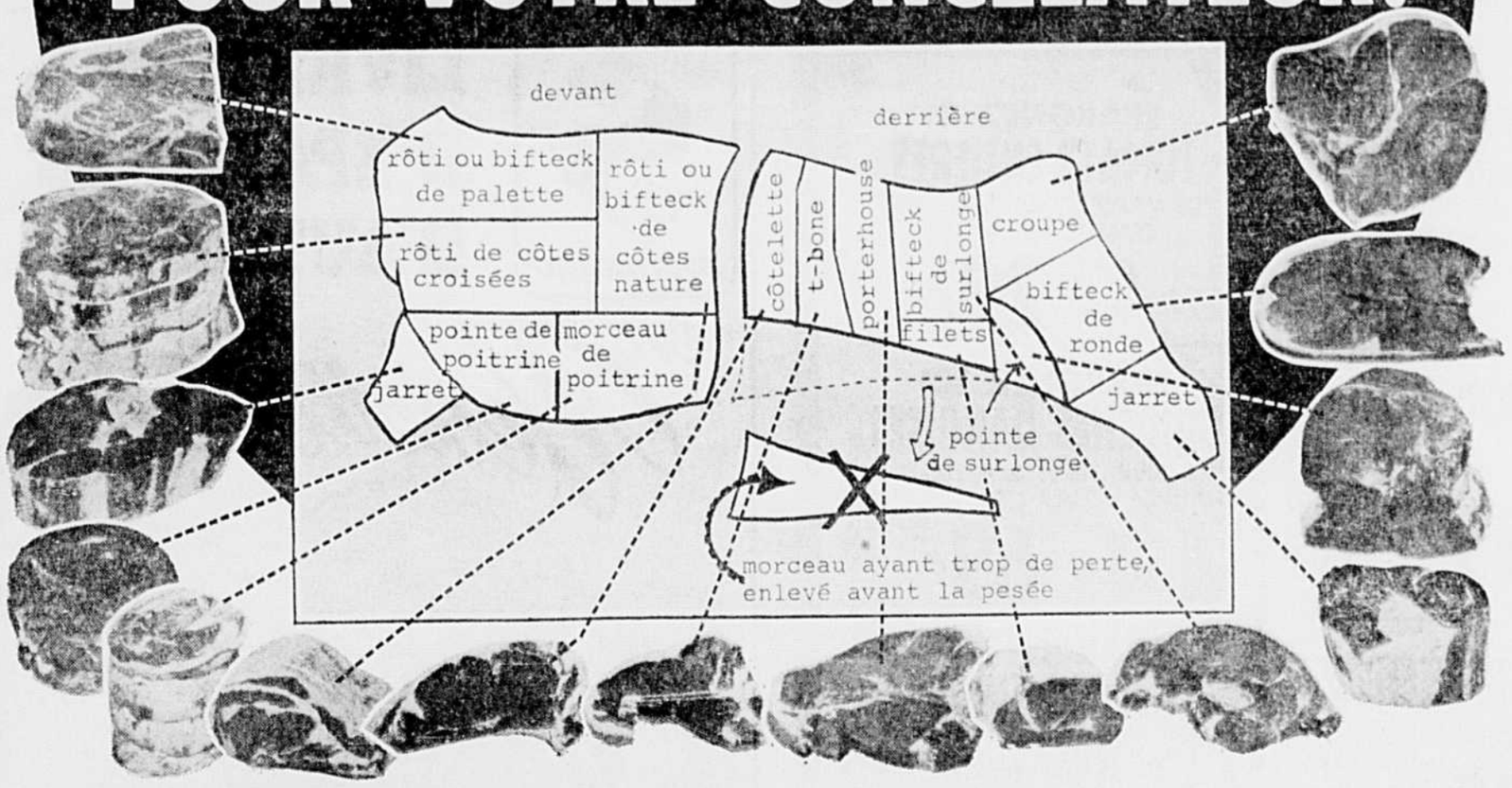

AUBAINES À NE PAS MANQUER
PRIX DE VENTE

Moi, Pierre, je suggère

aux gens possédant un congélateur de profiter des formidables économies de chez Steinberg. Notre grande vente de boeuf de marque rouge pour congélateur bat son plein. Ce boeuf, le meilleur au Canada, vous est offert à prix d'épargnes. Vous pouvez acheter une carcasse de boeuf divisée en deux sections dont les prix varient. Le quartier de devant pese de 140 à 180 lb et présente un choix de coupes les moins chères vous permettant ainsi de boucler votre budget. Le quartier de derrière, lui, pèse de 130 à 150 lb et consiste en coupes plus choisies à un prix un peu plus élevé. Les coupes de quartier de devant et derrière sont affichées plus bas. Nous ôtons également la partie du flanc, morceau ayant trop de perte, avant de parer, peser et préparer votre commande. Ce qui fait que vous payez moins et n'obtenez que les coupes les mieux choisies. Voilà des aubaines à ne pas manquer. Des viandes à leur meilleur, mûries à point, sans oublier mon service personnel et la non moins fameuse garantie sans condition sur toutes nos viandes. Essayez ce service de viandes pour congélateur. Je couperai et emballerai toutes vos viandes selon votre goût personnel. Venez me voir !

Poids moyen de 140 à 180 lb
Os et gras compris
49¢ la lb.

Poids moyen de 130 à 150 lb
(flanc enlevé)
Os et gras compris
79¢ la lb.

Quartier de devant de boeuf
de choix, marque rouge, le meilleur au Canada

COMPREND :

rôti ou bifteck de côtes nature
milieu de poitrine pour soupe ou ragoût
rôti de côtes croisées, rôti ou bifteck de palette
jarret de boeuf pour soupe ou ragoût
boeuf haché et bifteck haché, pointe de poitrine

Morceau de derrière de boeuf
de choix, marque rouge, le meilleur au Canada

COMPREND :

rôti ou bifteck Porterhouse, T-Bone, côtelettes, bifteck de ronde, rôti de croupe, bifteck de surlonge, filets de boeuf, rôti ou bifteck de pointe de surlonge, bifteck haché, os de jarret charnu pour soupe, boeuf à ragoût. FLANC ENLEVE

Epaule de boeuf de marque rouge
le meilleur au Canada et inspecté par le gouvernement fédéral
comprend : rôti de côtes croisées, rôti ou bifteck de palette, bifteck haché et boeuf haché.

Poids moyen de 75 à 90 lb.
L'épaule entière comprenant l'os et le gras La lb.

49¢
STEINBERG

Nul après le samedi 14 octobre 1967 aux magasins d'alimentation Steinberg

Les commandes pour congélateur sont préparées à votre goût et selon vos besoins. Demandez à Pierre ou au gérant de la viande.

Plusieurs marins périssent dans le naufrage d'un cargo américain dans le Pacifique

ADAK, Alaska (PA, UPI) — De nombreux cadavres ont été aperçus flottant parmi les débris du cargo américain "Panoceanic Faith", qui a coulé brusquement lundi après-midi au cours d'une tempête dans le nord de l'océan Pacifique.

La garde côtière américaine a rapporté que deux marins avaient été sauvés par le cargo japonais "Igaharu Mahu" et trois autres par le cargo norvégien "Visund". Mais on est toujours incertain quant au nombre exact d'hommes formant l'équipage du navire, qui transportait 10,200 tonnes d'engrais de San Francisco en Inde, via Yokohama (Japon). La "Panoceanic Tanker Corp.", propriétaire du navire, a déclaré que l'équipage était composé de 42 hommes, mais à New York la compagnie a affirmé qu'il y avait 40 hommes à bord.

En plus du message du bateau japonais indiquant qu'on avait aperçu des cadavres flottant sur la mer, l'agent des relations extérieures de la base marine américaine à Adak a révélé qu'un avion de la marine avait survolé la mer et que "de nombreux corps avaient été aperçus parmi les débris du navire naufragé".

Les recherches intensives entreprises par des navires et des avions se sont poursuivies hier. Au moment du naufrage, des vents de 40 à 45 noeuds soufflaient dans la région et le navire était ballotté par des vagues de 20 à 25 pieds de hauteur. Le premier message de détresse a été capté à Adak de bonne heure lundi. La marine américaine a déclaré que le navire avait fait naufrage à 4 heures de l'après-midi.

Par ailleurs, un violent cyclone s'est abattu hier sur le littoral de l'Etat indien d'Orissa, dans le golfe du Bengale, faisant au moins 55 morts, tandis que plus de 300 pêcheurs, qui se trouvaient au large, sont portés disparus. Des centaines de têtes de bétail ont péri, des rizières ont été détruites, des arbres ont été arrachés et des milliers d'habitations ont été endommagées.

Le Canada moderne devrait avoir moins de 10 provinces
— *Un politicologue de Toronto*

OTTAWA, (PC) — M. Meyer Brownstone, politicologue de Toronto, prétend que le Canada moderne devrait compter moins de 10 provinces.

Portant la parole hier devant le congrès des urbanistes du Canada, il a déclaré qu'il existait des signes de plus en plus évidents que les provinces devraient être regroupées d'après les ressources régionales, le langage, l'homogénéité culturelle et d'autres critères semblables.

Un tel regroupement pourrait mener à une région des Prairies, une région atlantique, et une région du Québec qui pourrait inclure une partie de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

M. Brownstone, ancien ministre adjoint des Travaux publics de la Saskatchewan et expert des Nations unies sur les gouvernements locaux, a déclaré aux 400 délégués qu'il fallait que des changements soient apportés aux frontières actuelles et aux juridictions à tous les niveaux de gouvernements si l'on veut que ces gouvernements puissent remplir leurs responsabilités envers les Canadiens et leurs communautés, dans le domaine de l'urbanisme.

Ceci est particulièrement vrai des gouvernements locaux où les problèmes de l'urbanisme sont très pressants. Le conférencier s'est prononcé en faveur de l'établissement de gouvernements locaux.

En plus des changements de frontières des divisions politiques actuelles, il faut que les gouvernements provinciaux et fédéral s'engagent dans le domaine de l'urbanisme.

M. Robert Adamson, directeur exécutif et économiste en chef de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a déclaré que l'industrie et le commerce détermineraient où vivront les Canadiens à l'avenir et jusqu'à quel point ils goûteront la vie.

Victoire des troupes nigérianes à Enugu

LAGOS (AFP) — Malgré quelques combats isolés la nuit dernière aux abords d'Enugu, provoqués par la présence de dernières poches rebelles, la ville est totalement contrôlée par les troupes fédérales nigérianes, assurent les premières informations dignes de foi reçues à Lagos.

Les soldats nigérians pourchassent cependant les quelques tireurs isolés qui sont restés dans Enugu.

L'aéroport et la station de radiodiffusion sont hors d'usage ainsi que les services essentiels, et, pour l'instant, il est impossible d'évaluer tant les dégâts que les pertes.

De source fédérale toutefois, il apparaîtrait que les rebelles auraient perdu un millier d'hommes lors de l'avance des troupes nigérianes, de Nsukka à Enugu.

La radio de Lagos a annoncé que de graves troubles ont éclaté parmi la population des zones contrôlées par les rebelles, dans le sud d'Enugu.

Enfin, on ne possède aucune nouvelle du lieutenant-colonel Ojukwu.

Exode massif des savants

LONDRES (UPI, AFP, PC) — L'exode massif des meilleurs cerveaux de la Grande-Bretagne se poursuit à un rythme que le gouvernement britannique qualifie de "dangereux pour l'avenir du pays".

En 1961, 1,300 savants et 1,900 ingénieurs avaient quitté la Grande-Bretagne. En 1966, 2,000 savants et 4,200 ingénieurs ont pris le chemin de l'étranger. C'est ce qui ressort des conclusions que vient de rendre publiques la commission d'enquête sur le "brain drain" nommée par le gouvernement.

Le Dr F. E. Jones, qui a dirigé cette enquête, a déclaré au cours d'une interview que le Canada semble servir de tremplin aux savants britanniques qui ont émigré dans le but d'obtenir des emplois plus rémunérateurs et plus prometteurs aux Etats-Unis.

NOUS VOUS REMBOURSERONS
2 FOIS LE PRIX
si vous trouvez au
CANADA
un meilleur fini que le
PLASTIQUE LIQUIDE Valspar

Essayez le plastique liquide Valspar au polyuréthane pour toute surface de bois. Si vous n'êtes pas convaincu que c'est le meilleur fini clair tout usage que vous ayez utilisé à date, nous vous rembourserons deux fois le coût de votre achat. Comparez ces qualités essentielles :

★ INCROYABLEMENT DUR — résiste à l'écaillement, aux égratignures, au craquelage et au fendillage.
★ PROTEGE MEUBLES, PLANCHERS, BOISERIES, PANNEAUX, MEUBLES DE JARDIN ET DE PIQUE-NIQUE. — L'alcool, les liqueurs douces, la cendre de cigarettes et l'eau bouillante ne l'altèrent pas.
★ SECHE RAPIDEMENT — sec au toucher en 30 minutes.
★ EXTREMENT CLAIR — s'applique clair, demeure clair deux fois plus longtemps.
★ S'APPLIQUE FACILEMENT — se répand également; choix de fini lustré ou satiné.

N'acceptez aucun substitut — Notez les rayures sur la boîte ! Exigez les finis véritables Valspar.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES QUINCAILLERIES... OU COMMUNIQUEZ AVEC

THE VALSPAR CORPORATION LTD.
5669 avenue Casgrain, Montréal, Québec
271-5412

?

VOUS AVEZ-VOUS LE SAVOIR ?

Des milliers de personnes parcourent chaque jour les pages des petites annonces de LA PRESSE. C'est que des milliers d'autres s'en servent pour leur faire savoir ce qu'elles ont à vendre ou à louer, les emplois ou les occasions d'affaires qu'elles offrent. Il faut dire qu'une petite annonce dans LA PRESSE, c'est un moyen de communication rapide, efficace et peu coûteux. En avez-vous fait l'expérience récemment ? Il suffit de donner un coup de téléphone au

SERVICE DES ANNONCES CLASSEES

de

LA PRESSE

Le numéro à composer :

874-7111

MUSIQUE

2e concert des Solistes de Prague

LES SOLISTES DE PRAGUE. Deuxième de trois concerts présentés par l'Exposition universelle et internationale de 1967, dans le cadre du Festival Mondial, à la Place des Arts, Théâtre Port-Royal, hier soir. Chef d'orchestre : Eduard Fischer.

PROGRAMME

Symphonie en sol ..... F. X. Richter
Concerto en ré mineur ..... Bach

Soliste :
Zuzana Ruzickova,
claveciniste

Cinq pièces ..... Hindemith
Concerto Grosso No 12 ..... Haendel
Suite en ré mineur ..... Corelli

par Gilles Potvin

Le second concert de cet ensemble tchèque a confirmé les qualités d'ensemble et de musicalité qui avaient été mises en valeur lors des débuts du groupe dimanche dernier.

Il nous a même semblé que la sonorité avait acquis encore plus de rondeur, et de fermeté, sans doute parce que les musiciens étaient plus familiers avec l'acoustique parfois déroutante de la salle Port-Royal. On a noté, par exemple, que l'ensemble prenait place cette fois beaucoup plus à l'avant-scène.

Le premier compositeur au programme était Frantisek Xaver Richter, musicien d'origine morave qui fut très actif à Mannheim et à Strasbourg. Sa symphonie est caractéristique des oeuvres de cette école qui influença beaucoup le jeune Mozart. Ses trois mouvements sont construits selon les règles en vigueur à l'époque mais ne manquent pas d'allant et de spontanéité.

Madame Ruzickova se fit ensuite l'interprète du Concerto en ré mineur de Bach dans lequel elle fit valoir les qualités de musicienne qui avaient marqué son exécution d'un autre concerto de Bach dimanche soir. Son jeu s'intégrait parfaitement à l'ensemble des archets qui apportèrent une collaboration exemplaire.

Les "Cinq pièces" pour cordes d'Hindemith appartiennent aux oeuvres que le compositeur destina principalement aux jeunes musiciens. Elles n'exploitent en fait que les premières positions de la main gauche mais l'habileté de l'écriture des parties font que ces oeuvres possèdent suffisamment d'intérêt pour l'audition au concert. Rien ne pouvait nous en convaincre mieux que l'exécution d'hier soir qui mettait l'accent sur l'invention rythmique.

Eduard Fischer a dirigé ces pages avec beaucoup de couleur et de contraste. Pour terminer le concert, il nous présenta le dernier des douze concerti grossi de Haendel ainsi qu'une Suite familière de Corelli. La riche sonorité de l'ensemble fut des plus séduisantes à l'oreille et l'exécution fut une merveille d'équilibre.

"Les Solistes de Prague" ont droit à une place de choix parmi les ensembles du genre qui parcourent le monde et on se réjouit à la pensée de les réentendre vendredi soir, alors qu'ils se joindront au violoniste Henryk Szeryng dans l'exécution de concerti de Bach et de Mozart ainsi que des "Saisons" de Vivaldi.

AU PAVILLON DU CANADA — Le Trio Baroque de Montréal, composé de Kelsey Jones, claveciniste, Mario Duschenes, flûtiste, et Melvin Berman, hautboïste, donne des récitals chaque après-midi de cette semaine, à 2 h. 30, au Pavillon du Canada, à l'Expo.

HORAIRES

ALOUETTE : "Thoroughly Modern Millie" : Matinées : merc., sam., dim. : 2.15. En soirée : 8.15.

AMHERST : "Le glas du hors la loi" : 1.10, 4.55, 8.25. "L'affaire du train postal" : 11.15, 2.55, 6.30, 10.05.

ASTOR : "Warning Shot" : 7.50. Dimanche et lundi : 12.45, 4.15, 7.50. "Barefoot in the Park" : 6.00, 9.35. Dimanche et lundi : 2.30, 6.00, 9.35.

AVENUE : "Becket" : 1.00, 3.25, 6.10, 9.00.

AVALON : "Lord Jim", Ramdam à Rio" : 6.00.

BIJOU : "Safari - diamants" : 11.55, 3.25, 6.25, 10.05. "A belles dents" : 1.32, 3.02, 8.33.

BROADWAY : "Lord Jim", "Ramdam à Rio" : 6.00.

CANADIEN : "L'incompris" : 12.20, 3.20, 6.25, 9.30. "Alerte à toutes les polices" : 2.00, 5.00, 8.20.

CAPITOL : "Big Mouth" : 10.10, 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.25.

CAPRI : "Lord Jim", "Ramdam à Rio" : 6.00.

CHAMPLAIN : "Le Gentlemen de Londres" : 2.23, 6.10, 10.09; "Deux minets pour Juliette" : 12.15, 4.05, 8.01.

CHATEAU : "Des fleurs pour les espions" : 1.07, 4.38, 8.09. "Univers interdit" : 2.45, 6.15, 9.45.

CINEMA DE MONTREAL : "Jerry Cotton Agent F. B. I." : 1.30, 6.30. "Modesty Blaise" : 3.10, 8.10. "Chatouille - moi" : 12.00, 5.00, 10.00.

CINERAMA - THEATRE IMPERIAL : "Grand Prix" : du lundi au samedi, 8.30. Dimanche : 2.00, 7.30. Merc. et sam. : 2.00.

CREMAZIE : "Qu'as-tu fait à la guerre papa" : 8.02. "Les Russes arrivent" : 6.02, 10.06.

DAUPHIN : "La curée" : Sam., dim. : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Sur sem. : 7.30, 9.30.

DORVAL (Salle Rouge) : "For a Few Dollars More" : 7.15, Lun., merc. et sam. : 1.00, 7.15. "You only live Twice" : 9.30. Lundi, merc. et sam. : 3.00, 9.30.
(Salle Dorée) : "Triple Cross" : 7.00, Lun. merc. et sam. : 1.00, 7.00. "Hôtel" : 9.10, Lun. merc., sam. : 3.00, 9.10.

ELECTRA : "Tobrouk" : 1.50, 5.13, 8.36. "Sans foi ni loi" : 12.20, 3.46, 7.06, 10.29.

ELYSEE : Salle Resnais : "Masculin-féminin" : 7.30, 9.30.
Salle Eisenstein : "Des oiseaux petits et gros" : 7.30, 9.30.

EMPIRE : "Irma la douce", "Tom Jones" : sur semaine, 6.30. Samedi et dimanche : 1.00.

FAIRVIEW (cinéma 1) : "A man for all seasons" : Matinées : merc., sam., dim. : 2.30. En soirée : 8.30.

FAIRVIEW : "The Dirty Dozen" : Matinée : merc. et sam. : 2.00. En soirée : 6.30 et 9.00. Dimanche : 1.00.

FESTIVAL : "Ma soeur, mon amour" : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS : "Piège pour Cendrillon" : 12.30, 2.45, 5.06, 7.20, 9.42.

FRANÇAIS : "L'univers interdit" : 2.50, 6.15, 9.35. "Des fleurs pour les espions" : 1.05, 4.25.

GRANADA : "Des fleurs pour les espions" : 2.45, 6.10, 9.30. "Univers interdit" : 1.05, 4.30, 7.55.

GREENFIELD (cinéma 1) : "10e victime" : 9.30. Matinée, sam., dim., lun. : 2.15, 5.45 : "La flamme et le feu" : 7.50. Matinée : sam. dim. et lun. : 4.10.

GREENFIELD (cinéma 2) : "Snow White & the 7 Dwarfs" : 7.25, 9.45. Matinée, sam. dim. et lun. : 2.30, 4.55.

KENT : "The Family Way" : 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.

JEAN-TALON : "L'incompris" : Sur semaine : 6.25, 9.30. Dimanche : 12.20, 3.20, 6.25, 9.30. "Alerte à toutes les polices" : Sur semaine : 5.00, 8.20. Dimanche : 2.00, 5.00, 8.20.

LA SCALA : "La jeune fille et l'amour" : 3.50, 8.25. "L'amour primitif" : 7.00. "Les poupées d'amour" : 5.25, 9.50.

LAVAL : "New York appelle Super Dragon" : 4.05, 9.35. "La charge des rebelles" : 12.30, 5.50. "Prête-moi ton mari" : 2.05, 7.35.

LIDO : "Les amants", "Le maître du monde".

LOEW'S : "Two for the road" : 10.30, 12.45, 2.50, 5.00, 7.15.

LONGUEUIL : "Un gynécologue accuse", "Le tigre se parfume à la dynamite" : 6.00.

LUCERNE : "Hôtel" : 5.10, 9.35. "Triple Cross" : 7.20.

MERCIER : "Tobrouk" : 12.00, 3.26, 6.46, 10.09. "Sans foi ni loi" : 1.51, 5.14, 8.37.

MONKLAND : "You Only Live Twice" : 1.05, 5.10, 9.35. "For a Few Dollars More" : 3.00, 7.20.

MONTCALM : "La 10e victime", "Les sept voleurs de Chicago", "Piège au Grisbi". Sur semaine : 6.30. Dimanche : 12.30.

OUTREMONT : "You Only Live Twice" : 1.00, 5.20, 9.40. "For a Few Dollars More" : 3.00, 7.20.

PALACE : "The Flim-Flam Man" : 10.25, 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.30.

PAPINEAU : "Le glas du Hors la loi" : 2.50, 6.15, 9.45. "L'affaire du train postal" : 12.55, 4.20, 7.45.

PARISIEN : "Belle de Jour" : 10.45, 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 10.00.

PLACE DU CANADA : "Le roi de coeur" : 1.05, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35.

PLACE VILLE-MARIE : "Persona" : 1.15, 3.25, 6.30, 7.55, 9.45.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma) : "Blow-up" : 12.10, 2.20, 4.30, 6.40, 8.50.

PLAZA : "Alerte à toutes les polices" : 2.00, 5.00, 8.20. "L'incompris" : 12.20, 3.20, 6.25, 9.30.

RITZ : "Fièvre sur la ville", "La parole est au Colt", "Commissaire X traque les chiens verts" : 6.00.

RIVOLI : "L'affaire du train postal" : 2.30, 5.55, 9.25. "Le glas du hors la loi" : 12.55, 4.20, 7.45.

SAINT-DENIS : "A belles dents" : 12.00, 3.30, 6.40, 10.10. "Safari-diamants" : 1.32, 5.02, 8.30.

SAVOY : "Hotel" : 1.15, 4.35, 7.50. "Triple Cross" : 3.00, 6.20, 9.35.

SEVILLE : "Man for all Season" : 8.15. Matinée : lun., merc., sam., et dim. : 2.15 et 8.15.

SNOWDON : "Roméo et Juliette" : 8.15. Matinée : lun., merc., sam. et dim. : 2.15 et 8.15.

STRAND : "Dirty Dozen" : 10.00, 12.40, 3.20, 6.10, 9.00.

VAN HORNE : "Empty canvas" : 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.20.

VENDOME : "Un homme et une femme" : 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.

VERDI : "Psycho" : 6.05, 10.00. "The Birds" : 8.00.

VERDUN : "Merveilleuse Angélique" : 6.35, 9.55. "Cent briques et des tuiles" : 8.25.

VERSAILLES : Salle bleue : "Barefoot in the Park" : 9.20. Sam., dim. et lun. : 1.20, 5.20, 9.20. "Warning Shot" : 7.35. Sam., dim. et lun. : 3.35, 7.35.
Salle Rouge : "L'affaire du train postal" : 8.15. Sam., dim., lun. : 1.15, 4.50, 8.15. "Le glas du hors la loi" : 10.05. Sam., dim., lun. 3.05, 6.40, 10.05.

VIAU : "Le grand restaurant", "Rome en flammes", "LeJudoka agent secret".

VILLERAY : "Tobrouk" : 12.00, 3.26, 6.46, 10.09; "Sans foi ni loi" : 1.51, 5.14, 8.37.

WESTMOUNT : "To Sir with Love" : 1.05, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25.

YORK : "Bonnie and Clyde" : 12.45, 2:50, 5:00, 7:05, 9:25.

290 sculptures de Picasso à New York

NEW YORK (AFP) — Une exposition des sculptures de Pablo Picasso vient d'être inaugurée au Musée d'Art moderne de New York, en présence de nombreuses personnalités dont M. Arthur Goldberg, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, M. John Rockefeller et le sculpteur japonais Isamu Noguchi.

Cette exposition est la plus importante rétrospective Picasso jamais présentée aux Etats-Unis puisqu'elle comprend 290 sculptures, la plupart venant de la collection privée de l'artiste, qui les a prêtées pour cette occasion au musée, qui fut le premier de tous ceux des Etats-Unis à exposer ses oeuvres.

Ces sculptures, dont les plus anciennes remontent à 1901, ont été choisies par Sir Ronald Penrose, président de l'Institut des Arts contemporains de Londres et grand ami de Picasso. Sir Ronald Penrose, qui faisait les honneurs de l'exposition à ses invités de marque, fit d'ailleurs remarquer combien il était heureux que l'artiste ait enfin accepté de se séparer de ses sculptures. "Picasso, dit-il, a toujours été prêt à prêter ses toiles, mais la sculpture est pour lui quelque chose de beaucoup plus personnel que la peinture et il aime vivre entouré de ses oeuvres".

Greer Garson a 59 ans

HOLLYWOOD (PA) — L'actrice Greer Garson a célébré récemment son 59e anniversaire de naissance.

Cette vedette de cinéma d'origine irlandaise a déjà remporté un Oscar pour le rôle-titre du film "Mrs. Miniver". Pour la septième fois, son nom avait été mis en candidature pour ce prix convoité de l'Académie américaine du cinéma, lorsqu'elle personnifia Mme Franklin Roosevelt dans "Sunrise at Campobello".

Durant des années, Greer Garson a incarné à l'écran l'épouse qui doit lutter contre les vicissitudes de la vie.

Greer Garson naquit en 1908 à County Down, en Irlande. Parmi les ancêtres de son père, se trouvait Eric The Red, et sa mère, dont le nom de jeune fille, Greer, provenant d'une déformation du nom MacGregor, pouvait retracer son arbre généalogique jusqu'à Bob Roy.

Greer Garson commença à jouer sur la scène en 1923 avec la troupe du Birmingham Repertory Theatre. Elle continua sa carrière au théâtre jusqu'au moment où elle obtint des contrats avec la Metro-Goldwyn-Mayer, à Hollywood.

JAZZ
A LA CARTE
CE SOIR
EN VEDETTE
Junior Mance Trio
SOUS-SOL - CANADA
772 de la Montagne, 937-6485

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES
PLACE DES ARTS ● SALLE WILFRID-PELLETIER
18 AU 22 OCTOBRE
CANADIAN OPERA COMPANY
Directeur : HERMAN GEIGER-TOREL
18-20-22 OCTOBRE A 8 H. P.M.
"LES CONTES D'HOFFMANN"
OFFENBACH
Avec : TURP, BOKY, MITTLEMAN
Otto Werner-Mueller, chef d'orchestre
"LOUIS RIEL"
HARRY SOMERS
19-21 OCTOBRE A 8 H. P.M.
Avec : BERNARD TURGEON
VICTOR FELDBRILL, chef d'orchestre
Billets : $4. $5. $7. $10. $12.
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Au bureau des Billets de la Place Ville-Marie, 397-8410
PLACE DES ARTS, 175 ouest, Sainte-Catherine, Vt. 2-2112
BILLETS EGALEMENT EN VENTE A LA PORTE ET A CANADIAN CONCERTS & ARTISTS 1822 OUEST, SHERBROOKE 932-2171

A L'AUTOSTADE, CE SOIR
8 H. jusqu'à dimanche

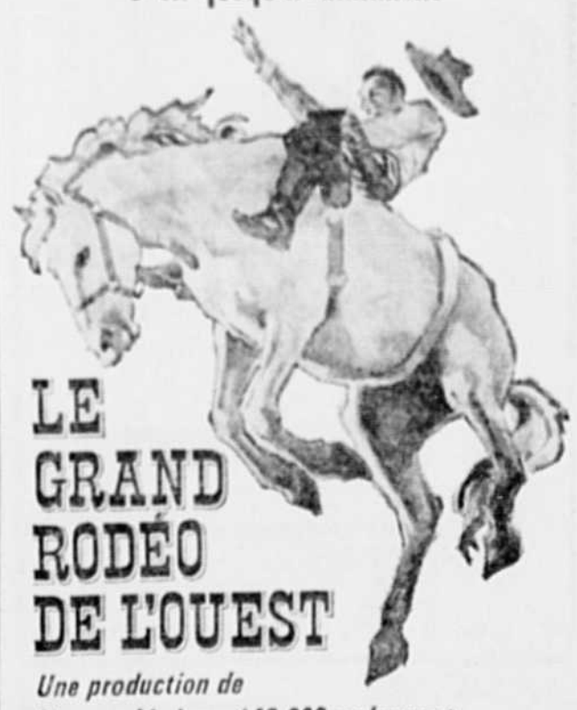

LE GRAND RODÉO DE L'OUEST
Une production de Herman Linder • $40,000 en bourses (plus l'argent des inscriptions)
EN VEDETTE: WILF CARTER
Toutes les attractions qui font la grandeur du Rodéo:
Sur Broncos avec selle • Sur Broncos sans selle • Attrapage de veaux • A dos de bœufs Brahma • Attrapage de taureaux • Tours de lasso • Numéros d'équitation • Course de baril des cowgirls
Avec les champions mondiaux du rodéo
En soirée (20h00) : $1.50, $2.50, $3.50
Matinées (14h30 les samedi et dimanche) : $1.00, $2.00, $3.00
Billets en vente au Guichet du Festival Mondial à la Place Ville-Marie, à l'Autostade et à Canadian Concerts & Artists, 1822, rue Sherbrooke ouest.
expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

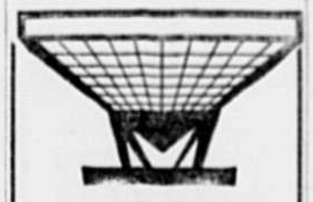

DEMAIN AU PAVILLON DU CANADA
Le Katimavik : une immense pyramide reposant sur sa pointe ; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants : ressources et énergie ; communications et transports ; temps nouveaux.
Ciné-carrousel : films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.
Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.
La galerie des arts, peintures, dessins et gravures, métiers d'art.
Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit. De 10h a.m. à 6h p.m.
Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

THÉÂTRE
midi
Raymond Daveluy, organiste montréalais
2 h. 30 p.m.
Le Trio Baroque de Montréal
2 h. 30 p.m., sam. 14 oct. et dim., 14 oct.
Hyman Bress, violoniste montréalais bien connu
3 h. 45 et 5 h. p.m.
Les Feux Follets
relâche le lundi
6 h. 15 p.m.
Katimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne & Shuster mise en scène de Alan Lund — relâche le lundi

A NOTER
Toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets.
Les BILLETS pour les DEUX représentations des Feux Follets seront distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 2 h 45 de l'après-midi.
Les BILLETS pour "Katimavik-Revue" seront distribués le jour même de la représentation (guichet face au théâtre) à partir de 5 h 15 de l'après-midi.
Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE
2 h. 30 p.m.
défilé de la mode canadienne ; une production de Iona Monahan
5 h. p.m.
fanfare du Royal 22e

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES
Place des Arts — Théâtre Port-Royal
SZERYNG — Un des plus grands violonistes du monde
CE SOIR A 8 H. 30
Partita no 1 en si mineur — Bach
Sonate no 2 en la mineur — Bach
Partita no 3 en mi majeur — Bach
Demain Théâtre Port-Royal 8 h 30 p.m.
CHOEUR DE L'UNIVERSITE DE COPENHAGUE
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER
AUJOURD'HUI ET JUSQU'AU 16 OCT.
LA SCALA
16 OCTOBRE A 8 H
"I CAPULETI E I MONTECCHI" BELLINI
JEUDI A 8 H.
"NABUCCO" VERDI
AUJOURD'HUI, VENDREDI ET DIMANCHE A 8 H.
"LA BOHEME" PUCCINI
SAMEDI A 8 H.
"REQUIEM" VERDI
APA — PHONENIX
présente
The APA Repertory Company
2 pièces de répertoire
CE SOIR, JEUDI, VENDREDI
"YOU CAN'T TAKE IT WITH YOU"
de MOSS HART et GEORGE S. KAUFMAN
Soirée : samedi, matinées : mercredi et samedi
"RIGHT YOU ARE"
de LUIGI PIRANDELLO version anglaise de ERIC BANTLEY
THEATRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Soirées à 8 h. 15 : $5.50, $4.50, $3.50, $2.50 — matinées à 2 h. 30
11 octobre: $3.50, $2.50, $2.00, $1.50 — 14 octobre: $4.50, $3.50, $2.50, $2.00
LA POUDRIERE — LE THEATRE INTERNATIONAL DE MONTREAL
JEANNINE BEAUBIEN, directeur artistique
"ANY WEDNESDAY"
de MURIEL RESNIK
REPRESENTATIONS DU MARDI au VENDREDI à 9.00 h. BILLETS : $2.50, $3.50, $4.50 — SAMEDI, 9 heures p.m. — Billets $4.50 — Relâche dimanche et lundi
Arrivée par taxi, par le métro et la Balade, ou l'Expo Express et la Balade.
Le métro est situé à 5 minutes de marche de la Poudrière
Les billets sont en vente au guichet du Festival Mondial à la Place Ville-Marie, à la Poudrière, au guichet Murray Hill de l'hôtel Laurentien
POUR TOUTE INFORMATION : 526-0821
BILLETS MAINTENANT EN VENTE au bureau des billets de la Place Ville-Marie, 397-8410 — PLACE DES ARTS, 175 ouest, Sainte-Catherine, Vt. 2-2112 — Billets également en vente à la porte et à Canadian Concerts & Artists. (sauf pour la Poudrière) 1822 ouest, Sherbrooke, 932-2171

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES
PLACE DES ARTS ● THEATRE MAISONNEUVE A 8 H. 15 P.M.
NATIONAL THEATRE OF GREAT BRITAIN
DIRECTEUR ARTISTIQUE : LAURENCE OLIVIER
"DANSE DE MORT" STRINDBERG 18-20-24-26 OCT.
"LOVE FOR LOVE" CONGREVE 19-22-25-28 OCT.
"A FLEA IN HER EAR" Feydeau 21-27 OCT.
MATINEES A 2 H. 30
"A FLEA IN HER EAR" FEYDEAU 21-27 OCT.
"LOVE FOR LOVE" CONGREVE 22-28 OCT.
BILLETS DISPONIBLES POUR MATINEES SEULEMENT
BILLETS MAINTENANT EN VENTE au bureau des billets de la Place Ville-Marie, 397-8410 — PLACE DES ARTS, 175 ouest, Sainte-Catherine, Vt. 2-2112 — Billets également en vente à la porte et à Canadian Concerts & Artists, 1822 OUEST, SHERBROOKE — 932-2171

GAGNANT DU GRAND PRIX — FESTIVAL DE CANNES 1966
Cela se passe en Italie... comme par magie !

The Birds, The Bees and The Italians
A new triumph from the Director of "DIVORCE ITALIAN STYLE"
RESERVE AUX ADULTES 18 ANS
Robert Haggiag presents PIETRO GERMI'S "THE BIRDS, THE BEES AND THE ITALIANS"
starring VIRNA LISI and the funniest group of Italians ever assembled!
Produced by Robert Haggiag and Pietro Germi • Directed by Pietro Germi • From Claridge Pictures
COM. DEMAIN !
LE PETIT Cinema PLACE VILLE MARIE
Tél. : 866-2644
DERNIER JOUR "PERSONA"

Photo LA PRESSE

Visiteur de l'Ukraine indépendante

M. Yaroslav Stetzko, un tenace adversaire de la dictature soviétique, ancien premier ministre de l'Ukraine indépendante, président du Bloc antibolchévique des Nations (ABN) était de passage à Montréal, à l'occasion d'une conférence internationale de son organisation, après avoir assisté à Taipeh à la première conférence de la Ligue mondiale anticommuniste dont il est l'un des principaux promoteurs. A gauche M. Wasil Bezakhlibnyk, secrétaire général de l'ABN pour le Canada, et à droite, Mme Slava Stetzko, chef du Bureau de presse de l'ABN.

La "Ligue mondiale anticommuniste" marque une nouvelle phase de la lutte contre l'impérialisme rouge

— M. Y. Stetzko

par André LUCHAIRE

"L'appui aux mouvements de libération des peuples asservis par l'Union soviétique constitue la seule alternative au dilemme mondial : ou laisser faire le communisme, ou déclencher contre lui la guerre nucléaire."

C'est ainsi que l'on peut résumer, d'après ses propres paroles, la pensée de l'un des plus tenaces adversaires de la dictature soviétique, l'ancien premier ministre de la République ukrainienne indépendante, en juillet 1941, M. Yaroslav Stetzko, qui vient de voir se concrétiser l'une de ses idées maîtresses, la coordination de tous les efforts anticommunistes à travers le monde, et spécialement, entre Occident et Orient.

M. Stetzko est aussi le président de l'un des organismes les plus actifs dans la lutte anticommuniste : le Bloc antibolchévique des Nations (connu sous son sigle anglais : ABN — Anti-bolshevik Bloc of Nations), qui, depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, fédère les mouvements de résistance extérieure des nations asservies par les Soviets.

Nouvelle phase : Orient-Occident

La lutte contre l'impérialisme communiste est entrée dans une nouvelle phase avec la création de la "Ligue Mondiale anticommuniste" réalisée récemment à la conférence de Taipeh — la capitale de la Chine nationaliste — a-t-il en effet annoncé hier à une conférence de presse en l'hôtel Windsor, à l'issue d'une conférence internationale du B.A.N. qui vient de se tenir dans notre ville.

Cette création matérialise en effet la coordination de ces deux mouvements parallèles, l'un en Occident, l'autre en Extrême-Orient et qui visent l'un et l'autre à lutter contre le communisme.

L'idée d'une telle fédération avait été déjà lancée en 1956 et lors d'un séjour à Taipeh, M. Stetzko l'avait fait adopter par le maréchal Tchang Kaï-chek, avec lequel un accord avait été signé le 28 mai de cette année au nom de l' "Asian People Anticommunist League".

Au cours de cette conférence de Taipeh, à laquelle participaient des représentants d'organismes anticommunistes de 72 pays différents, des cinq parties du monde, diverses résolutions ont été prises en particulier pour endosser la lutte de l'ABN et celle du "Conseil Européen de la Liberté" — un autre organisme fédérateur des mouvements anticommunistes, dans les pays européens situés à l'ouest du Rideau de fer, et participant lui aussi de la Ligue mondiale.

Celle-ci est d'ailleurs à la tête d'un ensemble de cinq ligues régionales, Asie, Afrique, Peuples asservis par l'URSS, Europe libre, Amérique latine et Amérique du Nord.

L'une de ces résolutions affirme que la Ligue mondiale 1) appuie le rétablissement de l'indépendance nationale et de la liberté de toutes les nations asservies par l'impérialisme russe et le communisme, et déclare sa solidarité avec les mouvements de libération nationale de ces pays, 2) invite instamment à prêter main-forte à tous les peuples asservis qui se battent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de leurs limites ethniques et 3) appuie les efforts de réunification des pays divisés de force ...

La Ligue mondiale "appuie l'établissement d'un ordre mondial universel, basé sur la liberté, la souveraineté nationale, la dignité humaine et la justice sociale, ainsi que la coopération pacifique et harmonieuse entre toutes les nations sur la base de l'égalité et du respect mutuel".

La conférence de l'ABN à Montréal

Au cours de cette conférence internationale, qui s'est tenue le 7 et le 8 octobre, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la prise de pouvoir par le parti bolchévique en Russie — "qui fut en réalité une contre-révolution antidémocratique qui étouffa la liberté dans la Russie six mois après la "vraie révolution, celle de mars 1917", comme le déclare M. Stetzko— , diverses résolutions furent prises.

On y demande entre autres, de "combattre les mouvements prétendus pacifistes, pro-communistes, d'arrêter tout appui économique à l'URSS et autres pays dominés par les communistes, de précipiter la dissolution de l'empire colonial russe soviétique".

M. Stetzko souligna à ce sujet à la conférence de presse que le communisme, dans l'esprit de tous les combattants antibolcheviques de l'ABN, n'est que la couverture de l'impérialisme russe.

Passant à l'aspect plus concret de la lutte antibolchevique, une résolution demande expressément que l'on appuie les insurrections nationalistes des peuples asservis par l'URSS.

Elle souligne — et M. Stetzko insista à son tour sur ce point avec force — que cet appui aux mouvements de libération (qui continuent et même se développent, selon les informations en sa possession, dans divers pays englobés dans l'Union soviétique) constitue une alternative au dilemme tragique : ou céder au communisme, ou déclencher la guerre nucléaire.

M. Stetzko a affirmé avoir la certitude que la jeunesse ukrainienne, par exemple, est imprégnée de volonté de libération, qu'elle le manifeste de tous les moyens possibles à sa disposition (mouvements de protestation, de grèves, publications illégales, etc., et qu'en ce qui le concerne il mettait tout son espoir en elle.

Défense de la politique du Canada dans la triste affaire des deux captifs allemands

Deux organismes canadiens de liberté civile ont qualifié de fausses les allégations de journaux de l'Allemagne de l'Ouest selon lesquelles le gouvernement canadien "se trainerait les pieds" dans son enquête sur une exécution survenue en 1945, dans un camp de prisonniers de guerre.

Deux prisonniers allemands, Bruno Dorfer et Rainer Beck, auraient alors été exécutés par d'autres prisonniers alors qu'ils étaient sous la garde de l'Armée canadienne, aux Pays-Bas, le 13 mai 1945, cinq jours après la reddition de l'Allemagne et neuf jours après l'abolition, par les Alliés, des cours militaires allemandes.

Des rapports de la presse allemande, l'an dernier, disaient que les prisonniers allemands tinrent une cour martiale dans le camp, avec l'approbation du commandant canadien et qu'à la suite du procès les deux hommes furent exécutés au moyen de fusils canadiens.

Une enquête judiciaire fut instituée en Allemagne de l'Ouest pour décider si des accusations de meurtre ne devraient pas être portées contre l'officier allemand et les autres militaires allemands impliqués dans les exécutions.

L'an dernier, l'Association canadienne des libertés civiles et la Ligue des droits de l'homme prirent l'affaire en main.

Dans un communiqué commun ces deux organismes annoncèrent qu'ils avaient demandé à M. Paul Hellyer, alors ministre de la Défense, de collaborer dans la mesure du possible avec les autorités ouest-allemandes.

Une telle collaboration était compliquée du fait que des soldats canadiens aptes à offrir leurs témoignages étaient décédés, dans certains cas, ou, dans d'autres, qu'ils avaient quitté l'Armée canadienne depuis longtemps.

Dans ce dernier cas, le gouvernemnt canadien ne pouvait plus les forcer à témoigner dans un procès instruit par un pays étranger, à moins que ces personnes ne le fassent volontairement.

Les deux organismes canadiens affirment, maintenant, que M. Hellyer a accepté les diverses suggestions qui lui ont été faites.

"Nous ne croyons pas, conclut le communiqué, signé par MM. Edward McWhinney, de Montréal, et Mark MacGuigan, de Windsor, que le gouvernement puisse prendre d'autres mesures que celles qu'il a prises".

Accusé de la mort du cinéaste Hugh O'Connor

WHITESBURG, Kentucky (UPI) — Un grand jury du comté de Letcher a retenu une accusation de meurtre contre Hobart Ison, âgé de 69 ans, à la suite de la mort du producteur de films montréalais Hugh O'Connor.

L'accusé, un rentier qui est propriétaire d'un moulin à scie dans l'est du Kentucky, subira son procès en décembre.

La victime, qui était âgée de 42 ans, avait été tuée le 20 septembre dernier alors qu'avec une équipe de quatre caméramen, il dirigeait la prise de vue de cabanes, propriété de Ison. Ces séquences faisaient partie d'un documentaire sur la vie en Amérique.

O'Connor avait participé à la production du film que des millions de spectateurs ont admiré au Labyrinthe, à l'Expo 67. O'Connor avait été tiré après que Ison eut ordonné à l'équipe de quitter sa propriété. Des témoins ont révélé à la police que trois coups de feu avaient été tirés, l'un atteignant la victime à la poitrine.

Ison a été remis en liberté sous un cautionnement de $10,000 en attendant de subir son procès.

Dix-sept pouces de neige

NAKINA, Ont. — Premier souffle de l'hiver : il pleut à Montréal et il est tombé 17 pouces de neige en fin de semaine dans la petite ville de Nakina, en Ontario.

La précipitation a été de 11 pouces à Geraldton, de quatre pouces à Kenora et à Chapleau. Mesdames, sortez vos manteaux de fourrure; messieurs, vos "capots d'chat".

Gagnez de l'argent pendant vos loisirs... en vendant nos superbes cartes de Noël, décorations et nouveautés. Aucune expérience nécessaire. Ecrivez pour demander notre catalogue en couleur et toutes les informations nécessaires. Rien à débourser.

CARTES ET NOUVEAUTÉS OLYMPIA LTÉE
372 STE-CATHERINE OUEST
SUITE 311 - MONTRÉAL, QUÉ.

DETOUR ENCHANTEUR

Le long de votre route, le Canadiana vous offre... piscine chauffée • cuisine continentale • luxueux salons-bars • logements familiaux • service discret • stationnement gratuit. Arrêtez-vous au cours de votre voyage à un endroit où vous pouvez vous détendre et vous divertir. Ecrivez ou téléphonez pour dépliant. Permis complet. Terminus nord du Toronto métropolitain des limousines des lignes aériennes.

the Canadiana
MOTOR HOTEL
M. C. Autoroute (401) angle ch. Kennedy, sortie 59, Toronto, Ont.

sofos à la mesure de vos besoins...

Viau, Morisset vous offre, à prix modéré, ces meubles soigneusement exécutés, à la longueur exacte que vous désirez, dans un ravissant choix de tissus ...

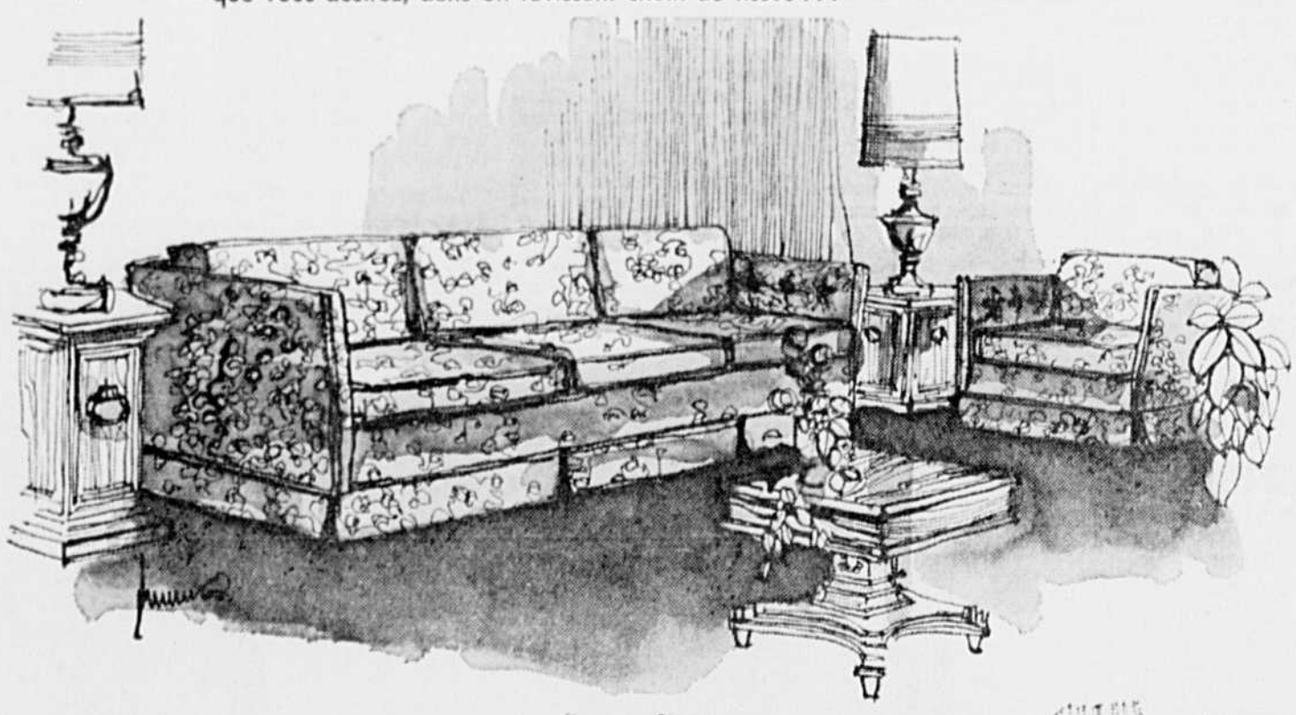

Sofa en spécial $459.00
Fauteuil en spécial $209.00

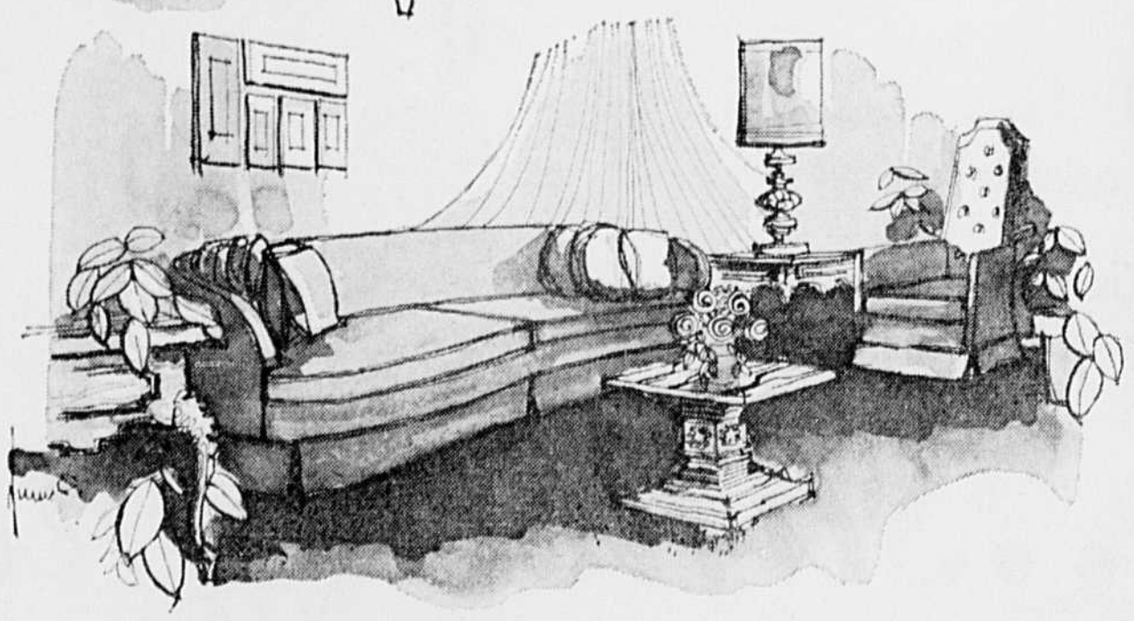

Sofa, avec 6 petits coussins ronds en spécial $599.00
Fauteuil à dossier haut en spécial $229.00

Sofa en spécial $399.00
Fauteuil en spécial $189.00

Vous épargnerez en achetant un de ces sofas, dans le style qui vous convient, à la longueur exacte dont vous avez besoin. Vous ajouterez ainsi à votre living un élément qui rehaussera l'aspect déjà élégant de votre pièce. Les sofas et les fauteuils ici illustrés s'obtiennent en causeuses ou en trois sièges. Au fait, deux causeuses ne formeraient-ils pas un coin charmant pour la conversation? N'hésitez pas à consulter un de nos décorateurs-ensembliers. Il vous fera de très utiles suggestions afin de simplifier votre tâche.

Vous établissez votre choix parmi un très grand nombre de tissus en damas, soie, matelassé, coton imprimé ou velours.

Les coussins sont de polyuréthène enveloppé de dacron pour votre confort.

C'est chez Viau, Morisset que l'on trouve un ameublement de distinction.

Viau, Morisset inc.

720 boul. Décarie à Saint-Laurent, 747-9921

Galerie des Boutiques, Place Bonaventure, 878-3328

Plan mise de côté — Facilités de paiement — Stationnement à la porte — Livraison gratuite dans un rayon de 100 milles.
Heures d'ouverture: de 9 à 17.30; jeudis et vendredis, jusqu'à 21.30.

bernard morisset — jacques viau — laurent bérubé — jules bois — jules laporte, membres de la société des décorateurs-ensembliers du Québec.

Cheval vidé par des êtres de l'espace?

ALAMOSA, Colorado (PA) — Le cheval était vide ! Littéralement vide ! Tout a commencé lorsque Snippy, un cheval hongre de trois ans, est disparu du ranch de M. Harry King le 7 septembre.

Deux jours plus tard, on retrouvait Snippy mort à un quart de mille du ranch: on lui avait arraché toute la peau du cou et de la tête.

M. King téléphona aux propriétaires du cheval, qui inspectèrent la région où l'animal avait été tué. A cent verges de l'endroit où on avait trouvé la carcasse, on découvri des marques qui semblaient avoir été faites par 15 tuyaux d'échappement circulaires. Le secteur comptait six trous semblables, de deux pouces de largeur et d'environ quatre pouces de profondeur. Il n'en fallait pas plus pour que les propriétaires deSnippy croient que le cheval avait été tué par les occupants d'une soucoupe volante.

Mais le mystère ne se termine pas là. Sous les yeux d'un groupe d'enquêteurs, un pathologiste de Denver a scié le crâne de Snippy et l'a trouvé complètement vide. L'abdomen ne contenait aucun organe et la colonne vertébrale aucun liquide. Conclusion: le cheval n'a définitivement pas été tué par la foudre. Mais par qui ou par quoi ? ...

Le nouveau navire "Feux-Follets" au moment de son lancement à Collingwood, Ontario.

Baptême du nouveau cargo "Feux-Follets"

COLLINGWOOD, Ont. (PC) — Le "Feux-Follets", probablement le premier navire à emprunter le nom d'un groupe d'artistes, a effectué son voyage d'essai en fin de semaine et a été baptisé mardi à Collingwood.

Le bâtiment de 730 pieds de longueur, d'une capacité de plus d'un million de boisseaux de blé, a été construit pour la Papa Christidis, de Montréal. Son nom est celui d'une fameuse troupe de danseurs et de chanteurs anadiens-français de Montréal.

Mgr Timotheus, évêque de l'Eglise orthodoxe grecque du Canada, a béni le navire qui a été baptisé par Mme R. C. Truax, épouse du vice-président de la compagnie.

Le Feux-Follets, sixième navire de la flotte canadienne de la compagnie, a été construit par Collongwood Shipyards. Il entrera en service immédiatement. D'un tirant d'eau maximum de 26 pieds et demi, il pourra transporter 27,200 tonnes fortes de minerai de fer.

Deux turbines électriques General Motors lui permettront d'atteindre une vitesse de 17 milles à l'heure alors qu'il est chargé.

Le navire est pourvu d'un équipement très moderne comprenant des radars, à courte et à longue portée, un poste de radio, une sonde d'écho, un navigateur automatique et une boussole gyroscopique.

Le Feux-Follets est le troisième navire construit à Collingwood depuis le début de l'année. Les autres sont le Matadoc, construit pour Patterson and Sons, de Fort William, et le Bayshell, un navire-citerne construit pour Shell Oil.

Un transport de 640 pieds de longueur, auto-débardeur, est actuellement en chantiers pour l'Algoma Central Railway, de Sault Ste-Marie, et sera terminé au début de l'an prochain.

Fusion du Conseil et de la Ligue nationale de sécurité routière

OTTAWA (PC) — Le Conseil canadien de la sécurité routière et la Ligue nationale de sécurité ont décidé d'unir leurs forces. La décision a été prise et il a été décidé que la nouvelle organisation porterait le nom de Conseil de sécurité du Canada.

Au cours de réunions, tenus séparément, à Ottawa, les deux organismes de sécurité se sont donné un exécutif commun dirigé par M. Norman H. Bell, de Toronto, qui deviendra le président général de la nouvelle organisation.

Le Conseil de sécurité du Canada n'entrera pas en opération avant le mois de mai 1968. Toutefois, on projette l'adoption d'une nouvelle charte lors d'un congrès de fondation qui se déroulera à Victoria

Il y a déjà quelque temps que l'on considérait la fusion des deux organismes. "Nous avons commencé à étudier une fusion possible il y a deux ans", a révélé M. C. E. Carson, président sortant de la Ligue nationale de sécurité.

M. Yves Mondoux, directeur des programmes du Conseil canadien de la sécurité routière, a révélé pour sa part que le premier ministre du Canada, M. Pearson, avait fait savoir aux deux groupes, il y a un an, qu'il était en faveur de leur fusionnement.

Le CSC deviendra la plus puissante organisation nationale dans la coordination de toutes les activités sécuritaires au Canada.

"Une troisième organisation nationale de sécurité, l'Association de sécurité des industries canadiennes, a démontré de l'intérêt pour le CSC, a signalé M. Mondoux, et elle sera probablement invitée à se joindre à nous dès que notre nouvelle charte sera adoptée" !

Par une telle fusion, on aurait réuni à un seul groupement tous les aspects de la sécurité à l'échelle nationale : sécurité au foyer, au travail et sur la route.

M. Bell, qui était président du Conseil canadien de sécurité routière, est président de la compagnie White Motor of Canada. Les vice-présidents du nouvel exécutif commun sont : le ministre fédéral de la Santé, M. MacEachen; MM. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada; Merlin Donald, président de la compagnie Robert Hampson and Son Ltd; J. C. Thackray, gérant général de la compagnie de téléphone Bell du Canada; et L. C. Beebe, vice-président du service de la mise en marché de Ford Motor Co. of Canada Ltd.

Le 10e congrès de la FTQ marquera un tournant dans le syndicalisme québécois

Analyse de Jacques LAFRENIERE

La Fédération des travailleurs du Québec vient de tenir un congrès qui marquera un tournant important non seulement dans son orientation, mais également dans le syndicalisme au Québec.

Ce fut "le congrès de la prise de conscience", "le congrès de l'autonomie", "le congrès de la maturité" : des qualificatifs qui ont été utilisés non seulement par les délégués et les intéressés eux-mêmes, mais par des observateurs.

La FTQ vient de se donner des pouvoirs qui la placeront sur un pied d'égalité, à certains égards, avec la Confédération des syndicats nationaux, alors qu'auparavant, elle était simplement une émanation du Congrès du travail du Canada.

Les artisans de ce renouveau à la FTQ ont tous été réélus, sans opposition. Le président, M. Louis Laberge malgré un discours que plusieurs délégués auraient blâmé s'il leur eut été permis, de par les règlements du congrès, de discuter du rapport moral du président, a rallié la sympathie de tous les éléments dynamiques de la FTQ et semble avoir l'intention de réveiller ceux qui sommeillent encore.

Il a déclaré au cours d'une conférence de presse, — en empruntant des mots au général de Gaulle, lors de son passage au Québec — "Nous sommes allés au fonds des choses, malgré le pessimisme de quelques-uns".

Non seulement les délégués ont-ils accepté la refonte et des modifications aux statuts de la centrale, mais encore c'est par une forte majorité qu'ils ont accepté de hausser la taxe per capita de 50 p. 100. Les syndicats devront dorénavant verser 15 cents par membre par mois à la centrale, au lieu de 10 cents.

Une importante amélioration est le fait qu'en plus du secrétaire, qui est M. Gérard Rancourt, le président sera lui aussi "libéré". M. Laberge a en effet demandé au syndicat qui l'embauchait, le Syndicat international des Travailleurs unis de l'automobile, de lui donner un congé "avec ou sans solde", pour la durée de son mandat.

Si lors du congrès de 1965 on avait vu s'opposer deux tendances, représentées en gros par la "gauche", et la "droite", à ce congrès-ci, il n'y eut aucune manifestation politique du genre.

Que pensera le CTC des amendements que propose la FTQ à ses structures et à ses statuts ? La réponse à cette question, on l'aura lors des assises biennales du CTC, le printemps prochain, à Toronto. Une chose est sûre; certaines recommandations de la FTQ pourront être laissées de côté. D'autres, par contre, sont considérées comme vitales pour elle, pour sa survie, son expansion et son efficacité au Québec, et c'est alors qu'il y aura une "lutte" intéressante à livrer.

Aucun des dirigeants de la centrale ne croit que l'enthousiasme du congrès tombera, que cela deviendra une flambée de feu de paille. Au contraire, ils ont l'intention de livrer la lutte qu'il faudra pour obtenir sinon les droits qu'ils revendiquent pour toutes les fédérations provinciales du Canada, tout au moins un "statut particulier" pour le Québec.

Un congrès riche en personnalités

Plusieurs invités ont adressé la parole aux 700 délégués du 10e congrès de la Fédération des travailleurs du Québec. On n'avait pas invité toutefois le président de la CSN.

Les dirigeants de la FTQ ont expliqué que le moment n'était pas encore venu où le président de la CSN pourrait être bien accueilli dans une semblable assemblée, à cause des luttes passées, où des syndicats de la FTQ se sont trouvés aux prises avec la CSN.

L'une d'elles préconise l'affiliation au Congrès du travail du Canada de la Fraternité internationale des routiers ("teamsters") et du Syndicat international des marins canadiens, deux syndicats expulsés, il y a quelques années, pour avoir maraudé dans les rangs de syndicats affiliés au CTC. Les délégués ont donné leur appui moral et financier aux grévistes de Seven-Up et de la compagnie New Hampshire Insurance.

10e CONGRÈS de la FTQ

Parmi les invités de la fin de semaine, il y avait trois membres du Front de libération nationale du Vietnam et un représentant de l'Union soviétique, M. Igor Krugly.

M. Krugly a fait remarquer que les syndicats soviétiques groupaient 86,000,000 d'adhérents. Il a dit qu'en dépit de certaines divergences politiques, il y a beaucoup de problèmes communs, comme ceux touchant la sécurité sociale et la protection de la paix industrielle.

Le président de la FTQ qui l'a remercié, M. Louis Laberge, a déridé l'assemblée en soulignant qu'il fut un temps où on regardait l'URSS comme un pays d'extrême-gauche, mais que depuis qu'il y a Mao, "on est moins inquiet".

Plusieurs résolutions ont été adoptées au cours de ce congrès.

Ils ont aussi adopté plusieurs résolutions réclamant des modifications à la Loi des accidents de travail.

Une résolution sur le projet de l'administration Drapeau-Saulnier intitulé "Horizon 2000", a été adoptée après modifications.

La FTQ insiste pour que le plan tienne compte des projections de développement à long terme de la région métropolitaine et d'un vaste secteur entourant cette région. Elle veut aussi que le gouvernement provincial fasse une étude sérieuse du projet.

La FTQ a eu pour mandat de voir à la disparition des taudis, à la construction de logements à prix modiques, et à l'établissement des moyens de transport en commun à un coût accessible, toujours dans le cadre de ce projet.

Pour les enseignants, l'action politique est une issue possible

Le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, sans s'engager à fonds, à laisser percer l'idée que le syndicalisme ne peut faire autrement que déboucher sur l'action politique.

S'adressant aux 700 délégués du 10e congrès de la FTQ, M. Laliberté, a voulu d'abord détromper son auditoire sur le fait que la planification et la négociation provinciale dans le onde de l'enseignement avait donné un meilleur service aux élèves.

"A l'exemple du bill 25 (qui avait mis fin à une grève générale des enseignants, en février dernier) au sens que lui donne actuellement le gouvernemet, et malgré que nous ayons demandé une complète négociation provinciale avec l'état, telle n'est pas la situation. L'état-législateur a accouché d'un état-négociateur, qui ne se veut en aucune façon état-employeur (ce ne serait point rentable électoralement, j'imagine, que de remplacer complètement les commissions scolaires) et qui ne prend donc pas les responsabilités d'un employeur vis-à-vis les enseignants".

Il a poursuivi : L'état-gouvernent a accouché d'une partielle négociation provinciale, sans convention collective, et se réserve des droits exclusifs, même s'il est partie à la négociation; il contrôlera ainsi les dépenses scolaires, sans enlever les inconvénients et l'ambiguité structurelle que nous connaissons déjà. Et si jamais les négociations devaient aboutir à des impasses, au niveau provincial, il restera des vides, sans force de pression, et au local, le gouvernement redeviendra l'état-législateur, pour statuer sur le sujet et présenter son visage d'état-société".

"En somme, conclut, M. Laliberté, l'état ne cède aucun de ses pouvoirs actuels de gouvernement et ne définit en rien l'évolution positive des relations syndicales-patronales dans le domaine des services publics".

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Chemises "Vanopress" par Tooke Van Heusen

...sans repassage

Un rapide calcul vous permet de vous rendre compte de l'économie que vous réaliserez sur l'entretien de ces magnifiques chemises que vous porterez toujours avec orgueuil. Tissu mixte 65% Fortrel* et 35% coton, spécialement traité pour le rendre réfractaire aux faux plis, aucun repassage requis que vous laviez vos chemises à la main ou à la machine. Coupe impeccable par un manufacturier réputé. Choix de trois modèles :

(de gauche à droite)

A. Col à apprêt permanent, blanc seulement. 14½ (manches 32-33); 15 à 16½ (32-35); 17 (33-35). **7.50**

B. Col mou, en blanc seulement. 14½ (32-33); 15 à 16½ (32-34). **7.50**

C. Col à pointes boutonnées, coton Oxford blanc, bleu ou vert menthe. 14½ (32-33); 15 à 16½ (32-34). **$8**

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

CHEMISES POUR HOMMES — RAYON 62 AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

HEURES D'OUVERTURE | CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h | DORVAL, au centre commercial, 631-6741 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h | ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h | BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h | SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

CAHIER No 5 / PAGES 49-64 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE

MONTREAL, MERCREDI 11 OCTOBRE 1967 — 83e ANNEE — No 235

Le rapport de la FLQ demande une nouvelle constitution qui serait négociée en 1968

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

Le rapport du comité des affaires constitutionnelles de la commission politique de la FLQ établit tout d'abord que le Québec constitue une société distincte. Cette société a besoin de plus de pouvoirs particuliers et le document en donne une liste non-exhaustive.

Il expose ensuite la nécessité d'une nouvelle constitution fédérale (que l'on doit négocier dans le cours de 1968) et d'une nouvelle constitution interne du Québec.

La nouvelle constitution canadienne doit comporter : 1) un statut particulier pour le Québec ; 2) la transformation des institutions fédérales ; 3) une déclaration des droits collectifs.

Une société distincte

Le Québec, à très forte prédominance de langue et de culture française, constitue une société distincte, dit le rapport. Les Québécois ont maintenant la conviction, par ailleurs, que leur existence et leur développement sont liés à l'existence d'un Etat du Québec doté de tous les pouvoirs essentiels à cette fin.

Le Québec a entrepris depuis quelques années un effort d'affirmation et de progrès mais, devant les obstacles de la constitution, il s'aperçoit que pour demeurer une société distincte, il ne peut plus accepter le cadre constitutionnel de 1867. Il doit rechercher et se donner des institutions à la mesure de sa situation nouvelle.

Nouveau partage des pouvoirs

Le Québec peut exercer un très grand nombre de pouvoirs en exclusivité. On a négligé d'exercer certains de ces pouvoirs, mais la constitution de 1867 pose malgré tout une multitude d'entraves à l'action législative du Québec dans des domaines qui sont pourtant fondamentaux pour assurer la permanence et le développement de sa personnalité. Le Fédéral, de plus, s'est introduit par le biais dans des domaines réservés à la province : radio-TV, universités, assistance sociale, formation professionnelle, assurances, routes.

La constitution, dit le rapport, est dans sa forme actuelle une source constante de frustrations et de pertes d'énergies de double emploi et de conflits. La marche efficace de l'Etat moderne nécessaire aux Québécois exige une transformation profonde de cette situation. Cette transformation veut dire nécessairement un nouveau partage des pouvoirs ; la récupération d'un minimum de pouvoirs nécessaires, tout en conservant les réalités modernes de l'interdépendance.

En conséquence: il faut au Québec, en toute souveraineté :

— la compétence constitutionnelle sur tout ce qui touche la culture, y compris le cinéma, la radio et la télévision;

— une compétence plus complète en matière d'immigration (sélection)

— l'unique responsabilité de la sécurité et de l'assistance sociale

— la compétence en matière de main-d'oeuvre;

— des pouvoirs plus étendus en matière d'orientation économique (le Québec doit participer directement à l'élaboration de la politique monétaire et tarifaire);

— la compétence en matière de mariage et de divorce;

— une personnalité internationale lui permettant de négocier des ententes et de participer aux organismes internationaux dont l'activité s'étend aux secteurs de sa souveraineté propre;

— la capacité de modifier sa propre constitution sans aucune restriction;

A cette liste non-exhaustive, dit le rapport, on pourrait éventuellement ajouter : les droits sous-marins, les pêcheries maritimes, certaines catégories de transport, etc ...

Par dessus-tout, affirme le comité, il faut être bien conscient que l'Etat du Québec ne saurait exercer cet ensemble de pouvoirs sans une augmentation considérable de ses ressources financières. Il faut prévoir un partage fiscal différent de celui qui existe aujourd'hui.

"Quant à la souveraineté du Québec dans cet éventail de domaines fondamentaux, elle constitue la mesure d'autodétermination qui paraît désormais nécessaires pour assurer le développement de la personnalité collective du Québec".

Un nouveau fédéralisme

La deuxième partie du rapport Lajoie est consacrée aux options que le Québec peut prendre. Elle rejette la souveraineté juridique intégrale (et par conséquent la thèse Lévesque) pour opter en faveur d'un "nouveau fédéralisme".

M. Paul Gérin-Lajoie

Aujourd'hui, lit-on, l'interdépendance vient équilibrer la souveraineté. Le problème est en fait de choisir la forme d'association qui nous convient.

Deux options s'offrent à nous, dit le rapport : la souveraineté juridique intégrale (que certains assortissent d'une "union" d'ordre économique avec le Canada anglais), et le nouveau fédéralisme. La première option supprimerait le Parlement central élu, au profit d'organismes paritaires de gestion, la seconde prévoirait que l'un des Etats membres du nouveau fédéralisme jouirait d'un régime distinct et différent des autres.

Analysant l'une et l'autre option, le rapport s'attarde longuement à décrire les conséquences économiques du premier choix, en reprenant grosso modo les récents arguments soumis par la député de Mercier, M. Robert Bourassa, en ce qui regarde la question de la monnaie.

"Il appert, disent les auteurs, que l'option de la souveraineté absolue aurait sur le plan de la monnaie des conséquences susceptibles de bouleverser l'économie québécoise tout au moins pour une période de transition de plusieurs années (dix, quinze ou vingt ans).

En conclusion, pour qui touche l'indépendance totale, le rapport affirme que trop de questions demeurent pour l'instant sans réponse: "Au mieux, peut-on envisager des accords de politique commune dont la réalisation suppose une unanimité qui pourrait bien ne demeurer qu'un voeux pieux : au pis aller personne ne peut dire quelle serait la situation. De toute façon, le Québec serait engagé dans des négociations perpétuelles dont le succès est loin d'être assuré au départ et dont il sera toujours le partenaire le plus faible".

Mieux vaut, soutient le rapport, voir s'il n'est pas possible d'utiliser les structures actuelles pour un nouveau départ. C'est là que s'inscrit l'option d'un nouveau fédéralisme.

"C'est dans cet esprit que nous croyons possible, disent les auteurs, d'associer un Québec muni de tous les pouvoirs nécessaires à son développement dans une forme fédérale avec le reste du Canada.

"Un tel système politique pourrait nous permettre de réaliser ainsi notre double objectif : assurer au Québec une pleine souveraineté dans les domaines nécessaires au développement de sa personnalité collective, tout en lui permettant de retirer de l'interdépendance tous les avantages qu'elle est susceptible d'offrir ..."

Le rapport prend pour acquis que les autres provinces désireraient conserver un gouvernement fédéral fort. Le pouvoir central exercerait alors pour elles une plus large part de souveraineté.

"Pour l'ensemble du Canada, cette formule semble la plus souhaitable pour remédier aux tensions internes qui divisent tous les jours plus profondément le pays et pour maintenir une forme de Canada qui ait encore un sens dans le monde international tout autant que pour l'ensemble des Canadiens ..."

"On n'a certes pas le droit de présumer d'un refus de la part du Canada anglais. Il faut se placer dans l'hypothèse où le Québec et le Canada anglais absorbent le problème avec la même ouverture d'esprit."

Les institutions fédérales

Le rapport Lajoie propose ensuite de réformer, dans les cadres d'un nouveau fédéralisme, un certain nombre d'institutions fédérales :

— le sénat, doit être réformé dans sa composition, dans la façon de nommer ses membres et dans les fonctions qui lui sont attribuées;

— toutes les parties en cause doivent pouvoir nommer ceux qui feront partie du tribunal constitutionnel appelé à trancher les litiges entre le fédéral et les Etats-membres;

— il conviendrait que le reste du Canada se demande si notre régime monarchique ne devrait pas être remplacé par une institution émanant exclusivement du peuple canadien, ce qui conduirait à l'instauration d'une république fédérale canadienne.

Le rapport souligne d'autre part qu'une nouvelle constitution serait l'occasion tout indiquée pour adopter une déclaration des "droits collectifs" des majorités et des minorités qui constituent le Canada.

La constitution du Québec

Le comité des affaires constitutionnelles rappelle ensuite que nos institutions politiques, datant de 1867, ne correspondent plus aux habitudes politiques et aux exigences nouvelles d'un Etat moderne.

Il faut refaire la constitution du Québec. Elle devra contenir un bill des droits de l'homme et remplacer nos institutions monarchiques désuètes par des institutions proprement québécoises émanant de la volonté du peuple québécois. Il faudra ainsi transformer la fonction de lieutenant-gouverneur.

La nouvelle constitution du Québec, ajoute le rapport, devra prévoir un organe législatif où la population de tout le Québec sera équitablement représentée et où les députés pourront jouer un rôle actif. Les nouvelles structures devront par ailleurs fournir à l'Exécutif et au pouvoir législatif une liaison constante avec les divers secteurs de la société et offrir au citoyen des mécanismes pratiques et suffisamment expéditifs de protection de ses droits face à l'Etat.

Cette constitution interne devra également prévoir :

— l'établissement d'un système judiciaire complet relevant exclusivement de l'Etat du Québec;

— les fondements d'une régionalisation municipale, administrative, économique et culturelle.

Deux échéances

En conclusion, le rapport affirme qu'il n'est plus question aujourd'hui de "rapiéçages". Les exigences du temps présent, disent les auteurs, aussi bien du point de vue du symbole national que du point de vue d'un fonctionnement efficace du gouvernement, requièrent des documents entièrement nouveaux, documents conçus chez nous, élaborés chez nous, adoptés chez nous, avec la sanction du peuple souverain.

"L'urgence d'une nouvelle constitution ne peut plus être mise en doute... A moins d'une action immédiate, on risque de connaître un pourrissement rapide de la situation portant en soi le germe d'un éclatement... Les gouvernements des dix provinces ont la responsabilité de se mettre à la table de conférence et d'en arriver à une solution...

"Le comité de la constitution de l'Assemblée législative doit être convoqué sans délai et formuler un projet que le Québec pourrait soumettre au reste du Canada au plus tard dans le cours de 1968. Il appartient en effet au Québec de déterminer lui-même les pouvoirs qu'il estime essentiels à la réalisation de ses aspirations.

Le parti adoptera au congrès une position définitive en matière constitutionnelle

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le parti libéral prendra définitivement position sur la question constitutionnelle en fin de semaine, lors de son congrès au Château Frontenac.

C'est du moins ce qu'ont laissé entendre hier, lors d'une conférence de presse au club de Réforme de Québec, le chef du parti M. Jean Lesage et le président de la Fédération libérale, M. Eric Kierans.

Le rapport du comité des affaires constitutionnelles du parti, présidé par M Paul Gérin-Lajoie, a été rendu public hier. Il a donné naissance à une résolution qui sera défendue au congrès par l'exécutif même du parti.

D'autre part, MM. Kierans et Lévesque ont indiqué que le grand nombre de délégués attendus au congrès (environ 2,000) montre nettement l'intention des membres du parti de régler dès les prochaines assises la question constitutionnelle.

Il est maintenant peu probable que le parti soit forcé de convoquer, en juin 1968, un congrès spécial sur le sujet. Ce congrès spécial avait été prévu au cas où les militants ne pourraient en venir à un accord à Québec, en fin de semaine.

Le rapport du comité des affaires constitutionnelles, comme on le sait, a été étudié et approuvé la semaine dernière par le Conseil supérieur du parti.

Silence sur le cas Lévesque

Les députés présents à la conférence de presse d'hier ont laissé entendre qu'il avait fait l'objet d'un "consensus" de la part de la majorité des membres du Conseil supérieur.

Nul n'a cependant parlé, hier, du fait que le rapport du comité rejette carrément l'option du député de Laurier, M. René Lévesque. La résolution Lévesque est cependant annexée au rapport.

On trouve également en annexe de nombreuses autres résolutions sur la question constitutionnelle venant de diverses associations de comtés.

La résolution

Quant à la résolution basée sur le rapport même du comité, elle se résume ainsi :

— le parti libéral croit qu'une nouvelle constitution canadienne comportant un statut particulier et des pouvoirs accrus pour le Québec, selon un nouveau partage entre le fédéral et le Québec peut le mieux servir les intérêts politiques, économiques, culturels et sociaux des Canadiens-français;

— le parti rejette le séparatisme sous toutes ses formes et réclame avec insistance une nouvelle constitution canadienne basée sur la reconnaissance formelle de la présence au Canada de deux nations et sur la volonté clairement manifestée de faire des Canadiens français des membres à part entière d'une nouvelle confédération canadienne;

— la nouvelle constitution du Canada doit prévoir entre autres la création d'un véritable tribunal constitutionnel et une déclaration des droits collectifs des minorités et des majorités au Canada;

— le Québec doit avoir une nouvelle constitution interne;

— le comité parlementaire de la constitution doit être convoqué au plus tôt afin d'élaborer cette constitution interne et de préparer des propositions précises du Québec sur la nouvelle constitution du Canada ;

"Le parti libéral, dit enfin la résolution, prend solennellement les options de principes contenues dans cette résolution et il les propose au peuple québécois. Il est résolu à poursuivre l'étude des modalités selon lesquelles ces options peuvent être réalisées et il fera part à la population de ses conclusions au cours des prochains mois. Finalement il s'engage, dès qu'il aura reçu la responsabilité du gouvernement, à consigner le tout dans les formes juridiques appropriées, et à le soumettre à l'approbation du peuple du Québec."

En somme, a dit lui-même M. Lesage, il s'agit de la définition la plus complète jamais donnée du Statut particulier.

Le congrès

C'est évidemment la question constitutionnelle qui prendra la vedette au congrès libéral de la fin de semaine. Les militants auront le loisir de débattre le sujet, le samedi, 14 octobre, de 2 h. de l'après-midi à 11 h. du soir.

Selon le chef libéral, à cette heure, le parti devra avoir pris une décision touchant cette question.

Par ailleurs, tout comme l'an dernier, de nombreux ateliers siégeront au cours du week-end, étudiant des sujets suivants : main d'oeuvre et travail, affaires urbaines et logement, développement économique rural, protection du consommateur, assurance-santé, fiscalité, constitution... etc...

Toutefois, contrairement au dernier congrès, à Montréal, aucun appareil d'enregistrement et aucune caméra ne seront admis aux délibérations.

Québec doit prendre ses responsabilités avant de blâmer Ottawa

— Réal Caouette

OTTAWA (PC) — Le chef du Ralliement créditiste a réaffirmé sa foi en un Canada composé de diverses cultures.

Intervenant dans le débat sur le budget, M. Réal Caouette a déclaré que chaque groupe ethnique apportait sa valeur culturelle et que le Canada était composé de citoyens de diverses origines, qu'il possédait deux langues officielles et diverses cultures.

Reprenant le mot désormais célèbre du général de Gaulle lors de sa visite au Québec, il a demandé qu'on aille au fond des choses afin de découvrir les causes du malaise actuel au sein de la Confédération.

"Allons au fond des choses, dit-il, mais allons-y."

Selon lui, il faut que le Québec commence par prendre ses responsabilités avant de blâmer Ottawa pour tous les maux qui lui arrivent.

"Ce n'est pas à cause de la Confédération que la province de Québec est la plus taxée des provinces canadiennes, dit-il.

"L'Alberta, dirigée par un gouvernement créditiste, est aussi une province canadienne, et elle n'a pas de taxe de vente, pas de taxe sur les liqueurs, pas de taxe sur les chambres d'hôtel et pas de taxe sur les cigarettes."

"Les étroits d'esprit des deux côtés"

M. Caouette a lancé quelques flèches à l'endroit des étroits d'esprit des deux côtés, dont Pierre Bourgault, président du RIN et Ralph Cowan, député libéral de York-Humber aux Communes.

Lécompte DRAPERIES-DÉCORATION

Les spécialistes en DRAPERIES/RIDEAUX/ STORES/COUVRE-LITS vous offrent LES TISSUS

- FORTREL résiste au soleil et à la décoloration par l'action chimique de l'atmosphère.
- Il tamise l'éclat du soleil.
- Il ne rétrécit pas, ne s'étire pas, ne perd pas sa forme première.
- Il résiste aux dommages causés par les insectes et la moisissure.
- Il se lave à la machine et se sèche à la machine.
- Il demande peu de repassage.

FORTREL ... UNE FIBRE MODERNE DE CELANESE

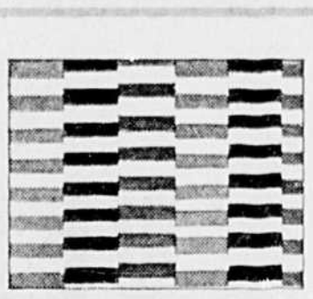

"IMPRESSION" bouclé, motif moderne, 48" de large, teintes multicolores sur fond blanc. $3.95 la verge

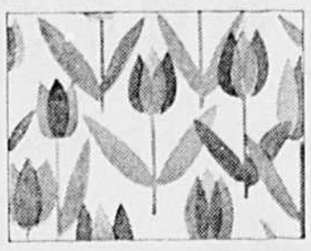

"TULIPE" bouclé, 48" de large, teintes multicolores sur fond blanc. $3.95 la verge

"PATRICE" bouclé, motif fleuri, 48" de large, teintes multicolores sur fond blanc. $3.95 la verge

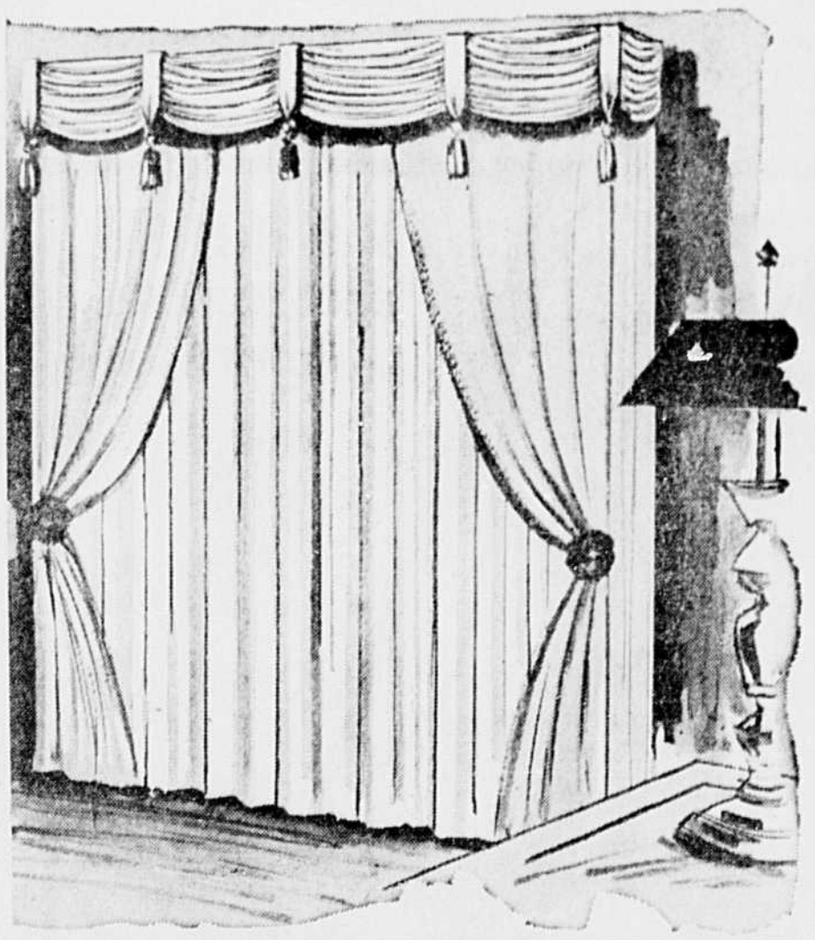

Fortrel 48" de large bouclé uni blanc — $2.95 la verge

Fortrel 48" de large opaque uni choix de teintes — $2.95 la verge

Panneaux "Monte Carlo" Fortrel bouclé 45" x 117" choix de teintes sur fond blanc — $15.95 le panneau

Panneaux Fortrel batiste 45" x 117" choix de teintes sur fond blanc — $9.95 le panneau

- Mesurage et posage par des experts
- Estimation gratuite
- Service à domicile si désiré
- Conditions de paiement faciles avec Credico
- Plan mise de côté
- Livraison gratuite
- Stationnement gratuit

Lécompte DRAPERIES-DÉCORATION

E. LECOMPTE DRAPERIES LTEE

MAGASINS :
6595 et 6602 ST-HUBERT entre Beaubien et St-Zotique
1651 MONT-ROYAL coin Marquette
4028 ONTARIO près Pie IX
CENTRE D'ACHATS DE PLACE LONGUEUIL

Service à domicile au siège social
384-3600

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Le jour de l'ouverture de la saison, le Pittsburgh changera de propriétaires

Un des nouveaux clubs de la ligue Nationale de hockey aurait déjà passé en de nouvelles mains ou serait à la veille de devenir la propriété d'un nouveau groupe. Voilà l'information que nous tenons de source très sérieuse.

Ce club est le Pittsburgh qui joue ce soir, contre le Canadien, son premier match officiel dans le circuit.

Affectés par ce lourdes pertes financières subies dans la tentative pour implanter le soccer professionnel cet été aux Etats-Unis, des membres du groupe des Pingouins de Pittsburgh auraient décidé de se retirer du syndicat qui avait demandé et obtenu la franchise de ce club dans la ligue Nationale.

Ils auraient indiqué qu'ils ne désiraient pas se lancer dans un autre sport qu'ils ne connaissent pas tellement après leur mésaventure dans le soccer.

Des membres du groupe original resteraient cependant actionnaires du club et d'autres, dont un certain homme d'affaires dont les intérêts financiers sont liés à des amphithéâtres sportifs, auraient accepté d'acheter les actions de ceux qui se seraient retirés ou qui seraient à la veille de le faire.

Il n'y a toutefois aucune crainte que le changement puisse mettre en danger la franchise du Pittsburgh. Mais il parait toutefois certain que la ligue Nationale devra recevoir notification et que les gouverneurs seront appelés à approuver la transaction si évidemment celle-ci a lieu.

Au bureau de la ligue Nationale, Brian O'Neil, l'adjoint du président Clarence Campbell, a refusé de confirmer ou de nier l'information obtenue d'une source très bien renseignée. "S'il y a des changements dans l'administration du club Pittsburgh, c'est à ce dernier et non à la ligue de les annoncer", a-t-il dit. "C'est peine perdue de votre part de tenter d'obtenir aucune information du genre à nos bureaux".

O'Neill a ajouté que la ligue Nationale n'avait pas encore reçu notification officielle du changement si changement il y a eu. Mais il a ajouté que toute transaction majeure concernant la propriété de tout club de la ligue Nationale doit être approuvée par les gouverneurs de la ligue.

Le Pittsburgh est l'un des trois nouveaux clubs du circuit à ne pas avoir eu à construire une patinoire car il joue dans l'amphithéâtre, propriété de cette ville. Ses propriétaires, à ce que nous croyons savoir, n'en seraient pas encore venus à une entente avec les Red Wings de Détroit au sujet des dédommagements à verser à ceux-ci pour leurs droits territoriaux. Le Pittsburgh, de l'an dernier, qui évoluait dans la ligue Américaine, était en effet devenu une filiale du Détroit.

Un autre des nouveaux clubs, le San Francisco a déjà subi un certain changement dans son administration. La compagnie Shastra et Barend van Gerbig, un multimillionnaire, avaient conclu un pacte pour devenir tous deux propriétaires du club. Mais au cours de l'été dernier, la première aurait décidé de vendre ses actions à van Gerbig et c'est à la suite de ce changement que Rudy Pilous, embauché comme gérant général par Shastra, aurait vu celui qui est devenu l'unique propriétaire du club acheter son contrat et le remercier de ses services. Bert Olmstead est devenu depuis instructeur et gérant général.

"Une saison intéressante", Toe Blake

"Intéressante", a répondu l'instructeur Toe Blake, du Canadien, dans le vaste bureau qu'il occupe maintenant au Forum. Ce n'est en effet plus derrière un petit pupitre installé le long du mur, dans l'un des couloirs du Forum, que l'on trouve aujourd'hui le pilote du Bleu Blanc Rouge. Il a l'air vraiment "exécutif" et lui, qui affectionnait particulièrement les voyages en chemin de fer voyagera en avion cette saison plus souvent qu'en aucun temps par le passé.

La saison, qui débute ce soir, sera plus intéressante, pense-t-il, pour les joueurs parce que, pour la plupart d'entre eux, ils verront pour la première fois cette année les six nouvelles villes de la ligue, Los Angeles, Oakland - San Francisco, St-Louis, Philadelphie, Pittsburgh et Minneapolis - St. Paul.

Intéressante encore parce qu'ils joueront dans trois nouveaux palais des sports, un à Los Angeles, un second à Philadelphie et un troisième à Minneapolis - St. Paul. Deux des trois autres, ceux de Pittsburgh et d'Oakland, sont des amphithéâtres vieux de quelques années seulement.

Intéressante pour le public sportif car celui-ci verra d'anciens joueurs dans le chandail des nouveaux membres du circuit et également des hockeyeurs à leurs premières armes dans la ligue Nationale.

Lorsque nous lui demandons son opinion sur son propre club, Blake nous répond qu'il "est aussi bon" que l'an dernier, la même réflexion qu'il nous fait à propos du Toronto, du Détroit et des Rangers. Il croit que le Chicago ne sera pas aussi redoutable que l'hiver dernier, mais par contre, le Boston sera meilleur.

L'instructeur du Canadien ne se prononce pas sur la valeur des six nouveaux clubs si ce n'est pour nous dire que le Pittsburgh lui a paru à ce jour le meilleur. Le dossier des matches hors-concours semble lui donner raison.

Quand nous demandons à Blake s'il s'attend à de meilleurs rendements que l'an dernier de la part de certains de ses joueurs, il nous répond : "c'est certain". Et il nous nomme Jean Beliveau, Gilles Tremblay, Henri Richard et Ralph Backstrom.

Même si Jean-Guy Talbot et Jim Roberts étaient bien traités par le Canadien, il est convaincu que ces deux joueurs profiteront du changement, car ils deviendront des joueurs réguliers avec leurs nouveaux clubs.

L'instructeur du Canadien ne parait avoir dans le moment qu'un souci. Il se demande à l'instar de bien d'autres, si les anciens clubs ne seront pas portés à manquer de combativité lorsqu'ils s'attaqueront à l'une des nouvelles équipes. Evidemment ce que feront les cinq autres de sa division ne l'inquiète pas. Mais il considère que le problème sera d'amener ses joueurs à se dépenser autant contre les nouveaux clubs que contre les anciens. "Car", fait-il remarquer, "la saison 1967-68 sera celle au cours de laquelle les joueurs des nouvelles équipes devront s'affirmer. C'est une chose de monter dans la ligue Nationale et une autre d'y demeurer".

La ligue Américaine ouvre sa saison de hockey ce soir

PROVIDENCE, R. I. (UPI-PA) — La ligue Américaine de hockey ouvre sa saison régulière ce soir, alors que les Bisons de Buffalo visitent les Reds de Providence.

C'est le premier d'une série de trois matches pour Buffalo cette semaine. Les Bisons se rendront à Springfield vendredi et retourneront chez eux pour recevoir les Américains de Rochester, samedi.

Les Bisons seront renforcés par l'addition de l'ailier gauche Larry Mickey et du joueur de défense Allan Hamilton qui leur ont été assignés par les Rangers de New York.

Rogatien Vachon sera le premier gardien à affronter l'une des six nouvelles équipes

par Gilles Terreux

PITTSBURGH — C'est le jour "E" pour la ligue Nationale de hockey. "E" pour l'expansion qui entrera officiellement en vigueur ce soir, alors que cinq des six nouvelles équipes inaugureront leur saison.

Il y aura match à Chicago, Boston, St-Louis et en Californie, mais nul doute que l'intérêt sera concentré sur la rencontre qui débutera ici, dans quelques heures entre le Canadien et les Pingouins de Pittsburgh. Qu'apportera cette première confrontation entre une nouvelle équipe et l'une des machines bien huilées de la "vieille division" ?

"Un match beaucoup plus intéressant que les gens ne se l'imaginent", répond le capitaine Jean Béliveau, du Canadien.

"Mon équipe est prête physiquement et mentalement", a dit l'instructeur Red Sullivan, des Pingouins. "Physiquement, parce que nous avons connu un excellent camp d'entrainement (9 victoires, une défaite, une nulle). Mentalement, parce que nous avons le matériel requis pour faire la lutte aux vieilles équipes. Nous ne les battrons pas à tous les matches, mais elles ne se moqueront pas de nous", a-t-il précisé.

"Sur papier, le Pittsburgh semble présenter l'équipe la mieux équilibrée", ajoute Béliveau.

Notons immédiatement que les Pingouins ont fait un choix judicieux lors du repêchage, s'assurant les services de dix joueurs aguerris au style de jeu de la ligue Nationale. Il s'agit du gardien de but Hank Bassen; des défenseurs Al MacNeil, Noel Price, Léo Boivin; des joueurs d'avant Andy Bathgate, Earl Ingarfield, Val Fonteyne, Ab McDonald, Bob Dillabough et Ken Schinkel.

Les joueurs du Canadien s'attendent à un match rude. "Ils voudront s'imposer dès le début du match, un peu comme le font les Bruins de Boston et les Rangers de New York. Ils savent que leurs chances de livrer une belle lutte sont meilleures en nous ralentissant dès les premières minutes", prétend Robert Rousseau.

téléphoto UPI

Bientôt du hockey majeur au Forum de Los Angeles

Le multimillionnaire Jack Kent Cooke (à droite) a fini de rêver. Le Forum de Los Angeles est presque terminé et dans quelques jours les Kings de Los Angeles, un club de l'expansion, présenteront leur premier match au hockey majeur. En attendant la fin des travaux, les Kings ouvriront leur saison samedi contre le Philadelphie, à une vieille patinoire de Los Angeles. Ce soir, dix clubs commenceront la saison dans la ligue Nationale.

Toe Blake lancera à peine une douzaine de joueurs expérimentés dans la mêlée. Ceux qui compléteront l'alignement du Tricolore seront tous des candidats au trophée Calder.

Rogatien Vachon, qui a fait sa large part dans la poussée du Canadien vers le deuxième rang la saison dernière sera le premier à faire face à la musique de l'expansion.

"Je suis prêt. J'avoue que j'aurais pu faire mieux dans les matches hors concours. Je ne formule qu'un voeu : faire aussi bien que l'an dernier", a dit Vachon.

C'est ce que souhaite ardemment Blake.

Surtout depuis que Lorne Worsley se plaint de douleurs aux côtes. Worsley n'a pas fait le long voyage par avion à Pittsburgh. Ernie Wakely, des Apollos de Houston, devait arriver à temps pour remplir les fonctions de réserviste.

Les autres recrues qui endosseront l'uniforme seront Carol Vadnais et Serge Savard, à la défense; Jacques Lemaire et Mickey Redmond à l'avant. Danny Grant assistera au match comme spectateur.

A moins qu'il ne modifie ses plans, Blake utilisera Lemaire à l'aile gauche en compagnie de Ralph Backstrom et Claude Larose. Jean Béliveau sera flanqué de John Ferguson et Yvan Cournoyer tandis que Henri Richard jouera en compagnie de Robert Rousseau et Gilles Tremblay.

Bloc-notes : Le départ de Montréal s'est fait avec 2½ heures de retard . . . Espérons que le retour après le match ne sera pas retardé par d'autres "difficultés mécaniques"... Ce sera le premier match de la ligue Nationale disputé à Pittsburgh depuis 1930 . . . L'Association des joueurs a proposé à la ligue Nationale que l'assurance-vie soit haussée de $30,000 à $50,000 en raison de l'expansion et des voyages plus nombreux . . . L'ailier gauche Gene Ubriaco, obtenu de Hershey hier, sera dans l'uniforme des Pingouins, ce soir . . . En retour, les Pingouins ont cédé Gil Gilbert aux Bears...

Matches de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Canadien à Pittsburgh
New York à Chicago
Detroit à Boston
Philadelphie à Californie
Minnesota à St-Louis

LIGUE AMERICAINE

Buffalo à Providence

LIGUE Jr "A" DU QUEBEC

Drummondville à T.-Rivières

HIER

LIGUE Jr "A" DE L'ONTARIO

Ottawa 2 — London 1

LIGUE Sr DU QUEBEC

	G	P	N	PP	PC	Pts
Drummondville	1	0	0	5	4	4
Sherbrooke	1	0	0	9	3	2
Victoriaville	1	0	0	2	1	2
St-Hyacinthe	0	1	0	1	2	0
Hull	0	1	0	4	5	0
Granby	0	1	0	3	9	0

LIGUE Jr "A" DE L'ONTARIO

	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	2	0	0	20	9	4
St. Catharines	2	0	0	7	2	4
Kitchener	1	0	0	10	1	2
Niagara Falls	1	0	0	9	0	2
Ottawa	1	2	0	7	20	2
Canadien Jr	0	0	0	0	0	0
London	0	1	0	1	2	0
Peterborough	0	1	0	1	3	0
Oshawa	0	1	0	1	10	0
Hamilton	0	2	0	3	14	0

LIGUE Jr "A" DU QUEBEC

	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	1	0	0	6	3	2
Thetford	1	0	0	6	3	2
Drummondville	1	0	0	6	4	2
Shawinigan	0	1	0	3	6	0
T.-Rivières	0	1	0	3	6	0
Sorel	0	1	0	4	6	0

Cours sur le hockey à St-Laurent

A nouveau, cette année, le Service de la Récréation de Saint-Laurent institue des cours pour arbitres au hockey. Cette saison la motivation est tout particulièrement excellente étant donné les nombreux changements dans le domaine du hockey mineur dans Québec, et surtout au niveau des règlements.

Ces cours seront donnés les 11, 16, 18 et 23 octobre prochains soit deux jours par semaine : lundi et mercredi pour deux semaines consécutives.

Ils débuteront à 7.30 p.m., au bureau du Service de la Récréation de Saint-Laurent situé à 1390, rue de l'Eglise.

Ils seront sous la direction de Charles Larente, arbitre en chef des sports mineurs de St-Laurent. Celui-ci a retenu les services de Bobby Lord, lui-même arbitre actif, afin de faire profiter de ses précieux conseils ceux qui se présenteront à ces cours.

Ils seront d'ailleurs complétés de diapositives prises à l'occasion de joutes de hockey présentant des jeux serrés et importants.

Tous ceux qui désirent y prendre part sont cordialement invités, sans oublier les anciens qui désirent rafraichir leurs connaissances. Les candidats devront être toutefois âgés de plus de 17 ans. Mentionnons aussi que ces cours sont absolument gratuits. Pour plus amples informations communiquez avec le Service de la Récréation de Saint-Laurent.

Les Kings seront très populaires à Los Angeles selon Larry Regan

Selon Larry Regan, directeur général des Kings de Los Angeles, les joueurs et les équipes de la nouvelle division de la ligue Nationale de hockey "vont afficher plus de combativité que les anciens clubs".

"Je prévois la plus grande rivalité jamais observée auparavant dans la LNH, car les joueurs ne laisseront pas passer la chance qu'ils attendent depuis longtemps."

Regan connait bien cette situation, car il a pris part à son premier camp d'entrainement avec les Leafs de Toronto à l'âge de 16 ans, mais il a fait le saut avec les Bruins de Boston à 26 ans, méritant même le titre de recrue de l'année.

C'est sans doute pourquoi, à son premier poste de directeur général d'une équipe dans la LNH, sa formation présente une moyenne d'âge de 24 ans, de quatre ans la plus jeune dans la nouvelle division.

Afin d'évaluer les Kings, il faut connaitre les points de vue du propriétaire Jack Kent Cooke, Regan et du pilote Red Kelly.

Signalant la jeunesse de ses candidats, Regan ajoute que le total des points qu'ils ont récoltés au cours de la dernière saison est plus grand que celui des autres nouvelles équipes.

Au sujet de Kelly, il dit : "On a dit que Walter Alston était également un gars trop doux pour piloter une équipe. Red ne crie ni ne court, il enseigne."

Ce dernier apprend de nouvelles fonctions après une expérience de 20 saisons sous la grande tente.

"Le problème principal est de préparer moralement 17 ou 18 joueurs pour une joute. Jusqu'à maintenant, je n'avais qu'à me préoccuper de mon cas. Discipline ? Si vous devez être sévère, il faut l'être."

Il a l'intention d'étudier le talent en main et d'y adopter sa stratégie.

"J'aimerais adopter le style du Détroit qui passe directement de la défensive à l'offensive, contrairement à celui du Toronto, qui permet à l'adversaire de se préparer."

Afin de surveiller étroitement chaque joueur au camp, Kelly est debout à 6 h. le matin et surveille tous les exercices.

Cooke parle de la vente des billets réservés au montant de $1,250,000, d'un nouvel aréna et d'un terrain de stationnement pouvant contenir 27,000 voitures.

Les billets réservés vont de $2.50 à $6.00 avec couleurs assorties.

Si vous détenez un billet jaune, votre terrain de stationnement est jaune, la porte d'entrée au Forum est jaune et vos sièges sont jaunes, si bien que vous ne pouvez vous tromper.

Le Forum ouvrira ses portes la veille du Jour de l'An en présence de célébrités telles Frank Sinatra, Gary Grant, Danny Thomas, Danny Kaye, et quelques autres.

Sinatra a acheté 24 billets de saison et 24 parts à $100 par année.

Une équipe avec Terry Sawchuk dans les filets ne saurait être mauvaise, selon eux.

Regan et Kelly opinent que Jim Murray, de Brandon, fait tellement bien qu'il méritera une place avec les Kings plutôt que d'évoluer avec Springfield, filiale dans la LAH.

Eddie Joyal a réussi le truc du chapeau contre Minnesota et compte également sur Bill Whate et Dale Rolfe, que chaque club recherchait, selon Regan.

Est-ce que le hockey majeur connaitra des succès à Los Angeles ?

"C'est comme une autre cité canadienne, dit Regan. On compte plus de 500,000 Canadiens à Los Angeles et ils nous connaissent tous."

Sports au Pavillon de la Jeunesse

SAMEDI

Test d'aptitude physique

Nombre de participants : 5.

Meilleure performance de la journée : André Bergeron, de Grand'Mère, 12 minutes au travail avec fréquence cardiaque de 141.

Meilleure performance à date : Daniel Ehrlich, 16 minutes au travail avec fréquence cardiaque de 134.

Trampoline

Nombre de participants : 32.

Dimanche

Test d'aptitude physique

Nombre de participants : 7.

Meilleure performance de la journée : G. Bruno, 12 minutes de travail avec fréquence cardiaque de 151.

Meilleure performance à date : Daniel Ehrlich.

Trampoline

Nombre de participants : 53.

Thème de la Semaine : Gymnastique

Animateur et réalisateur : Guy Lefebvre.

Démonstration de gymnastique, sur le cheval allemand et participation spéciale des Kikodas de Montréal-Nord et des Ambassadeurs Pierre de Coubertin, de l'Assomption.

LUNDI ET HIER

Ajournement du programme des événements sportifs à cause de la pluie.

Nombre de participants depuis le début : 43,012.

Nombre de spectateurs à date : 167,386.

Legaré VOUS INVITE... 13

VENDREDI 13 OCTOBRE
A SA FABULEUSE
VENTE DE 13 HRES

VOYEZ NOTRE ANNONCE DANS "LA PRESSE" DEMAIN

ATTENTION
AUTOMOBILISTES

A valeur égale, nous vendrons,

CHRYSLER ★ PLYMOUTH FURY
BELVEDERE ★ VALIANT
BARRACUDA ★ CAMIONS FARGO

MEILLEUR MARCHÉ
QUE N'IMPORTE QUI

VENEZ,
NOUS LE PROUVERONS

TOUCHETTE
2175 PAPINEAU
ENTRE SHERBROOKE ET ONTARIO
Depuis 35 ANS distributeur CHRYSLER
STATIONNEMENT
526-6691

Corby's Special Selected Canadian
... le bon goût, le goût franc du VRAI whisky canadien
H. CORBY DISTILLERY LIMITED, CORBYVILLE, CANADA

La lutte contre l'inflation exige une hausse des impôts

— M. Donald B. Marsh

par Roger MARCEAU
de notre salle de rédaction

TORONTO — Selon le directeur général adjoint de la Banque Royale du Canada, notre pays, tout comme les Etats-Unis, connaît un problème d'inflation qui, sans l'adoption de restrictions fiscales, doit conduire à des augmentations inflationnistes de la masse monétaire pour subvenir aux besoins financiers des gouvernements.

M. Donald B. Marsh a cependant exprimé des doutes au sujet de la "sagesse en matière fiscale" dans les deux pays. Il a mentionné les difficultés que l'administration américaine connaît présentement pour obtenir l'approbation d'une hausse des impôts sur le revenu, projet qui pourrait bien ne pas même parvenir à la Chambre des représentants.

M. Marsh estime que plus on attend pour appliquer le remède, plus il devient désagréable. On sait qu'en 1968, des élections présidentielles auront lieu aux Etats-Unis, ce qui ne favorise pas l'adoption de telles mesures.

M. Marsh prenait la parole devant plus de 500 membres du National Industrial Conference Board réunis à Toronto pour une conférence sur les perspectives économiques canadiennes. Fondé en 1916, le NICB est une institution indépendante et sans buts lucratifs, qui fait de la recherche en matière économique et de gestion des entreprises.

En ce qui concerne la situation canadienne, ce banquier estime que le gouvernement fédéral pourrait bien présenter à l'automne un mini-budget afin de réduire les tendances inflationnistes. Selon lui, il s'agit d'une possibilité dont il faut tenir compte dans l'établissement de prévisions pour la prochaine année.

Cependant, il estime que la situation canadienne présente aussi des incertitudes politiques en raison d'une possibilité d'élections fédérales.

Accroissement du PNB en 1968

Au cours de la prochaine année, le produit national brut canadien devrait, de dire M. Marsh, connaître une modeste amélioration par rapport à 1967; le taux de croissance exprimé en dollars courants pourrait être légèrement supérieur à celui exprimé en volume, de préciser le conférencier.

Il affirme que cela implique un ralentissement de la hausse des prix qui découle de l'hypothèse qu'une restriction fiscale modérée est mise en vigueur et comporte un degré satisfaisant d'efficacité. Il prévoit ainsi pour l'année 1968 une augmentation de 8.5 à 9 pour cent en dollar courants, et de 5 pour cent en volume comparativement à l'année 1967.

En ce qui concerne l'année 1967, M. Marsh estime que l'expansion a en général été sous-estimée; la croissance du PNB fut en effet évaluée à environ 7.5 pour cent en dollars et à 4 pour cent en volume. Il affirme que, tout comme les années précédentes, le taux pourrait bien être supérieur aux prévisions et se chiffrer à 9 pour cent en dollars et à 5 pour cent en volume.

Ses prévisions pour l'année 1967 se basent sur les statistiques déjà connues de la production de blé de l'ouest qui dépasse les prévisions, sur la hausse des exportations, sur les immobilisations qui ont augmenté même dans la construction d'habitations, sur la reprise prévue dans la consommation de biens durables y compris les automobiles, de même que sur la hausse des dépenses gouvernementales.

M. Marsh mentionne que le ralentissement, au début de 1967, n'annonçait pas une longue période de récession, et de ralentissement de la croissance, mais qu'il s'agissait plutôt de la "pause qui rafraîchit". Cette pause résultait, jusqu'à un certain degré, de la politique monétaire et de la politique fiscale. Le rôle de la politique monétaire est principalement bien connu.

La situation de l'emploi

Dans une économie en expansion, il ne faudrait pas s'attendre, selon M. Marsh, à une augmentation du taux d'emploi. Cependant, il estime qu'en raison d'une politique fiscale plus serrée, le taux d'emploi en 1968 devrait demeurer au même niveau et même se situer au-dessus du niveau moyen de 4 pour cent.

La continuation de l'expansion devait, selon M. Marsh, résulter de l'expansion générale de l'économie américaine, sur la continuation des exportations reliées à la guerre au Vietnam, sur la continuation de nos fortes expéditions de blé à l'étranger, et sur la croissance des marchés pour les produits de nos industries des ressources naturelles.

L'accord de l'automobile entre le Canada et les Etats-Unis continuera, estime M. Marsh, à accroître le commerce; il en est de même des accords du Kennedy Round concernant les réductions de tarifs douaniers. Il croit que, dans les deux cas, les exportations connaîtront la plus forte poussée.

Quant aux importations, elles augmenteront avec l'expansion de l'économie du pays, et principalement si les forces inflationnistes s'accroissent. M. Marsh estime enfin que l'excédent dans le commerce continuera de croître de façon modérée, au cours de l'année prochaine.

Le synode agit en vase clos et le champ des débats est limité

CITE DU VATICAN — Si le pape a convoqué le synode, c'est qu'il voulait connaître l'opinion de ses évêques sur un certain nombre de questions bien précises — le droit canon, la doctrine, la formation ecclésiastique, la liturgie; mais le synode agit en quelque sorte en vase clos et le champ des débats est limité.

Pour bien juger d'une opinion il faut, jusqu'à un certain point, connaître celui qui l'émet et le Saint-Père en est conscient puisque, dit-on, il compte avoir des entrevues personnelles à compter d'aujourd'hui avec chacun des participants du synode et, si la chose est impossible, avec des petits groupes de participants.

Ainsi se poursuivra la consultation synodale, avec plus d'intimité et plus de liberté. Depuis le début de l'assemblée des évêques, Paul VI n'a eu l'occasion de causer privément qu'avec un petit nombre de Pères.

C'est pourquoi il a tenu, malgré son état de santé plutôt fragile, à assister aussi souvent que possible aux délibérations arduës des évêques, autant en fait que ses médecins le lui permettaient. Il y a assisté pour la troisième fois hier, à la clôture des débats sur "les opinions dangereuses pour la Foi".

Les entrevues privées lui permettront non seulement de faire expliciter des déclarations et des opinions exprimées au synode, mais aussi de se renseigner sur la situation véritable de l'Eglise à travers le monde, sur son "progrès ou déclin" pour reprendre le titre d'une lettre du regretté cardinal Suhard, sur l'essor des Eglises nationales, leur ralentissement ou leur stagnation.

Il n'est pas impossible que, durant ces entrevues, il soit question de problèmes actuels comme ceux de la limitation des naissances, du célibat des prêtres, de l'intégrisme et du dynamisme pastoral, de la contribution de l'Eglise à la politique sociale et des rapports de l'Eglise avec l'Etat.

Formation des prêtres

Un sujet plus immédiat, inscrit officiellement à l'ordre du jour du synode, retiendra aujourd'hui l'attention des Pères : celui de la formation des séminaristes. Il sera sans doute question de la formation purement formelle et spirituelle, par opposition à la tendance moderne d'engager plus activement le prêtre dans l'action sociale, en écartant le risque de le détourner de sa mission première. A cette occasion, d'aucuns rappelleront probablement l'expérience des "prêtres ouvriers". Mais ce n'est que demain que nous saurons véritablement dans quelle voie s'engage le débat.

Les questions doctrinales

Si les discussions sur les dangers que court la Foi sont officiellement closes, ce n'est pourtant qu'aujourd'hui qu'elles aboutissent à un premier résultat concret : la création d'une commission spéciale de douze membres pour remanier un texte jugé trop négatif par la majorité des Pères.

Huit des membres de cette commission seront élus par le synode et quatre seront nommés par le Saint-Père. Plusieurs réunions d'évêques ont déjà eu lieu à Rome pour envisager les candidatures.

Bien qu'aucune publicité ne leur ait été donnée, la rumeur propage des listes de noms sur lesquelles on retrouve la plupart des personnalités les plus en vue du synode : les cardinaux Veuillot, Garrone, Alfrink, Seper, Suenens, Doepfner, Mgr Edelby, le théologien Colombo et le R. P. Arrupe, général des Jésuites.

De par la volonté du pape, la commission aura dix jours pour compléter son travail et présenter un document plus acceptable, à la lumière des recommandations faites jusqu'ici. Hier, le cardinal Sheehan, archevêque de Baltimore, exprimait l'espoir qu'on établisse une claire distinction entre les dogmes et les autres vérités non-définies, qui sont plutôt les moyens par lesquels la Foi est transmise.

Le R. P. Ciarpi, théologien du pape, a recommandé aux évêques de n'accorder qu'avec prudence "l'imprimatur", lorsqu'il s'agit d'opinions contraires à la pensée traditionnelle de l'Eglise.

Un autre théologien pontifical, Mgr Colombo, a demandé qu'on distingue entre la juste liberté des études théologiques, et la publication trop hâtive des résultats de ces études.

Le cardinal Seper, de Zagreb, et le R. P. Bertrams se sont inquiétés de l'incertitude actuelle sur la doctrine. Des professeurs de théologie critiquent publiquement les encycliques et la confusion aggrave encore la crise des vocations.

D'autres orateurs, enfin, ont demandé un moyen terme entre le vieil "index", qui a été supprimé, et le silence actuel des pasteurs sur des sujets litigieux.

GM versera à la femme d'un client $375,000 en guise d'indemnité

SACRAMENTO, Californie, (PA) — Un jury a conclu hier le plus long procès civil de l'histoire de la Californie en accordant des dommages de $375,000 aux dépens de la société General Motors, à une femme. La compagnie a été jugée responsable dans un accident mettant en cause sa voiture de modèle Chevrolet Corvette Stingray.

Le procès a duré 56 jours. M. Norman Badorek, de Sacramento, et M. Philip Dustman, de Fall River Mills, avaient péri en juillet 1965, quand la voiture Corvette de M. Dustman fut heurtée par derrière alors qu'il avait ralenti pour contourner le site d'un accident mineur.

La femme de M. Badorek, Carol, subit de graves brûlures dans l'accident. Avec les autres familles en cause, elle poursuivit et la General Motors et le chauffeur de l'auto qui avait heurté la Corvette. Ce dernier, M. Matthew Rodgers, de Santa-Clara, purge actuellement une peine pour homicide involontaire du fait de cet accident. M. Rodgers admit qu'il avait une responsabilité, mais son avocat soutint qu'il n'y aurait pas eu décès si la Corvette n'avait pas été mal conçue.

Il souligna que le réservoir d'essence était situé de telle façon que du carburant alla voler sur les sièges, et que la carrosserie de matière plastique n'était pas sûre.

Les deux parties au procès firent effectuer des tentatives de reconstitution de l'accident, faisant disloquer et brûler plusieurs exemplaires de ce modèle d'auto coûteux.

La General Motors a annoncé qu'elle allait en appeler du verdict d'hier. Selon elle, il ne lui a pas été permis de présenter une "reconstitution intégrale de toutes les circonstances en cause dans l'accident". La compagnie estime que les blessures et décès survenus en raison de cet accident sont le fait non pas de ce que la plaignante s'est trouvée à bord d'une Corvette, mais "parce que la voiture s'est faite entrer dedans, par négligence, de l'arrière, à vitesse élevée".

Place à l'usine d'épuration

Ce n'est pas de gaieté de coeur que Mme Frank Birch quitte sa maison située en banlieue de Winnipeg, mais elle n'a pas le choix : la maison a été expropriée pour permettre la construction d'une usine d'épuration des eaux vannes.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

HOPITAL CHARLES LE MOYNE
121 boul. Taschereau, Greenfield Parc
DEMANDE
(Pour jour, soir, nuit, équipe volante)
INFIRMIERES LICENCIEES
INFIRMIERS
avec expérience
Appelez L'Assistant Directeur du Personnel à
672-2211 Poste 219

L'Alliance de la fonction publique du Canada
DEMANDE UN
CONTROLEUR-ADJOINT
Le candidat heureux aura l'occasion de participer à la direction d'un système raffiné de comptabilité automatisée et de traitement électronique de données. Les aspirants devraient être licenciés en commerce avec spécialisation en comptabilité, ou posséder des connaissances et une expérience équivalente. Une expérience dans l'analyse des systèmes d'ordinateurs est une condition requise. Les candidats doivent vouloir faire une carrière de l'analyse des systèmes d'ordinateurs, et de la préparation des données pour la gestion.
Traitements et bénéfices équivalents à ceux du Service publique du Canada.
Faire application au :
Secrétaire exécutif,
AFPC,
88, avenue Argyle
Ottawa 4, Ontario

ETES-VOUS CET HOMME ?
Si vous êtes honnête
Si vous ne craignez pas le travail ni les responsabilités.
Si vous êtes ambitieux et désirez grimper rapidement les échelons.
Si vous désirez gagner un revenu plus élevé que la moyenne.
Salaire initial $8,000 par année
Si vous avez ces qualités et êtes âgé entre 22 et 45 ans, posséder une bonne instruction et une automobile, nous avons besoin de vous.
Pour entrevue, téléphonez à :
381-9951
Demandez M. Lachapelle ou M. Wilkie

HOMMES
ET FEMMES DE 16 A 45
songez à votre avenir
Inscrivez-vous aux cours
MACHINES IBM
Programmation — Circuit — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT
De 9 hres A.M. à 9 hres P.M.
861-5426
Ecrivez pour demander renseignements gratuits
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal (près station Metro)
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, tous les renseignements nécessaires au sujet des cours de machines IBM.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
G.A.2

UNIVERSITE DE SHERBROOKE
TECHNICIEN
(MECANIQUE DES SOLS)
Le Département de Génie Civil est à la recherche d'un technicien possédant un diplôme d'Institut de technologie ou l'équivalent et ayant au moins 3 ans d'expérience en mécanique des sols (Essais en laboratoires et/ou en chantier).
Le salaire sera établi en fonction de l'expérience et selon l'échelle de salaire des techniciens.
Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel.
Toute offre de service doit s'accompagner d'un curriculum vitae adressé au :
SERVICE DU PERSONNEL
UNIVERSITE DE SHERBROOKE
SHERBROOKE, QUE.

COLLEGE DE MAISONNEUVE
Créé en vertu du Bill 21 comme Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP)
SECRETAIRE GENERAL
FONCTIONS : Aura la responsabilité de la coordination du personnel et des relations de travail. Responsable du secrétariat, des services juridiques, des publications et rapports. Entretien des relations avec l'extérieur.
CONTROLEUR
FONCTIONS : Responsable du budget et des contrôles budgétaires. Il établit les systèmes et procédures. Organisation de la comptabilité. Vérification interne. Préparation de la paie et des états financiers de même que les analyses financières. Préparation des statistiques.
DIRECTEUR DES SERVICES DE L'EQUIPEMENT
FONCTIONS : Responsable des plans et des constructions, des services de magasins et achats, l'entretien des terrains et bâtisses, des services alimentaires, des résidences et des transports.
DIRECTEUR DES SERVICES AUX ETUDIANTS
FONCTIONS : Assure le bon fonctionnement du service du culte et de la pastorale, du service de santé, du service de placement et d'assistance financière aux étudiants. Responsable du service des loisirs et sports, des services de psychologie et de service social de même que les services socio-culturels.
QUALIFICATION : Expérience et formation pertinentes.
TRAITEMENTS : selon les normes du ministère de l'Education.
Adresser, curriculum vitae avant le 21 octobre à midi à : Maître Gilles Poirier, président.
COLLEGE DE MAISONNEUVE
3800 est, Sherbrooke, Mtl 36
N.B. L'article 22 de la loi stipule que le Collège accorde préférence au personnel à l'emploi des institutions auxquelles il succède.
N.B. Le conseil d'administration pourra selon les candidatures réunir certaines fonctions.

POSTES D'ADMINISTRATEURS DU PERSONNEL
GOUVERNEMENT DU CANADA
L'employeur le plus important du Canada, le gouvernement fédéral, offre de belles carrières aux personnes expérimentées en gestion du personnel.
Un bon nombre de ministères offrent des postes dans les domaines suivants :
ORGANISATION DE LA CARRIERE
FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL
RECRUTEMENT ET SELECTION
CLASSIFICATION ET EVALUATION DES EMPLOIS
GESION DE LA REMUNERATION
RELATIONS (DE TRAVAIL) AVEC LE PERSONNEL
ANALYSE DES TRAITEMENTS
Lors des nominations, on accordera la préférence aux diplômés d'université expérimentés dans l'une des branches de la gestion du personnel. Toutefois, si l'expérience et la contribution des candidats dans le domaine de la gestion du personnel sont bien établies et d'un niveau exceptionnel, on pourra exclure les exigences universitaires. Les traitements offerts seront proportionnels à la compétence des candidats choisis et pourront atteindre $14,000. Dans des circonstances exceptionnelles, on pourra offrir un traitement supérieur à celui précité. Les occasions d'avancement sont excellentes et les titulaires ont toute liberté de faire preuve d'imagination et d'initiative et de démontrer leurs qualités d'organisateurs dans la planification et la mise en oeuvre des programmes.
Pour obtenir des détails ou prendre rendez-vous, appelez
M. G. GIRARD — Téléphone : 861-2269
les 12 et 13 octobre 1967 entre 9 h. et 18 h.

DIRECTEUR MÉDICAL
Salaire initial jusqu'à $20,000 par année
Le défi . . .
Une importante société de produits pharmaceutiques désire retenir les services d'un directeur médical. Le titulaire sera responsable de la coordination des expérimentations pharmacologiques et cliniques des nouveaux produits. De plus il sera appelé à fournir à la profession médicale les renseignements qui pourraient être demandés sur les médicaments existants. Il sera secondé dans ces importantes fonctions par un personnel qualifié.
Lieu de travail : Montréal.
L'homme . . .
Nous sommes à la recherche d'un médecin bilingue âgé de moins de 50 ans, possédant les aptitudes et le goût pour une fonction administrative et désireux d'exercer sa profession au sein d'une entreprise industrielle qui lui offrira stabilité et autonomie. Le salaire initial mentionné pourra être augmenté avec les années de service et le poste comprend les avantages sociaux habituels tels qu'un excellent fonds de retraite, usage d'une automobile, etc.
Vous référant au dossier AB78-11-101, veuillez adresser votre demande à M. G. Lachance, bureau de Montréal : 861-7481 ou par écrit à :
P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL : PLACE VILLE MARIE • QUÉBEC : 880 CHEMIN STE-FOY
OTTAWA : 90 RUE SPARKS • TORONTO : 200 UNIVERSITY AVENUE
WINNIPEG : 213 NOTRE DAME AVENUE • VANCOUVER : 580 GRANVILLE STREET

CAHIER No 8 / PAGES 89-96 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MERCREDI 11 OCTOBRE 1967 — 83e ANNEE — No 235

L'armée bolivienne enterre un mort qu'elle affirme être "Che" Guevara

VALLE GRANDE, Bolivie — (UPI, AFP, PA) — Le corps d'un guérillero criblé de balles, que les autorités boliviennes affirment être le leader révolutionnaire Ernesto "Che" Guevara, est inhumé aujourd'hui selon les rites de l'Eglise catholique dans cette petite localité du sud-est de la Bolivie.

Selon le chef des forces armées boliviennes, la mort de Guevara marque la fin de la guérilla menée depuis huit mois dans ce pays d'Amérique du Sud et porte un dur coup aux efforts des castristes pour exporter la révolution en Amérique latine.

Même si l'armée bolivienne affirme qu'il ne subsiste plus aucun doute sur l'identité du cadavre, cette certitude n'est pas partagée partout. On rappelle que le révolutionnaire d'origine argentine, ancien compagnon de lutte de Fidel Castro, a été porté mort ou capturé un peu partout en Amérique latine depuis deux ans et demi, soit depuis son départ mystérieux de Cuba.

Pour sa part, le ministre argentin des Affaires étrangères, M. Nicanor Costa Mendez, a dit douter que Guevara soit mort ou qu'il soit même jamais allé en Bolivie.

Le journal communiste italien "L'Unita" écrit de son côté que le communiqué de l'armée bolivienne "ne semble pas avoir dissipé tous les doutes".

A Washington, les porte-parole sont enclins à croire les affirmations des autorités boliviennes, mais ils ajoutent qu'ils aimeraient avoir une preuve scientifique. Pour le moment, le département d'Etat n'a fait aucun commentaire officiel. On souligne par ailleurs que les troupes boliviennes qui auraient tué Guevara ont été entraînées par les forces spéciales des Etats-Unis, les fameux "bérets verts".

Les preuves du général Ovando

Le général Alfredo Ovando Candia, commandant en chef des forces armées boliviennes, affirme que le guérillero "Ramon" tué dimanche avec deux autres insurgés dans un ravin, à 300 milles au sud-est de La Paz, est bel et bien Guevara. Il apporte comme preuve les empreintes digitales et le journal de campagne qui aurait été trouvé sur le cadavre.

Le général Ovando a invité les journalistes à comparer les empreintes du mort à celles de Guevara envoyées en Bolivie par les services argentins de renseignements. Il a aussi montré aux journalistes un journal qui aurait été saisi sur la personne de "Ramon". Ce journal a été ouvert le 7 novembre 1966 et s'arrte le 7 octobre dernier, veille de la bataille au cours de laquelle "Ramon" tombait mortellement blessé.

Ovando a aussi fait état d'une cicatrice à la main gauche, vestige d'une blessure que Guevara avait subie au combat à Cuba.

Les journalistes ont aussi pu noter la ressemblance frappante entre les traits de "Ramon" et les dernières photos de Guevara.

Aux journalistes qui l'interrogeaient sur ses impressions au sujet des derniers événements de la zone de guérilla, le président de la Bolivie, le général René Barrientos a déclaré: "J'ai maintenant la preuve absolue que Che Guevara est mort".

Sentiments partagés

Dans la famille de Guevara, les sentiments sont partagés. Certains refusent d'accepter la nouvelle de la mort du "Che" et prétendent qu'il est mort il y a deux ou trois ans. D'autres affirment qu'il est toujours vivant et participe à un mouvement clandestin ailleurs.

Le père Guevara, un septuagénaire qui est courtier en immeubles en Argentine, a refusé de voir les journalistes. Il aurait affirmé qu'il ne croirait pas à la mort de son fils tant qu'il n'en aurait pas eu la preuve. "On m'a déjà souvent annoncé sa mort, aurait-il dit, et j'ai reçu ensuite de lui des nouvelles directes m'apprenant qu'il était en parfaite santé."

A La Havane, le journal officiel "Granma" a publié une courte nouvelle de la bataille de dimanche, citant des rapports de l'armée bolivienne qui mentionnaient la mort de trois leaders de la guérilla. Mais le journal n'a fait aucune mention de la prétention selon laquelle Guevara aurait été tué.

Un "héros moderne"

VALLE GRANDE, Bolivie (AFP) — Ernesto "Che" Guevara représente, tout au long de sa vie, un "héros moderne" et quel que soit le jugement que l'on porte sur lui, il avait après 1965, atteint en Amérique latine les dimensions de "mythe". Longtemps numéro deux ou trois du régime cubain, il avait totalement disparu depuis 1965.

Fils d'une famille bourgeoise de Rosario, en Argentine, il fait ses études de médecine. Par idéalisme il quitte son pays et va exercer sa profession au Pérou où il se marie une première fois. Puis il se trouve au Guatemala au moment où le régime de président Arbenz est renversé.

Plus tard, au Mexique, il rencontre Fidel Castro, qui prépare son débarquement à Cuba et c'est le début d'une étroite amitié entre le médecin révolutionnaire intellectuel, porté vers les grandes idées, les généralisations, la théorie, et le chef politique qu'est déjà Castro.

En 1958, dans la Sierra Maestra, Guevara, qui a été un des 12 survivants du débarquement, abandonne ses fonctions de médecin pour celle de chef de guerre. Il commandera la colonne qui descendra vers la plaine marchera sur La Havane où il arrivera le premier en janvier 1959. Il avait pratiquement décidé le départ de Batista en infligeant à ses troupes la défaite de Santa Clara.

Paradoxalement, Fidel Castro confiera au médecin-guérillero des tâches économiques: au moment où l'économie cubaine rompt avec les Etats-Unis et se tourne vers l'URSS, Guevara devient successivement président de la Banque centrale, puis ministre de l'Industrie. Au sein de l'équipe dirigeante cubaine, il propose les réformes les plus radicales. Il expose ses idées dans son opuscule "L'homme et le socialisme à Cuba". On pense souvent qu'il est le grand inspirateur de la conversion de Castro au communisme.

Chargé de missions de confiance, souvent secrètes, Guevara représente souvent le gouvernement cubain à l'extérieur. Ce fut lui qui, en septembre 1962, signa à Moscou l'accord qui devait conduire à l'installation des fusées balistiques soviétiques dans l'île.

Mais il avait aussi de nombreux ennemis et ses prises de position intransigeantes semblent l'avoir placé dans des positions politiques difficiles. Plusieurs mois après sa disparition Fidel Castro donne connaissance d'une sorte "d'adieu à Cuba", une lettre de Guevara qui annonce son intention d'aller "lutter ailleurs".

A La Havane, il figure dans la mythologie révolutionnaire, ses portraits et ses ouvrages sont partout. Cependant, n'apparait pas à la conférence de l'OLAS en août 1967, ce qui cause une profonde déception. Selon les témoignages très précis des autorités boliviennes, il dirige effectivement les guérillas de Nancahuazu en Bolivie.

Après avoir annoncé hier la mort de "Che" Guevara, le général Ovando a déclaré que "la guérilla bolivienne touche à sa fin". D'après le général, il ne resterait plus dans le sud-est du pays qu'un groupe de neuf guérilleros sous les ordres d'"Inti" Peredo.

Deux grands amis: Castro et Guevara

Fortes amendes imposées par un syndicat à quatre de ses membres

NEW YORK (PA, AFP) — De fortes amendes ont été imposées hier, par la Fédération américaine des artist[illegible] télévision et de radio, à [illegible]re de ses membres pour avoir franchi les lignes de piquets de grève postés par le syndicat des techniciens de radio-télévision devant les studios de la société American Broadcasting (ABC).

Une amende de 14,000 dollars a été imposée au reporter météo Tex Antoine, une de 12,000 dollars au journaliste Bill Beutel et une de 11,400 dollars à un autre journaliste, John Schubeck. Un quatrième journaliste d'ABC, Jimmy Breslin a été reconnu coupable par le syndicat de "conduite préjudiciable au syndicat et à ses adhérents". Le montant de son amende n'a pas encore été fixé.

Pendant ce temps, les négociations en vue de résoudre la grève des techniciens qui dure depuis le 22 septembre se poursuivent à New York.

D'autre part, à Pittsburgh en Pennsylvanie, une équipe de médiateurs représentant sept Etats vient de présenter un programme susceptible de mettre fin à la grève marquée de violence, de camionneurs chargés du transport de l'acier dans huit Etats. Les dirigeants syndicaux auraient accepté ce programme.

5,000 ouvriers manifestent au Mans: nombreux blessés

PARIS — (UPI) — La police française a dû utiliser des grenades de gaz lacrymogène et demander l'aide des pompiers pour écraser la nuit dernière une sanglante manifestation dans la ville du Mans, capitale mondiale des courses d'automobiles. La violence a éclaté après que le gouvernement eut défait à l'Assemblée nationale une motion de censure présentée par les communistes et la fédération des partis de gauche.

On s'attend à encore plus de violence demain alors que les paysans reprendront leurs manifestations antigouvernementales à travers tout le pays. Les paysans, insatisfaits des prix qu'ils retirent des produits de la ferme, réclament également le rappel des décrets économiques et sociaux promulgués par le gouvernement.

D'autres incidents ont suivi la défaite de la motion de censure, mais aucun ne fut aussi violent que celui du Mans où 20 policiers et des douzaines de manifestants ont été blessés.

A Rochefort, plus de 800 ouvriers de la société Sud-Aviation ont envahi les rues de la ville en réclamant l'abolition des décrets votés durant l'été grâce aux pouvoirs d'urgence dont s'est doté le gouvernement Pompidou.

A Paris, durant le débat sur la motion de censure, plus de 1,000 personnes ont manifesté devant l'Assemblée nationale. On a également rapporté des arrêts de travail à Lyons et dans plusieurs banlieues de la capitale.

La bagarre a éclaté au Mans, dans le nord-ouest de la France, quand 5,000 ouvriers appartenant à des syndicats de gauche ou à des syndicats chrétiens ont tenté de s'emparer de la préfacture qui abrite les bureaux des représentants régionaux du gouvernement.

La police est immédiatement intervenue en lançant des grenades de gaz lacrymogène. Puis les pompiers sont venus lui apporter leur aide en utilisant des boyaux à forte pression. Les manifestants ont alors reculé devant cet assaut, mais ils avaient eu le temps de lancer une multitude de pierres arrachées au pavage contre ceux qui les empêchaient de manifester à leur guise. Le square Franklin-Roosevelt est pavé de centaines de pierres que les manifestants ont arrachées.

Ils ont alors fui sur l'avenue Général-Leclerc où ils ont brisé une cinquantaine de bancs, utilisant le bois pour s'en faire des matraques.

Puis la foule a, de nouveau chargé la police qui, entretemps, avait reçu des renforts. Les manifestants ont de nouveau reculé devant un barrage de grenades de gaz lacrymogène. Un groupe s'est emparé d'un camion chargé de bouteilles de bière et les manifestants ont lancé ces bouteilles contre la police.

Une des grenades de gaz lacrymogène a explosé, mettant le feu aux rideaux d'une boutique. L'incendie a toutefois été rapidement maîtrisé bien qu'au début il eut semblé prendre de grandes proportions.

Les dirigeants de la ville, une fois la révolte matée, ont dit que les dommages matériels étaient considérables mais qu'ils ne pouvaient les évaluer pour le moment.

L'Assemblée nationale fait confiance à Georges Pompidou

PARIS (AFP) — Six mois après les élections législatives, où les gaullistes, enregistrant un net recul, ne l'avaient emporté que par une majorité de quelques voix, le premier ministre M. Georges Pompidou vient d'obtenir hier soir un succès parlementaire qui lui permet d'espérer que son gouvernement dispose désormais d'une majorité plus confortable à l'Assemblée nationale.

L'opposition de gauche — 194 députés dont 73 communistes et 121 non-communistes — avait déposé contre le gouvernement une motion de censure condamnant les ordonnances que celui-ci avait promulguées pendant l'été dans le domaine économique et social.

Or, cette motion n'a obtenu que 207 voix, alors qu'une motion semblable, en juin dernier, avait recueilli 237 suffrages.

La différence s'explique par l'attitude de la plupart des 41 députés "centristes" qui ont choisi, après de longues hésitations, de ne pas voter cette fois-ci la censure. Le fait est considéré comme significatif par les observateurs. Il montre d'abord, estiment-ils, que la vie politique française, jadis marquée par la multiplicité des partis, poursuit son évolution vers la simplification. Les centristes jusqu'ici ne voulaient pas choisir entre les gaullistes et une gauche où le rapprochement entre les communistes et non-communistes s'est nettement développé depuis deux ans. Implicitement, en ne votant pas la censure, ils se sont aujourd'hui rapprochés des premiers et éloignés des seconds.

Leur décision a été prise contre l'avis de M. Jean Lecanuet, qui fut candidat à la présidence de la République, en 1965, et dont l'étoile politique semble avoir pâli depuis lors au point que la plupart de ses amis n'ont pas suivi, aujourd'hui, ses directives.

L'attitude des centristes signifie, également, selon les observateurs, que les modérés français sont inquiets des progrès enregistrés aux élections législatives de mars dernier et fin septembre aux élections cantonales par les communistes, qui recueillirent en cette dernière occasion plus de 26 p. cent des suffrages. Cette crainte, amplement exploitée à la tribune par le premier ministre, amène la division gaullistes-anti-gaullistes et modérés — jusqu'ici très vivace, à s'atténuer au profit de la division communistes anti-communistes.

Dans ces conditions, les observateurs estiment que l'actuelle législature, dont on pouvait douter qu'elle irait jusqu'à son terme normal, 1972, étant donné l'étroitesse de la majorité, semble être assurée désormais d'une certaine durée.

Les soucis du premier ministre ne sont pas terminés pour autant. D'autre part, les centristes, s'ils ont refusé hier de témoigner une opposition systématique, n'ont cependant pas rallié formellement la majorité. D'autre part, celle-ci, dans la mesure où elle s'élargirait, deviendra moins inconditionnelle que par le passé, et en son sein un leader comme M. Valery Giscard d'Estaing, l'homme du "oui . . . mais" peut jouer un rôle plus grand que naguère.

La discussion budgétaire qui s'ouvre aujourd'hui permettra de mesurer la portée exacte du succès incontestable enregistré hier soir par le premier ministre du général de Gaulle.

"La révolution culturelle en Chine ne fait que commencer"

— *Chou En-lai*

PEKIN (AFP) — La révolution culturelle n'est pas terminée et ce n'est pas sans efforts que pourra être établi le nouvel ordre prolétarien. Tel est selon les observateurs la leçon essentielle qui se dégage du discours prononcé à Wuhan, au cours d'une réunion tenue en l'honneur de la délégation albanaise, par M. Chou En-lai, président du Conseil chinois.

Placé sous le signe d'un réalisme et d'une franchise qui soulignent l'importance du rôle joué par son auteur, ce discours suscite un vif intérêt puisqu'il constitue le premier bilan officiel du mouvement qui ébranle la Chine depuis près de deux ans.

Jamais, jusqu'ici, aucun leader chinois n'avait admis ou révélé ce que M. Chou En-lai a cette fois déclaré dans un style dense, tranchant sur la prose habituelle des dirigeants. A savoir que, primo, la révolution culturelle n'est pas finie ni même, dans un certain sens commencée, puisque le but visé est de transformer les individus et spécialement les cadres, point sur lequel M. Chou En-lai dit sans façon: "Nous n'avons pas encore commencé".

Secundo, de graves incidents ont eu lieu dans diverses régions mais cela n'est pas une catastrophe.

Tertio, la production a "naturellement" été retardée dans les régions qui ont connu ces troubles.

Ainsi se trouvent confirmées par le chef du gouvernement qui est aussi le "numéro trois" dans la hiérarchie du parti, les récits émanant des gardes rouges et qu'on pouvait croire fantaisistes sur les combats, les grèves et les troubles.

Indiquant d'autre part que l'actuelle atmosphère de trêve régnant à Pékin et sans doute dans le reste de la Chine ne doit pas être considérée nécessairement comme définitive, M. Chou En-lai observe que les révolutionnaires de la région de Wuhan se sont unifiés pour la fête nationale et pour accueillir les Albanais. Il a ajouté, dit-il, que cette unité n'est peut-être que de circonstance. Parmi les responsables des actions néfastes, M. Chou En-lai énumère: 1) la poignée de dirigeants empruntant la voie capitaliste, 2) les bourgeois, propriétaires et ex-compradores, et 3) les agents de l'ennemi. Tous ceux-là, selon le président du Conseil, ont exploité le sectarisme et l'esprit de clocher et profité de la révolution culturelle pour semer la discorde au sein des masses.

Ayant ainsi mis l'accent sur la campagne de rectification parmi les cadres, M. Chou En-lai semble indiquer que la raison fondamentale de la révolution culturelle est que l'efficacité de l'appareil et du régime laissent à désirer.

Boumedienne accuse les puissances capitalistes d'exploiter le Tiers-Monde

ALGER (AFP) — La conférence économique des pays en voie de développement s'est ouverte hier soir en présence de quelque 70 représentants des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Environ 900 ministres, ambassadeurs et experts économiques ont pris place dans la grande salle du Palais des Nations, à Alger.

Les délégations du Sud-Vietnam et de la Corée du Sud étaient absentes. On leur avait demandé de ne pas assister à cette séance à laquelle le corps diplomatique était invité, à la suite des menaces de boycott de la part de certaines délégations communistes.

Dans un long discours considéré comme assez "dur" et "politique" par plusieurs délégations latino-américaines, le président Houari Boumedienne a dénoncé à la fois "la dette contractée par les pays occidentaux par suite de leur odieuse exploitation" et les "résultats négatifs de la coexistence pacifique". Le président algérien s'est livré à une condamnation impitoyable des pays évolués, "véritables pieuvres qui resserrent leur étreinte sur le Tiers-Monde pour mieux piller ses richesses", puis a lancé un vibrant appel aux pays en voie de développement pour qu'ils adoptent une attitude commune face aux pays industrialisés.

Après avoir lancé une véritable diatribe contre les puissances impérialistes, qui "imposent des guerres chaudes dans différentes régions du monde", le président Boumedienne a déclaré: "Il n'est pas normal que nos pays soient les plus riches en matières premières essentielles et que nos peuples restent parmi les plus pauvres et les plus misérables."

Dans un discours de caractère plus technique, le ministre algérien des Affaires étrangères, M. Abdelaziz Bouteflika, avait auparavant invité la conférence à élaborer une "charte économique des pays du Tiers-Monde". Aussitôt après, le sénateur Carlos d'Ascoli, délégué du Venezuela, proposait, comme document de base des travaux, la "charte de Tekendama" adoptée par les pays d'Amérique latine il y a quelques jours.

Les Nord-Vietnamiens ont relancé en force la bataille de Con Thien

d'après PA, UPI, AFP

La bataille a repris à Con Thien. Les troupes nord-vietnamiennes ont élevé un nouveau barrage d'artillerie formé de roquettes et de mortiers lourds tirés par des pièces ensevelis sous terre brûlée. A quelques milles au sud de Con Thien, d'autres troupes vietnamiennes fraîchement infiltrées au Nord ont attaqué les Américains de revers.

Les Nord-Vietnamiens ont massé trois divisions de 35,000 à 40,000 hommes immédiatement au nord de la zone démilitarisée, et ils disposent de deux autres divisions récemment infiltrées au Sud et qui sont dispersées dans les collines. Les autorités américaines s'attendent à ce qu'éclate d'une minute à l'autre une bataille décisive.

Des porte-parole avaient annoncé la semaine dernière que les bombardement intensifs de l'artillerie américaine, de même que ceux des B-52 avaient fini par briser le siège de Con Thien et que l'armée rouge s'était repliée vers le nord. Il semble que ces rapports étaient prématurés.

Hier, 3,000 "marines" arrivaient aux abords de la zone tampon en guise de renforts aux quelque cent mille militaires américains qui s'y trouvent déjà.

L'ennemi évente un secret

Entre-temps, 4,500 recrues de la 1re Cavalerie de l'air ont tenté de se frayer un chemin dans la jungle afin d'aller assurer la défense du flanc sud des coteaux de Con Thien. Ce mouvement avait été gardé secret, mais l'armée américaine annonce aujourd'hui que les troupes nord-vietnamiennes ont surgi de la brousse et ont pénétreé à l'intérieur des lignes américaines avant que le haut commandement n'ait annoncé le mouvement de la cavalerie.

Abrités sous un parapluie d'obus et de mortiers, les Nord-Vietnamiens ont attaqué à la faveur de la nuit, et un engagement féroce s'ensuivit. Les Américains ont tué neuf Nord-Vietnamiens et en ont capturé deux autres, enregistrant eux-mêmes sept morts et 17 blessés.

L'ennemi a tiré 74 salves de roquettes et de mortier sur Con Thien hier et a blessé 26 "marines". Un porte-parole précise que les Nord-Vietnamiens utilisent toujours des canons de 152 mm. qui peuvent tirer des boulets de cent livres à 18 milles de distance.

Sur le front politique

Le président Van Thieu a présidé aujourd'hui à la cérémonie de prestation de serment des 60 sénateurs nouvellement élus au Sud-Vietnam et dans son discours officiel, il a averti Hanoi qu'il recommanderait une escalade de la guerre si le Nord-Vietnam n'en venait pas à adopter "une attitude plus réaliste et plus raisonnable" pour ce qui a trait aux négociations de paix.

Les généraux sud-vietnamiens ont vivement applaudi ce discours. Il semble qu'ils y aient vu une menace d'invasion du nord — une initiative à laquelle s'est refusé Van Thieu jusqu'ici, mais que le vice-président Cao Ky rêve de voir prendre.

On sait que Cao Ky est originaire de Hanoi. On sait qu'il considère qu'une invasion du Nord-Vietnam serait une bonne chose. Il a même dit naguère qu'il aimerait piloter le premier avion qui parachutera des troupes de libération dans sa ville natale.

Entre-temps, à Washington on fait état d'une déclaration qu'a faite le secrétaire à la Défense Robert McNamara le 25 août dernier, déclaration qui n'a été rendue publique qu'aujourd'hui.

M. McNamara avait dit alors que la guerre du Vietnam ne sera pas plus courte du fait de la destruction du port de Haiphong, destruction que recommandent fortement les chefs d'état-major. M. McNamara a affirmé que les dirigeants civils du gouvernement américain continueraient d'appuyer leurs décisions, en ce qui concerne les bombardements aériens, sur la valeur des cibles visées, sur les risques que courent les pilotes et sur le désir qu'on a de ne pas provoquer une confrontation directe avec la Chine et l'Union soviétique.

Au congrès de l'ARC

Le congrès annuel de l'Association de l'Aviation royale canadienne s'est clôturé, samedi, par un banquet auquel assistaient plusieurs personnalités militaires. La photo représente trois des invités d'honneur. Dans l'ordre habituel : le général John P. McConnell, chef d'état-major des Forces aériennes des Etats-Unis, conférencier d'honneur, le lieutenant-général W. Anderson, chef de la Force mobile canadienne et le maréchal de l'Air Sharp, chef adjoint de l'état-major des forces canadiennes.

La France compte 50 millions d'habitants

PARIS (AFP) — La France compte désormais 50 millions d'habitants; les ordinateurs qui dépouillent les fiches de la statique nationale en ont décidé ainsi. De plus, ils affirment que le cap a été doublé par un enfant venu au monde le 25 septembre dernier, mais, et là l'électronique se trouve en défaut, 2 à 2,300 nouveaux-nés peuvent postuler au titre, théorique, de 50 millionième Français. Il y aura un élu, tiré au sort, le 3 novembre à l'occasion du Salon de l'enfance.

Avec 50 millions d'habitants, la France se maintient au quatrième rang européen (URSS non comprise) après l'Allemagne fédérale (58 millions), le Royaume-Uni (55 millions) et l'Italie (52 millions).

Toutefois, ces 50 millions n'apaisent pas l'inquiétude des pouvoirs publics devant la baisse de la natalité en France (4.5% en 1967 par rapport à 1966). C'est ainsi que tout récemment le général de Gaulle réunissait à l'Elysée le haut comité consultatif de la population et de la famille.

La diminution de population, a-t-il constaté lors de cette réunion, n'amenuise pas les difficultés d'emplois, mais au contraire entraine un surcroit de charges pour tous les contribuables. Aussi, a-t-il été décidé de rechercher les moyens de permettre aux ménages qui souhaitent trois ou quatre enfants de les avoir sans rencontrer d'obstacles sérieux quant aux ressources, au logement et à l'éducation.

Enfin, les manifestations auxquelles donnera lieu la divulgation de l'identité du 50 millionième habitant de l'hexagone, permettra également de fixer l'attention des Français sur l'intérêt des études démographiques à la veille du recensement national de la population.

Le directeur de l'UNESCO déplore l'insuffisance des crédits pour l'éducation

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — "Pour remarquables qu'aient été les efforts déployés dans un récent passé, il n'en demeure pas moins qu'un tiers des enfants d'âge scolaire n'ont toujours pas d'écoles et qu'il y a encore plus de 700 millions d'adultes analphabètes dans le monde", a déclaré M. René Maheu, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), dans un discours prononcé à Williamsburg lors d'une session d'études sur la "crise mondiale de l'éducation".

En outre, a poursuivi M. Maheu, "si le taux d'accroissement des dépenses consacrées à l'éducation dans les pays en voie de développement a été très sensible, les chiffres absolus restent encore bien modestes. En 1950, alors que les dépenses publiques d'éducation s'élevaient à 34 milliards de dollars pour l'ensemble du globe, celles qui concernent le tiers monde n'étaient que de 1 milliard et demi, soit moins de 5 pour cent du montant total. Certes ce pourcentage s'est nettement amélioré en 1967, puisqu'il est maintenant d'environ 10 pour cent — 9 milliards de dollars sur un total de près de 100 milliards — mais l'écart reste encore immense, et l'on ne saurait considérer comme normal et acceptable que les deux tiers de l'humanité ne puissent procéder qu'à des investissements aussi réduits, en valeur absolue, dans le domaine de l'éducation, alors que des sommes bien plus considérables sont consacrées chaque année aux dépenses militaires."

M. René Maheu a dit encore : "Dans les pays en voie de développement notamment, l'école continue à préparer trop de jeunes à des emplois d'un secteur tertiaire déjà pléthorique comme l'administration, au détriment de l'agriculture et de l'industrie. L'enseignement technique et professionnel, dans son ensemble, demeure le parent pauvre de nos systèmes d'éducation, qui portent encore la marque d'un système de valeurs hérité d'un régime économico-social périmé ou étranger. En particulier, l'enseignement agricole, et plus généralement l'éducation en milieu rural, accusent de graves insuffisances de moyens et une indigence de pensée plus grave encore. Cela est en contradiction manifeste avec les besoins d'une économie essentiellement agricole et les exigences du progrès général d'une société à forte prépondérance rurale."

La grève du transport en commun à Shawinigan : pas de règlement en vue

SHAWINIGAN — La grève du transport en commun à Shawinigan, à Grand'Mère et à Shawinigan-Sud dure depuis six semaines. Rien ne laisse prévoir un règlement prochain du conflit. La situation semble même plus tendue qu'il y a une quinzaine de jours.

L'opposition entre la firme Carrier et le syndicat de ses conducteurs d'autobus et de ses mécaniciens paraît conduire à un durcissement de part et d'autre. Le secrétaire de l'entreprise, M. Roger Carrier, a récemment déclaré que la direction "ne pourrait formuler d'offres, tant que le syndicat maintiendra des positions aussi insensées".

Le litige porte principalement sur l'échelle des salaires et sur la durée de la semaine ouvrable. Au moment du déclenchement de la grève, les conducteurs touchaient un salaire horaire de $1.77; les mécaniciens, $1.92, et les préposés à l'entretien, $1.67. Le syndicat réclame au nom des conducteurs un revenu hebdomadaire de $85, ainsi qu'un parcours de 200 milles garanti à raison de cinq cents le mille. En faveur des mécaniciens, il exige $2.71 l'heure, puis des préposés à l'entretien, $2.61. Les dirigeants syndicalistes disent avoir établi leurs barèmes d'après des statistiques relevées dans 33 villes au pays.

En ce qui a trait à la semaine ouvrable chez les conducteurs, antérieurement à l'arrêt de travail, elle variait entre 48 et 54 heures. Cependant, la firme se réservait le privilège de les retenir en service pendant 12 h. quotidiennement, mais de ne leur en payer que huit. Quant aux conducteurs surnuméraires, la firme leur assurait un salaire hebdomadaire de $50 et les obligeait à se tenir en disponibilité à longueur de journée.

Selon le président du syndicat, M. Viateur Julien, les patrons Carrier n'ont encore formulé aucune offre acceptable. L'avocat de l'entreprise a cependant communiqué qu'elle consentirait une augmentation horaire de $0.50, répartie suivant un contrat de trois ans.

Signalons qu'il s'agit de la troisième grève du transport en commun dans la région, depuis dix ans. Un arrêt de travail en 1957 avait duré 127 jours. L'hiver passé, les villes de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine ont été privées de leurs autobus durant trois mois. Au rétablissement du service, le nombre des véhicules, appartenant à la firme Carrier, avait diminué de 23 à 15 et mécontenté d'autant la population.

En plus de paralyser le transport urbain à Shawinigan, Grand'Mère et Shawinigan-Sud, la grève actuelle touche le transport des voyageurs entre Roberval, La Tuque, Shawinigan et Trois-Rivières.

Bertrand condamné à 3 ans à Québec

par Maurice Laperrière

de notre bureau de Québec

QUEBEC — André Bertrand, le chauffeur de camion de 44 ans, de Montréal, a été condamné à trois ans de pénitencier, hier, quelques instants après avoir admis, devant le juge Paul Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, sa participation au vol, à la pointe du revolver, d'un camion-remorque, à Ste-Foy, en banlieue de Québec, le soir du 14 mars dernier.

On se souvient que Bertrand ainsi que les frères Raymond "Pingouin" et Lionel Patenaude et Jean-Paul Lambert, tous de Montréal, ont été envoyés aux Assises du district de Québec, pour y subir leur procès devant douze jurés, sous la double accusation d'avoir comploté, à Montréal et ailleurs dans la province de Québec, pour voler un fardier contenant des cigarettes et du tabac d'une valeur approximative de $140,000, sous la garde de la compagnie Tremblay Transport, à Ste-Foy et d'avoir effectivement volé le véhicule et la marchandise le soir du 14 mars dernier, après avoir ligoté et séquestré, à la pointe du revolver, trois employés de la compagnie.

Un cinquième présumé complice dans cette affaire, Réal Hamel, également de Montréal, avait, pour sa part, été envoyé aux Assises du district de Beauce, quelques jours auparavant, à la suite de son enquête préliminaire devant le juge Paul-E. Baillargeon, de la Cour des Sessions de la Paix, à St-Joseph-de-Beauce.

Le 8 août dernier, André Bertrand, qui était détenu à la prison de Québec en attendant son procès devant jury, décida d'opter pour un procès devant un juge seul et nia de nouveau sa culpabilité aux accusations portées contre lui. Son procès avait été fixé au 31 octobre prochain mais il décida ultérieurement de s'avouer coupable.

Le procureur-chef de la Couronne, Me Anatole Corriveau, représentait le ministère public dans cette cause. Me Jacques Bouchard représentait Bertrand.

Une nouvelle méthode d'enseignement à Granby

GRANBY — Dans l'une de ses écoles, le conseil scolaire à Granby entreprendra une méthode d'enseignement à l'aide d'objets en plastique. Cette classe ainsi que deux autres, l'une à Saint-Hilaire et l'autre à Sorel, serviront aux trois groupes d'élèves, choisis par le ministère de l'Education à titre d'expérimentation.

Dans les cas de Saint-Hilaire et de Sorel, le gouvernement du Québec fournit tous les appareils nécessaires. A Granby, au contraire, les conseillers scolaires devront pourvoir eux-mêmes à l'organisation matérielle de la classe à entreprendre. Cette année, le cours s'adressera à des enfants de six et de sept ans. L'an prochain, l'expérience se continuera parmi des élèves âgés de huit et de neuf ans.

La direction générale de l'enseignement, tant au cours élémentaire que secondaire, attend les résultats de l'expérience, avant d'étendre la nouvelle méthode à travers le Québec.

Des conseillers scolaires dialogueront avec les élèves

JOLIETTE — La régionale Lanaudière organise une rencontre avec les comités de classes, de manière à susciter parmi les étudiants une participation plus assidue à l'activité dans l'école. "Il est urgent de faire confiance aux élèves et de les intéresser à l'administration de la maison d'enseignement", a déclaré le président de la régionale, M. Claude-Edouard Hétu.

Proposant l'idée à ses collègues, M. Hétu a noté que les étudiants peuvent aider à résoudre certains problèmes connexes à l'enseignement, tels que la surveillance dans les écoles durant l'heure du midi, l'organisation de manifestations sportives et artistiques.

Il y a des "hippies" dans la famille

On parle beaucoup des "hippies". Mais personne ne songe à réagir à leur sujet jusqu'au jour où un "hippie" se révèle au sein de la famille.

J'ai une amie, que j'appellerai Mme Jaffe. Elle a un fils qui est un "hippie" convaincu et deux filles très intéressées par les idées de leur frère. Son mari ne s'inquiète pas plus qu'il ne faut des agissements du fils et, depuis un an, Mme Jaffe est considérée par tous les siens comme une réactionnaire.

De guerre lasse, elle décida de prendre des dispositions radicales. Donc, un jour du mois dernier, vers l'heure du souper, elle s'amena au vivoir, nu-pieds, vêtue d'une blouse et d'un "blue jean", les cheveux embroussaillés. Elle s'assit sur le tapis, avec une guitare, et se mit à fredonner : "Je veux aller à l'intérieur de mon cerveau pour y retrouver ma bien-aimée."

L'une des filles s'émut de la situation : "Que fais-tu là, maman !"

M. Jaffe, non moins secoué, dit : "Lève-toi, tu es ridicule !"

Mme Jaffe continua de chanter : "Si je pouvais faire un voeu, je le fumerais avec du hachich."

Le fils devint nerveux : "Qu'y a-t-il pour souper ?"

Mme Jaffe se leva, alla vers une table et retira les fleurs d'un pot. Elle distribua les fleurs une à une en disant : "Vous n'avez pas besoin de nourriture, vous avez les fleurs."

L'autre fille dit : "Mon ami arrive dans quelques minutes."

"Et la maison qui est en désordre", ajouta M. Jaffe.

"Je n'y peux rien, reprit Mme Jaffe, j'ai passé la journée à méditer."

Le fils, qui était sorti de la pièce, y revint en courant : "Qui a pris mon tourne-disque?"

"Je l'ai donné, dit Mme Jaffe. Il ne faut pas s'attacher aux choses matérielles. Elles corrompent."

"Et mes disques ?" poursuivit le fils.

"Je te jouerai de la guitare plutôt," dit la mère.

"Il me faut une robe propre", dit la fille qui attendait son cavalier.

"Je ne fais plus de lavage", dit la mère.

"Je vais appeler le médecin", dit le père.

"Parfait", s'écria la nouvelle "hippie".

"D'ici là, ajouta-t-elle, quand vous aurez mangé toutes vos fleurs, je vous donnerai une banane pour dessert."

Trois ans à un détrousseur de livreurs

Une peine de trois années de pénitencier a été imposée par le juge Maurice Fauteux, hier après-midi, à un jeune homme de 19 ans qui se serait "spécialisé" dans le détroussage des messagers d'épicerie.

Son truc était des plus facile et des mieux connu.

Il "plaçait" une commande dans une pharmacie de quartier, et attendait la livraison dans le hall d'une maison d'appartements dont il avait donné l'adresse par téléphone.

Puis, le livreur rendu sur place, il lui enlevait à la fois sa commande et les quelques dollars qu'il pouvait avoir sur sa personne pour faire le "change", à cette occasion.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ALLAN (Henry Stuart) — A l'hôpital Général de Montréal, le 9 octobre 1967, est décédé Henry Stuart Allan époux bien-aimé de Florence Theresa L'Heureux. Il laisse dans le deuil 1 fille Gertrude (Mme R. Barheux) 1 fils Stuart Albert. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la
chapelle Jos. C. Wray and Bros.
1234, rue de la Montagne
pour se rendre à la chapelle Our Lady, de l'église St-Patrice, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUPRE (Léo) — Subitement, le 9 octobre 1967, à l'âge de 69 ans est décédé M. Léo Beaupré, époux de Rose-Alma Wagner. Il laisse dans le deuil ses enfants, Mme Roland Ethier (Simone), Mme Bernard Côté (Gilberte), Henri et Mme Claude Bélanger (Anita) ainsi que plusieurs petits-enfants, de la rue Louis-Veuillot. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.
8909 rue Hochelaga
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAND (Rosario) — A Verdun, le 8 octobre 1967 à l'âge de 63 ans est décédé M. Rosario Béland, époux d'Anita Turcotte, demeurant à 841, 3ème Ave., Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun.
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Georges) — Subitement à Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Georges Bélanger, mécanicien chez Jarry moteur Corporation, époux de Lucienne Lavigne, demeurant 4754 Cartier, père de Nicole, Réal, Carole, Lorraine. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier et Fils.
4733 rue Papineau.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Manon) — A Pont-Viau, le 9 octobre 1967, à l'âge de 11 ans 11 mois, est décédée Manon Bélanger, fille de Roger Bélanger et de Gabrielle Lamarre, demeurant 465 Goineau. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
400, rue Henri-Bourassa est
pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISMENU (Lucien) — A Pincourt, le 8 octobre 1967 à l'âge de 4? ans, est décédé M. Lucien Boismenu, demeurant à 65, boul. Duhamel, Pincourt. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
3925, rue Monselet
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONHOMME (Roméo Wilfrid) — Subitement, à Beauharnois, le 10 octobre, 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roméo Wilfrid Bonhomme, époux de Rose-Anna Boyer, demeurant 38A, rue Ellice, à Beauharnois. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.
127, rue Ellice, Beauharnois
pour se rendre à l'église St-Clément, de Beauharnois, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONIN (Jean-Marie) — A Dunham, le 10 octobre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Jean-Marie Bonin, agronome, époux de Jeanne Savard, demeurant à Dunham, comté Missisquoi. M. Bonin fut premier gérant général de la Coopérative de Granby, sous-ministre de l'agriculture pour la province de Québec, vice-président de la Régie des marchés agricoles, conseiller technique de l'U.C.C. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence
à Dunham, comté Missisquoi
à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Croix de Dunham, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Georges Godin Enrg., Montréal.

BOUCHER (Blanche) — A St-Hilaire, le 10 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, 9 mois, est décédée Mlle Blanche Boucher, fille de feu Stanislas Thomas Boucher, et de feu Marie Préfontaine. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Albany Larivée
234, boul. Richelieu
à St-Hilaire
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Rosa) — A Hawkesbury, Ontario, le 10 octobre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Samuel Charbonneau, née Rosa Mallette, épouse en 1ères noces de feu Georges Ménard demeurant 333, rue Higginson, Hawkesbury. Outre son époux, elle laisse 1 fils Charles-Emile Ménard, 5 filles Mlles Huguette et Gabrielle Ménard de Montréal, Mme Oscar Lajeunesse (Jeannine) de Cornwall, Mme Gérard Niquette (Jeanne-d'Arc) de Montréal, Mme veuve Charles Legris (Véronique) de Lachute, 1 frère Henri Mallette d'Aawkesbury, 2 soeurs Mme Wilfrid Charette d'Hawkesbury et Mme Georges Rochon de St-Eugène, Ontario. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noel Ltée,
418 rue McGill, Hawkesbury.
à 2 h. 40, pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori d'Hawkesbury, où le service sera célébré à 3 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLAVEAU (Louis) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Louis Claveau, époux en 1ères noces de Mathilda Michaud et en 2èmes noces d'Anne-Marie Bernier; demeurant à 8525, rue Berri. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCHAINE (Ida) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Joseph Courchaine, née Ida Hébert, demeurant 3208 Bossuet. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635 rue Hochelaga.
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRETE (Amanda) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Hermidas Crête, née Amanda Veer, demeurant au 3138 Notre-Dame est, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, P.A.T. où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Notre-Dame-des-Anges, Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Oliva) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Albert Cyr, née Oliva Leclair; demeurant 4337, rue Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHENES (Dr Arthur) — A sa résidence, au 54, Sterling, à LaSalle, le 10 octobre 1967, est décédé le Dr Arthur Deschênes, époux de Rachel Tassé, et père de Charlotte (Mme Maurice Gervais), Gérard et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre Dame, Lachine
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Nazaire, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESOURDY (Alexandre) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Alexandre Desourdy, époux de feu Yvonne Desormiers, demeurant rue Larivière. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Ducins & Bonnier,
3503 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Marie-Noémie) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Marie-Noémie Messier, épouse de Joseph Guertin, mère de Marcel, Gérard, Jacqueline, Pauline, Jean-Paul, Thérèse, Rita et Claire, demeurant à 6365 Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Hélène-de-Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOUDE (Oscar) — Subitement, à l'hôpital Grace Dart, le 10 octobre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Oscar Houde, époux bien-aimé d'Ada Halligan, père de Betty (Mme Johnny Woodruff), de Tulsa, Oklahoma; demeurant 118, Maria, Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église New Apostolic Church, coin Clément et Ste-Croix, où le service sera célébré à 2 hrs, et de là au cimetière de Montréal Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Wilfrid) — A Sorel, le 8 octobre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Wilfrid Houle, époux de Marie-Jeanne Beaulac, demeurant 139 rue Elizabeth, Sorel. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville et Mineau,
80, rue Charlotte, Sorel,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Sorel, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPALICE (Joséphine) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Gustave Lapalice, née Joséphine Delisle, mère de Alice (Mme Arthur Dubreuil), Aurélie (Mme Henri Maisonneuve), Antoinette (Mme Edouard Tremblay) et Imelda (Mme Oscar Faubert), 2 fils Cyriac et Raymond, 2 belles-filles, Mignonne Béchard et Jeannette Gauthier, et 1 gendre, Oscar Faubert. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Aimé, comté Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLAINE (René) — A Lachine, le 9 octobre 1967 à l'âge de 55 ans 11 mois est décédé M. René Laplaine, époux de Muriel Dupont, père de Gilles, Claudette (Mme J. Bélanger), Guy, Yvon, Monique (Mme R. Dionne), Nicole (Mme J. Fortin), Robert, Francine et Alain. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARUE (Victor) — A Montréal, le 8 octobre 1967, à l'âge de 65 ans est décédé M. Victor Larue, époux de Claire St-Aubin, père de Mme Roland Brière (Jeannine) et grand-père de Michel, demeurant à 6266, 1ère Ave Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548 rue Beaubien Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Alice) — A Montréal, le 8 octobre 1967, à l'âge de 50 ans est décédée Mme Roger Lavoie, née Alice Pilon, demeurant à 4432 rue Boyer, autrefois de la paroisse du Sacré-Coeur. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1385, rue Ontario est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Marie-Louise) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Lemay, née Marie-Louise Roy, épouse en 1ère noces de feu Cyrice Arseneault, demeurant à 2028, rue Lecaron, autrefois de la Côte St-Paul. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
1735, rue de l'Eglise
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Roméo) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Roméo L'Espérance, époux de Germaine Bilodeau, demeurant rue Fullum. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLEE (Henri-F.) — A Montréal le 8 octobre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Henri-F. Levéillée, ex-employé des Postes, époux en 1ères noces d'Emma Miron et en 2èmes noces de Cordélia Gilbert, père de Paul-Emile, époux de Solange Grefe; demeurant à 3475, rue Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4345, rue Papineau
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Achille) — A St-Jérôme, le 8 octobre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Achille Major, demeurant à Ste-Monique, époux en 1ères noces de Léonildine Gougeon et en 2èmes noces de feu Jeanne Rivard. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils
490, rue Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Monique, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOUX (Ernestine) — A Montréal, le 9 octobre 1967, est décédée Mme J. Ernest Marcoux, née Ernestine Bazard, épouse de feu J. Ernest Marcoux, mère de Pierrette (Mme Wilfrid Duquette), soeur de Beatrice (Mme J. Romeo Bourdeau), et du docteur C. F. Bazard. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure
4333, rue Girouard
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARLEAU (Marie) — A Châteauguay, le 8 octobre 1967 à l'âge de 73 ans est décédée Mme veuve Joseph Marleau, née Marie Séguin. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6230, boul. Monk
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Yvonne) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Jean-Baptiste Martineau, née Yvonne St-Michel, demeurant à 1914, Poupart. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102, rue Fullum
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORENCY (Cora) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Cora Francoeur, épouse d'Odilon Morency, demeurant à 4394, St-Hubert. Elle laisse 5 enfants: Georgette, Françoise (Mme Jacques Kieffer), Gabrielle (Mme Claude Letourneau), Eugène et le lieutenant-colonel Roland Morency. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire & Vandelac
4340, rue St-Denis
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-St-Sacrement, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Arthème) — A Montréal, le 9 octobre 1967 à l'âge de 80 ans, est décédé M. Arthème Morin, époux de Délisca Véreau, demeurant à 7905 Sherbrooke est, père de Rosaire, Sylvio, Raymond et Mme Raymond Giroux (Suzanne). Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8828 rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORISSETTE (Samuel) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Samuel Morissette, époux de Béatrice Plante. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
745, rue Crémazie est.
à 9 hrs 30, pour se rendre à la chapelle de l'Institut Dominique-Savio, 9335 St-Hubert, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE — A Richwood, New Jersey, le 6 octobre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Joseph-A. Pagé, ex-président de Southern Canada Power, époux en premières noces de Béatrice Lelièvre et en secondes noces de Jean Christie Ker, père de Constance, Marise (Mme Anthony Burger), et Margaret (Mme Russel Keller). Les funérailles auront lieu mercredi le 11 octobre 1967. Le convoi funèbre partira de
William Wray & Walton Chapel,
2015 rue Université.
à 9 h. 30, et se rendra à l'église Saint-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARISEAU (Omer) — A Montréal, le 8 octobre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Omer Pariseau, voyageur pour Acne Hat; époux de Marie Filion, père de Louis-Hubert et Mme Armand Pélédeau (Mélina); grand-père de Hubert et Richard Pariseau et de Marie-Andrée Pélédeau; une bru, Marie-Berthe Lacroix; demeurant à 10,347, d'Auteuil. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILOTTE (Rosia) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 59 ans est décédé M. [illegible] Pilotte, fils d'[illegible] Pilotte et d'Eugénie [illegible], demeurant à [illegible] Workman. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME (Fabiola) — A Repentigny, le 8 octobre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Dénis Prud'homme, née Fabiola Thouin, demeurant à 435 Notre-Dame, Repentigny. Elle laisse ses filles: Mme Roland Goulet (Jeannette), Flore; ses fils: Rosaire, Origène, Donatien, Elie, Viateur, Marcel, Ange-Albert, Georges-Etienne. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne,
435, rue Notre-Dame, Repentigny,
pour se rendre à l'église de la Purification-B.V.M., où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

ROUSSEAU (Soeur Marguerite-Françoise) — A Outremont, le 10 octobre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Soeur Marguerite-Françoise, des Soeurs des Sts-Noms de Jésus et de Marie, née Noëlla Rousseau, fille de feu Désiré Rousseau et de Evelina Vallée. Les funérailles auront lieu en la chapelle
de la Maison Mère
1420, boul. Mont-Royal
vendredi, le 13 octobre, à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TASSE (Jean) — A Laval-des-Rapides, le 9 octobre 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Jean Tassé, inspecteur-détective de la ville de Montréal, à sa retraite, époux de Helen Dorothy Fennessy, demeurant 68 Lebrun, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur, de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLEE (Ida) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Adrien Vallée, née Ida Dockey, demeurant 4308, Ste-Emilie. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe anniversaire

CHATIGNY (Louis) — Mon époux bien aimé déjà 9 ans que tu nous as quittés. Nous ne t'oublions jamais le vide que tu as laissé dans nos coeurs ne sera jamais comblé. Ton épouse et tes enfants. Mme veuve Louis Chatigny.

Remerciements

CLERMONT (Lucienne) — M. Edouard Clermont, ainsi que ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Edouard Clermont, décédée le 21 septembre 1967 soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

Naissance

GAUVREAU — A l'hôpital Charles Lemoyne, le 29 septembre à Marie-Paule et René Gauvreau, est né un garçon. Petit frère pour Michel et Sylvain. Gros merci au docteur DeSerres.

DECES

OMER PARISEAU

A Montréal, le 8 octobre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Omer Pariseau, voyageur pour Acne Hat; époux de Marie Filion, père de Louis-Hubert, et Mme Armand Pélédeau (Mélina); grand-père de Hubert et Richard Pariseau et de Marie-Andrée Pélédeau; une bru, Marie-Berthe Lacroix; demeurant à 10347 d'Auteuil. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400, boul. Henri-Bourassa est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

M. JEAN TASSE

Jean Tassé, de Laval-des-Rapides (inspecteur-détective de Montréal, à sa retraite), est décédé le 9 octobre 1967, à l'âge de 62 ans. Il laisse, outre son épouse, Dolly Fennessy, sa fille, Norma et son époux Pierre Labelle; son fils, Ronald et son épouse Lucette; deux petites-filles, Johanne et Andréa Tassé; son frère, Alain, de Montréal, et ses quatre soeurs, Charlotte, infirmière; Evéline, de Henryville; Rachel, Mme Arthur Deschênes, de Ville LaSalle; Adrienne, Mme Maurice Bélair, de Verdun. La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie, 400 est, Henri-Bourassa, Montréal. Les funérailles auront lieu en l'église Bon-Pasteur, Laval-des-Rapides, à 10 h., le 12 octobre 1967, et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul.

Dr Arthur Deschênes décédé

Le Dr Arthur Deschênes, dentiste, avantageusement connu à Ville LaSalle et à Lachine, vient de s'éteindre, à sa résidence de Ville LaSalle, au 54, avenue Stirling, après une courte maladie. Né à Longueuil, il fit ses études classiques au Collège de Montréal, puis à l'Université de Montréal où il obtint son doctorat en chirurgie dentaire. Il exerça sa profession durant quarante-six ans à Lachine, où il fut tour à tour échevin puis commissaire d'écoles. Son grand esprit de foi et de travail lui attira l'estime de tous. Il laisse dans le deuil : sa femme, née Rachel Tassé; une fille, Charlotte (Mme Maurice Gervais); deux fils, Gérard et Pierre, ainsi que dix petits-enfants; un frère, l'abbé Jean-Baptiste Deschênes; quatre soeurs, Sr Xavier-Marie et Sr Marie-Alphé des religieuses Jésus-Marie, ainsi que Sr Jeanne-Augustine et Sr Jean-Alphé des religieuses de la Providence. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Raoul Bourgie, 1325, rue Notre-Dame, Lachine. Les funérailles auront lieu à 10 h. samedi, le 14 octobre, à l'église St-Nazaire, rue Bélanger, à Ville LaSalle. L'inhumation à Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Transport: Québec demandera une injonction

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL • • 10¢ — Montréal, mercredi 11 octobre 1967 / Maternité de la Vierge Marie / 83e année, No 235 / 10 cahiers / 122 pages / Généralement nuageux avec averses / Min. 45 / Max. 55

expo67 PAGES 29 ET 30

Le Canada aura son système électronique de planification budgétaire • *Page 77*

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — La Cour supérieure du Québec sera saisie d'une requête du ministre de la Justice demandant l'émission d'une injonction pour mettre un terme à la grève des 3,500 employés de la Commission des transports de Montréal.

La décision a été annoncée officiellement ce matin par le premier ministre intérimaire du Québec, M. Paul Dozois, au terme d'une réunion du cabinet provincial qui a duré plus de huit heures.

M. Dozois a en même temps révélé que le gouvernement communiquera bientôt les mesures qu'il entend prendre pour mettre fin à l'arrêt de travail des radiologistes.

Cet arrêt de travail a également fait l'objet des discussions, hier, au Conseil des ministres, et le ministre de la Santé du Québec M. Jean-Paul Cloutier a indiqué qu'il pourrait faire l'objet d'un projet de loi si une session est convoquée pour mettre fin à la grève des employés du transport en commun.

Les décisions du cabinet provincial touchant les deux conflits ont été publiées dans un communiqué de trois paragraphes dont M. Dozois a donné lecture.

Ce communiqué dit qu'après avoir consulté les parties et après avoir tenté de trouver des solutions possibles, le Conseil des ministres a constaté que le conflit du transport en commun a atteint le stade de l'impasse.

"Vu la gravité croissante de la situation, ajoute le communiqué, le Conseil des ministres ne peut différer la décision que lui dictent les exigences de la santé et de la sécurité publiques, et en conséquence, il a décidé d'utiliser les recours prévus par le Code du travail et de demander une injonction pour mettre fin à la grève."

Le premier ministre intérimaire du Québec n'a pas indiqué de façon précise à quel moment et à quel endroit les Conseillers juridiques du ministère de la Justice demanderont l'émission de l'injonction.

Aux journalistes qui le pressaient de questions, il a répondu à la première question "le plus tôt possible" et à la seconde qu'il appartiendrait aux avocats du gouvernement de déterminer l'endroit où l'on demandera d'émettre l'injonction.

Cependant, tout porte à croire que les procédures seront prises, dès aujourd'hui, probablement à Montréal.

M. Dozois, qui semblait fatigué, s'est refusé, par ailleurs, à tout commentaire sur les motifs qui seront invoqués par le gouvernement pour appuyer la requête en injonction.

"Est-ce que ce sera la pollution de l'air?" a demandé un journaliste.

"Je ne peux pas révéler ce que les avocats du gouvernement vont soumettre au Tribunal", a répondu M. Dozois.

Questionné d'autre part sur la menace des grévistes de démissionner en bloc si une injonction est prise, M. Dozois a déclaré avec un air optimiste :

Voir INJONCTION en page 2

Le comité constitutionnel de la FLQ prône un statut particulier pour le Québec

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le rejet de l'indépendance totale et de la thèse des Etats associés, l'obtention d'une nouvelle constitution accordant un statut particulier à "l'Etat du Québec" dans les cadres d'une souveraineté partielle, telle est l'option de base qui sera soumise à la discussion lors du prochain congrès des libéraux, en fin de semaine, à Québec.

C'est là en effet, très schématiquement, l'essence du rapport soumis par le comité des affaires constitutionnelles de la FLQ que présidait M. Paul Gérin-Lajoie, député de Vaudreuil-Soulanges.

Ce rapport, en même temps que les principaux détails du congrès, furent rendus publics hier après-midi lors d'une conférence de presse tenue par MM. Jean Lesage, Pierre Laporte, Eric Kierans, Bernard Pinard et Alcide Courcy.

Le chef du parti, M. Lesage, a laissé entendre aux journalistes que le document constitutionnel d'une trentaine de pages, remanié par le Conseil supérieur du parti, représentait en quelque sorte un "consensus".

Le conseil supérieur comprend tous les députés ainsi qu'une cinquantaine de militants. M. René Lévesque, toutefois, était absent lors de l'acceptation, par le conseil, du rapport Lajoie. La fameuse résolution du comté de Laurier, ainsi que les résolutions de diverses associations locales, sont cependant ajoutées en annexe au rapport et pourront être discutées au congrès.

• *Résumé du rapport du comité des affaires constitutionnelles de la commission politique de la FTQ à la page 49.*

M. Gérin-Lajoie réplique à M. Marc Brière

Interrogé hier sur la déclaration de M. Marc Brière, qui a prétendu que le rapport présenté par le comité des affaires constitutionnelles exprime en réalité les opinions de son président, M. Gérin-Lajoie, ce dernier a tenu à souligner que le texte sur la constitution avait déjà obtenu un accord de principe à l'assemblée générale de mercredi dernier. "Au cours de cette assemblée, a-t-il ajouté, on a demandé à un petit comité de remanier le texte du rapport à la lumière des observations formulées à la réunion générale, et d'y ajouter une résolution devant être soumise au congrès. C'est ce qui a été fait. Nous avons retenu les arguments essentiels du document original".

Trente journalistes ont vu le corps criblé de balles de Ernesto Che Guevara

par Marc HUTTEN
envoyé spécial de l'AFP

VALLE GRANDE, Bolivie, (AFP) — J'ai vu hier après-midi le corps criblé de balles et sans vie d'un guérillero surnommé "Ramon", nom de guerre supposé de Ernesto "Che" Guevara.

Nous étions une trentaine de journalistes, parmi lesquels trois correspondants de presse étrangers seulement, à nous rendre à Valle Grande, une bourgade somnolente sous la canicule du sud-est bolivien, pour y constater la mort du plus prestigieux des guérilleros.

Descendu des hauteurs brumeuses de l'aérodrome militaire de La Paz (4,100 mètres), notre "Dakota" s'est posé à Valle Grande à l'heure de la sieste. A l'autre extrémité du bourg aux rues désertes, une grille devant laquelle stationnait une cinquantaine de curieux donne accès à un terrain au bout duquel se dresse, à flanc de coteau, une morgue improvisée dans une ancienne étable. De pimpants officiers et quelques soldats en armes nous y accueillent.

Un cadavre ressemblant

Le cadavre d'un homme barbu, les cheveux longs, vêtu seulement d'un pantalon vert olive, gît sur un brancard posé sur un évier-table en ciment. Une odeur de formol flotte au-dessus du corps criblé de balles et exsangue, aux pieds duquel deux autres cadavres ont été jetés à même le sol. Les officiers chargés de lever chacune de nos objections éventuelles concernant l'identité de "Ramon" s'évertuent à signaler la ressemblance, trait par trait, du cadavre avec le guérillero. Le doute n'est plus possible, nous disent-ils : les empreintes digitales du cadavre correspondent à celles de Guevara.

"Ramon" a été mortellement blessé dans la bataille de dimanche dernier, à quelques

Voir GUEVARA, en page 2

Téléphoto

Le cadavre de "Che" Guevara est exposé à la morgue de l'hôpital de Valle Grande : à première vue, la physionomie du mort correspond à celle de Guevara, d'après les photographies qu'on a de lui. Le corps, qu'une trentaine de journalistes ont été appelés à identifier, est étendu sur un brancard posé sur l'unique table de la morgue, simple petit hangar ouvert sur un côté et situé à flanc de colline.

• "Che" Guevara est inhumé à Valle Grande — *Page 89*

Le projet Drapeau: réactions générales plutôt pessimistes

par Claude MASSON

Le projet du maire Drapeau de faire des îles de l'Expo un centre international permanent, en retranchant le moins de choses possible au contenu actuel de la Terre des hommes, a suscité des réactions plutôt pessimistes aussi bien dans les milieux officiels que dans l'opinion publique.

Tout en louant l'idée préconisée par le maire de Montréal dès l'ouverture de l'Expo 67 et à nouveau lundi au cours d'une conférence de presse, les autorités et le public demeurent inquiets quant au coût d'entretien et d'exploitation de l'emplacement, des services et des bâtiments, incluant le personnel et les objets d'exposition.

Il reste un espoir: si le "père" de l'Expo a réussi à relever les quatre premiers grands défis de cette réalisaion d'envergure, pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour le cinquième ? Le maire a lui-même déclaré que "ce cinquième défi est moins difficile à vaincre que les quatre autres parce qu'il n'y avait alors que la foi et la confiance de réussir".

Les premières réactions à la suite de sa conférence de presse de lundi se résument ainsi :

Ottawa : le gouvernement libéral aimerait bien aider M. Drapeau dans le but d'influencer en sa faveur les tendances politiques du maire de Montréal. Cependant, les finances fédérales ne permettraient guère une participation trop généreuse. Et politiquement, il faut songer aux autres grandes villes du pays qui veulent aussi avoir leur part du gâteau.

Québec : aucun commentaire du premier ministre intérimaire M. Paul Dozois, ni du ministre de l'Industrie et du Commerce et responsable de l'Expo au niveau provincial, M. Maurice Bellemare. Hier, toutefois, M. Robert Letendre, conseiller spécial du gouvernement auprès de l'Expo, a rencontré le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Michel Bélanger. Ce dernier s'est refusé à tout commentaire. A ce palier, on s'en tient donc à la déclaration déjà faite par le premier ministre Johnson : le gouvernement hésite à donner son accord à l'un ou à l'autre des projets qui ont été mis de l'avant en raison des dépenses importantes qu'entraînerait la concrétisation de l'un de ces projets. On attend par ailleurs la décision d'Ottawa avant de se prononcer. "Nous n'avons pas été informés des intentions du gouvernement fédéral. Lorsqu'une proposition nous aura été soumise, nous l'étudierons", a dit M. Dozois la semaine dernière.

Toronto : les réactions ont été violentes. Le maire, M.

Voir DRAPEAU en page 2

Jackie nie qu'elle soit sérieusement courtisée

NEW-YORK (UPI) — Mme Jacqueline Kennedy, veuve du regretté président John Kennedy, des Etats-Unis, a nié les rumeurs voulant qu'elle soit sérieusement courtisée par un ancien ambassadeur britannique.

Il s'agit de Lord Harlech, l'un des amis les plus intimes du président assassiné et qui fut ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, durant le mandat de M. Kennedy.

Lord Harlech portait alors le nom de Sir David Ormsby-Gore.

Sa femme, mère de cinq enfants, est décédée en mai dernier, dans un accident d'automobile. Mme Kennedy s'était rendue à ses funérailles.

Lord Harlech s'est refusé à tout commentaire au sujet des rumeurs le rapprochant de Mme Kennedy.

AUJOURD'HUI

Les sables noirs de l'Arthabasca

L'exploitation industrielle des sables pétrolifères de l'Arthabasca en Alberta ne fait que commencer : 700 milliards de barils de pétrole sont imbibés dans ces sables noirs que les Indiens, en 1778 déjà, avaient découverts.

— Page 105

Hausse des investissements manufacturiers, vers 1970

Il y aura relance des investissements manufacturiers, vers 1970, mais, d'ici là, il faut s'attendre à un certain ralentissement. Telle est l'opinion exprimée par M. Roland Parenteau, directeur général du Conseil d'orientation économique du Québec.

— Page 5

Laval veut avoir la 2e université française

Les conseillers municipaux de Laval ont demandé au gouvernement du Québec de ne prendre aucune décision concernant l'établissement d'une deuxième université française à Montréal, avant d'avoir pris connaissance d'un rapport sur la possibilité d'une université sur l'île Jésus.

— Page 3

La FTQ à un tournant du syndicalisme

Le 10e congrès de la FTQ, qui s'est tenu la semaine dernière, marquera un tournant non seulement pour cette centrale, mais même pour le syndicalisme au Québec.

— Page 40

Une campagne électorale vivante, en Saskatchewan

La campagne électorale qui a pris fin hier en Saskatchewan ne fut pas aussi terne qu'on pourrait le croire. Tout comme au Québec, "on se crie des noms". On se traite d'"Hitler" ou de "Castro", ce qui n'est pas peu dire. Réginald Martel décrit l'atmosphère de la campagne.

— Page 77

LA PRESSE à la série mondiale

La saison du baseball majeur prendra fin aujourd'hui ou demain selon que les Cardinaux de St-Louis ou les Red Sox de Boston remporteront la victoire dans le sixième match. Mais peu importe le résultat du match, LA PRESSE sera représentée au Fenway Park de Boston par Gérard Champagne, directeur des pages du sport. Il livrera ses impressions de la rencontre entre les champions des deux ligues majeures dans notre édition de demain.

Les visiteurs à
L'EXPO
hier à la fermeture
98,870
on en prévoyait
230,000
aujourd'hui
(prévisions)
230,000
depuis l'ouverture
45,535,863

Par crainte du séparatisme, d'éminents Juifs de Montréal sortent leurs valeurs du Québec

M. David Novek, directeur de la revue Canadian Jewish Chronicle, déclare que plusieurs membres éminents de la communauté juive de Montréal ont envoyé ou songent à envoyer leurs valeurs liquides hors de la province, par crainte du séparatisme.

M. Novek a déclaré au cours d'une interview qu'un grand nombre de Juifs fortunés de Montréal font affaire avec des compagnies d'immeubles ou de courtage de Toronto et que d'autres cherchent à vendre leurs propriétés ou leurs commerces.

Ce mouvement, selon M. Novek, ne serait pas particulier à la communauté juive, mais que "les Juifs font tout simplement ce que les autres font". M. Novek a déclaré que les Juifs du Québec craignent beaucoup le mouvement séparatiste, bien que les militants de ce mouvement prétendent qu'il n'y a aucun antisémitisme dans leurs activités et qu'ils vont même jusqu'à comparer leurs luttes avec celles des Israélites.

"Comme nous l'avons réalisé à travers les âges, les Juifs deviennent, en quelque sorte, les boucs émissaires de tout mouvement nationaliste ou révolutionnaire."

Dans un article paru dans la livraison de cette semaine, M. Novek rapporte que M. Pierre Bourgault, leader du plus important parti séparatiste du Québec, le RIN, lui a dit un jour : "Vous êtes soit avec nous, soit contre nous. Il n'y a pas de milieu. Nous souhaite-

Voir CRAINTE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 80 à 87 et 90 à 94
Bandes dessinées / 110
Calendrier des pionniers / 106
Courrier "Que faire ?" / 60
Décès, naissances, etc. / 95
Editorial / 4
Finance / 72 à 74
Horoscope / 38
Immeuble / 93
Loisirs et récréation / 110
Mots croisés / 83
Nouvelles internationales / 89
Nouvelles nationales / 77
Radio et télévision / 78 et 79
Spectacles et concerts / 36 à 38
Sports / 65 à 68
Tribunaux / 12 et 13
Vie féminine / 50 et 52 à 56, 60 et 62
Vie mondaine / 51
Votre médecin / 108

Marcel Faribault : plus de 85 p. cent des Québécois sont opposés au séparatisme

TORONTO (PC) — Plus de 85 p.c. cent des Québécois s'opposent au séparatisme, a affirmé, hier soir, le président du Trust Général du Canada, M. Marcel Faribault.

On ne peut cependant conclure par cela, a-t-il précisé, que la constitution canadienne n'a besoin d'aucune modification.

Prenant la parole au congrès de l'Association des rédacteurs financiers, à Toronto, il a déclaré que la constitution, n'ayant pas atteint son objectif, peut être considérée comme un échec et que l'on se doit maintenant d'y apporter des modifications qui enrayeront toute disposition mal à propos.

Le nom de l'éminent financier montréalais est souvent mentionné comme candidat éventuel à un poste de ministre au sein du gouvernement unioniste du premier ministre Daniel Johnson.

Il a de plus fait savoir que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, adopté il y a un siècle déjà, avait été conçu à la lumière du régime colonial de l'époque.

Plus le Canada accédera à une indépendance totale du régime impérialiste, moins il y aura de mouvements québécois en faveur de l'indépendance, a-t-il soutenu.

Un ministère à Québec ?

M. Marcel Faribault a refusé de commenter, hier soir, un rapport voulant qu'on lui ait demandé de se joindre au gouvernement unioniste du Québec.

Selon ces rapports, M. Faribault aurait été choisi comme ministre éventuel des Finances dans le cabinet du premier ministre Daniel Johnson.

Le financier montréalais a déclaré que tout propos de ce genre doit provenir en premier lieu du bureau du premier ministre.

INJONCTION

SUITE DE LA PAGE 1

"Je ne prends pas pour acquis que les grévistes n'obéiront pas."

Les journalistes ont également questionné M. Dozois sur les développements qui se produiront si l'injonction est respectée et dans le cas où elle ne le serait pas, mais ils n'ont pas obtenu de réponses précises.

M. Dozois a répondu évasivement à un journaliste qui lui demandait ce qui arriverait aux négociations touchant les salaires advenant le respect de l'injonction et quant à la possibilité d'une session spéciale : il a tout simplement dit : "Je traverse les ponts quand je suis rendu aux ponts."

Cependant dans l'esprit des observateurs politiques, il ne fait plus de doute maintenant que le gouvernement aura recours à cette mesure d'exception si l'injonction n'est pas respectée.

Le ministre de la Santé du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, a d'ailleurs confirmé, quelques heures avant que la réunion se termine, que le gouvernement songe à cette mesure.

M. Cloutier, qui venait de révéler qu'une nouvelle proposition lui sera soumise par les radiologistes, a dit que le gouvernement ne pourrait ignorer le conflit des radiologistes si jamais une session spéciale est convoquée pour régler la grève du transport en commun.

"A ce moment-là, a dit M. Cloutier, on ne pourra pas isoler les deux problèmes."

Le ministre a fait remarquer d'autre part que dans les circonstances actuelles le conflit des radiologistes "prend des dimensions nouvelles".

En ce qui a trait à la proposition des radiologistes, M. Cloutier a dit qu'il en a été averti par télégramme hier soir et que dès qu'il l'aura reçue il la soumettra aux membres du cabinet.

Ceux-ci doivent se réunir à nouveau à trois heures cet après-midi.

Les membres du Conseil des ministres ont tenu trois séances hier avant d'annoncer leur décision. La première séance a débuté à 11 heures 45 hier matin et s'est terminée à 1 heure 45. La seconde s'est poursuivie de deux heures à quatre heures durant l'après-midi. La dernière a commencé à 8 heures 30 en soirée et a pris fin à minuit 55 ce matin.

Plusieurs hauts fonctionnaires dont le sous-ministre de la Justice, M. Julien Chouinard, et le sous-ministre du Travail, M. Donat Quimper, ont assisté à ces séances.

Pendant que le cabinet était réuni, les rumeurs voulant que le premier ministre Daniel Johnson hâte son retour au Québec ont continué de circuler, mais il a été impossible de les confirmer.

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE 1

William Dennison, a déclaré que la métropole ontarienne demanderait une somme de $100 millions au gouvernement fédéral pour financer l'Exposition nationale si Montréal obtient la permission de garder l'Expo 67 en permanence. Par ailleurs, M. William Allen, président du comité exécutif de la ville de Toronto, a appuyé les propos du maire. D'autre part, le commissaire de l'exposition torontoise, M. Allan Lamport, a déclaré que la conservation de l'Expo 67 entraînerait une concurrence déloyale et entrerait en contradiction avec une promesse formulée par M. Drapeau dans le passé. Enfin, le premier ministre, M. John Robarts, a annoncé que le pavillon de sa province sera démantelé après l'Expo et il s'est demandé pour quelle raison le maire Drapeau tient-il à faire de la "Terre des hommes" une exposition annuelle.

Montréal : d'après les premiers sondages, la majorité de la population serait favorable à l'idée émise par le maire Drapeau, mais les citoyens de la métropole aimeraient avoir plus de précisions quant aux services en commun qui seront offerts et aux objets d'exposition qui seront montrés dans les pavillons qui seront vidés à la fin d'octobre.

Et la grande question des contribuables est évidemment de savoir combien tout cela coûtera ?

On se demande aussi si la déclaration du maire Drapeau, lundi n'a pas pour but de forcer les gouvernements supérieurs à prendre une position plus précise. Habituellement, disent les observateurs, le maire de Montréal annonce un projet quand il a en main tous les éléments et que sa réalisation est, à toute fin pratique, assurée. Mais cette fois, ajoutent-ils, il est demeuré imprécis, voire même incertain quant à la concrétisation de son ambition après-Expo.

Chose certaine, l'idée du maire Drapeau ne rejoint pas tout à fait celle du président du comité exécutif, M. Saulnier a répété à plusieurs reprises qu'il souhaitait que les îles du l'Expo deviennent un grand parc public après la fermeture de cet événement international.

Le BIE : Si les pavillons sont administrés par la ville de Montréal ou par les trois gouvernements, le Bureau international des expositions ne peut s'objecter au projet du maire Drapeau.

Tel est le sens de l'explication fournie par le conseiller juridique de l'Expo, Me Jean-Claude Delorme, relativement à la légalité du projet de centre international permanent.

Winnipeg: Le projet du maire de Montréal aurait un effet néfaste sur toutes les autres expositions qui se tiennent à travers le Canada, selon le président de l'Association canadienne des expositions, M. Robert E. Stewart.

Celui-ci a dit, hier, qu'il faudrait, pour exécuter le projet, acquérir des fonds prélevés quelque part, probablement du gouvernement fédéral, et le reste du pays souffrirait de ne pas jouir des mêmes ressources.

CRAINTE

SUITE DE LA PAGE 1

rions que vous vous joigniez à nous dans notre lutte pour l'indépendance, mais si vous ne le faites pas, qui sait quelle sera la réaction lorsque nous aurons atteint notre but?"

Selon M. Novek, c'est cette attitude qui effraye surtout les Juifs de Montréal. Très peu de Juifs consentent à se prononcer en faveur du séparatisme, cependant, à cause de "l'attitude séculaire des Juifs qui consiste à ne rien dire de crainte d'aggraver la situation pour notre propre peuple".

Il a déclaré qu'il ne doutait pas que ceux qui ont sorti leurs capitaux de la province les réinvestiraient avec plaisir au Québec si l'atmosphère se clarifiait par l'effet "d'une décision franche et de déclarations de la part du gouvernement provincial et des autres leaders du Canada français".

LA MÉTÉO

MINIMUM : 45
MAXIMUM : 55

Bureau météorologique du Canada Dorval (PC)

Régions de Montréal et des Laurentides : généralement nuageux avec averses dispersées. Peu de changement dans les températures. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal 45 et 55, Ste-Agathe 40 et 50.

Aperçu pour demain : généralement nuageux, peu de changement dans les températures.

Région des Cantons de l'Est : nuageux avec pluies occasionnelles et bancs de brume. Peu de changement dans les températures. Vents légers. Minimum et maximum à Sherbrooke 45 et 55.

Aperçu pour demain : généralement nuageux, peu de changement dans les températures.

Région d'Ottawa : généralement nuageux avec averses dispersées. Peu de changement dans les températures. Vents légers. Minimum et maximum à Ottawa 40 et 50. Aperçu pour demain : généralement nuageux, peu de changement dans les températures.

Régions de Québec, du St-Maurice et du Lac-St-Jean : nuageux avec pluies occasionnelles et bancs de brume. Peu de changement dans les températures. Vents de l'est de 15 milles. Minimum et maximum à Québec 40 et 55, La Tuque et Chicoutimi 38 et 50.

Aperçu pour demain : peu de changement dans les températures.

Au moins 14 pavillons ont déjà été offerts

Selon un relevé effectué au service des archives de LA PRESSE, au moins 12 pays, un Etat américain et une organisation internationale ont déjà offert leur pavillon à la ville de Montréal.

Les pays participants qui ont offert aux autorités municipales d'utiliser leur pavillon après l'Exo sont les Etats-Unis, l'Ile Maurice, l'Ethiopie, la Belgique, l'Australie, l'Iran, la Tunisie, la Thaïlande, le Japon, la Guyanne, la Hollande, la Scandinavie.

Les deux autres dons sont le Pavillon de l'Etat du Vermont et celui des Nations unies.

Il a été impossible, au bureau du maire, d'obtenir la liste des 40 pavillons offerts officiellement ou officieusement à Montréal, comme l'a souligné M. Drapeau à sa conférence de presse de lundi.

Montréal n'héritera sûrement pas des pavillons tchèques et yougoslave. Un courtier d'immeubles de Toronto, M. William Martinex, s'est porté acquéreur de ces pavillons qui ont coûté respectivement $4 millions et $1 million. Quant au pavillon russe, il sera démantelé et transporté dans ce pays.

On se demande entre autres quel sera le sort des pavillons français et britannique.

Une série de suggestions

Par ailleurs, le maire Drapeau a souligné lors de sa conférence de presse qu'il possède une "liste imposante" d'objets d'exposition à placer dans les pavillons qui seront vidés.

Si l'on se fie aux nombreux projets énoncés depuis quelques mois, les suggestions ne manquent pas : centre permanent d'expositions industrielles, université mondiale de paix, village d'enfants, musée du Moyen-Orient, université internationale de la récréation, centre international de la poupée, centre de vulgarisation des connaissances humaines, institut international de criminologie, centre permanent d'études polaires, institut pour l'avancement de l'homme, centre international de la jeunesse, deuxième université de langue française à Montréal, services officiels des pays, centralisation des services municipaux, sièges de l'ONU, de l'OTAN, etc . . .

A ce compte, les 1,000 acres seront occupés en peu de temps.

Etude sur l'habitation à l'Université de Montréal

La Fédération québécoise pour l'habitation, l'urbanisme, le développement et l'aménagement des territoires tiendra vendredi prochain la première séance de son colloque à l'Université de Montréal.

La Fédération québécoise, qui tient son nom de la fédération internationale à laquelle elle est affiliée a décidé d'ouvrir le débat sur la politique que le Québec doit suivre touchant l'aménagement de son territoire.

Le thème du colloque est le suivant : "Québec face à l'aménagement régional".

Elle étudiera donc la question de savoir si le gouvernement du Québec doit disperser ses investissements sur tout le territoire, ou les concentrer dans trois ou quatre régions, mettre le maximum dans la région de Montréal ou dans l'axe du Saint-Laurent entre Montréal et Québec.

Plusieurs conférenciers invités participeront à ce colloque et divers sujets seront traités.

Ainsi le géographe Marcel Bélanger présentera "Le cadre physique québécois de l'aménagement du territoire". L'urbaniste et architecte — paysagiste Danièle Routaboule traitera du "Concept du tourisme et des loisirs à l'échelle de l'aménagement régional".

M. Guy Dubreuil, anthropologue de l'Université de Montréal, abordera "La culture et l'aménagement du territoire". Enfin, M. Georges Robert, président de la Fédération québécoise, parlera du "Cadre régional du développement urbain".

Grève générale de 24 heures en Uruguay

MONTEVIDEO (UPI) — La Confédération nationale des travailleurs (communiste) a défié aujourd'hui le gouvernement de l'Uruguay en organisant une grève générale.

L'arrêt du travail, dans ses premières heures du moins, semble être un succès. Toutefois, la pluie continue a obligé les gens à rester à la maison et seulement quelques taxis et autobus circulent à Montevideo.

Les journaux n'ont pas paru, les commerces et les industries semblent effectivement arrêtés. La police n'a rapporté aucun incident, mais la garde a été renforcée devant les édifices gouvernementaux.

GUEVARA

SUITE DE LA PAGE 1

milles de Higueras, près de Valle Grande. Il a succombé à ses blessures aux premières heures de lundi. "Il n'a pas été achevé", a précisé le colonel Arnaldo Saucedo, commandant le deuxième bataillon de "Rangers" en opération dans ce secteur.

"Je suis Che Guevara, j'ai échoué", aurait-il murmuré à l'adresse des soldats qui le faisaient prisonnier. C'est du moins ce qu'affirme le général Alfredo Ovando, commandant en chef des forces armées boliviennes. Interrogé à ce sujet peu avant, au cours d'une conférence de presse, le colonel Saucedo nous avait pourtant déclaré que "Ramon" n'avait repris connaissance à aucun moment.

Les journalistes qui piétinent aux abords de la morgue, parmi les photographes et les caméramen, font montre d'une stupéfaction mêlée d'incrédulité. L'erreur d'identité paraît cependant impossible.

Un confrère bolivien me dit : "Valle Grande vient de s'inscrire dans l'histoire révolutionnaire de l'Amérique du Sud".

Aux pieds du cadavre de "Ramon", deux autres guérilleros gisent à même le sol. Il s'agirait des corps de "El Chino", un Péruvien, et de "El Moro", un médecin cubain. Deux autres cadavres, appartenant vraisemblablement à des Boliviens, n'ont pas encore été définitivement identifiés.

Le colonel Saucedo, qui prononce une conférence de presse après la présentation des cadavres, affirme qu'il ne reste plus que neuf guérilleros dans tout le sud-est bolivien et qu'il n'existe guère d'autres foyers insurrectionnels. Athlétique, le visage barré d'une moustache noire, il parle debout sous l'image pieuse qui orne l'un des murs de la salle d'hôtel où nous sommes réunis.

Un Américain silencieux

Un militaire américain assiste à cette conférence. Il ne porte aucune insigne mais sa carrure, son teint rubicond et son battle-dress trahissent sa nationalité. Je l'aborde pour l'interroger en anglais. Il se tourne vers un soldat bolivien pour lui demander, en espagnol, ce qu'on lui veut. A mon adresse, il ajoute : "No comprendo. . ." et quitte les lieux. Interrogé à son tour, le colonel Saucedo me dit : "Oui, c'est un militaire américain, un instructeur du centre de Santa Cruz. Il est venu ici en observateur. Aucun "béret vert" américain ne participe aux opérations militaires en Bolivie."

"La guérilla a pris fin . . ."

Une liste de 33 guérilleros, parmi lesquels plus d'une dizaine de Cubains, tués depuis le début des hostilités, le 23 mars dernier, est publiée à Ville Grande.

Le général Ovando ramène la guérilla bolivienne à des proportions aussi réduites qu'inattendues en affirmant que ses effectifs n'ont jamais dépassé la soixantaine d'hommes.

"L'aventure de la guérilla a pris fin, dit-il, comme toute aventure insensée doit prendre fin. Son échec est dû à l'absence de tout appui populaire et à l'aridité du terrain choisi." Il ajoute : "Nous enterrerons Guevara ici même, à Valle Grande".

Le guérillero "Ramon" aura trouvé la mort au fond d'un vallon étroit, à l'issue d'une bataille acharnée, au corps à corps, ou presque : les neuf balles qui l'ont atteint ont été tirées d'une distance de 50 mètres.

Il a laissé un journal, dont l'écriture, qui remplit un agenda allemand du 7 novembre 66 au 7 octobre 67 — onze mois exactement — ne permet aucun doute, dit-on, sur l'identité de son auteur. On y trouve une phrase "accablante" pour Régis Debray : "Il a été chargé d'une mission pour le compte de la guérilla . . ."

Les entreprises de publicité doivent respecter les consommateurs canadiens

— *La Jeunesse ouvrière*

SAINTE-THERESE — La Jeunesse ouvrière chrétienne s'élève contre l'exploitation des jeunes travailleurs par une certaine publicité et par des compagnies de prêts. Dans le premier cas, à son avis, le message publicitaire doit refléter la réalité et s'en tenir à une description exacte d'un article; dans le second, elle a qualifié d'ignoble le recours à des taux d'intérêt nettement excessifs.

Ces prises de position ressortent d'un colloque au séminaire de Sainte-Thérèse, en fin de semaine. La J.O.C. avait communiqué à l'assistance les résultats d'une enquête sur le milieu économique avec lequel les jeunes doivent compter.

L'association a aussi signifié son intention de recommander aux gouvernements fédéral et québécois une législation propre à susciter le respect du consommateur par les entreprises de publicité. Selon la Jeunesse ouvrière, la publicité peut servir le bien commun, pourvu que ses responsables se laissent guider par un souci constant de mesure, de tact et de discrétion.

Dans le document remis au colloque, les dirigeants jocistes ont réaffirmé le droit de tout travailleur à une rémunération équitable, lui permettant de vivre convenablement, de se cultiver et de s'épanouir. "Le salaire, ont-ils dit, doit fournir au jeune travailleur un minimum de sécurité, ainsi que les moyens de songer à la fondation d'un foyer." A cet égard, les jocistes ont souligné la nécessité d'une révision de la loi sur le salaire minimum. Ils réclament la fixation du taux horaire à au moins $1.25.

Dans un autre passage, les jocistes regrettent le peu d'efforts chez les syndicats en faveur de la solidarité parmi les jeunes travailleurs. "Ils ont pourtant le plus besoin de l'assistance des structures syndicales. Quant à une adhésion possible comme sociétaires de coopératives d'épargne et de crédit, la Jeunesse ouvrière chrétienne recommande, s'il y a lieu, une révision des conditions de manière à renseigner les jeunes travailleurs, à les soutenir davantage et à mieux répondre à leurs besoins.

Inconvénients du Code du travail

"Je trouve regrettable que l'on ait introduit dans la fonction publique le principe de l'affrontemtnt des forces économiques pour résoudre les conflits du travail."

Me Claude Lavery, spécialiste du droit du travail du côté patronal, a déploré hier soir, devant l'Association du camionnage, l'introduction, dans les négociations collectives de fonctionnaires de certains principes et méthodes du syndicalisme d'entreprise privée. Il commentait les effets du Code du travail du Québec sur les relations entre patrons et employés, particulièrement dans les services publics.

Me Lavery a cependant noté que la protection accordée aux travailleurs par le nouveau code est une chose nécessaire, même si elle ne va pas sans inconvénients.

Il a d'autre part exprimé l'espoir que l'Etat, qui selon le Code devient lui-même considéré comme employeur soumis aux lois du travail, comprendra mieux les problèmes de relations du travail après avoir dû y faire face à plusieurs reprises.

Motion de blâme rejetée à Ottawa

OTTAWA (PC) — Le gouvernement libéral de M. Lester B. Pearson a facilement survécu hier soir à une motion de blâme conservatrice l'accusant d'avoir contribué à la hausse générale du coût de la vie en ne réduisant pas ses dépenses.

Lors de la mise aux voix, 113 députés ont voté contre l'adoption de la motion présentée par M. Waldo Monteith (PC-Perth) et seulement 68 ont voté en faveur de son adoption.

Les 97 libéraux ont reçu l'appui de 14 néo-démocrates et de deux indépendants, MM. J.-A. Mongrain (Trois-Rivières) et Gilles Grégoire (Lapointe).

De leur côté, les 61 conservateurs ont obtenu l'appui de quatre députés du Ralliement créditiste, de deux députés du Crédit social et d'un indépendant, M. Maurice Allard (Sherbrooke).

Intervenant dans le débat sur le budget peu de temps avant que la Chambre se prononce sur la motion de blâme, M. Edgar J. Benson, ministre du Revenu national, avait dit que d'ici deux ans le gouvernement fédéral pourrait fournir des données sur les dépenses anticipées à un cerveau électronique et obtenir des renseignements sur les résultats de ces dépenses sur l'économie.

Elections en Saskatchewan aujourd'hui

REGINA (PC) — On estime que 538,689 personnes ont droit de vote à l'élection provinciale qui a lieu aujourd'hui en Saskatchewan, comparativement à 536,392 en 1964. Lors de cette dernière élection, 450,300 avaient voté, représentant 83.9 pour cent de l'électorat.

Voici un tableau des votes enregistrés par chaque parti lors des deux dernières élections avec le nombre de sièges remportés par chaque parti.

Le nombre total des votes dépasse celui des électeurs, étant donné que dans certains comtés à sièges multiples — éliminés depuis par la redistribution — certains électeurs pouvaient voter pour cinq candidats.

1960	votes	sièges
Lib.	222,066	17
CCF	276,897	38
PC	94,713	—
CS	83,761	—
Autres	1,806	—
Totaux	679,243	55
1964		
Lib.	269,402	32
CCF	268,752	26
PC	126,028	1
CS	2,621	—
Autres	68	—
Totaux	666,871	59

Legaré VOUS INVITE... 13

VENDREDI 13 OCTOBRE
A SA FABULEUSE
VENTE DE 13 HRES

VOYEZ NOTRE ANNONCE DANS "LA PRESSE" DEMAIN

TÉMOIN

Toute personne qui aurait été témoin d'un accident survenu dans la soirée du 1er juillet 1966, rue St-Jacques ouest, non loin de l'intersection de Madison, entre une auto taxi Chevrolet noire et une Austin décapotable grise est priée de communiquer avec

M. N. CLOUTIER, 849-6125

BASEBALL — COULEUR
ZENITH 25 PO.
$6.85 par semaine
Gratuit : service 3 mois
Société d'Escomptes
8299, St-Denis — 384-0621

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

DERNIER JOUR SAMEDI

REG. $8.99
$5.99 VERGE CARREE TAPIS SEUL
14 couleurs au choix
• Vert pâle • Blanc craie • Bleu foncé
• Sable • Pourpre • Rouge
• Tan • Cuivre • Vert olive
• Bois de santal • Or antique
• Vert citron • Vert pelouse
• Or pâle

PLUS DE 70,000 verges carrées de tapis certifié DUPONT 501 A ECOULER

POUR CHOISIR ET RESERVER CES TAPIS 273-9983
Visitez un de nos 3 magasins — Service à domicile et information gratuite

MILLION DE TAPIS

TAPIS INTERIEUR ou EXTERIEUR
Rég. $8.95 v.c.
SPECIAL $6.25 v.c.

TUILES VINYLE AMIANTE
6¢ CH. Grandeur 9" x 9". Epaisseur domestique 1 couleur en spécial.

100,000 feuilles de mosaïque
39¢ - 49¢ - 56¢ - 62¢
66¢ - 89¢ - 99¢
la feuille de 1 pied carré

BROADLOOM/CARPETTE/VINYLE HORS SERIE/MOSAIQUE — FAITES PORTER A VOTRE COMPTE !
PRENEZ 3 ANS POUR PAYER — GARANTIE DE SERVICE DE 10 ANS :
au besoin, Montreal Floor Covering replacera votre tapis sans frais

MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

CENTRAL
15, rue Bernard est
(près St-Laurent)
273-9983
Stationnement autour du magasin

CENTRE-VILLE
3424, avenue du Parc
(près Sherbrooke)
une rue de la sortie du métro Place des Arts
842-8871
stationnement en avant et à côté du magasin

SUD ET LAKESHORE
392, boul. Lafleur
(centre Pont-Mercier)
VILLE LASALLE
365-6560

TOUS LES MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 6 H. — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.
SAMEDI JUSQU'A 5 H.

FAUTEUILS DE BUREAUX D'ADMINISTRATEURS
REMBOURRAGE VINYLE ET TISSU

FAUTEUIL A DOSSIER ELEVE POUR ADMINISTRATEUR

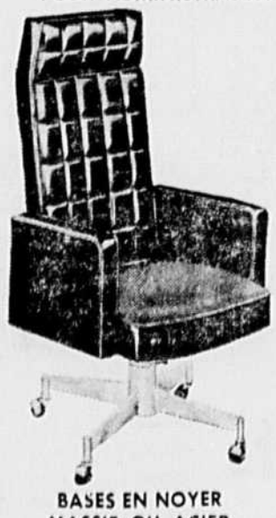

BASES EN NOYER MASSIF OU ACIER
SPECIAL $119.00
REG. $159.00
FAUTEUIL A DOSSIER BAS $99.50

FAUTEUILS LATERAUX ASSORTIS

PATTES EN NOYER MASSIF OU PIETEMENT EN ACIER
REG. $79.95
SPECIAL $47.50

FAUTEUIL PIVOTANT POUR GERANT

PIETEMENTS EN NOYER MASSIF OU ACIER
Rég. $109.95
SPECIAL $74.50

FUTURIC OFFICE FURNITURE DISTRIBUTORS
LA DIVISION DE L'AMEUBLEMENT DE
ROSS OFFICE SUPPLIES et MONTREAL OFFICE MACHINES
708 ouest, rue NOTRE-DAME, Montréal — Tél. 861-3333

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MERCREDI 11 OCTOBRE 1967 — 83e ANNEE — No 235

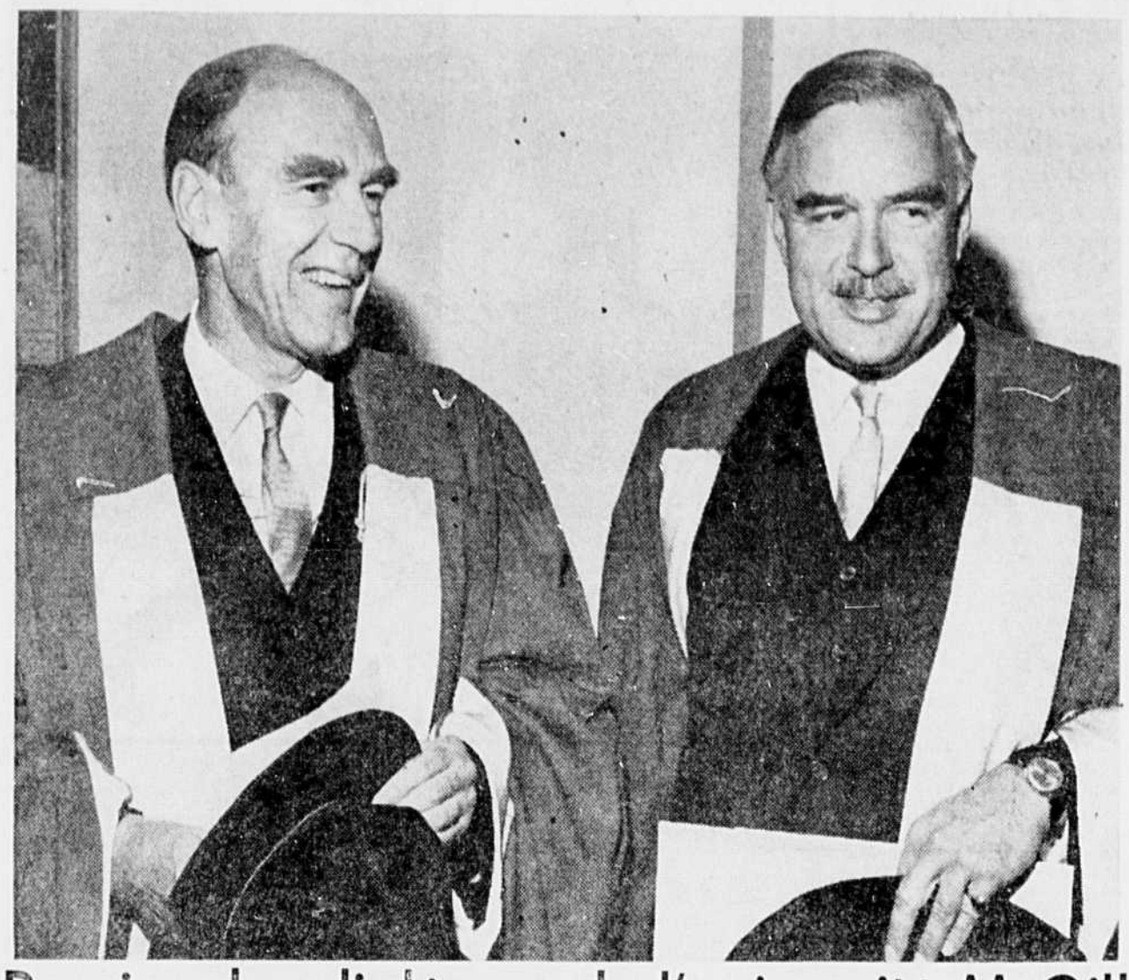

Remise des diplômes de l'université McGill

Dans le cadre de sa semaine du Centenaire, l'université McGill a remis ce matin des doctorats honorifiques en droit aux premiers ministres des dix provinces. Huit d'entre eux étaient présents à la cérémonie : MM. John Robarts, Robert Stanfield (ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse devenu leader du parti progressiste-conservateur), Duff Roblin, Ernest Manning, Joseph Smallwood, Louis Robichaud, W. Bennett et Alex B. Campbell. Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, n'a pu assister à la cérémonie à cause des élections qui se déroulent aujourd'hui dans sa province. M. Daniel Johnson a été représenté par sa femme. Sur la photo, on voit MM. Robert Stanfield et John Robarts.

La deuxième université française de Montréal à Laval?

par Pierre VENNAT

Alarmés par les récents colloques et interventions de la Chambre de commerce de Montréal, de l'Union générale des étudiants du Québec et du président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, voulant que la deuxième université française de la région soit située dans l'est de la métropole, les conseillers municipaux de Laval ont demandé hier soir au gouvernement du Québec de ne prendre aucune décision sur la question avant d'avoir pris connaissance d'un rapport étudiant la possibilité de la création d'une université sur l'île Jésus.

C'est le conseiller Gaston Philion, président du comité sur la question, qui a attaché le grelot hier soir.

Il a déclaré que lui et les conseillers Marcel Bourdages et Gilles Béland, qui forment le comité, rendront public prochainement leur rapport sur la question. Bien qu'ils n'aient pas voulu en rendre public le contenu immédiatement, il ne fait aucun doute après avoir causé avec M. Philion, que l'on recommandera que cette deuxième université soit située à Laval, dont 47 p. 100 de la population de 200,000 âmes, et qui est appelée à s'accroître, à moins de 20 ans.

Il y a à Laval 14 commissions scolaires catholiques locales et trois régionales.

Mais, aucun collège d'enseignement général et professionnel n'a encore vu le jour, bien que M. Bernard Lafortune, président de la Régionale Maisonneuve, soit président d'un comité provisoire qui oeuvre en ce sens et que l'Ecole de commerce de Ste-Rose serve de pôle au Collège Lionel-Groulx, dont le pôle principal est à Ste-Thérèse.

On compte également à Laval des commissions locales protestantes et le North Island Regional School Board.

L'hôpital

Enfin, on a également annoncé hier soir que la question de l'hôpital de l'île Jésus allait enfin aboutir devant les représentants du gouvernement du Québec.

Le maire de Laval, M. Jacques Tétreault et le Dr Lucien Paiement, membre du comité exécutif, doivent en effet rencontrer demain le ministre de la Santé du Québec, M. Jean-Paul Cloutier.

Pour lui remettre un rapport en "trois volumes et 12 annexes", que le maire a reçu du comité présidé par le Dr Paiement il y a déjà près d'un mois, et qu'il a "presque eu tout le temps de lire".

Ce rapport, que l'on a promis aux conseillers pour la prochaine séance du conseil, mais que l'on n'a pas voulu rendre public avant que le ministre en prenne connaissance, recommandera (c'est un secret de Polichinelle !) la construction d'un grand hôpital général d'au moins 1,000 lits sur l'île Jésus.

On sait qu'actuellement, pour une population de plus de 200,000 âmes, Laval n'a que l'hôpital Général de Ste-Rose . . . avec ses 22 lits !

Enfin, pour demeurer dans le cadre des institutions, une entente de principe a enfin été conclue avec les autorités de l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal pour le prolongement du boulevard Cartier actuellement obstrué par la propriété de l'Institut de microbiologie.

S'il y avait entente, on pourrait alors construire un viaduc permettant aux automobilistes de joindre les deux extrémités de ce boulevard qui traverse le quartier Laval-des-Rapides.

M. Cowan revient à la charge dans l'affaire des 4 hôpitaux

Ottawa (PC) — M. Ralph B. Cowan, député libéral de York-Humber, a déclaré mardi qu'il ne change pas un iota à son opinion voulant que le gouvernement du Québec soit des mois en retard dans l'attribution des fonds fédéraux aux hôpitaux de la province.

Parlant à une séance du budget, aux Communes, M. Cowan a déclaré avoir causé une "fureur terrible" à cause d'un discours, la semaine dernière, dans lequel il avait pour la première fois énoncé cette opinion. Il avait déclaré à cette occasion qu'au moins quatre hôpitaux de la province recevaient les allocations fédérales six mois après qu'Ottawa les avait payées à la province.

Depuis lors, il a reçu, dit-il, une communication de l'un des plus importants hôpitaux de la province qui disait être dans le même cas.

Le député libéral a déclaré avoir également reçu un appel téléphonique de la part d'un "fonctionnaire important" du gouvernement provincial, lequel lui aurait dit que les chèques destinés aux hôpitaux étaient envoyés irrégulièrement, deux fois par mois.

M. Cowan a déclaré avoir répondu à ce fonctionnaire — qu'il n'a pas identifié — qu'il n'avait pas nié que les chèques étaient envoyés tous les mois, mais qu'il avait déclaré que les chèques mensuels couvraient des allocations qui auraient dû être payées six mois auparavant.

Budgets

M. Cowan a ajouté que d'autres hôpitaux du Québec lui auraient dit que, bien qu'ils soumettent leurs budgets à la fin de l'année, ils ne sont mis au courant de l'approbation ou de la désapprobation de la province que vers le mois de juillet ou le mois d'août.

Ainsi, certains hôpitaux ont fonctionné pendant toute la première partie de l'année sur les budgets déjà existants pour apprendre vers le milieu de l'année que la province a décidé que ce budget devrait être réduit de 10 pour cent et même plus.

Des fonctionnaires fédéraux lui ont assuré que tous les chèques destinés à la province de Québec, d'après le programme des hôpitaux avaient été envoyés à temps, dit M. Cowan.

"Je déplore cette situation et je souhaite qu'elle soit éclaircie."

M. Cowan a suggéré que le gouvernement fédéral soit en mesure d'exiger un compte rendu des fonds qu'il envoie à la province.

Québécoise tuée dans le Vermont

SWANTON, Vermont (PA) — Une Québécoise de 58 ans, Mme Lucianna Lachapelle, de Crabtree Mills, a été tuée et cinq membres de sa famille ont été blessés, hier, dans une automobile qui s'est écrasée contre un arbre en bordure d'une grande route, près de Swanton, dans l'Etat du Vermont.

Les blessés sont le mari de la victime, M. Emilien Lachapelle, 59 ans, son beau-fils et sa fille, M. et Mme Raynald Rivard, 32 et 26 ans, de St-Georges, Qué., ainsi que leurs enfants, Line, 1 an, et Luc, 4 ans.

St-Michel impose une taxe foncière aux entreprises d'utilité publique

par Claude MASSON

La ville de St-Michel recourra à une véritable petite "mine d'or" pour augmenter ses revenus et, du même coup, soulager ses contribuables.

Un précédent a en effet été créé hier soir alors que le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'imposer une taxe foncière aux entreprises d'utilité publique.

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada, l'Hydro-Québec, la Corporation de gaz naturel et autres entreprises "non taxées mais taxables" seront donc touchées par cette décision.

Selon les conseillers juridiques Viau et Lacroix, les poteaux, fils électriques et autres appareils d'utilité publique sont considérés comme immeubles dans le Code civil, donc ils sont taxables comme tout autre immeuble.

Le conseiller Jean Lagassé, appuyé par le conseiller Gérard Caron, a donc proposé de "prendre tous les moyens nécessaires pour taxer ces compagnies-là le plus tôt possible".

Il est encore impossible de prévoir quel montant la ville retirera de cette nouvelle source de revenus étant donné que tous les poteaux de téléphone, tous les fils électriques et tous autres appareils appartenant à des entreprises d'utilité publique devront être évalués.

Cependant, on croit qu'un tel revenu sera fort imposant, étant donné que St-Michel est l'une des villes les plus populeuses du Québec.

D'autre part, le conseil a aussi décidé de faire enquête au sein du Service de la police à la suite d'une plainte reçue d'un citoyen. Celui-ci, dans une lettre à la ville, mentionne que deux agents se sont introduits chez lui, le 9 septembre dernier, sans mandat d'arrestation. Pour l'instant, il a été im-

Voir ST-MICHEL en page 6

Capture d'un autre présumé complice de "Monica-la-mitraille"

Le présumé complice de Monica-la-Mitraille, du nom de Robert Lelièvre, a été capturé hier soir à Hull par la Sûreté provinciale.

Cette dernière s'est immédiatement mise en communication avec les policiers de Montréal-Nord qui détiennent le mandat d'amener contre le suspect et tôt ce matin une équipe de ce corps policier a pris la direction de Hull pour en ramener le suspect.

Lelièvre aurait été le seul des complices de Monica à s'enfuir quand la triste voleuse a été fauchée par une rafale de mitraille.

Les Indiennes tombent dans l'oeil des Blancs

TORONTO (PC)—L'homme blanc tient des propos ensorceleurs aux jolies hôtesses du pavillon des Indiens du Canada à l'Expo, a-t-on appris, hier, au cours d'une table ronde à l'Université de Toronto.

Les hôtesses sont courtisées et conquises par des Blancs, a dit Kahn-Tineta Horn, un joli mannequin originaire de la réserve de Caughnawaga, près de Montréal. "C'est un crime contre la race indienne", a-t-elle dit au cours d'un forum portant sur l'abondance et la pauvreté.

Les quelque douze hôtesses chargées du pavillon ont été choisies à travers tout le Canada à cause de leur beauté, a dit Mlle Horn, mais aucune d'elles n'est courtisée par un Indien. "Vous prenez la crème, dit-elle. Vous n'agiriez pas de la sorte s'il s'agissait de bétail. Vous prenez le meilleur et nous laissez le reste."

Hold-up de $1,500 dans une banque

Un bandit solitaire a pris la fuite avec une somme d'environ $1,500, vers 1 h. 30 hier après-midi, après avoir perpétré un vol à main armée à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, à Lyster, comté de Mégantic.

Armé d'un fusil à canon coupé, le voleur a menacé les employés de la banque et s'est fait remettre le contenu de la caisse avant de prendre la fuite dans une Chevrolet verte 1966.

Personne ne l'attendait dans l'auto et il s'est lui-même installé au volant. Les agents de la Sûreté provinciale du Québec recherchent encore l'automobile du fuyard.

Meurtre d'un chauffeur de taxi : un citoyen de Cowansville est détenu comme témoin important

COWANSVILLE — Un citoyen de Cowansville est présentement détenu par la Sûreté provinciale du Québec comme témoin important en rapport avec le meurtre d'un chauffeur de taxi de 57 ans, père de quatre enfants.

Le chauffeur, M. Georges Cotnoir, qui habitait au 226, rue Ste-Thérèse, à Cowansville, a été assassiné à coups de pierres, dans la soirée de lundi.

Le sergent Jean Noiseux, qui dirige le détachement de Cowansville de la SPQ, a refusé de révéler l'identité du détenu contre qui une accusation de meurtre sera vraisemblablement portée. Le sergent Noiseux a précisé cependant qu'il s'agit d'un citoyen de Cowansville qui devrait comparaître devant la cour des Sessions de la paix au cours des prochains jours.

Georges COTNOIR,
Le chauffeur de taxi assassiné à coups de pierres

C'est vers 8 h. lundi soir, que la police municipale de Cowansville faisait la découverte du corps mutilé de la victime au creux d'un fossé de trois pieds de profondeur, en bordure de la rue Walsh. L'automobile de M. Cotnoir était partiellement enlisée dans la boue, à quelque 200 pieds du cadavre.

A la suite de l'enquête menée par les sergents Maurice Dinelle et Merril Lawton, de l'Escouade des homicides de la SPQ, il semble que le vol serait le mobile du meurtre.

L'autopsie, pratiquée hier matin à la morgue de Montréal par le Dr Ilona Kerner, médecin-pathologiste du Laboratoire médico-légal du Québec, a démontré que M. Cotnoir avait succombé presque instantanément à de nombreuses fractures du crâne et à une fracture de la colonne vertébrale

Plusieurs autres factures ont été relevées au visage et à la mâchoire.

Construction d'un boulevard conduisant au Centre commercial régional de Laval

par Pierre VENNAT

Le conseil municipal de Laval a adopté hier un règlement d'emprunt de $235,200 pour l'acquisition du terrain requis pour l'ouverture d'un boulevard depuis le boulevard St-Martin jusqu'au Chemin du Souvenir, afin de desservir le Centre commercial régional de Laval, un projet de plusieurs millions, présentement en voie de construction du côté sud-est de la sortie no 7 de l'Autoroute des Laurentides.

Deux autres règlements d'emprunt, l'un concernant l'exécution de travaux de pavage, bordures de trottoir, construction de trottoirs et travaux d'éclairage et l'autre pourvoyant à l'exécution de travaux d'égout, pour des montants de $166,400 et $109,000, ont également été acceptés en rapport avec ce boulevard.

Ce centre commercial, qui doit être terminé à la fin de février 1968, aura une importance se comparant avec le Centre de Fairview ou les Galeries d'Anjou.

Comprenant 47 boutiques de renom, on y trouvera également une succursale de banque, un cinéma et un magasin de la Régie des Alcools. Son terrain de stationnement pourra recevoir plus de 4,000 véhicules.

Son ouverture est prévue pour le mois de mars, l'an prochain.

Les autorités municipales ont également décidé d'homologuer le terrain nécessaire à l'établissement d'un parc dans le secteur avoisinant.

Fleetwood et Standard Desk

Toujours dans l'intention de donner un boom à l'économie de Laval, les conseillers ont accepté deux autres règlements d'emprunt, l'un de $36,000 et l'autre de $13,000.

Il s'agit de faire l'acquisition du terrain requis pour l'installation de voies d'évitement pour desservir les compagnies Fleetwood et Standard Desk, nouvellement établies dans le parc industriel.

Par ailleurs, on a également adopté une recommandation du comité exécutif qui demande au ministère des Affaires municipales et à la Commission municipale d'augmenter le fonds de roulement de la ville de Laval de $865,000 à $2 millions.

D'ailleurs Laval, à proprement parler, n'avait pas de fonds de roulement depuis la fusion, le montant de $865,000 étant le total des fonds de roulement des anciennes villes.

Quatre conseillers étaient absents, hier soir, sur un total de 21.

Il s'agit des conseillers Benoit Renaud, Gaston Marleau, Yededia Kaplansky et du vice-président du comité exécutif, M. André Lagarde, dont un quotidien de Montréal publiait hier la photo en compagnie du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, à Hawaii.

DUPUIS
Le grand magasin canadien d'Ouvert jusqu'à 9 h
BUREAU D'OPTOMETRIE
• Examen de la vue
• Lunettes
• Lentilles de contact
C. BARBEAU, O.D.
G. BOISVERT, O.D.
COMPOSEZ : 842-5151 POSTE 538 — DUPUIS 3e ETAGE

FAUCHER
rue
BEAUBIEN
avec les
MEILLEURS PRIX
EN VILLE
SECHOIR à CHEVEUX
SCHICK
à vaporisation hydratante
Modèle : 315
3 jours seulement
$29.95
SPECIAL FAUCHER
NICOLE FAUCHER
"REINE" du Roi du Meuble
• Ameublement de tout genre
• Appareils électroménagers
• Téléviseurs, stéréos, accessoires électriques
273-4241
H. FAUCHER LTÉE
LE ROI DU MEUBLE
222 EST BEAUBIEN

OUVRIERS ou SPORTSMEN...
Voici un support dorsal tout désigné pour les sportifs aussi bien que pour les ouvriers qui ressentent de la fatigue à la base du dos. Vous en ajustez la tension suivant vos besoins.
Stationnement GRATUIT : ½ heure avec l'achat de 1.00 et plus rue St-André au sud de Ste-Catherine.
Consultez l'un de nos techniciens diplômés
Nous vendons des chaises roulantes
845-7251
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 EST, RUE STE-CATHERINE

Soulier pimpant et jeune pour l'automne '67
Signé "LaVallée"
De forme délicate, ce soulier est pourtant très confortable et on aura plaisir à le porter.
Veau noir dans les tons de brun automnal.
Toutes les pointures courantes : 16.95
★ STATIONNEMENT GRATUIT
★ A deux pas de la sortie du métro Jean-Talon ou Mont-Royal

LOUEZ
Nos outils et notre équipement
Nous louons tout genre d'outillage pour
• Domicile
• Industrie
• Construction
MAINTENANT 2 MAGASINS
3185 boul. Pitfield
Montée de Liesse, nord, St-Laurent
Sortie 13 nord Trans-Canada
Perco LTÉE
5272, boul. St-Laurent
331-7550

Louis Deslauriers Ltée
H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

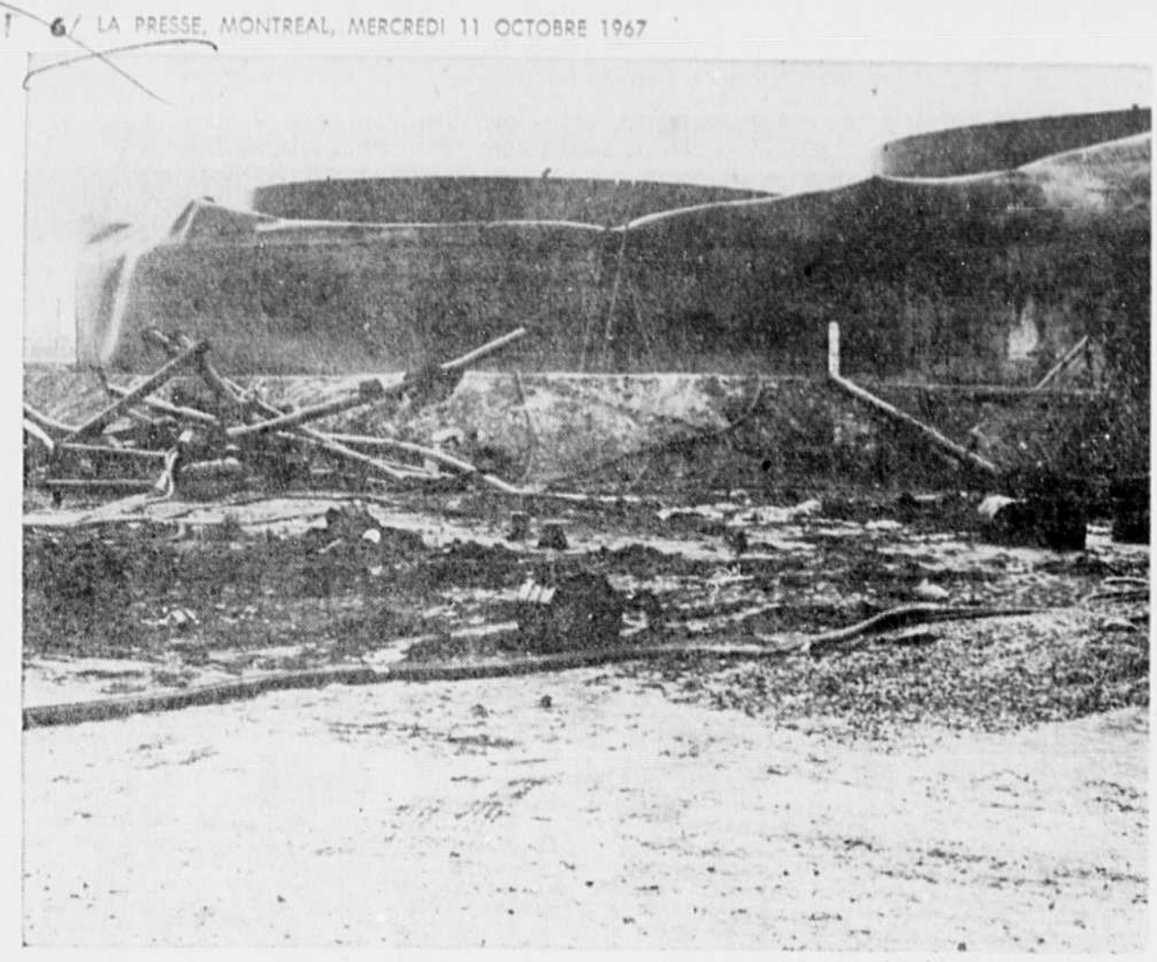

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Un deuxième incendie dans un réservoir de Calex

Une quinzaine de pompiers ont dû se rendre, vers 3 h. 45 hier après-midi, aux réservoirs de Calex, dans l'est de la métropole, où les flammes faisaient justement rage dans l'un des réservoirs déjà endommagé par le violent incendie qui avait détruit une grande partie des installations de cette compagnie, le 19 août dernier, causant alors des dommages évalués à quelque $8 millions. Le léger incendie d'hier a été allumé accidentellement par un soudeur qui travaillait à la démolition du réservoir. Les flammes ont pris naissance dans des vapeurs d'huile pour se communiquer à des résidus d'huile qui flottaient au-dessus de quelque deux pieds d'eau, au fond du réservoir. Pour les passants, seule la présence d'une fumée noire indiquait qu'il y avait incendie, car personne n'a vu de flammes à l'extérieur. Les pompiers n'ont eu aucun mal à enrayer ce léger incendie qui n'a fait aucun dégât, car on est en train de démolir ce réservoir qui a été tordu lors de l'incendie du mois d'août.

FAITS divers

Triple évasion à la prison de Ville-Marie

Trois dangereux détenus ont réussi à s'évader, vers 7 h. 30 ce matin, de la prison de Ville-Marie, environ 250 milles au nord-ouest de Hull.

Les fuyards, Frank Cousineau, 25 ans, son frère Robert, 18 ans, et Emilien Tessier, 21 ans, ont molesté un gardien de la prison avant de s'enfuir. La police signale toutefois que le garde n'a pas subi de blessures.

Les individus ont pris la fuite dans une auto volée. Il s'agit d'une Mercury 1963, de couleur beige, portant l'immatriculation 4L0072.

La description des fuyards a été communiquée comme suit :

Frank Cousineau : 5 pieds 7 pouces, 164 livres. Il a les yeux et les cheveux bruns.

Robert Cousineau : 5 pieds 6 pouces, 161 livres. Il a les yeux bruns et les cheveux noirs.

Emilien Tessier : 5 pieds 4 pouces, 140 livres. Il a les yeux bruns et les cheveux noirs.

Les trois hommes portaient l'uniforme de la prison au moment de leur évasion. Ils sont considérés comme très dangereux. Ils étaient détenus en attendant de subir leur procès pour tentative de meurtre sur un policier.

Cambriolages

Des cambrioleurs ont pénétré à l'aide de rossignols la nuit dernière dans une remise du marchand de meubles Jean Leblanc, 5661, De Lanaudière, et ont volé seize téléviseurs de 23 pouces, cinq téléviseurs de 25 pouces en couleurs et des stéréos, le tout se montant à $16,500.

Alors que le vendeur de Mont-Royal Furniture, 3510 est, boul. St-Joseph, répondait à des demandes de renseignements, un filou s'est glissé près de la caisse et a raflé les $890 qu'elle contenait.

Après avoir enfoncé la porte de l'arrière, des rôdeurs ont fait main basse sur $1,040 en argent, timbres-poste et cigarettes au marché Laurent, 4815, est Notre-Dame.

D'autres voleurs ont pris une quantité tellement considérable de chaussures pour hommes et femmes au magasin Kitt Shoe Store, 8748, Hochelaga, que seul un inventaire pourra en fixer la valeur. Ils sont entrés en forçant la serrure de la porte arrière.

Un assortiment considérable de machines de bureau, tels que machines à écrire, machines à calculer, machines à chèques, le tout se chiffrant à plus de $3,850, a été volé à la Commercial Union Ass., 371, est, Jean-Talon, 2e étage; et à la McLean Food Products, 1725, Basin.

Un touriste américain, M. Roy-H. Park, de Ithaca, N.Y., descendu à la chambre 1560, hôtel Reine-Elizabeth, a été dévalisé de ses bijoux et cartes de crédit, le tout se chiffrant à $3,037.

Trois pharmacies dévalisées et un livreur dépouillé

Des bandits armés ont dévalisé trois pharmacies et dépouillé un livreur en l'espace de quelques heures, hier soir, dans la métropole.

Le premier vol a été commis, vers 9 h. 20 hier soir, à la pharmacie Constantineau, au 4000, rue DeLorimier, où un adolescent, brandissant un revolver, s'est fait remettre la somme indéterminée que contenait le tiroir-caisse et les $40 que portait sur lui un commis de la pharmacie, M. Gérard Chartier.

Peu de temps après, soit à 10 h. 05, un autre bandit, ou le même, s'est emparé d'un montant de $36.50 à la pharmacie Munn, au 3820, rue Dandurand. Comme dans l'autre cas, le voleur s'est enfui à pied.

La dernière pharmacie dévalisée est la pharmacie Sylvestre, du 285 est, rue Beaubien, où un individu également armé d'un revolver a forcé une employée, Mme Georgette Campeau, à lui remettre $60, puis il s'est enfui sur une motocyclette conduite par un complice.

Plus tôt, un jeune livreur, Normand Livingstone, 17 ans, à l'emploi de l'épicerie A. Asselin, du 1284 est, rue Beaubien, a déclaré à la police que deux bandits lui ont volé $22.50, un paquet de cigarettes et un trousseau de clefs, en face du 6390, rue de Normanville. Le même livreur s'est fait voler $26 presque au même endroit, vendredi dernier.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Sauvetage effectué à l'aide d'une "girafe"

Une personne a été hissée hors d'un immeuble en flammes, vers 2 h. 30 hier après-midi. Pour atteindre la pièce où se trouvait cette personne, les pompiers ont dû utiliser une "girafe" et procéder au sauvetage par le toit. La personne sinistrée s'en est toutefois tirée indemne et a pu souper avec sa famille. Il s'agissait d'un pompier qui a joué le rôle pour une démonstration à l'occasion de la semaine de prévention des incendies. Cette démonstration se déroulait sur le terrain de stationnement, à l'arrière de l'hôpital Reine-Marie.

Les gaz des voitures nuisent plus aux pompiers que la fumée

Une étude effectuée par deux physiciens du Colorado, dont l'un accompagnait les pompiers sur les lieux des incendies, a révélé que les pompiers aspirent souvent plus d'oxyde de carbone provenant des gaz d'échappement que des incendies mêmes, selon le Club Automobile Québec.

L'enquête démontre que les pompiers qui manipulent l'équipement doivent souvent se tenir près d'un tuyau d'échappement et qu'ils sont ainsi plus exposés à inhaler de l'oxyde de carbone que ceux qui doivent combattre l'élément destructeur.

Les tests ont été faits sur les lieux mêmes d'incendies à l'aide de prises de sang et d'analyses du fonctionnement du coeur. Les résultats ont démontré que le sang chez la plupart des sapeurs atteignait un niveau de saturation de gaz de 20 pour cent à la suite d'un incendie majeur, précise le Club Automobile.

Ce niveau mettait de 24 à 72 heures pour revenir à la normale de 4 pour cent. L'étude a aussi prouvé que les masques à gaz ne sont pas complètement imperméables. Il arrive même souvent que les porteurs de masque en absorbent une quantité dépassant 10 pour cent. Les symptômes de l'empoisonnement apparaissent habituellement quand le niveau d'oxyde de carbone dans le sang s'élève jusqu'à 20 pour cent.

Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.

Remise du procès de Deslauriers

SAINT-JEAN — Le ministère québécois de la Justice ne se désistera pas de la cause de Roch Deslauriers, chiropraticien à Saint-Jean, appelé à répondre d'un cas de libelle. Le sous-ministre adjoint, attaché au contentieux, Me Dionne, en a avisé le procureur, Me Roland Tremblay.

Lors de l'ouverture des assises criminelles dans le district d'Iberville, l'avocat de Deslauriers, Me Henri Choinière, avait cité une missive du ministère l'avisant de laisser la cause aux deux parties impliquées, M. Réal Rousseau et Roch Deslauriers.

A ce moment, Me Tremblay avait indiqué n'être pas au courant des intentions du ministère et avait eu recours à un mandat d'amener, devenant exécutoire à partir de mercredi passé. Deslauriers ne s'était pas rendu au tribunal. Le lendemain, Me Tremblay réclamait auprès du ministère un éclaircissement de la situation. La réponse est parvenue par retour du courrier.

Rejoint par téléphone, Me Claude Lauzon, collègue de Me Choinière, a émis l'opinion que le ministère avait sans doute commis une méprise en avisant le bureau de se retirer de la cause. Comme le chiropraticien s'est présenté au tribunal, Me Tremblay a fait contremander le mandat d'amener. Par la suite, la cause a été "pro forma" reportée au 18 du mois.

Rome sévit contre le banditisme en Sardaigne

ROME (AFP) — Le Conseil des ministres italiens a approuvé hier un projet de loi concernant la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le banditisme en Sardaigne, qui a été déposé au parlement par M. Giuseppe Togni, député démocrate chrétien.

La durée du mandat de la commission sera de six mois, prévoit le projet dont l'idée avait été lancée dimanche dernier par M. Paolo Emilio Taviani, ministre de l'Intérieur, quarante-huit heures après l'arrestation du chef de la brigade mobile, M. Elio Juliano, à Sassari, et de deux de ses collaborateurs, sous l'accusation de faux, violences portées à autrui et tentative d'homicide.

Le projet sera voté à la Chambre la semaine prochaine au cours d'un grand débat sur la situation du banditisme en Sardaigne et l'incarcération des policiers.

La cause du directeur de police de Brossard remise au 30 octobre

La cause du directeur de police Albert Richard, de Brossard, qui devait être entendue à compter d'hier, a été remise au 30 octobre.

La Commission municipale du Québec avait décidé de former une commission d'enquête à la suite d'un appel logé au nom du directeur de police Albert Richard par l'entremise de Me Bernard Lefebvre et Jacques Lessard, contre la décision du nouveau conseil municipal qui a destitué son directeur.

Cette commission doit se prononcer sur la validité de la décision prise par les membres. Pour destituer son directeur de police et d'incendie, le conseil a adopté une simple résolution étant donné que la population de cette municipalité de la rive sud n'atteint pas le chiffre légal de 30,000 habitants.

Les raisons du renvoi du directeur de police Albert Richard n'ont jamais été rendues publiques par le conseil municipal de Brossard.

Depuis la destitution du directeur Richard, le Service de la police de Brossard est dirigé par quatre policiers de Montréal prêtés pour une période d'environ deux mois.

Les protestants espagnols sont mécontents

MADRID — L'Espagne ne compte qu'environ 30,000 protestants, appartenant à trois Eglises, mais tous sont mécontents de la nouvelle "loi sur la liberté religieuse", promulguée en juin dernier.

Cette loi oblige les organisations et congrégations religieuses non-catholiques à s'enregistrer comme associations civiles, à fournir la liste de leurs membres, à soumettre des rapports financiers et, en somme, à se plier à une inspection gouvernementale.

Directeur d'usine à Joliette

JOLIETTE — M. T.-L. Aldrich devient le directeur de l'usine de pneus Firestone, à Joliette. Il succède à M. R.-A. Brown, récemment nommé à la direction de la nouvelle manufacture de cette firme à Albany, au sud-ouest de l'Etat de Georgie, aux Etats-Unis.

Le nouveau directeur Aldrich est à l'emploi de l'usine à Joliette depuis sa mise en fonctionnement au mois de décembre 1965. Un diplômé de l'Académie navale à Annapolis, aux Etats-Unis, il était entré cinq ans plus tôt au service de la firme Firestone, à l'établissement d'Akron, dans l'Etat de l'Ohio.

D'autre part, M. J.-J. Conroy lui succède à la gérance des services techniques. Il avait également servi la firme Firestone à Akron, avant son arrivée à Joliette, en mars 1965.

Parmi d'autres nominations, M. Michel Bélanger devient le gérant des modèles et des moules, à Joliette. Il remplace M. E.-N. Whitley, transféré à la manufacture de pneus à Hamilton, en Ontario. M. Bélanger est originaire de Baie-Comeau.

Pour la sécurité des civils en G.-Bretagne

LONDRES, (AFP) — L'installation, en Grande-Bretagne, d'un système nouveau de détection des explosions nucléaires à des fins de protection civile est actuellement mis au point conjointement par le Centre de recherches sur les armes atomiques d'Aldermaston et par le ministère de l'Intérieur, révèle le rapport annuel du commissariat britannique à l'énergie atomique, publié aujourd'hui à Londres.

Les résultats acquis en ce domaine, ainsi que dans celui d'une détection améliorée des explosions nucléaires souterraines, intéressent Ottawa et déjà des pays de l'OTAN, souligne le rapport.

Une nouvelle méthode d'enseignement à Granby

GRANBY — Dans l'une de ses écoles, le conseil scolaire a Granby entreprendra une méthode d'enseignement à l'aide d'objets en plastique. Cette classe ainsi que deux autres, l'une à Saint-Hilaire et l'autre à Sorel, serviront aux trois groupes d'élèves, choisis par le ministère de l'Education à titre d'expérimentation.

Dans les cas de Saint-Hilaire et de Sorel, le gouvernement du Québec fournit tous les appareils nécessaires. A Granby, au contraire, les conseillers scolaires devront pourvoir eux-mêmes à l'organisation matérielle de la classe à entreprendre. Cette année, le cours s'adressera à des enfants de six et de sept ans. L'an prochain, l'expérience se continuera parmi des élèves âgés de huit et de neuf ans.

La direction générale de l'enseignement, tant au cours élémentaire que secondaire, attend les résultats de l'expérience, avant d'étendre la nouvelle méthode à travers le Québec.

Le Service des permis et inspections a un "bureau des études et normes"

A la suite d'une décision du comité exécutif de la ville de Montréal, le Service des permis et inspections compte maintenant un "bureau des études et normes", bureau dont l'un des buts principaux est, semble-t-il, "l'analyse des demandes d'approbation de nouveaux matériaux".

Les autres buts principaux du même bureau sont :

1 — La refonte du règlement no 1900 (Le règlement concernant la construction des bâtiments dans la ville de Montréal ou "le code du bâtiment");
2 — La préparation des règlements spéciaux concernant le service des permis et inspections;
3 — La mise en marche d'un système de contrôle concernant les matériaux employés sur les chantiers de construction;
4 — L'analyse des procédures administratives des divisions pour amener une plus grande efficacité;
5 — L'analyse des statistiques des divisions;
6 — La préparation du rapport annuel;
7 — Toute mesure jugée d'intérêt public.

Le nouveau bureau est formé de gens expérimentés en la matière : MM. Raymond Ménard, ingénieur, Olivier Quévillon, ingénieur, Paul Hénaut et Fernand Viau, nommés à titre d'assistants à M. Pierre Rioux, directeur adjoint chargé de la mise en marche de ce nouveau bureau.

La PP aimerait conserver le réseau de panneaux de circulation orientables

par Lucien CHAMPEAU

S'il n'en tient qu'à l'inspecteur-chef Yvan Aubin, du Service de la circulation de la Sûreté provinciale du Québec, les panneaux de circulation orientables pilotant les visiteurs vers l'Expo, resteront.

Interrogé sur la décision du maire Jean Drapeau de garder l'Expo, il a rappelé que ces panneaux ont rendu tellement de services à la population tant sédentaire que nomade, qu'il s'impose de les conserver.

"Au début les gens ont semblé s'en moquer. On se plaignait d'être dirigé vers des points éloignés. Mais on s'en est vite repenti quand on a été forcé de poireauter deux ou trois heures aux portails de terrain de stationnement remplis à capacité.

"Il est même étonnant de voir jusqu'à quel point très bientôt tout le monde a suivi les directions suggérées par les flèches."

M. Aubin rappelle que le système de signalisation de flèches orientables appartient à la Voirie et qu'à son sens ce ministère se rendra assurément à la demande de la PP de le conserver si le projet du maire Drapeau se concrétise.

ST-MICHEL

SUITE DE LA PAGE 3

possible d'obtenir de plus amples renseignements sur cette "visite" des policiers.

D'autre part, plus de 120 plaintes ont été enregistrées jusqu'ici relativement au rôle d'évaluation déposé le 19 septembre dernier. Les contribuables ont un mois pour protester par écrit à la ville.

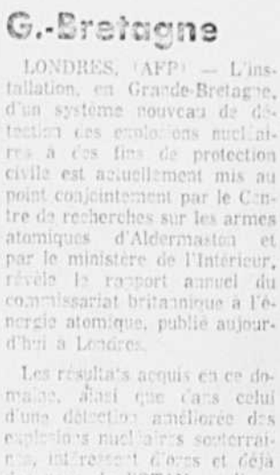

Boursier de la Stelco

La Stelco vient d'accorder des bourses d'études post-universitaires en métallurgie, d'une valeur totale de $14,000, à quatre étudiants d'universités canadiennes. Les quatre nouveaux boursiers de 1967 sont : François Morin (photo), de Montréal, inscrit à l'Ecole Polytechnique; Clifford Adams, également de Montréal, élève de McGill, ainsi que Paul Shepperd, de Toronto, et Gordon Beynon, de Vancouver. Par ailleurs, un autre étudiant du Québec, Jean-Louis Laforte, de Ste-Foy, inscrit à Laval, obtient une prolongation de sa bourse pour une période d'un an.

La neige ne brise jamais les branches du saule.
Proverbe japonais

Les tonneaux vides et les sots font le plus de bruit.
Plutarque

Qui paraît sage parmi les sots paraît sot parmi les sages.
Quintilien

DUPUIS

Messieurs,
Corsaire
pour plaire aux femmes

Les hommes soignés et virils apprécient l'odeur raffinée, marine et discrète de l'assortiment complet des produits "grand chic" Corsaire... Les femmes ont un faible marqué pour l'allure gentleman-pirate que confère Corsaire.

Corsaire APRÈS RASAGE c'est le coup de fouet du vent du large... c'est pour le visage la touche de fraîcheur bruineuse.

Le Désodorisant Corsaire assure une "solide" protection. Il dote l'homme du charme viril qui donne l'assurance de ne jamais blesser l'odorat féminin.

2 oz — $2.50
4 oz — $4.50
$2.00

Corsaire pour les hommes... pour plaire aux femmes

VAPO-DÉSODORISANT • VAPO-COLOGNE • POUDRE DE TALC • SAVON DE DOUCHE • DÉSODORISANT SOLIDE • LOTION APRÈS RASAGE • COLOGNE • MOUSSE À RASAGE • VAPO LAQUE • FIXATIF CAPILLAIRE • LOTION AVANT-RASAGE
CORSAIRE — division de Société Jacquar Inc.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES 842-6171
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES • COMMANDES TELEPHONIQUES 378-6101

Philips Appliance Ltd. coupable de deux délits

La compagnie Philips Appliances Limited a été déclarée coupable, hier après-midi, de deux accusations portées contre elle en vertu de la loi des cartels et des combines commerciales. La sentence, dans les deux cas, a toutefois été ajournée.

C'est le juge Maurice Fauteux qui a déclaré la firme locale coupable d'avoir "fixé" les prix" de ses produits et d'avoir refusé de vendre ses marchandises à un détaillant local qui ne voulait apparemment pas respecter sa consigne.

C'est à la suite de ses relations avec la compagnie Opera Diamond que la Philips Appliances Ltd. avait été traduite devant les tribunaux locaux. Et ce pour des incidents survenus entre le 1er décembre 1960 et le 1er octobre 1961.

A cette époque, la P. A. Ltd. aurait tenté de forcer la compagnie Opera à vendre ses rasoirs électriques aux prix qu'elle avait elle-même fixés.

Puis, devant le refus de cette dernière à se plier à sa consigne, elle aurait mis ce détaillant local sur sa liste noire, en refusant de remplir ses commandes par la suite.

Ce délit aurait été commis à l'endroit d'autres détaillants, comme l'aurait prouvé une preuve documentaire soumise à la cour lors du procès.

IMPORTED SWITZERLAND — SEUL — CE SYMBOLE IDENTIFIE LE VERITABLE FROMAGE FONDU GRUYÈRE D'ORIGINE SUISSE

Au Prêt d'honneur

M. Félix Guibert, président de la firme Bédard Girard Limitée, vient d'accepter la vice-présidence de la campagne du Prêt d'honneur pour l'année 1967. La souscription se fera du 1er au 15 novembre et l'objectif en sera de $250,000.

Bibliothèque municipale à Laval

Par Pierre VENNAT

Laval aura l'an prochain "une ou des bibliothèques municipales" qui aura probablement comme centre l'actuelle bibliothèque de Duvernay, ancienne bibliothèque de la municipalité du même nom, devenue propriété de la ville de Laval depuis la fusion d'août 1965.

La ville de Laval lui consacre un maigre montant de $16,656 dans son budget de 1967, mais le maire Jacques Tétreault a déclaré hier soir à LA PRESSE, après la séance du conseil, qu'il entrait définitivement dans ses projets de prévoir un montant beaucoup plus considérable, permettant la création d'une véritable bibliothèque municipale pour tout Laval dans le prochain budget.

Le maire aurait pris cette décision après avoir appris de Québec que son projet qui consistait à faire subventionner par la ville les bibliothèques des commissions scolaires afin qu'elles puissent fournir des services de bibliothécaires et des livres aux adultes, même en dehors des heures de classe, était inapplicable.

Le maire Tétreault, tout comme son collègue Drapeau de la métropole, a ses projets "culturels".

Il a avoué hier soir n'avoir pas renoncé à l'intention de créer un Conseil des arts pour Laval, tout comme c'est le cas pour la métropole, le Québec et le Canada.

L'organigramme de Laval, adopté du temps de l'administration Jean-Noël Lavoie, prévoit d'autre part la création d'un Service des affaires culturelles.

Ce service aurait eu la responsabilité, du moins c'est la définition que l'on trouve dans les statuts de la ville, "des affaires culturelles, des bibliothèques, des cinémathèques municipales, des musées et des salles de concert".

Inutile de dire que ces cinémathèques, discothèques, musées et salles de concert sont encore du domaine du devenir et qu'on ne compte, pour toute bibliothèque, que celle de Duvernay, nettement insuffisante, du moins avec son budget actuel, pour une ville de la grosseur de Laval.

Quant au service, il demeure toujours sans titulaire et il n'est pas question qu'on lui en nomme un pour l'instant, si jamais on le fait.

Rappelons que, l'an dernier, toujours à la suggestion du maire, la ville de Laval voulait contribuer à la création d'un théâtre d'été, présidé par le comédien Guy Provost, à l'Aréna municipal de Duvernay.

On en avait même parlé dans le magazine officiel de la ville.

A cause de l'Expo, le projet ne s'est pas concrétisé, mais il n'est pas abandonné et il ne serait pas étonnant qu'il revienne à la surface pour l'été 1968.

Supérieur général

La Société des missions étrangères de Pont-Viau vient d'élire son nouveau supérieur général. Il s'agit de l'abbé Viateur Allary, p.m.é., âgé de 41 ans, qui succède à l'abbé Gilles Ouellet, dont le terme de 10 ans expirait cette année.

Tué dans une collision

FARM POINT, Qué. (PC) — Un jeune homme de 22 ans, M. Carol Gingras, de Masham, au Québec, a été tué hier quand l'automobile qu'il conduisait est entrée en collision avec un autre véhicule, à Farm Point, à 15 milles au nord-ouest d'Ottawa.

L'autre conducteur, M. Alex Roland, âgé de 42 ans, d'Ottawa, est dans un état critique dans un hôpital de Hull.

Bambine morte de ses blessures

QUEBEC (PC) — Une bambine de 4 ans, Linda Verret, de Québec, a succombé, lundi, dans un hôpital de Québec, aux blessures subies vendredi dernier dans un accident de la route impliquant trois automobiles.

Douze autres personnes avaient subi des blessures plus ou moins légères dans cette triple collision.

VENTE "Mois du Foyer" Valiquette

20% à 40% de REDUCTION ET PLUS

Sofa de style espagnol, 4 places, coussins reversibles au dossier et au siège et recouverts d'un tissu soyeux et imprimé d'un damas de couleur au choix. Pour **229.** Rég. 329.

Fauteuil de même description. Rég. 169. **129.**

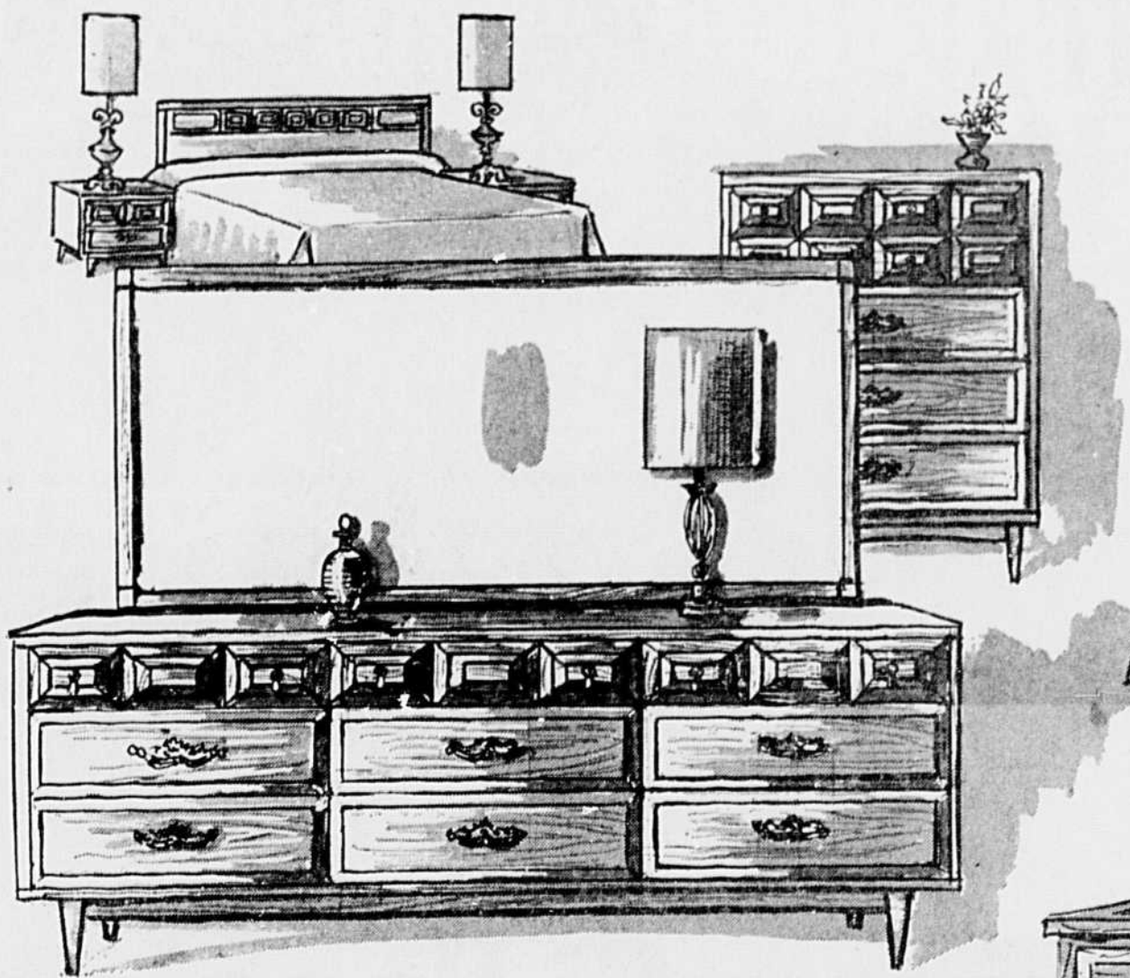

Sofa de 98" de longueur avec tapunto aux coussins du dossier, coussins détachables aux appuis-bras, au siège et au dossier. Tissu soyeux, choix de couleurs. Pour **349.** Rég. 449.

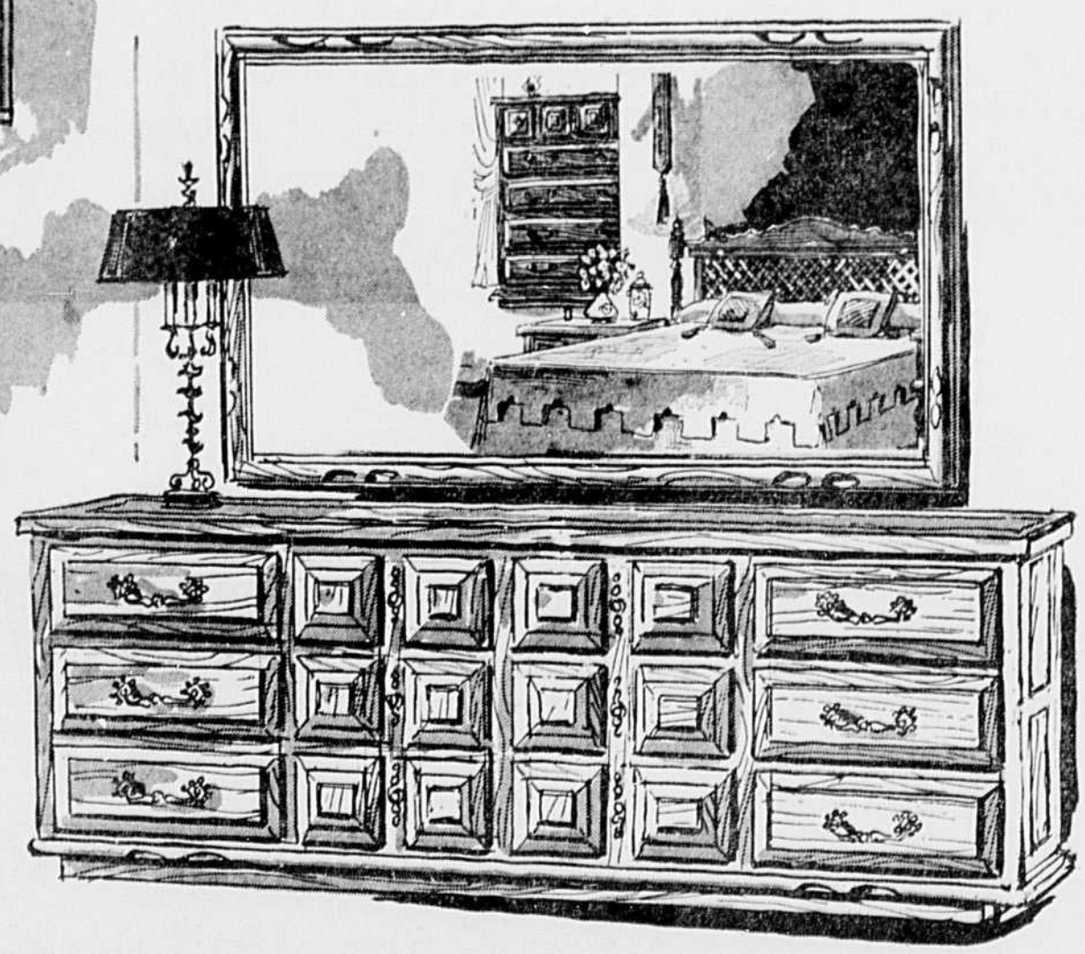

Magnifique ensemble d'influence espagnole, incluant : bureau triple 72", miroir encadré 30" x 62", chiffonnier 5 tiroirs, lit 4/6. Fini noyer. **239.** Rég. 395.

Table de chevet. Rég. 49.50 **39.50**

Le charmant style espagnol

Remarquable par son architecture décorative et sa sculpture bien ordonnée ce mobilier représente sincèrement le style espagnol avec tout son charme qui lui est propre. Bureau triple 66" de longueur, 12 tiroirs, miroir encadré 52" x 35", lit 4/6. Chêne fini antique. Garniture de cuir dépoli. **595.** Rég. 850.

Table de chevet. Rég. 119. **89.**

TERMES FACILES

STATIONNEMENT A L'AVANT ET A L'ARRIERE DU MAGASIN

N.G. VALIQUETTE LTEE 510 STE-CATHERINE est, près Berri **842-8811**

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 jusqu'à 17.30.
Ouvert le jeudi et vendredi soirs jusqu'à 21 heures.

DE MARQUE ROUGE
INSPECTÉE PAR
LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

VENTE DE VIANDE

POUR VOTRE CONGÉLATEUR!

STEINBERG

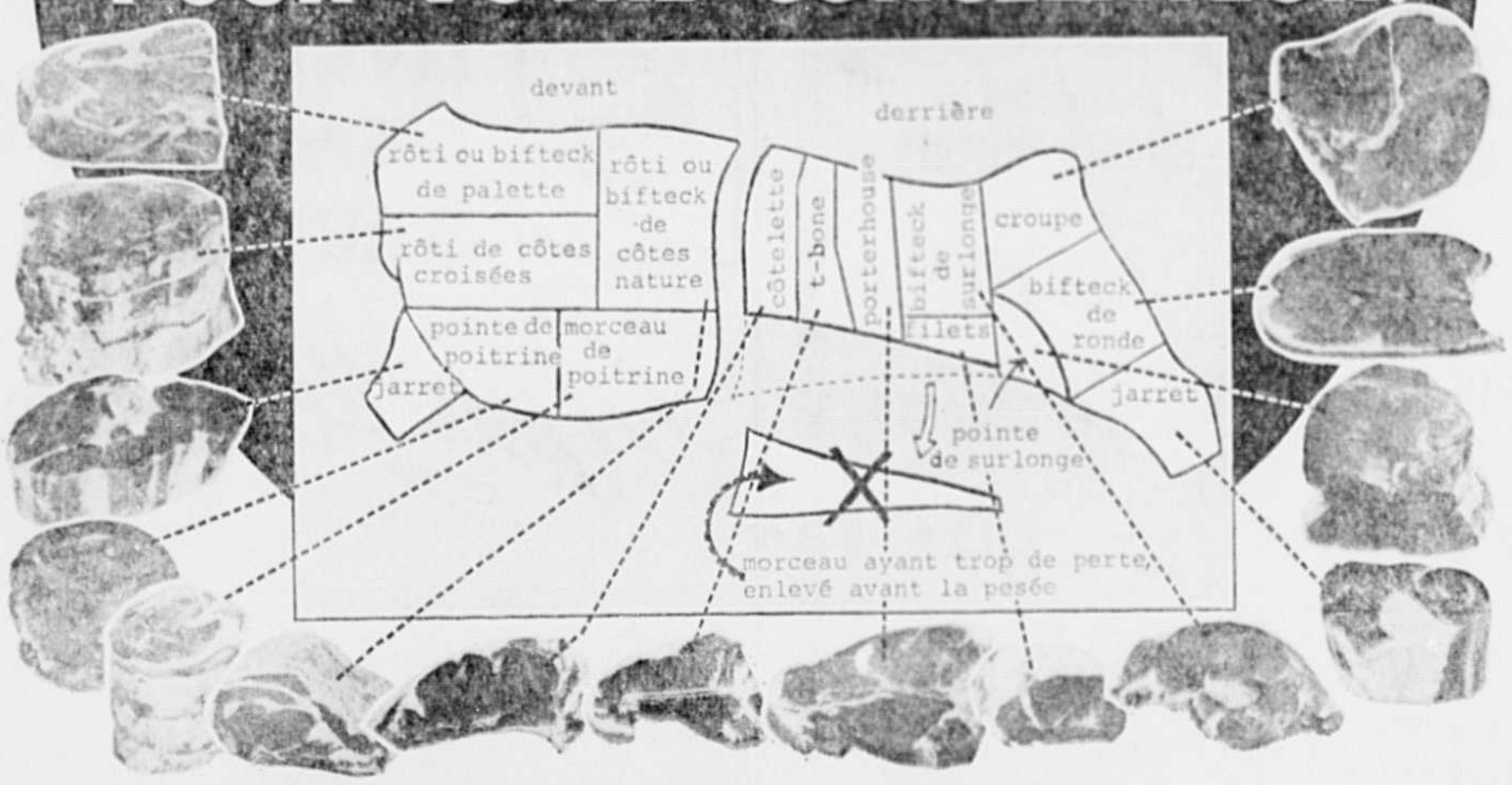

AUBAINES À NE PAS MANQUER
PRIX DE VENTE

Moi, Pierre, je suggère

aux gens possédant un congélateur de profiter des formidables économies de chez Steinberg. Notre grande vente de boeuf de marque rouge pour congélateur bat son plein. Ce boeuf, le meilleur au Canada, vous est offert à prix d'épargnes. Vous pouvez acheter une carcasse de boeuf divisée en deux sections dont les prix varient. Le quartier de devant pèse de 140 à 180 lb et présente un choix de coupes les moins chères vous permettant ainsi de boucler votre budget. Le quartier de derrière, lui, pèse de 130 à 150 lb et consiste en coupes plus choisies à un prix un peu plus élevé. Les coupes de quartier de devant et derrière sont affichées plus bas. Nous ôtons également la partie du flanc, morceau ayant trop de perte, avant de parer, peser et préparer votre commande. Ce qui fait que vous payez moins et n'obtenez que les coupes les mieux choisies. Voilà des aubaines à ne pas manquer. Des viandes à leur meilleur, mûries à point, sans oublier mon service personnel et la non moins fameuse garantie sans condition sur toutes nos viandes. Essayez ce service de viandes pour congélateur. Je couperai et emballerai toutes vos viandes selon votre goût personnel. Venez me voir !

Poids moyen de 140 à 180 lb
Os et gras compris
49¢ la lb.

Poids moyen de 130 à 150 lb
(flanc enlevé)
Os et gras compris
79¢ la lb.

Quartier de devant de boeuf
de choix, marque rouge, le meilleur au Canada

COMPREND :

rôti ou bifteck de côtes nature
milieu de poitrine pour soupe ou ragoût
rôti de côtes croisées, rôti ou bifteck de palette
jarret de boeuf pour soupe ou ragoût
boeuf haché et bifteck haché, pointe de poitrine

Morceau de derrière de boeuf
de choix, marque rouge, le meilleur au Canada

COMPREND :

rôti ou bifteck Porterhouse, T-Bone, côtelettes, bifteck de ronde, rôti de croupe, bifteck de surlonge, filets de boeuf, rôti ou bifteck de pointe de surlonge, bifteck haché, os de jarret charnu pour soupe, boeuf à ragoût. FLANC ENLEVE

Epaule de boeuf de marque rouge
le meilleur au Canada et inspecté par le gouvernement fédéral

comprend : rôti de côtes croisées, rôti ou bifteck de palette, bifteck haché et boeuf haché.

Poids moyen de 75 à 90 lb.

L'épaule entière comprenant l'os et le gras — La lb.

49¢

STEINBERG

Nul après le samedi 14 octobre 1967 aux magasins d'alimentation Steinberg

Les commandes pour congélateur sont préparées à votre goût et selon vos besoins. Demandez à Pierre ou au gérant de la viande.

Un cargo américain coule dans le Pacifique : plusieurs disparus

JUNEAU, Alaska (PA-UPI) — Au total 17 membres de l'équipage, cinq survivants et 12 noyés, ont été retrouvés jusqu'ici par les marins qui se sont portés au secours des naufragés du cargo américain "Panoceanic Faith" qui a coulé lundi après-midi.

Deux des survivants ont été recueillis par le cargo japonais "Igaharu Maru" et trois autres par le cargo norvégien "Visund". L'agence "Tass" annonce que le navire soviétique "Orekhov", qui participait aux recherches, se dirige présentement vers Victoria où il doit remettre aux autorités américaines les corps des huit noyés qu'il a repêchés.

Le "Panoceanic Faith", un cargo de 459 pieds de long, faisait route de San Francisco vers l'Inde avec un chargement d'engrais lorsqu'il a subitement sombré dans les eaux tumultueuses du Pacifique nord, 870 milles au sud-ouest de Kodiak, en Alberta. Il avait une quarantaine de personnes à son bord. Le naufrage s'est produit si rapidement qu'une seule chaloupe de sauvetage a pu être mise à la mer.

Selon Chou-En-lai, la révolution culturelle ne fait que commencer

PEKIN (AFP) — La révolution culturelle n'est pas terminée et ce n'est pas sans efforts que pourra être établi le nouvel ordre prolétarien. Tel est selon les observateurs la leçon essentielle qui se dégage du discours prononcé à Wuhan, au cours d'une réunion tenue en l'honneur de la délégation albanaise, par M. Chou En-lai, président du Conseil chinois.

Placé sous le signe d'un réalisme et d'une franchise qui soulignent l'importance du rôle joué par son auteur, ce discours suscite un vif intérêt puisqu'il constitue le premier bilan officiel du mouvement qui ébranle la Chine depuis près de deux ans.

Jamais, jusqu'ici, aucun leader chinois n'avait admis ou révélé ce que M. Chou En-lai a cette fois déclaré dans un style dense, tranchant sur la prose habituelle des dirigeants. A savoir que, primo, la révolution culturelle n'est pas finie ni même, dans un certain sens commencée, puisque le but visé est de transformer les individus et spécialement les cadres, point sur lequel M. Chou En-lai dit sans façon : "Nous n'avons pas encore commencé".

Secundo, de graves incidents ont eu lieu dans diverses régions mais cela n'est pas une catastrophe.

Tertio, la production a "naturellement" été retardée dans les régions qui ont connu ces troubles.

Fortes amendes imposées par un syndicat à quatre de ses membres

NEW YORK (PA, AFP) — De fortes amendes ont été imposées hier, par la Fédération américaine des artistes de télévision et de radio, à quatre de ses membres pour avoir franchi les lignes de piquets de grève postés par le syndicat des techniciens de radio-télévision devant les studios de la société American Broadcasting (ABC).

Une amende de 14.000 dollars a été imposée au reporter je météo Tex Antoine, une de 12.000 dollars au journaliste Bill Beutel et une de 11.400 dollars à un autre journaliste, John Schubeck. Un quatrième journaliste d'ABC, Jimmy Breslin a été reconnu coupable par le syndicat de "conduite préjudiciable au syndicat et à ses adherents". Le montant de son amende n'a pas encore été fixé.

Pendant ce temps, les négociations en vue de résoudre la grève des techniciens qui dure depuis le 22 septembre se poursuivent à New York.

D'autre part, à Pittsburgh en Pennsylvanie, une équipe de médiateurs représentant sept Etats vient de présenter un programme susceptible de mettre fin à la grève marquée de violence, de camionneurs chargés du transport de l'acier dans huit Etats. Les dirigeants syndicaux auraient accepté ce programme.

Exode massif des savants

LONDRES (UPI, AFP, PC) — L'exode massif des meilleurs cerveaux de la Grande-Bretagne se poursuit à un rythme que le gouvernement britannique qualifie de "dangereux pour l'avenir du pays".

En 1961, 1.300 savants et 1.900 ingénieurs avaient quitté la Grande-Bretagne. En 1966, 2.000 savants et 4.200 ingénieurs ont pris le chemin de l'étranger. C'est ce qui ressort des conclusions que vient de rendre publiques la commission d'enquête sur le "brain drain" nommée par le gouvernement.

Le Dr F. E. Jones, qui a dirigé cette enquête, a déclaré au cours d'une interview que le Canada semble servir de tremplin aux savants britanniques qui ont émigré dans le but d'obtenir des emplois plus remunerateurs et plus prometteurs aux Etats-Unis.

Entente imminente chez Ford

DETROIT (UPI, PA) — La grève chez Ford pourrait bien prendre fin d'ici peu. C'est du moins ce que laisse croire une entente intervenue entre les négociateurs de la compagnie et ceux des Travailleurs unis de l'auto qui ont convenu de ne faire aucun commentaire à l'issue d'une réunion tenue aujourd'hui.

Les observateurs chevronnés de ces conflits de l'industrie automobile estiment que cette "période de silence" qui devait durer jusqu'à 9 h. ce soir, est un indice que la compagnie Ford a pu faire de nouvelles offres qui pourraient éventuellement faire l'objet d'une entente entre les parties.

La grève qui entre dans sa 35e journée a été déclenchée le 7 septembre et a mis à pied quelque 160.000 travailleurs de 25 Etats. Les négociations étaient au point mort depuis un certain temps déjà et les effets de la grève commençaient à peser lourdement sur certains secteurs de l'activité économique américaine.

NOUS VOUS REMBOURSERONS
2 FOIS LE PRIX
si vous trouvez au
CANADA
un meilleur fini que le
PLASTIQUE LIQUIDE Valspar

Essayez le plastique liquide Valspar au polyuréthane pour toute surface de bois. Si vous n'êtes pas convaincu que c'est le meilleur fini clair tout usage que vous ayez utilisé à date, nous vous rembourserons deux fois le coût de votre achat. Comparez ces qualités essentielles :

★ INCROYABLEMENT DUR — résiste à l'écaillement, aux égratignures, au craquelage et au fendillage.
★ PROTEGE MEUBLES, PLANCHERS, BOISERIES, PANNEAUX, MEUBLES DE JARDIN ET DE PIQUE-NIQUE. — L'alcool, les liqueurs douces, la cendre de cigarettes et l'eau bouillante ne l'altèrent pas.
★ SECHE RAPIDEMENT — sec au toucher en 30 minutes.
★ EXTREMENT CLAIR — s'applique clair, demeure clair deux fois plus longtemps.
★ S'APPLIQUE FACILEMENT — se répand également; choix de fini lustré ou satiné.

N'acceptez aucun substitut — Notez les rayures sur la boîte ! Exigez les finis véritables Valspar.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES QUINCAILLERIES . . . OU COMMUNIQUEZ AVEC

THE VALSPAR CORPORATION LTD.
5669 avenue Casgrain, Montréal, Québec
271-5412

PONT-VIAU PONT-VIAU PONT-VIAU PONT-VIAU PONT-VIAU PONT-VIAU PONT-VIAU PONT-VIAU

FAUCHER

ROLAND FAUCHER
le SEUL "Roi des Bas Prix"

LE SEUL, L'UNIQUE, LE VRAI, L'IMBATTABLE
"ROI DES BAS PRIX"
UN SEUL MAGASIN — À PONT-VIAU

PONT-VIAU PONT-VIAU PONT-VIAU PONT-VIAU PONT-VIAU PONT-VIAU PONT-VIAU PONT-VIAU

ENSEMBLE DE MACHINES "CLASSIC" BEATTY POUR LA LESSIVE

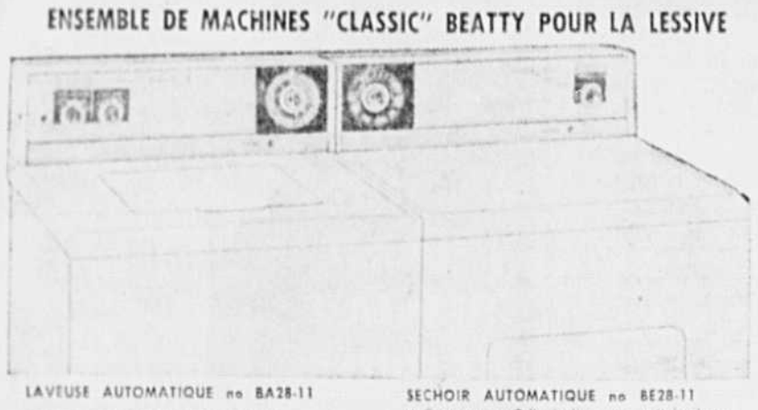

LAVEUSE AUTOMATIQUE no BA28-11
- Contenance : 9 lb de linge sec
- Cuve de vidange à grand rendement et ne se bouchant jamais
- Pieds réglables
- Carrosserie recouverte d'émail cuit, cuve et réservoir collecteur recouverts d'émail vitrifié.

(LAVEUSE) AUBAINE DU "ROI" $219.95

SECHOIR AUTOMATIQUE no BE28-11
- Contenance : 9 lb de linge sec, soit la charge de la laveuse
- Interrupteur de sécurité dans la porte
- Fonctionnement silencieux
- Dessus de carrosserie recouvert d'émail vitrifié
- Moteur lubrifié à vie — ½ h.p.

(SECHOIR) AUBAINE DU "ROI" $149.95

MACHINE à LAVER avec ESSOREUSE

Carrosserie carrée recouverte d'émail vitrifié blanc
- Contenance de la cuve : 13 gallons d'eau
- Agitateur puissant
- Pompe de vidange automatique
- Essoreuse auto-réglable
- Garantie 5 ans.

C'est vraiment une occasion d'épargne hors de pair.

AUBAINE DU "ROI" $129.95

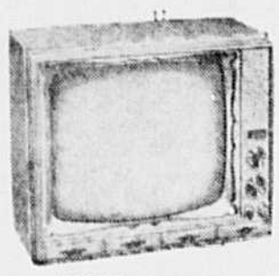

TELEVISEURS 1967
à écran 19 po.

BAS PRIX à partir de $139.95

Appareils de marques aussi connues que WESTINGHOUSE, RCA VICTOR, PHILIPS, PHILCO, et d'autres.

CHOIX VARIE DE TELEVISEURS COULEUR à tube image 19 po.

AUBAINE DU "ROI"

$449.95

Pour seulement 75¢ par jour vous pouvez posséder un poste de télévision couleur à tube image 19 po. d'une marque de renommée internationale. Service de dépannage assuré par le manufacturier.
Nous vendons également à de très bas prix les postes de télévision couleur fabriqués par RCA VICTOR, WESTINGHOUSE, PHILCO, ZENITH, PHILIPS et GENERAL ELECTRIC.

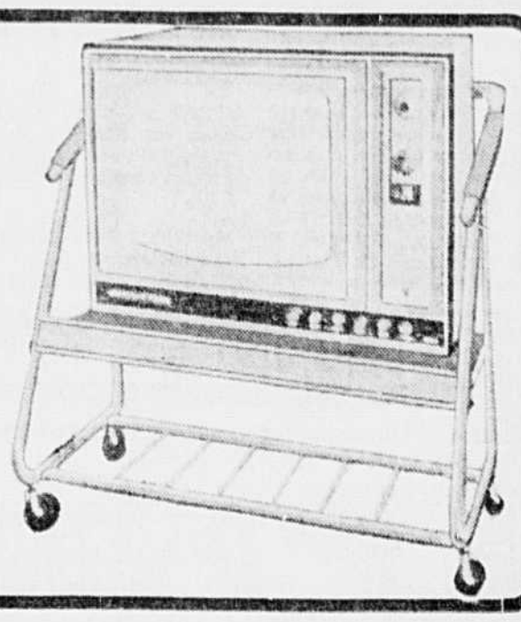

REFRIGERATEUR ROY 14 PI. CU., SANS GIVRE
modèle 1476

Grand congélateur d'une capacité de 112 lb d'aliments. Deux tiroirs recouverts d'émail cuit pour les légumes. Tiroir pour la viande, recouvert d'émail cuit. Compartiments séparés pour le beurre et le fromage. Porte en affleurement à aimants multiples.

AUBAINE DU "ROI" $279.95

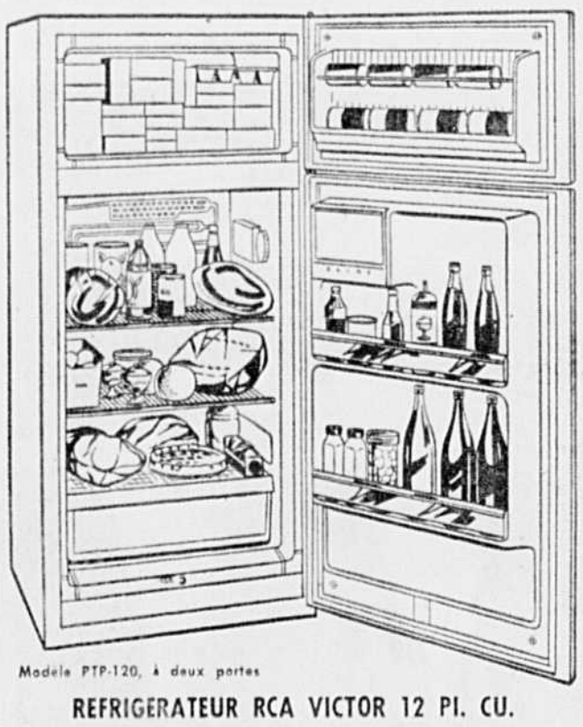

Modèle PTP-120, à deux portes

REFRIGERATEUR RCA VICTOR 12 PI. CU.

Fonctionnement entièrement automatique. Toutes les commodités usuelles. Grands espaces de rangement. Extérieur en émail blanc.

AUBAINE DU "ROI" $239.95

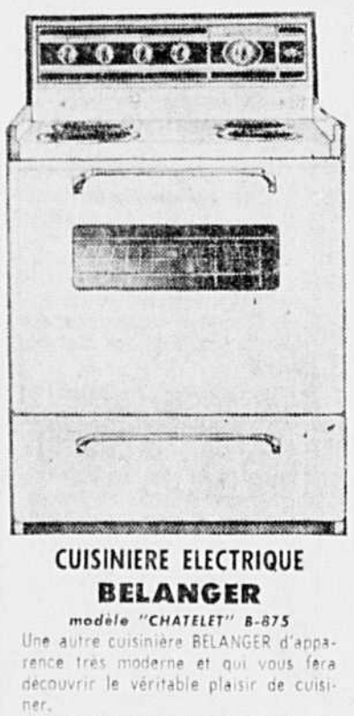

CUISINIERE ELECTRIQUE BELANGER
modèle "CHATELET" B-875

Une autre cuisinière BELANGER d'apparence très moderne et qui vous fera découvrir le véritable plaisir de cuisiner.
- Commutateurs à degrés de chauffe infinis
- Dosseret émail vitrifié

AUBAINE DU "ROI" $159.95

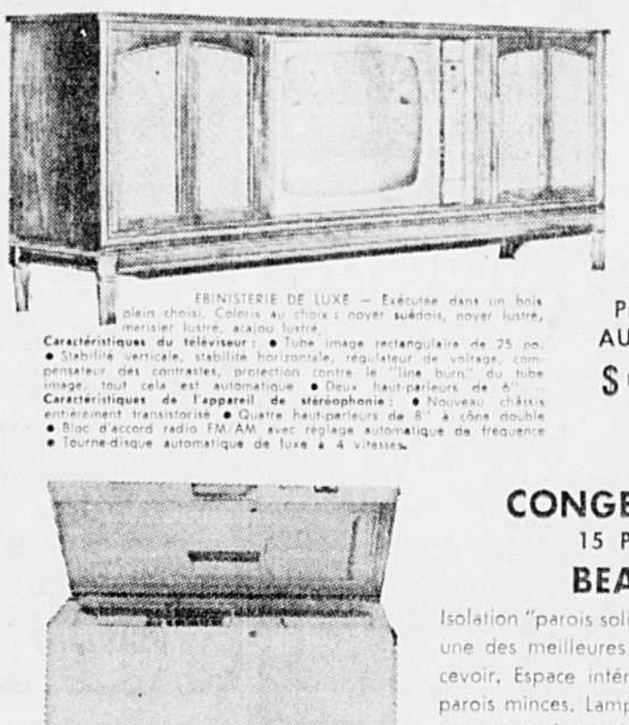

ÉBÉNISTERIE DE LUXE — Exécutée dans un bois plein choisi. Coloris au choix : noyer suédois, noyer lustré, merisier lustré, acajou lustré.

Caractéristiques du téléviseur : ● Tube image rectangulaire de 25 po. ● Stabilité verticale, stabilité horizontale, régulateur de voltage, compensateur des contrastes, protection contre le "line burn" du tube image, tout cela est automatique. ● Deux haut-parleurs de 6".

Caractéristiques de l'appareil de stéréophonie : ● Nouveau châssis entièrement transistorisé. ● Quatre haut-parleurs de 8" à cône double. ● Bloc d'accord radio FM/AM avec réglage automatique de fréquence. ● Tourne-disque automatique de luxe à 4 vitesses.

Téléviseur COULEUR automatique et appareil de stéréo combinés
PHILIPS

Prix ord. : $1,995
AUBAINE DU "ROI"
$1,395

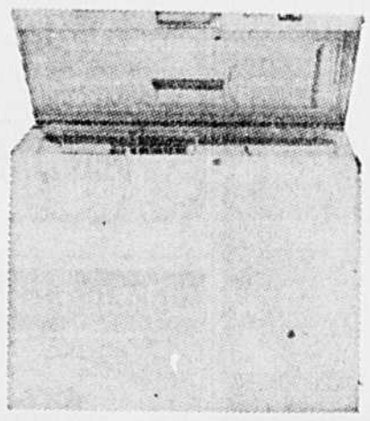

CONGELATEUR
15 PI. CU.
BEATTY

Isolation "parois solides" à toute épreuve, une des meilleures qui se puissent concevoir. Espace intérieur accru grâce aux parois minces. Lampe indicatrice. Paniers recouverts de vinyl résistant à la rouille. Eclairage intérieur.

AUBAINE DU "ROI" $189.95

TELEVISEUR COULEUR
à tube image 25 po.
RCA VICTOR
modèle "Wagner" GH-642 C

Traitement de l'écran au "Perma-chrome" assurant la pureté des couleurs. Haut-parleur de 4" à cône double. Boîtier en métal recouvert de vinyle à texture similinoyer facile à nettoyer. S'obtient avec la commande à distance "Sorcier sans fil" dans le modèle GH-642CR). Venez le voir.

AUBAINE DU "ROI" $699

TELEVISEUR COULEUR RCA VICTOR
modèle CTV 7-26

De style moderne et de forme compacte, il convient admirablement bien à la décoration de toute pièce. Boîtier en métal recouvert de vinyl bicolore.

AUBAINE DU "ROI" $549

JOUISSEZ DE LA STEREO RCA VICTOR ET D'OFFRES GRATUITES

Avec l'achat d'un appareil RCA VICTOR vous recevrez GRATUITEMENT, de cette compagnie, deux microsillons de votre choix ; en outre, vous deviendrez GRATUITEMENT, AUTOMATIQUEMENT et SANS ENGAGEMENT membre du Club du Disque RCA VICTOR. — De plus amples renseignements à ce sujet vous seront donnés chez le "ROI DES BAS PRIX".

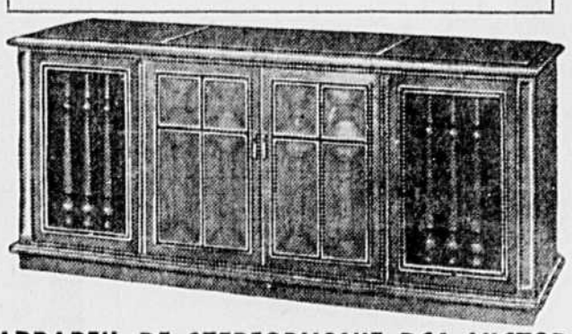

APPAREIL DE STEREOPHONIE RCA VICTOR
modèle "TOREADOR" SC-44

Toute la magnificence de l'ébénisterie d'inspiration espagnole vous est ici offerte. Le tissu de la grille contient un motif assorti, à filigrane. Les poteaux protecteurs ont été façonnés au tour. Les deux compartiments renferment des haut-parleurs sont reliés par le SYSTEME SON EMMAGASINAGE INTEGRE, qui comprend deux haut-parleurs de 15" et quatre de 3½". Capacité d'emmagasinage de 190 microsillons. Lampe témoin et lumière dans le compartiment du chargeur automatique. Dimensions : H. : 26¾" ; L. : 65½" ; P. : 19¼".

A UN PRIX SURPRISE DU "ROI"

APPAREIL DE STEREOPHONIE RCA VICTOR
modèle "Townsman" SC-10

Simplicité et distinction sont les traits principaux de ce meuble moderne en contreplaqué de noyer naturel ou satiné. Les abat-son qui protègent les haut-parleurs, le panneau central et les pattes effilées créent une impression de parfaite symétrie. Deux haut-parleurs de 8" et quatre de 3½" vous procurent la tonalité "Gosier d'Or". Espace d'emmagasinage suffisamment vaste pour contenir 35 microsillons. Dimensions : H. : 27" ; L. : 52" ; P. : 17⅞".

AUBAINE DU "ROI" $339.95

REFRIGERATEUR COMPACT 5 PI. CU.
de marque INDESIT, modèle 130L

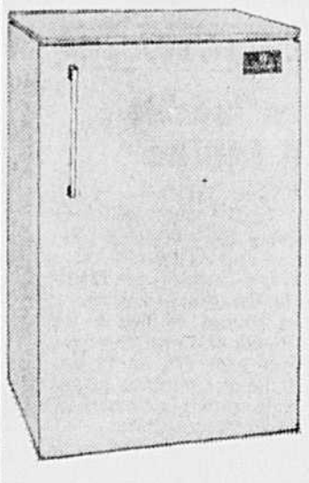

Carrosserie tout acier, émail vitrifié blanc. Eclairage intérieur automatique. Congélateur très logeable avec espace pour cubes de glace. Nichoir à oeufs. Espace pour grandes bouteilles. Compartiment pour produits laitiers. Panier à légumes pleine largeur.

AUBAINE DU "ROI" $129

Couteau électrique
General Electric
modèle EK-23

Dans un coffret commode

AUBAINE DU "ROI" $23.95

BOUILLOIRE ELECTRIQUE AUTOMATIQUE
en acier inoxydable

AUBAINE DU "ROI" $5.49

RADIATEURS-PLINTHES ELECTRIQUES MARK-HOT

Modèle 700 — 1,500 watts — 48" de long — $29.95

Modèle 500 — 1,000 watts — 36" de long — $26.45

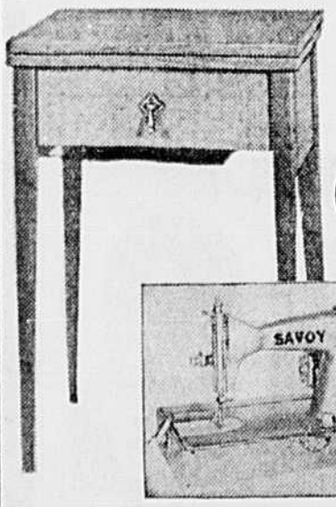

conditions de paiement faciles avec IAC

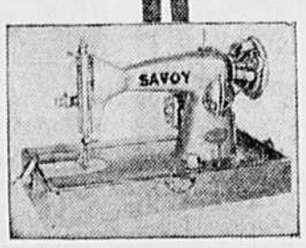

MACHINE A COUDRE SAVOY
modèle 290
et cabinet en bois tout recouvert d'Arborite (no 70)

CARACTERISTIQUES : machine à canette ronde, marche avant et arrière, régulateur de points numéroté permettant de faire le point double, bobinage des canettes automatique s'effectuant sur dévidoir automatique, dispositif de ravaudage incorporé, etc. GARANTIE 25 ANS par "Montreal Sewing Machine".

L'ENSEMBLE : $89.95

AU CHOIX : 11 autres modèles

FOURNAISE A L'HUILE QUAKER
modèle "Little Giant" H8-4308
- Type d'appareil : calorifère à mazout.
- Carrosserie métallique beige "Hammertone".
- Capacité de chauffage maximale à l'heure : 35,000 B.T.U.
- Contenance du réservoir à combustible : 3 gallons.

AUBAINE DU "ROI" $49.95

AUSSI des appareils Coleman de 35,000 et 45,000 BTU à de très bas prix.

Hachoir Philips
à plusieurs utilisations
modèle HR-5300

Nouveau combiné sensationnel, cet appareil compact possède un moteur 180 watts. Vendu avec un hache-viande auxiliaire. En sus, accessoires pour ouvrir les boîtes de conserves et préparer des salades.

AUBAINE DU "ROI" $39.95

VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT GRATUIT

Nous acceptons la carte credico

SONT EGALEMENT OFFERTS tous les autres superbes modèles de la série... 1968 de RCA VICTOR
A DES BAS PRIX IMBATTABLES DU "ROI"

FORTE ALLOCATION D'ECHANGE

OUVERT LE SOIR JUSQU'A 10 h. LES MARDI, JEUDI et VENDREDI
...jusqu'à 7 h. les LUNDI, MERCREDI et SAMEDI

Pont-Viau
ROI DES BAS PRIX
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boul. DES LAURENTIDES à PONT-VIAU — Tél. : 384-0590

la vie féminine

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Mme Gertrude Langlois, nouvelle présidente de la Fédération des Unions de Familles apprend à sa fillette, Elise, l'art de se tenir en équilibre sur une bicyclette, tandis que son fils Sylvain assiste avec intérêt à la leçon.

Mme Gertrude Langlois, première femme présidente des Unions de Familles

par Michèle BOULVA

"La Fédération des Unions de Familles est un genre de syndicat familial. Son but est de promouvoir les droits et les intérêts des familles à l'intérieur de la société ; car même si l'on se plait à nommer la famille "la cellule de la société", explique Mme Gertrude Langlois, présidente de la fédération, on oublie de faire des lois en fonction d'elle."

Elue samedi dernier, Mme Langlois est la première femme à accéder à la présidence de cette fédération qui existe depuis dix ans. Elle abandonne le poste de secrétaire qu'elle tenait depuis un an et demi. "Les 3,000 familles membres, dit-elle, désirent voir voter des lois préparées en fonction d'elles et non en fonction de tel ou tel individu. Mouvement de pression et de représentation, la fédération oeuvre en vue du bien-être familial, c'est-à-dire pour prévenir la détérioration de cette cellule."

Moyens d'action ? Mme Langlois nous fait remarquer qu'ils sont très limités et que les travailleurs sont presque tous bénévoles. D'abord, il faut songer à certaines études, puis à des cours.

Conseillés par la fédération, des comités famille-école et des comités d'action sociale et familiale analysent la situation dans les différentes unions locales; leurs rapports sont soumis à la direction pour qu'on fasse un mémoire sur les conditions qui prévalent dans toutes les sections.

"C'est ainsi, poursuit Mme Langlois, qu'un mémoire de notre fédération a été remis à la Commission Castonguay. On y demandait qu'un revenu annuel minimum soit tabli pour chaque famille et que certaines mesures préventives soient appliquées pour venir en aide aux femmes travaillant à l'extérieur de la maison. Par exemple, il serait souhaitable qu'un service d'aide familiale soit organisé pour assister les femmes qui doivent être hospitalisées et qui n'ont personne pour les seconder avant et après leur séjour."

Contre la tradition

Outre les comites d'étude, la fédération vient de mettre au point des cours de formation et d'animation pour les parents qui participent à un organisme familial. "Le valoir le savoir et le savoir-faire" sont les thèmes qu'aborderont les étudiants.

Le "valoir", est cette prise de conscience par les membres de leur expérience dans la société, suivie d'une interrogation sur les motivations et les conditions de l'efficacité de leur action sociale.

Le "savoir", poursuit Mme Langlois, est le thème du cours pendant lequel on fournira aux étudiants des éléments d'information pour une meilleure action communautaire et pour plus d'efficacité. Tandis que le "savoir-faire" consistera à mettre en action tous les membres par des travaux pratiques.

"Il importe, vous le voyez, de canaliser toute la bonne volonté vers un même objectif."

Et puisque l'on voit rarement une organisation de cette envergure fonctionner sans anicroche, la présidente nous confie : "Le plus gros problème actuellement, est de combattre l'inertie des familles que nous voulons convaincre de se grouper et d'être à l'affût de ce qui se passe."

Mme Langlois poursuit: "Même si j'ai des principes pour élever mes enfants, cela ne m'empêche pas, et c'est là l'important, de créer un milieu social, de conditionner le milieu où évoluera mon enfant plus tard. Or, pour arriver à ce but, tous doivent s'unir pour faire améliorer certaines lois sociales et certaines façons de vivre."

photo LA PRESSE

Mme Doris Reardon

Le charme est la fascination du raffinement

— *Mme Doris Reardon*

par Lise Blais

"Le charme est la fascination du raffinement." C'est ainsi que Mme Doris Reardon, surnommée la seule spécialiste du charme aux Etats-Unis, définit le concept du mot charme. Selon elle, ce mot est malheureusement utilisé à tort et à travers aujourd'hui, souvent, beaucoup plus pour flatter que pour désigner une personne digne du plus grand respect. Mme Reardon tenait ces propos hier au cours d'une conférence de presse au pavillon de l'Hospitalité.

"La personne qui incarne le mieux le charme, dans tout ce que cela comporte de simplicité, d'assurance, de raffinement dans le geste, la parole et la tenue, est à mon avis, la reine Elisabeth d'Angleterre." Mme Reardon poursuit en disant que la femme charmante inspire le respect; elle possède une dignité qui la place au-dessus des autres. Elle reste elle-même, en tout et partout, et elle s'applique à bien maîtriser les traits de sa personnalité.

Selon la conférencière, la femme d'aujourd'hui n'est pas plus masculine qu'autrefois; au fond d'elle-même, elle apprécie toujours la galanterie et la délicatesse. Mais l'idée d'un statut égalitaire tend à la masculiniser. Pourtant elle gagnera toujours sa "place au soleil" en restant pleinement femme.

Rééduquer les mères

"Le meilleur professeur de charme, c'est la mère au foyer. La mère devrait inspirer le respect, telle une reine. Aujourd'hui, sous prétexte d'émanciper la femme, on tend à mépriser son rôle de reine du foyer; c'est là une grave erreur," d'affirmer Mme Reardon. Et elle continue : "Le bon exemple suscite le respect. Par ses moindres gestes quotidiens, la mère se doit d'enseigner l'art du charme à tous ses "sujets". Il faut qu'elle redevienne elle-même tout en recherchant un raffinement qui lui est propre."

C'est ainsi que cette spécialiste du charme entrevoit la revalorisation de "l'étiquette" qu'on est trop porté à dédaigner aujourd'hui.

Maupassant, le bel ami, raconté par Armand Lanoux

L'invité du déjeuner-causerie de la Société d'étude et de conférence qui avait lieu hier à l'hôtel Windsor était le grand écrivain Armand Lanoux, un des rares romanciers français qui ait obtenu le Goncourt et l'Interallié.

Armand Lanoux qui a publié vingt volumes en vingt années est aussi biographe. Ses ouvrages les plus recherchés : la vie de Zola et la vie de Guy de Maupassant. De ce dernier,il dira : "Maupassant ne voulait pas qu'on sache après sa mort quelle avait été sa vie privée ; il avait détruit ou fait détruire tous ses papiers. Il a fallu entrer par effraction dans la vie de cet homme."

Des douze années de recherches passées à scruter les agissements de Guy de Maupassant, Armand Lanoux garde, semble-t-il, une certaine nostalgie. "Nous écrivons, a-t-il dit, mais en même temps nous sommes écrits. Maupassant, l'inconnu célèbre, est présent dans chacun des personnages qu'il a créés."

Armand Lanoux

Les Canadiens connaissent tous **Boule de suif, Belami, Pierre et Jean,** les chefs-d'oeuvre de Maupassant. Pour comprendre pleinement le caractère de l'auteur, Armand Lanoux conseille fortement la lecture de "La nouvelle mouche", plaquette publiée en 1895 où dit-il "l'amoralité de Maupassant est jointe à une fraîcheur poétique presque unique." Et il a ajouté : "En somme, **La nouvelle mouche** constitue la plus authentique biographie de Maupassant."

Au 19e siècle, un écrivain ne pouvait être l'égal d'une personne titrée mais Maupassant, par ses amitiés féminines pénétra fort naturellement dans la société des princesses et des duchesses. A un moment de sa vie, a raconté le conférencier, Maupassant a rêvé de peindre cette société et d'être le Balzac des femmes du monde. Mais les oeuvres du grand écrivain sur ce sujet demeurent mineures.

Armand Lanoux, tout au long de sa conférence, parla beaucoup du biographe et grand écrivain André Maurois qui fut son ami et qui vient de mourir.

Les oeuvres de Lanoux qui passeront à la postérité sont **Le Commandant Watrin, Quand la mer se retire, La Canadienne assssinée** et certainement la dernière de ses oeuvres : **Maupassant le bel ami.**

GRATIS !
demandez la légende du
COU-COU CHANCEUX
2211 est, RUE BELANGER
722-9487
Montréal 35
$5.00 d'acompte réservera votre
COU-COU CHANCEUX
pour les Fêtes

VERNIS
aux teintes automnales
SIGNÉS
Pierre GAMINS
Paris

Pierre GAMINS, Paris

A

B

Si vous ne craignez pas de faire fi des traditions ... ni de rompre avec les précédents, alors **à vous** *le rouge marron,* **à vous** *les bruns — café au lait ou chocolat fort — le marine, le vert et également vôtre, le populaire verni noir. Bref, une collection vraiment digne d'une jeunesse pleine d'audace.*

A) Modèle à boucle de métal, ***Vingt-trois dollars***

B) Modèle à boucle de cristal, ***Vingt-cinq dollars***

Nous avons évidemment de jolis petits sacs en verni dans chacune de ces riches teintes.

Nous honorons la carte Credico

F.X. LA SALLE
& FILS INC.
580 est, Ste-Catherine / 844-2642 Berri
6575, rue St-Hubert / 273-1515 Beaubien
Place Bonaventure / 878-1714 Bonaventure
Stationnement facile pour nos clients.

QUOI DE NEUF?
TOUT EST NOUVEAU CHEZ
OSLIND'S
VENTE D'AVANT NOEL
COMMENÇANT AUJOURD'HUI AVEC

PYJAMAS
TAILLEUR FLANELLETTE DE COTON ASSORTIS
REG. $2.98

$1.94 PAIRE

Finette de coton confortable, pré-rétrécie et lavable. Gilet boutonné à l'avant, pantalon à taille semi-élastique.
Couleurs variées.
Tailles : petite, moyenne et grande.

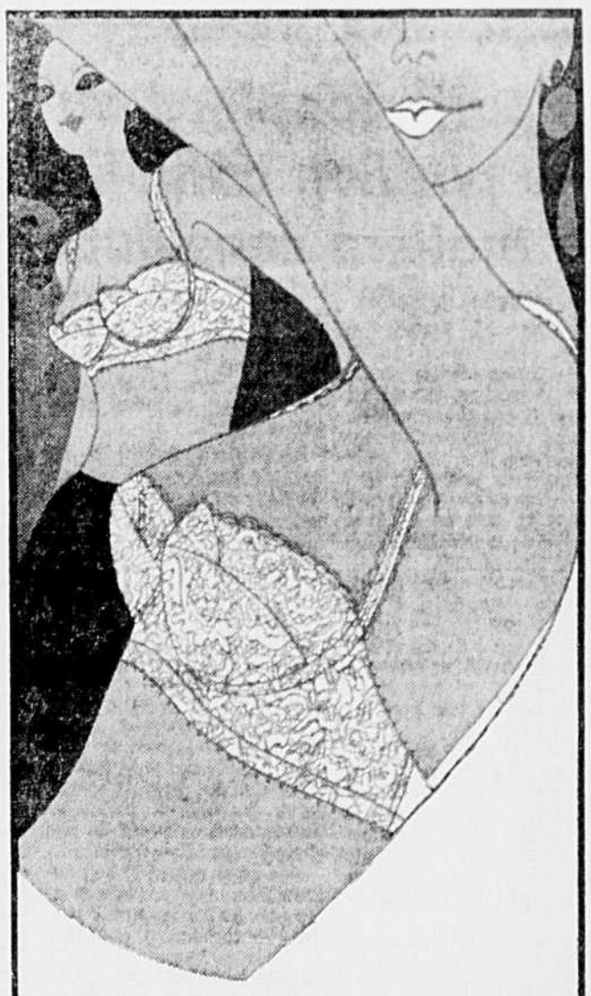

WonderBra®
Dream-Lift
...c'est la joie de vivre.
Ce soutien-gorge relève votre moral en redressant votre ligne.
Il vous donne la sensation d'être belle toute la journée — et pas seulement en certaines circonstances!
Il modèle votre poitrine en supprimant les bourrelets et en soulignant les courbes là où il le faut.
Sa coupe très audacieuse accentue votre charme, vous rend plus féminine du matin au soir — et davantage.
N'est-il pas temps, pour vous, d'essayer les WonderBra Dream-Lift?

Nouveau Dream-Lift, modèle 7354. Bonnets en dentelle de Térylene légèrement coussinés. Blanc ou noir. 32-36 A, B, C: Environ $5.00.
Voyez aussi notre fameux Dream-Lift, modèle 7350. Panneaux des côtés en Lycra extensible: Environ $6.00.

Wonder Bra® fait toute la différence!

Achetez et épargnez !
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS AVEC EMPRESSEMENT

OSLIND'S
"Premiers dans la mode — Premiers en aubaines"
OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR

64 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
SERVEZ-VOUS DE VOTRE CARTE CREDICO

Diner dansant

M. Jean-Paul Cardinal, c.r. (à droite) et M. Larry Doherty (à gauche) président et président-conjoint du diner dansant qui sera le point culminant de l'amicale du Collège Loyola, le samedi 21 octobre, au Château Champlain. Nous pouvons voir assise, Mme Cardinal et en arrière, Mme Doherty.

Faire-part

M. et Mme Raymond St-Pierre sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille Lise à M. James Moran, fils de M. et Mme Edward-T. Moran, tous deux de Montréal. Le mariage aura lieu au début du printemps, à l'église St-Henri.

RÉCEPTION

Sous la présidence de M. Jesus Millaruelo, consul-général d'Espagne à Montreal, une assemblée de l'Association consulaire Ibéro-américaine eut lieu dernièrement dans les bureaux du Consulat général d'Espagne à Montréal, en vue des préparatifs concernant la célébration du "Jour de l'Hispanité", date mémorable qui marquera demain le 475e anniversaire de la découverte de l'Amérique. Assistaient à cette réunion : le consul général du Mexique, M. Alberto Genis-Avila, vice-président de l'Association ; le consul du Vénézuéla, M. Daniel Pena, secrétaire ; le consul hon. du Guatémala M. Paul Becker, trésorier ; le consul-général de l'Argentine M. Hugo Alvarez, président sortant; le consul-général du Guatémala, M. Mario Juarez; le consul-général de l'Equateur M. Carlos Gomez; le consul-général hon. de la République Dominicaine, M. Harvey Lapkoff ; le consul gén. hon. de l'Uruguay M. Nicolas Onassis ; le consul hon. du Salvador M. Denis Inwood ; le vice-consul hon. de Honduras M. Angel Martijn; Mme Manolita Del Vayo, membre honoraire et coordonnatrice de presse de l'Association et M. Pedro Bilbao, (membre hon.) directeur du Service international latino-américain de Radio-Canada.

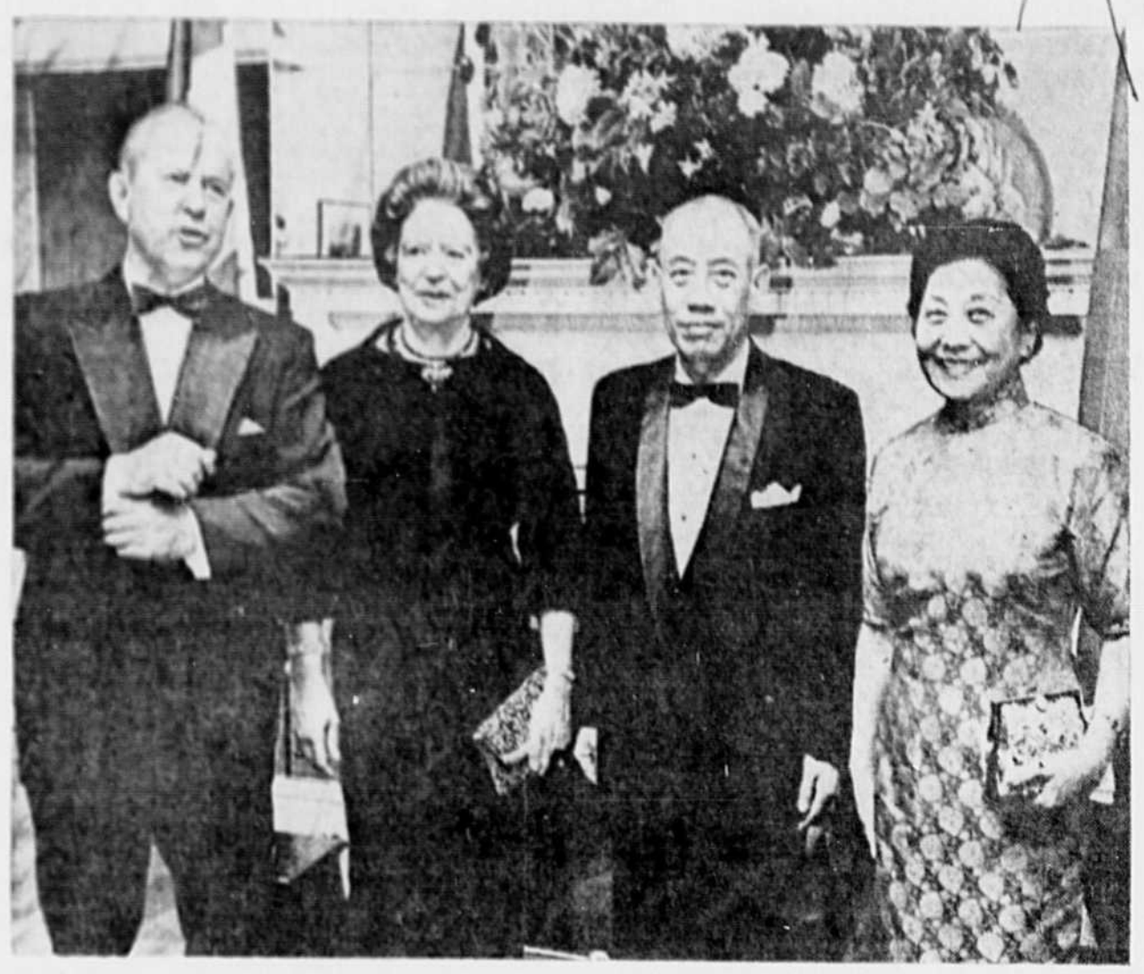

Réception à Hull

Une réception était donnée dimanche, au "Country Club" de Hull, en l'honneur du vice-président de l'administration Yuan, de la République de Chine, M. Huang Shao Ku et de Mme Huang. Ils sont ici photographiés en compagnie du Premier ministre du Canada M. Lester-B. Pearson et de Mme Pearson.

téléphoto UPI

à Noter ***

Assemblée générale du comité de l'OSM

La première assemblée générale du comité féminin de l'Orchestre Symphonique de Montréal, aura lieu demain à 10 h. a.m., au Salon Bleu de l'hôtel Ritz Carlton. On traiterait de différents sujet, et en particulier de la campagne de souscription qui se tiendra du 17 au 31 octobre. A l'issue de cette assemblée un casse-croûte sera servi aux membres.

Vente de bric-à-brac

Les dames auxiliaires de l'église "The Good Shepherd" organisent une vente d'objets usagés, mais en bon état, qui aura lieu le vendredi 13 octobre, à 8 h. du soir et le samedi 14 ctobre, à 9 h. du matin. Cette vente se tiendra dans le hall de l'église, au 12275 du chemin Summerset, à Cartierville.

Cérémonie de prestation de serment

Le comité des dames auxiliaires de l'Association des hommes d'affaires et professionnels canadiens-italiens, participera à un cérémonie de prestation et serment d'allégeance, le lundi 16 octobre, à la cour canadienne de citoyenneté. Le juge René Deguire présidera la cérémonie et M. Denis Robitaille sera l'animateur de la cour. Une réception suivra. Mme Léopold Moretti, vice-présidente du comité, est responsable de la réception, avec l'aide de Mmes Joseph Di Murro et Oscar Damiani.

Ottawa

Le gouverneur général a pris part samedi à la marche du centenaire de sa résidence à la colline du Parlement, où il a participé aux cérémonies organisées par la commission du Centenaire et le comité international du développement du centenaire.

* * *

Leurs Excellences le gouverneur général et Madame Michener ont reçu samedi l'orateur de la Chambre des communes de la Grande-Bretagne, ainsi que l'orateur de la Chambre des communes du Canada et Mme Lamoureux.

* * *

Leurs Excellences le gouverneur général et Madame Michener ont donné un diner mardi, en l'honneur du contre-amiral Jos. Edet Akiwale Wey, membre du Conseil fédéral militaire suprême du Nigeria.

A la recherche d'un empoisonneur

SAN ANTONIO, Texas (PA) — Les citoyens du comté de Bexar ont formé une patrouille pour rechercher la personne qui a empoisonné plus de 50 chiens en moins d'une semaine. M. E.H. Whitely, président du groupe, a déclaré que les chiens sont morts après avoir mangé des saucisses empoisonnées. Les citoyens de la ville ont découvert 75 de ces saucisses dans cette région, lundi.

nouvelles brèves

Le prince Charles à Cambridge

LONDRES (AFP) — Une nouvelle étape de la vie du prince Charles a débuté dimanche soir. L'héritier de la couronne d'Angleterre est maintenant l'un des 220 "nouveaux" du Trinity College, la plus fameuse section — elle a été fondée en 1546 — de l'université de Cambridge. Mais pour son premier jour, le prince Charles n'a pas brillé par sa ponctualité. La rentrée était prévue à 16 h., il est arrivé un quart d'heure plus tard, gêné il est vrai, par les centaines de personnes qui avaient envahi les abords de l'université pour assister à cette "rentrée royale". Vêtu d'un costume gris, d'une chemise bleue et d'une cravate de même couleur, le prince Charles a été accueilli à son arrivée (ce qui était une entorse au règlement austère de l'école) par le "master" du collège Lord Butler et son directeur d'études. Il a ensuite gagné sa chambre située au premier étage avant d'entreprendre comme les autres "nouveaux" la visite des bâtiments. Pendant toute sa scolarité qui doit durer deux ou trois ans, l'héritier de la couronne se consacrera à l'anthropologie et à l'archéologie : cela signifie que le futur roi n'aime pas les "maths". Mais durant son séjour, aucune des règles plus que centenaires de l'université ne doit en principe être outrepassée : le prince Charles sera un élève comme les autres. Seule concession à la cour, son garde du corps habitera dans la loge du concierge.

Miss Canada après un an de règne

VANCOUVER (PC) — Barbara Kelly, qui a remporté un novembre dernier le titre de Miss Canada, en tête de 26 autres reines de beauté, devra rendre sa couronne en novembre prochain, à Toronto, mais il lui restera encore bien des histoires à raconter sur les quelque 75,000 milles parcourus autour du monde durant son règne.

Des tournées de spectacle avec la société Radio-Canada l'ont amenée jusqu'au poste le plus nordique du pays, Alert Bay, au nord du cercle arctique. "Les Esquimaux ont été merveilleux, raconte-t-elle."

Elle a reçu, entre autres cadeaux, une sculpture pesant 100 livres. Avec quatre autres jeunes filles, elle a donné un spectacle aux troupes cantonnées dans la région d'Alert Bay.

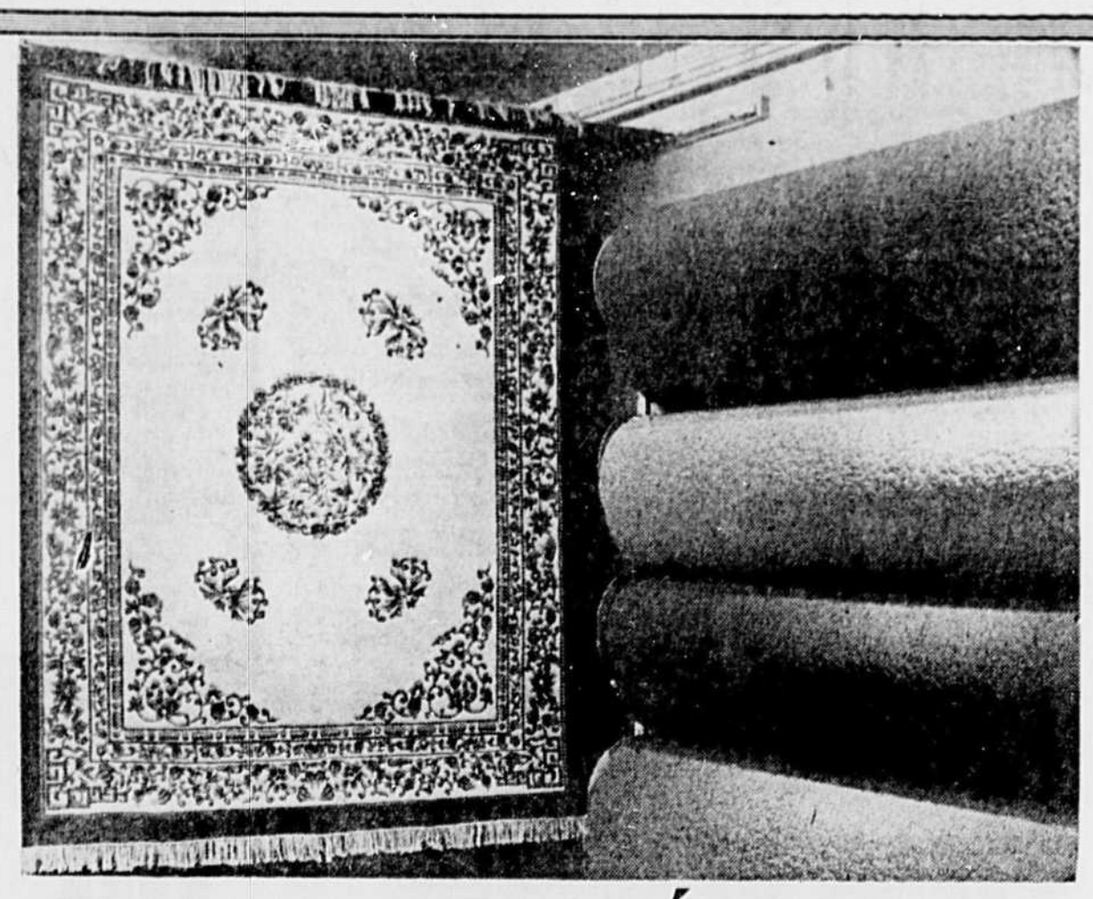

FORMIDABLES RÉDUCTIONS

de 33⅓% à 50%

DUPONT NYLON 501 Rég. 9.95 v.c. Spéc. 6.95 v.c.

TAPIS ACRYLIC fini velours Rég. 13.95 v.c. Spéc. 7.95 v.

TAPIS ACRYLIC ciselé Rég. 12.95 v.c. Spéc. 7.95 v.

COUPONS balance de tapis 5.00 v.

Tuile Asbestos 12" x 12" x 1/16". La tuile 22¢

Tapis OZITE 5.79 v.c.

Tuile vinyle Asbestos 9" x 9" x 1/16". La tuile 11¢

TERMES FACILES SI DESIRE

LALONDE SUR ST-HUBERT

6920, RUE ST-HUBERT 274-3563

Spécialistes en couvre-planchers

Seulement chez H.R...

Achat spécial au rayon des vêtements sport

ROBES MERVEILLEUSES, $40 à $45

Juste à temps pour les premiers jours froids, H.R. vous offrent une superbe collection de robes de lainage faites spécialement pour vous à des prix bien en bas de la normale pour des vêtements de cette qualité. Tous les modèles sont en tissus importés: flanelle, tweeds, quadrillés et unis, y compris quelques beaux jacquards en tricot double. Nous illustrons, de G à D: une robe droite sans manches, **$40**; robe de jacquard à tricot double, **$45**; une robe-manteau en lainage, **$40**; robe de lainage à manches courtes, **$45.** Ordinairement **$60** à **$80.** En tailles 8 à 16, dans un choix de teintes d'automne. Vêtements sport, au troisième.

Pas de commandes postales ou téléphoniques!

HOLT RENFREW

A toutes les succursales H.R.

Station, gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne

CAHIER No 6 / PAGES 65-76 LA PRESSE SPORT / FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS

MONTREAL, MERCREDI 11 OCTOBRE 1967 — 83e ANNEE — No 235

Cepeda pourrait hériter d'un titre peu enviable

BOSTON — Pour le rédacteur de sport dont la tâche est d'écrire sur la série mondiale pour un journal qui doit paraître l'après-midi, la question qu'il se pose la veille ressemble un peu au geste de l'amoureux qui effeuille la marguerite.

M'aime-t-elle, ne m'aime-t-elle pas, s'interroge-t-il ? Le rédacteur, lui, se demande : Sera-t-elle terminée, se poursuivra-t-elle, la série ?

Mais qu'importe l'issue de cette sixième joute entre les Red Sox de Boston, champions de la ligue Américaine, et les Cardinaux de St-Louis, champions de la ligue Nationale !

Qu'importe qu'au moment où la majorité des lecteurs liront ces lignes, la série soit déjà terminée ? Il restera un sujet qui sera bien d'actualité. Un sujet que le lecteur lui-même voudra discuter : qui aura été la "poire" de la série, ou plus poliment, le joueur qui aura le plus désappointé dans la série ?

Selon le journaliste John Hall, du Los Angeles Times, tard en juillet dernier, alors que les Cardinaux de St-Louis avaient remporté les honneurs d'une série complète contre les Braves d'Atlanta, le joueur de premier but Orlando Cepeda, heureux comme un enfant après la dernière victoire, grimpa sur un coffre d'équipement, leva le poing droit et cria : "El Birdos".

Ce cri devient rapidement une marque de commerce, "El Birdos", tous les membres de l'équipe St-Louis connaissaient ce cri, et chacun le poussait à

Orlando Cepeda

l'occasion, selon les circonstances.

Cepeda lui-même, qui le premier l'avait lancé, se distinguait lui aussi sur le terrain. A un point tel que la majorité des observateurs s'accordent à lui prédire le titre du joueur le plus utile à son équipe pour la saison qui s'achève.

Mais alors que s'achève la sixième partie de la série mondiale 1967, quelqu'un ne lancera-t-il pas bientôt un nouveau cri : El Goato". Et ce "goato" ne sera-t-il pas le même Orlando Cepeda ?

Toute série a son "goato". Et plusieurs se demandent si, aux noms déjà connus de ceux qui ont suivi l'histoire de la plupart des 64 séries mondiales disputées jusqu'ici, des noms tels que ceux de Johnny Pesky, Mickey Owens, Ernie Lombardi, Willie Davis ou Don Newcombe, ne viendra pas s'ajouter celui de Orlando Cepeda.

Son bâton est resté silencieux

Avant le match d'aujourd'hui, l'homme qui a conservé l'impressionnante moyenne au bâton de .325 pendant la saison régulière, et auquel les observateurs prédisaient une série exceptionnelle n'a rien fait de mieux que d'obtenir deux coups sûrs en 19 présences au bâton.

Cepeda n'a frappé son premier coup que dans le troisième match. Ses deux coups sûrs ont été deux coups de deux buts, mais non pas dans des moments opportuns. Chaque fois, les Cardinaux paraissaient déjà assurés de la victoire.

Quand il aurait fallu cogner, le bâton de Cepeda est resté silencieux. Certes, Cepeda ne ressemble en rien à Roger Peckinpaugh, le joueur d'arrêt-court choisi le joueur le plus utile en son équipe en 1925 qui commit 8 erreur dans la série mondiale et enleva du même coup tout espoir de championnat aux Sénateurs de Washington contre Pittsburgh.

Mais pour son désappointant coup de bâton dans la série de 1967, pour sa piètre performance dans les matches d'étoiles, n'ayant obtenu qu'un seul coup sûr en 27 présences au marbre, pour ses piètres performances au marbre dans les 12 matches de séries mondiales auxquelles il a participé, (Cepeda a joué contre les Yankees en 1962, dans l'uniforme du San Francisco) soit à coups sûrs en 38 présences, en bref, Cepeda représente le parfait "El Goato".

Au sujet du match qui a été disputé aujourd'hui, plusieurs amateurs ont peut-être trouvé étrange que le pilote Dick Williams, des Red Sox, désigne la recrue Gary Waslewski comme lanceur débutant.

Mais ne fallait-il pas trouver un artilleur susceptible de prolonger la série jusqu'à la limite et permettre à Jim Lonborg de revenir au monticule ? Les plus âgés des amateurs de baseball se souviendront des Phillies de Philadelphie des années 50 qui avaient fait confiance au lanceur de relève Jim Konstanty comme débutant !

Waslewski, âgé de 26 ans, a été cédé deux fois aux ligues mineures pendant la saison régulière. Il participe à la série parce que Darrell Brandon a été blessé.

Fait à signaler, Dick Hughes, qui a commencé le match pour les Cardinaux, avait lancé 3 fois contre Waslewski l'an dernier, Hughes étant lui, à Toledo, et Waslewski à Toronto. Hughes a gagné les trois matches : 1-0, 1-0 et 2-0.

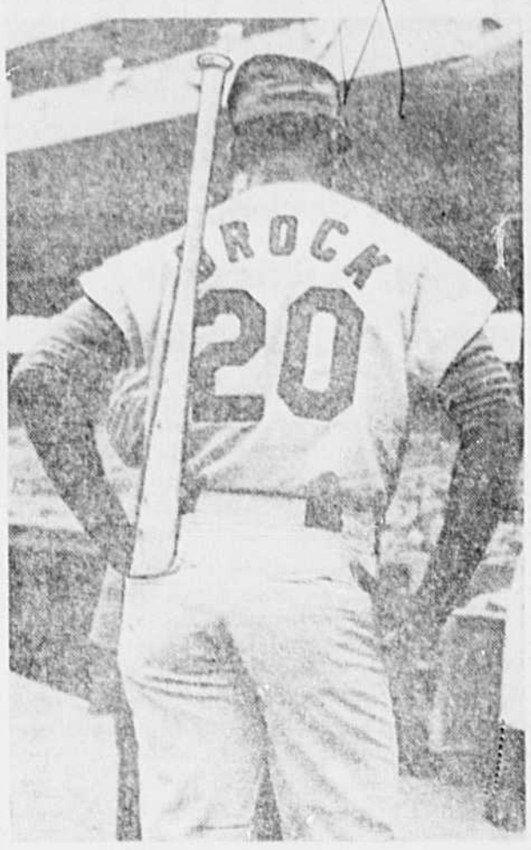

téléphoto UPI

Toujours à craindre

Lou Brock, premier homme au bâton dans l'alignement des Cardinaux de St-Louis, s'est révélé jusqu'ici un dangereux frappeur et l'une des vedettes des siens à l'offensive. Brock a trouvé une façon amusante de poser son bâton pour répondre à quelques questions d'un reporter.

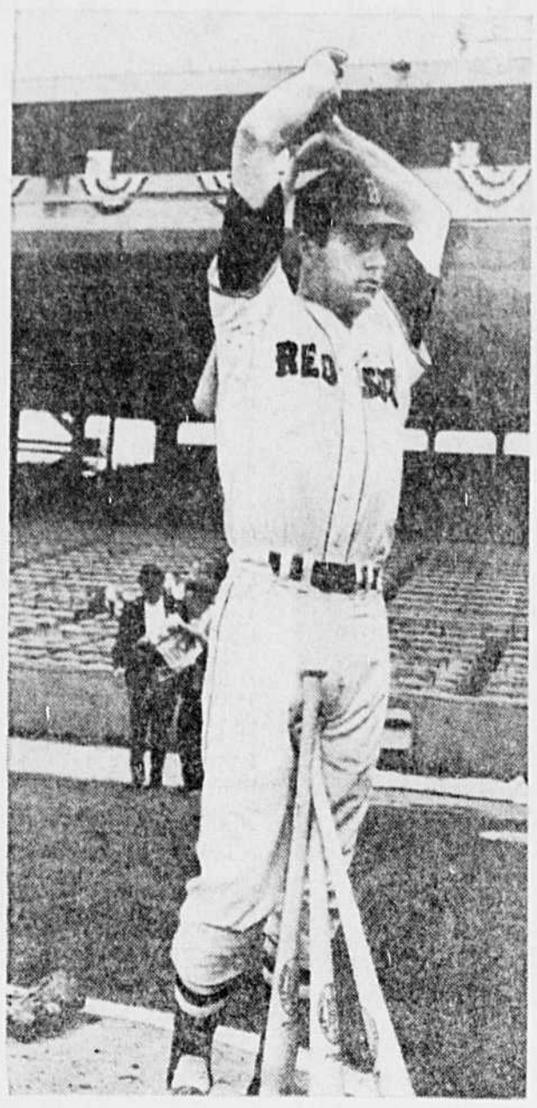

téléphoto UPI

Un grand compétiteur

Dans la victoire ou la défaite, deux grands noms resteront gravés dans la mémoire des amateurs de baseball, en songeant à l'équipe des Red Sox de Boston : Carl Yastrzemski et Jim Lonborg. Yastrzemski est un grand compétiteur.

La série mondiale de 67 aura fait de Yastrzemski une autre grande vedette

BOSTON (UPI) — Seul un homme brave, un véritable brave aurait l'audace de se rendre à Boston et d'accuser Carl Yastrzemski de tenter de corrompre la jeunesse américaine.

Paul Richards est cet homme brave. Un véritable brave !

Richards est le type qui, pendant la série mondiale, annonce des transactions à gauche et à droite et, qui ose porter une telle accusation contre Yastrzemski.

"Il va corrompre 800,000 jeunes à cause de sa position au marbre et de la façon dont il tient son bâton, au-dessus de ses épaules" a déclaré le vice-président et gérant général des Braves d'Atlanta, en serrant les dents.

"Il va être la cause d'une épidémie comme ce fut le cas de Joe DiMaggio que la jeunesse entière des Etats-Unis a voulu imiter", ajoute-t-il.

"Vous vous souvenez du grand Joe DiMaggio. Il aurait probablement conservé une moyenne au bâton de .900 s'il avait frappé comme un être humain, les deux pieds ensemble"

Richards frappait comme un humain, lui. Les deux pieds ensemble. Et sa moyenne à vie était d'environ .235.

Celle de DiMaggio est d'environ .325 et celle de Yastrzemski, .300. Mais la jeune idole des jeunes amateurs de baseball de Boston supplie ses admirateurs de ne pas prendre Richards en chasse afin de le pendre haut et court. Parce que Yaz croit que Richards a raison.

"Il y a beaucoup de vrai dans ce qu'il dit", précise Yastrzemski.

"Richards a raison. Les jeunes ne devraient pas tenter de m'imiter Ou quiconque. C'est ce que je leur dis. Simplement parce que moi, j'ai les mains hautes lorsque je me présente au marbre, ce n'est pas une raison pour qu'ils agissent ainsi Je n'ai jamais imité un autre joueur de baseball.

"Chaque fois que je conseille un jeune sur l'art de frapper, j'insiste toujours sur le fait qu'il doit être à son aise au bâton. C'est ce qui compte. Etre à l'aise au marbre.

"Es-tu à l'aise", lui a demandé quelqu'un ?

"Cette année ? Oui", a-t-il répondu.

L'important, c'est qu'il n'existe aucune garantie de succès relativement à telle ou telle position des pieds au marbre, ou à telle ou telle façon de tenir le bâton.

Lorsque Ty Cobb se présentait au marbre pour frapper, il y avait un écart de six pouces entre ses deux mains sur le bâton. Il a conservé une moyenne de .400. Ted Williams tenait ses deux mains l'une contre l'autre et il a réussi le même exploit.

Jackie Robinson et Ralph Kiner affichaient une allure semblable à celle de Yastrzemski au bâton et, ces deux-là n'ont pas si mal réussi. D'un autre côté, Sandy Amoros et Johnny Berardino possédaient un style similaire et cela ne leur a pas tellement réussi !

Mais ne vous méprenez pas. Paul Richards peut être accusé de tous les maux de la terre, mais on ne peut pas le considérer comme un détracteur de Carl Yastrzemski. Et si les Red Sox ne le croient pas, Richards se rendra directement à leurs bureaux, prêt à vider ses coffres pour obtenir Yastrzemski.

Et ce ne serait pas la première fois que Richards fait une telle tentative.

"Il m'appelait souvent, tentant d'obtenir ma signature sur un contrat, alors que j'étais enclin d'aller jouer à Baltimore", rappelle Yaz.

"J'étais un arrêt-court à l'époque. Les Orioles étaient en peine d'un arrêt-court et j'étais intéressé. Finalement, mon choix devait se faire entre quatre équipes Les Phillies, les Reds, les Tigers et les Red Sox. Jusqu'au moment de la décision finale Paul Richards m'a toujours dit que je n'avais qu'à le joindre au téléphone", a précisé Yastrzemski.

Richards s'en rappelle, lui aussi

"L'un de nos dépisteurs m'avait fait son rapport au sujet de Yastrzemski. Et m'avait dit ce qu'il réclamait. Un boni de $100,000. J'étais définitivement intéressés, mais la direction des Orioles n'a jamais posé de gestes concrets.

Deron Johnson passe aux Braves

Les Reds de Cincinnati ont annoncé une transaction impliquant quatre joueurs, hier, alors qu'ils ont cédé le joueur de champ intérieur Deron Johnson aux Braves d'Atlanta, en retour du voltigeur Mack Jones, du lanceur Ray Ritchie et du joueur d'utilité Jim Beauchamp.

Par ailleurs, les Reds ont fait savoir que les instructeurs Vern Benson, Jim Bragan et Mal Harder avaient été rengagés en vue de la prochaine saison tandis qu'ils avaient offert d'autres postes dans leur organisation aux instructeurs Ray Shore et Whitey Wietelmann.

L'entraîneur de l'équipe, Al Wylder, a été remercié après trois années auprès des Reds.

Lors de leur séjour à St-Louis, les Red Sox de Boston furent considérés comme des joueurs ayant un appétit insatiable.

Ainsi, le capitaine de l'hôtel où logeaient les Red Sox, O. W. Steele, a déclaré qu'il avait alors servi plus de bifteck pour déjeuner que durant ses 15 années précédentes à St-Louis.

Carl Yastrzemski a été jugé celui dont l'appétit était le plus vorace.

Son menu, au déjeuner, était le suivant :

Un bifteck de 14 onces, deux oeufs, des rôties, du lait, du café et du jus d'orange. En une autre occasion, il a mangé une omelette (3 oeufs) au fromage.

La veille du 5e match, Jim Lonborg a eu pour déjeuner un bifteck de huit onces, trois oeufs, huit onces de jus de tomate, huit onces de lait et huit onces de café.

* * *

La météo prévoyait un temps nuageux et du brouillard pour le 6e match, aujourd'hui, à Boston. Le risque de pluie était évalué à 30 pour cent. Le mercure devait marquer dans les 60 degrés.

Même si les Cardinaux sont nettement favorisés pour triompher des Red Sox dans la série mondiale, les preneurs au jeu estiment que les chances de victoire des deux équipes étaient à peu près égales, lors du 6e match, puisque Dick Hughes, des Cardinaux sera opposé à Gary Waslewki, des Red Sox, au monticule.

En ce qui concerne l'issue de la série, on favorise les Cardinaux par la cote de 1 contre 3 1-2.

* * *

Gene Woodling, l'un des instructeurs congédiés par les Orioles de Baltimore, a été embauché par les Yankees de New York, à titre de dépisteur et d'instructeur spécial.

Woodling, qui a brillé sous l'uniforme des Yankees au début des années '50, agissait comme instructeur des Orioles depuis quatre ans. Il a été congédié en même temps que Harry Breecheen et Sherm Lollar.

Faits saillants de la série

St-Louis	3	2	.600
Boston	2	3	.400

PREMIER MATCH

Mercredi, 4 octobre, à Boston.

St-Louis	001 000 100—	2	10 0
Boston	001 000 000—	1	6 0

R. Gibson et McCarver; Santiago, Wyatt (8e) et R. Gibson; Howard (8e), LG : Gibson; LP : Santiago. Cir. : Santiago.

DEUXIEME MATCH

Jeudi, 5 octobre, à Boston.

St-Louis	000 000 000—	0	1 1
Boston	000 101 30x—	5	9 0

Hughs, Willis (4e), Hoerner (7e), Lamabe (7e) et McCarver; Lonborg et Howard. LG : Lonborg. LP : Hughes. Cir : Yastrzemski, 2.

TROISIEME MATCH

Samedi, 7 octobre, à St-Louis.

Boston	000 001 100—	2	7 1
St-Louis	120 001 01x—	5	10 0

Bell, Waslewski (3e), Stange (6e), Osinski (8e) et Howard; Briles et McCarver. LG : Briles. LP : Bell. Cir. : Shannon, Smith.

QUATRIEME MATCH

Dimanche, 8 octobre, à St-Louis.

Boston	000 000 000—	0	5 0
St-Louis	402 000 00x—	6	9 0

Santiago, Bell (1re), Stephenson (3e), Morehead (5e), Brett (8e), et Howard; Ryan (5e); Gibson et Mc Carver. LG : Gibson. LP : Santiago.

CINQUIEME MATCH

Lundi, 9 octobre, à St-Louis.

Boston	001 000 002—	3	6 1
St-Louis	000 000 001—	1	3 2

Lonborg et Howard; Carlton, Washburn (7e), Willis (9e), Lamabe (9e) et McCarver. LG : Lonborg. LP : Carlton. Cir. : Maris.

ASPECTS FINANCIERS

CINQUIEME MATCH

Assistance : 54,575.
Recettes nettes : $421,659.
Part du commissaire : $63,248.
Part du Boston : $89,602.
Part du St-Louis : $89,602.
Part de la ligue Américaine : $89,602.
Part de la ligue Nationale : $89,602.

Hodges, nouveau gérant des Mets

BOSTON (PA-UPI) — Gil Hodges a quitté son poste de gérant des Sénateurs de Washington et a accepté aujourd'hui le même poste avec les Mets de New York. Il a signé un contrat de trois ans.

Hodges succède à Wes Westrum, qui avait démissionné peu avant la fin de la saison. Il devient le troisième gérant du club dans ses cinq ans d'histoire dans la ligue Nationale, à la suite de Casey Stangel et Westrum.

GIL HODGES

Hodges était encore lié pour un an par son contrat avec les Sénateurs, mais le gérant général du Washington, George Selkirk, a reconnu, lundi, qu'il avait accordé la permission aux Mets d'entreprendre des pourparlers avec Hodges.

Hodges, âgé de 43 ans, a accédé au poste de gérant des Sénateurs en mai 1963. Les Sénateurs avaient alors terminé en 10e position au classement. Depuis lors, ils ont terminé en 9e place en 1964, en huitième en 1965 et 1966 et sur un pied d'égalité en sixième place, cette saison.

Hodges a mit un terme à sa carrière de joueur actif au début de 1963, alors qu'il endossait l'uniforme des Mets, après avoir passé 17 ans dans les majeures, dont 15 avec les Dodgers de Brooklyn et de Los Angeles.

J.-A. ST-AMOUR LTEE

Offre SENSATIONNELLE

Chez J. A. ST-AMOUR !

TV EN COULEUR

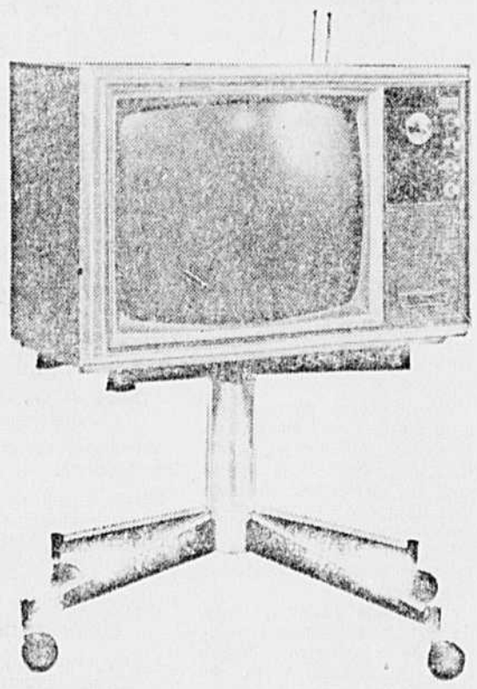

Admettons-le. Au magasin la TV en couleurs, c'est affreux.

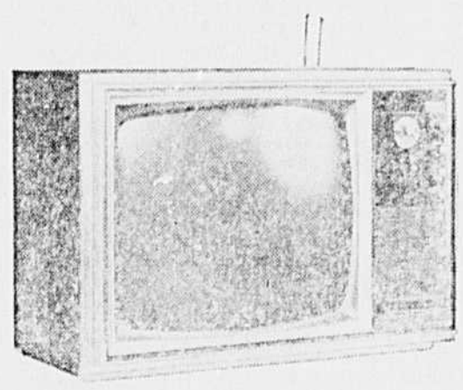

Dans la plupart des magasins, la télévision en couleurs n'impressionne pas.
D'ailleurs, comment la réception en couleurs pourrait-elle être bonne quand on est entouré d'appareils et de moteurs de toutes sortes, d'enseignes électriques, de grattes-ciel et de milliers de voitures ?
Avec de telles entraves, la TV en couleurs n'a aucune chance ! Vous vous demandez pourquoi Canadian General Electric vous raconte tout ça ? Justement, parce que nous fabriquons d'excellents postes en couleurs. Pour nous, c'est déprimant de savoir que vous les jugez si mal. Pour bien apprécier la TV en couleurs, il faut la voir chez-soi.
C'est pourquoi nous vous faisons cette offre :
Le laisser à l'essai pendant une semaine. Aucune obligation de votre part. Le dépôt de $50.00 que vous versez à la livraison vous sera remis lorsque vous le retournerez. Vous ne paierez que les frais de $5.00. Il vous en coûterait davantage de la louer ! Si vous décidez de garder l'appareil, le montant de votre dépôt sera déduit du prix d'achat.
Nous ne vous dirons rien d'autre sur la TV en couleurs CGE. Nous attendons simplement votre décision. Faites-vous en livrer un dès aujourd'hui.
Attention : lorsque votre famille aura goûté de la TV en couleurs, vous aurez du mal à la retourner. Vous voilà prévenu.

Beaucoup de gens prendront avantage de l'offre d'essai stipulée dans l'annonce ci-annexée.
Et vous... que ferez-vous ? Avant d'acheter un téléviseur en couleurs pourquoi ne pas avoir le plaisir d'admirer l'excellente performance d'un CGE dans votre propre salon ?
Téléphonez-nous et un téléviseur en couleurs CGE sera promptement livré chez vous.

Choix de téléviseurs en couleur pour livraison immédiate $359.95 et plus

Vous ne payez que la taxe de vente
Aussi peu que $3.50 par semaine

A votre service depuis 66 ans

Stationnement gratuit voisin de notre magasin

J.A. ST-AMOUR LTÉE

MEUBLES et APPAREILS ELECTRIQUES

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30

6575 ST-DENIS — 274-8341

ENTRE BEAUBIEN ET ST-ZOTIQUE

Mise de côté sans aucun frais

résultats à BLUE BONNETS

"Futurité U..H.A." — Trot — Bourse $7,498

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Todd Mite	1	1	2	2	2	1 10	1 8	2:13	Caldwell P.	
Phyllis Frost	4	4	1	1	1	x2 8	2 5¾	2:14.3	Côté B.	(nat
Lelands Prince	2	2	3	3x	3	3 dis	3 dis	2:15.4	Carmichael K.	de
Mimzy Le	3	3	x5	5	4	4 15	4 9½		Murphy R.	pari)
Dutchess Mar M	5	5	4	x4	5	x5	5		Gagné R.	

DUREE : :33.2 1:07 1:38.3 2:13 — Piste boueuse

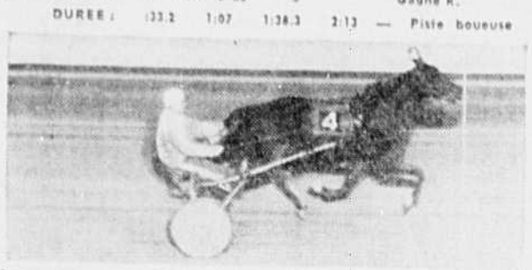

1ère course — Trot — A réclamer — Bourse $1,400

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Patty Boy	4	4	2e	1	1	1 4	1 7½	2:09	Boucher A.	5.10
Miss Alma Mir	3	3	6	6	6	4 1	2 nez	2:10.3	Lareau J.G.	F 2.50
Lord Claire	8	8	7	7	7	7 dis	3 2	2:10.3	Bécard A.	8.60
Dusty Dean	6	6	4e	2e	3e	2 2	4 2¼	2:10.4	Coutu R.	3.65
Palacona	7	7	5	5	5	5 ½	5 1½	2:11.2	Robillard P.	13.40
Eddie Boy Jr	2	2	3	4	3	3 ½	6 ¾	2:11.3	Masse P.	12.40
Joppas Surprise	1	1	1	3	4	6 1	7 dis	2:11.4	Bouthillier R.	6.40
Prospector	5	5	x8	8	8	8	8		Bouvrette M.	4.80

DUREE : :31.4 1:03.2 1:35.4 2:09 — Piste boueuse

4	PETTY BOY	12.20	7.40	5.20
3	MISS ALMA MIR		5.30	4.00
8	LORD CLAIRE			3.90

2e course — Amble — A réclamer — Bourse $1,100

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Amiable	3	3	4	4	5	5 ¼	1 ¾	2:11.1	Turcotte M.	3.30
Shafter Diamond	7	7	5e	5	3e	3 ½	2 1	2:11.2	Grisé S.	6.60
Lover Hal	8	8	8	8	8	7 ¼	3 ¾	2:11.3	St-Jacques L.	36.40
Ezras Rose	1	1	2	2	1	2 1	4 1	2:11.3	Carmichael	F 1.95
Byrd Killean	4	4	3	3	4	4 2	5 ¾	2:11.4	Pelletier C.	6.40
Direct Johnny	5	5	1e	1	2	1 ¼	6 cou	2:12	Desuise A.	3.65
Mohawk Princes	2	2	6	6	7	6 ½	7 1	2:12	Guay P.S.	51.30
Marian Special	6	6	7	7	6	8	8	2:12.1	Plouffe Y.	9.80

DUREE : :31 1:04.2 1:37.3 2:11.1 — Piste boueuse

3	AMIABLE	8.60	4.80	3.30
7	SHAFTER DIAMOND		6.60	4.50
8	LOVER HAL			7.50

PARI-DOUBLE : (4 et 3) $73.50

Troisième course — Amble — Bourse $1,600

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
He Dares	7	7	7	7	6e	4 ¼	1 4	2:06.2	Gamache Y.	4.55
Yankee Dancer	1	1	3	4	4	3 ¼	2 ½	2:07.1	White D.	9.80
Marcus Mahone	2	2	2	3	2e	2 1½	3 1	2:07.1	Barrieau R.	6.60
Lively Pick	3	3	4	5	5	6 2	4 1¼	2:07.2	Picard M.	8.80
Divad	4	4	1	1	1	1 ¼	5 ¾	2:07.4	Lachance Gl.	F 1.45
Super Dares	5	5	6	6	7	7 ¼	6 tête	2:07.4	Hébert M.	36.45
R S M	8	8	8	8	8	8	7 ½	2:08	Bouthillier R.	12.30
Hellion Pick	6	6	5e	2e	3	5 ½	8	2:08	Galbraith K.	5.40

DUREE : :32 1:02.2 1:33.4 2:06.2 — Piste boueuse

7	HE DARES	11.10	5.50	3.80
1	YANKEE DANCER		11.50	5.50
2	MARCUS MAHONE			4.30

Quatrième course — Trot — Bourse $1,100

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Miss Fredonia	4	4	4	5	2e	1 1	2 3¾	2:11.4	Bouvrette M.	F 0.70
Brief Candle	2	2	2	2	1	2 2½	2 tête	2:12.3	Bergeron L.	15.30
Major Law	7	7	5e	4e	4e	4 1	3 2¾	2:12.3	Grandmaison	6.40
Carlys Allen	5	5	3	3	5	5 ½	4 ½	2:13	Turcotte M.	5.30
Beau Mar Mic	8	8	8e	8	8	7 3	5 cou	2:13.1	Boucher A.	35.30
Who's Who C	1	1	x6	6	6	6 ½	6 9	2:13.1	McTavish Dun	11.30
Duchess Song	6	6	1e	1	3	3x ¼	7 6½	2:15	Caldwell P.	5.50
Nata Boy	3	3	7	7	7	8x	x8x	2:16.1	Desrosiers G.	51.40

DUREE : :31.4 1:06.1 1:39.1 2:11.4 — Piste boueuse

4	MISS FREDONIA	3.40	3.10	2.80
2	BRIEF CANDLE		9.10	4.70
7	MAJOR LAW			4.00

QUINELLA : (2 et 4) $32.80

5e course — Amble — A réclamer — Bourse $1,300

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Roland Duke	1	1	1	1	1	1 1½	1 cou	2:10.2	Baillargeon G	F 2.45
Royal Abe	2	2	3	3	4	4 1½	2 cou	2:10.2	Filion G.	3.10
Sams Sam	6	6	7	8	8e	6 2	3 1¾	2:10.2	Crowe G.	11.45
Banio Pick	3	3	5	7	7e	5 ¼	4 1	2:10.4	Turcotte M.	3.30
Shafter King	4	4	2e	2	3	2 ½	5 ½	2:11	McTavish D. jr	8.80
Dale Lind	8	8	8	6e	2e	3 1½	6 1	2:11	Pelletier C.	16.30
Mifflin Hanover	5	5	4	5	6	7 2	7 4½	2:11.1	St-Jacques C.	7.60
Gone Goslin	7	7	6e	4e	5e	8	8	2:12.1	Koszegi P.	18.80

DUREE : :31 1:04.4 1:37.2 2:10.2 — Piste boueuse

1	ROLAND DUKE	6.90	4.10	3.20
2	ROYAL ABE		3.80	3.30
6	SAMS SAM			6.10

6e course — Amble — A réclamer — Bourse $1,300

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Gallon Maybe	5	5	2e	1	1	1 2	1 3¾	2:09.4	Desjardins C.	11.15
Ban Dale	7	7	7	7	7	6 2	2 ¾	2:10.3	Boucher A.	6.50
Sweet Harmony	3	3	5	5	3e	3 2	3 ¾	2:10.3	Pelletier C.	F 2.55
Pesky D	4	4	1e	2	2	2 ¼	4 3	2:10.4	Bélanger C.	3.60
Uhuru	1	1	3	3	4	4 2	5 cou	2:11.2	Baillargeon G.	4.70
Jos Brooke	8	8	8	8	8	7 1	6 1¾	2:11.2	Bédard A.	8.80
Cherry Gold	6	6	6	6	6	5 ¼	7 2½	2:11.4	Bouthillier R.	26.40
Wilmas Boy	2	2	4	4	5e	8	8	2:12.1	Turcotte L.	5.50

DUREE : :32 1:05.2 1:37.4 2:09.4 — Piste boueuse

5	GALLON MAYBE	24.30	10.90	7.00
7	BAN DALE		7.70	4.40
3	SWEET HARMONY			3.40

Septième course — Trot — Bourse $1,600

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Paris Street	3	3	3	3	1e	2 1½	1 1½	2:09	Jadoin J.	F 1.40
Flemingtons E.	2	2	1	1	2	1 ¼	2 nez	2:09.1	Boucher A.	4.70
Chalidale Bryan	4	4	2e	2	3e	3 ¼	3 1¾	2:09.2	Turcotte L.	8.80
Rodney Frost	7	7	4e	4	4	4 3	4 1¾	2:09.3	Baillargeon G.	5.30
Scotch Glory	8	6	6e	5	5	5 2	5 1	2:10	Emond C.	14.70
After Hours	5	5	7	7	7	6 1½	6 ½	2:10.1	Filion Hen.	6.70
Broadway Joe	6	6	8	8	6	7 12	7 16	2:10.1	St-Amour A.	14.40
Campbeltown	1	1	5	6	8	8	8	2:13.2	Côté B.	11.40

DUREE : :31.2 1:04.2 1:36 2:09 — Piste boueuse

3	PARIS STREET	4.80	3.30	3.00
2	FLEMINGTONS EARL		5.30	3.40
4	CHALIDALE BRYAN			4.60

QUINELLA : (2 et 3) $14.50

Huitième course — Amble — Bourse $1,600

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Jane C Adios	2	2	4	1	1	1 1	1 1¼	2:10	Côté B.	F 1.70
Northwood C.	8	7	1	2	3	3 ½	2 ½	2:10.1	Bouvrette M.	10.95
Bravado Pick	5	4	5	6	6e	6 2	3 1½	2:10.2	Gillis D.	F 1.70
Admirable Pick	6	5	6	7	4e	4 2	4 1¾	2:10.3	Desuise A.	13.40
Checkit	7	6	7	5e	2e	2 ¼	5 1	2:11	McElroy K.	6.80
Meadow Elite	3	3	2	3	5	5 ¼	6 cou	2:11.1	Ponton R.	10.40
Heleta	1	1	3	4	7	7	7	2:11.1	Martineau J.C.	12.40

Retiré : (4) Easy Pick.

DUREE : :32.3 1:06.1 1:38.2 2:10 — Piste boueuse

2	JANE C ADIOS	5.40	3.80	2.60
8	NORTHWOOD COMBAT		7.80	3.60
5	BRAVADO PICK			2.60

Neuvième course — Amble — Bourse $3,000

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Rocky Herbert	7	6	6	6	6	3 ¼	1 1¾	2:06.2	Filion Hen.	2.50
Kim Ash	1	1	2	2	2e	1 ¼	2 ½	2:06.4	Bédard A.	F 2.00
Cagney Hanover	6	5	5	5	4e	4 ½	3 nez	2:06.4	Ponton R.	3.30
F W Adios	5	4	4	4	5	5 1½	4 3¾	2:06.4	Bardier G.	4.70
Mike Rainbow	3	2	3	3	3e	6	5 6	2:07.3	Picard M.	12.40
A G Mir	4	3	1	1	1	2 ¼	6	2:08.4	Baillargeon G.	6.10

Retiré : (2) Valid Bet.

DUREE : :30.2 1:04.2 1:35.1 2:06.2 — Piste boueuse

7	ROCKY HERBERT	7.00	3.70	2.60
1	KIM ASH		3.50	2.50
6	CAGNEY HANOVER			2.40

Dixième course — Amble — Bourse $1,200

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Roy Abbee	2	2	1	1	1	1 2	1 3½	2:10	Ladouceur B.	6.60
Count Time	5	5	8	6	6x	6 3	2 1½	2:10.3	Galbraith K.	F 1.65
Our Duchess	3	3	5	2e	2e	2 2	3 1	2:11	Caldwell R.	4.40
Mountain Way	6	6	2e	4	5	3 ½	4 3	2:11.1	Hess G.	12.30
Mr. Waters	8	8	3e	3	3	4 ¼	5 tête	2:11.4	Lamarre H.	21.30
Silvers Gold	4	4	6	5e	4e	5 2	6 1¾	2:11.4	Lachance Gl.	8.80
Garry Herbert	1	1	4	7	7	7 15	7 dis	2:14	Pelletier C.	5.50
Mud Run	7	7x	7	8e	8	8	8		Poulin C.	7.70

DUREE : :31.4 1:04.1 1:36.2 2:10 — Piste boueuse

2	ROY ABBEE	15.20	4.90	6.20
5	COUNT TIME		3.90	3.10
3	OUR DUCHESS			4.60

EXACTA : (2 et 5) $48.10

ASSISTANCE : 6,143 — PARI-MUTUEL : $408,949.

Gilles Filion a connu ses moments de gloire

La piste était boueuse, hier soir, à Blue Bonnets, mais quand même, une foule de 6,143 spectateurs a assisté au programme. Quelques bons prix ont été payés, mais les favoris se sont quand même bien défendus.

Dans la course qui a précédé le programme régulier, un futurité pour trotteurs de 2 ans ne réunissant que 5 concurrents, Todd Mite, piloté par Pem Caldwell, a remporté la victoire en 2:13.

On pariait encore de l'exploit de Gilles Filion, chez les amateurs. Filion a gagné quatre courses, lundi soir. L'exploit est d'autant plus remarquable qu'il n'a pas été réussi souvent cette année dans le Québec.

Gilles, âgé de 34 ans, pilote et entraîne des chevaux dans l'ombre de ses frères, Hervé et Henri en particulier qui récoltent le plus de publicité. Gilles ne pilotait qu'un seul cheval hier et il a fini en deuxième place.

Gilles a connu la meilleure soirée dans toute sa carrière de six ans, lundi dernier à la piste du boulevard Décarie, en remportant quatre triomphes, un fait non égalé à Montréal cette année.

Le paisible aîné de la famille Filion a entrepris sa série de gains avec Meadow Zealand dans la cinquième course, pour ensuite ajouter un "tour du chapeau" en remportant des victoires consécutives dans les huitième, neuvième et dixième courses, avec Valiant Pick, Mr. Champ B et Speedy Pointer.

Filion est même venu près de remporter cinq victoires ce soir là. Il a terminé troisième dans le sulky de Wildwood Chris dans la quatrième épreuve, après avoir complété la majeure partie de la distance sur la ligne.

Le fait que Gilles Filion ait terminé dans l'argent dans chacune de ses 9 dernières courses, avec une fiche de 4-2-3, indique clairement qu'il n'a pas encore fini de faire parler de lui.

A la question qui lui était posée, à savoir s'il avait l'impression qu'il allait gagner quatre courses, lundi dernier, il a répondu : "J'avais bien confiance en Meadow Zealand," a-t-il dit. "Mais pour les autres, tout en sachant que je ne serais pas loin, j'étais moins certain de la victoire. Toutefois, pour moi qui n'avait jamais gagné plus que deux courses dans un même programme, c'est toute une sensation."

En 1959, ce père de cinq enfants a perdu la jambe gauche dans un accident d'automobile, près de sa demeure à Buckingham, Québec. S'accommodant d'une jambe artificielle, il surmonte quand même les difficultés et vaque avec succès à ses occupations d'entraîneur-conducteur.

Présentement, Gilles est à la tête d'une écurie de huit chevaux, dont six lui appartiennent. Les montants en bourses sononc très importants pour lui.

Deux palefreniers l'assistent, Julien Joanisse et Yvan Brazeau. Il conduit aussi pour sont donc très importants pour lui.

Même, si personnellement il n'est pas satisfait de sa saison, Gilles présente tout de même une fiche intéressante.

Jusqu'à maintenant cette année, il a compilé un record de 57-60-56 en 370 départs, représentant des gains de $94,781.

En 1966, sa fiche indiquait 70-73-51 en 459 courses, avec un total de gains de $110,698.

Notes ... il y a des stakes pour ambleurs et trotteurs de 3 ans ce soir, à la piste Roosevelt et dans chaque cas, l'enjeu est de $68,875... il s'agit de courses pour chevaux issus de reproducteurs de l'Etat de New York... au même programme, dans la sixième course, Keith Waples pilotera Timely Drummond dans l'Amble Belle Acton de $30,422... à l'encan Old Glory, hier, à New York, un record de l'encan a été établi alors que 216 chevaux ont été vendus pour $609,500... l'encan prendra fin aujourd'hui... jusqu'ici, on a vendu 436 chevaux en trois jours au total de $1,005,500... selon les récents chiffres publiés par le Harness Racing Institute, Billy Haughton a maintenant gagné $856,951 en bourses et Stanley Dancer, deuxième au classement, a atteint $831,329... Del Insko, troisième, a lui aussi gagné plus de $800,000... Bob Farrington a remporté 226 victoires en 956 départs... Keith Waples est troisième avec 188 victoires... le pur-sang Hail To Reason a été détruit après avoir subi une double fracture d'un os de la patte avant gauche... le cheval avait gagné $191,382 en 2 ans aux courses...

(Nombre de gagnants : 159 sur 560)
Gagnants d'hier : Miss Fredonia, ($3.40); Roland Duke, ($6.90); Paris Street ($4.80).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1—Success Bomb	Dr. Tang
2—Sir Royal Volomite	Dale Freehall
3—Well Away	Awol
4—Speedy Flight	Primo Hanover
5—Mach Schnell	Admiral Herbert
6—Rapid Sue	Milts Esquire
7—James Vance	Argo Can
8—Meadow Way	Cloverland Direct
9—Meadow Lenco	Adios Watts
10—Gold Byrd	Dino Mir

Le meilleur : Rapid Sue, (6e).
Le négligé : Cloverland Direct, (8e).

L'appel de Rhéo Filion a été rejeté

TORONTO (PC) — La Cour Suprême de l'Ontario a maintenu la suspension à vie imposée à Rhéo Filion, d'Angers, par la Commission de courses de l'Ontario.

Filion, âgé de 21 ans, et son adjoint Roger Desjardins, âgé de 23 ans, ont tous deux été bannis à vie des pistes de la province après avoir été trouvés en possession de drogues, de seringues hypodermiques, en mars dernier, à la piste Greenwood.

Desjardins a admis avoir administré de la drogue à un certain nombre de ses chevaux, mais il a affirmé que Filion n'était pas au courant. Filion, tout d'abord banni pour une période de 5 ans, en avait appelé de la sentence et il a été banni à vie. Filion a alors logé un appel en Cour Suprême, avec le résultat que l'on connait.

Snelling quitte l'Angleterre

SOUTHAMPTON, Angleterre (Reuter) — Deryk Snelling, considéré comme l'un des meilleurs instructeurs en natation de Grande-Bretagne, quittera son poste d'instructeur au club Southampton afin d'accepter un emploi similaire, à Vancouver.

Snelling a récemment conduit son équipe au championnat inter-club d'Europe et compte parmi ses élèves plusieurs champions internationaux.

Il doit accepter le poste d'instructeur en chef du club des Canadian Dolphins, à Vancouver.

Photo exclusive à LA PRESSE

La défensive des Carabins tient le coup

Même dans la défaite, la défensive des Carabins de l'Université de Montréal a réussi à se signaler en certaines occasions. Sur la photo, Michel Tremblay (19), Normand Desjardins (12) et Serge Couture (15) unissent leurs efforts pour arrêter l'élan du centre-arrière Dan Welstead. Les Carabins ont subi un revers de 35-33 contre Kingston, samedi dernier.

Chez les Pionniers de Villeray

Les équipes midget, bantam et pee-wee, des Pionniers de Villeray, seront en quête de victoires dimanche, à partir de 1 h., au parc Villeray, lors de rencontres régulières de l'Association de Football mineur de Laval.

Les Pionniers midget reçoivent la visite du Laval-Ouest, contre qui ils menaient 14-0, au dernier quart avant de perdre 19-14, il y a deux semaines, sa seule défaite à date. Le Villeray occupe présentement la deuxième place, un seul point derrière St-Laurent et Pont-Viau, égaux en tête avec une fiche de 4-1, contre trois gains, un échec et un match nul pour Villeray.

L'équipe bantam de Villeray, les Optimistes, tentera de mettre fin à une série de deux défaites consécutives, aux dépens du St-Vincent-de-Paul à 2 h. 30. Les Optimistes (2-4) avaient pulvérisé le St-Vincent 39-0, il y a trois semaines.

Enfin, les Pionniers pee-wee ont rendez-vous avec Pont-Viau, contre qui ils subissaient leur premier revers de la saison, 20-7, il y a deux semaines. Le Villeray (2-3) tentera de mettre fin à sa série de trois défaites d'affilée, la dernière survenue dimanche dernier, contre le St-Laurent-sud, 25-0.

La population du Canada dépasse maintenant 20 millions

OTTAWA (PC) — Selon les chiffres du Bureau fédéral de la statistique, la population canadienne atteignait 20,441,000 au 1er juillet, soit une augmentation de 426,000 ou 2.1 p. 100 depuis le 1er juin 1966.

C'est l'Ontario qui a connu le plus grand accroissement de population avec 206,000 ou trois p. 100, suivi du Québec avec 92,000 ou 1.6 p. 100.

Au 1er juillet 1967, Terre-Neuve avait une population de 501,000; l'Ile-du-Prince-Edouard: 109,000; la Nouvelle-Ecosse: 758,000; le Nouveau-Brunswick: 621,000; Québec: 5,873,000; l'Ontario: 7,167,000; le Manitoba: 965,000; la Saskatchewan: 958,000; l'Alberta: 1,493,000; la Colombie-Britannique: 1,952,000; le Yukon: 15,000; les Territoires du Nord-Ouest: 29,000.

Johnson propose de nouveau l'entraide sur le plan spatial

WASHINGTON — (UPI-AFP) — Le traité interdisant les essais nucléaires dans l'espace et que les Etats-Unis viennent de signer avec la Russie et une douzaine d'autres nations a été salué aujourd'hui par le président Johnson comme l'indice heureux qu'"un monde d'hostilité et de haine ne doit pas être nécessairement le lot du genre humain".

A une cérémonie au cours de laquelle les représentants de treize nations ont signé des copies du traité interdisant les armements nucléaires dans l'espace, M. Johnson a renouvelé son offre à Moscou de procéder à des explorations conjointes de l'espace, afin de mettre un terme au gaspillage des ressources provoqué par les rivalités dans le domaine de la recherche spatiale.

Le chef de l'exécutif a renouvelé son appel à l'occasion d'une cérémonie organisée à la Maison Blanche pour la proclamation officielle de l'entrée en vigueur du traité sur l'utilisation pacifique de l'espace approuvé par l'assemblée générale des Nations unies en décembre dernier. Treize nations, dont les trois pays dépositaires du traité — URSS, Etats-Unis et Grande-Bretagne — ont signé à cette occasion le "protocole de dépôt" des instruments de ratification du traité.

Le premier orateur au cours de la cérémonie, l'ambassadeur de l'URSS à Washington, M. Anatoly Dobrynine, a souligné que la signature du protocole revêtait une importance particulière du fait qu'elle coincidait avec le 10ème anniversaire du lancement du premier "sputnik" qui a ouvert l'ère spatiale.

Frontière commune

Prenant la parole après M. Dobrynine, ambassadeur de Grande-Bretagne et sir Patrick Dean, et le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, le président des Etats-Unis a entamé son allocution en déclarant:

"Le monde n'oubliera jamais l'intelligence, la détermination et le courage qui ont placé "Spoutnik" sur orbite et donné le signal du départ de la grande aventure de l'homme dans l'espace."

Affirmant que "l'esprit de coopération internationale qui est à la base de cet accord constitue un rayon d'espoir pour l'avenir", M. Johnson a renouvelé l'offre des Etats-Unis de "coopérer pleinement avec toute nation qui désirerait joindre ses efforts aux nôtres dans ce chapitre, nouveau en même temps que le plus grand de tous, d'exploration entrepris par l'humanité. L'espace constitue une frontière commune à toute l'humanité; il devrait être exploré et conquis par l'humanité toute entière, agissant de concert".

Le traité interdit en bref l'utilisation de l'espace et des corps célestes à des fins militaires, et notamment la mise sur orbite terrestre d'engins de destruction massive.

La grève du transport en commun à Shawinigan: pas de règlement en vue

SHAWINIGAN — La grève du transport en commun à Shawinigan, à Grand'Mère et à Shawinigan-Sud dure depuis six semaines. Rien ne laisse prévoir un règlement prochain du conflit. La situation semble même plus tendue qu'il y a une quinzaine de jours.

L'opposition entre la firme Carrier et le syndicat de ses conducteurs d'autobus et de ses mécaniciens paraît conduire à un durcissement de part et d'autre. Le secrétaire de l'entreprise, M. Roger Carrier, a récemment déclaré que la direction "ne pourrait formuler d'offres, tant que le syndicat maintiendra des positions aussi insensées".

Le litige porte principalement sur l'échelle des salaires et sur la durée de la semaine ouvrable. Au moment du déclenchement de la grève, les conducteurs touchaient un salaire horaire de $1.77; les mécaniciens, $1.92, et les préposés à l'entretien, $1.67. Le syndicat réclame au nom des conducteurs un revenu hebdomadaire de $85, ainsi qu'un parcours de 200 milles garanti à raison de cinq cents le mille. En faveur des mécaniciens, il exige $2.71 l'heure, puis des préposés à l'entretien, $2.61. Les dirigeants syndicalistes disent avoir établi leurs barèmes d'après des statistiques relevées dans 33 villes au pays.

En ce qui a trait à la semaine ouvrable chez les conducteurs, antérieurement à l'arrêt de travail, elle variait entre 48 et 54 heures. Cependant, la firme se réservait le privilège de les retenir en service pendant 12 h. quotidiennement, mais de ne leur en payer que huit. Quant aux conducteurs surnuméraires, la firme leur assurait un salaire hebdomadaire de $50 et les obligeait à se tenir en disponibilité à longueur de journée.

Selon le président du syndicat, M. Viateur Julien, les patrons Carrier n'ont encore formulé aucune offre acceptable. L'avocat de l'entreprise a cependant communiqué qu'elle consentirait une augmentation horaire de $0.50, répartie suivant un contrat de trois ans.

Signalons qu'il s'agit de la troisième grève du transport en commun dans la région, depuis dix ans. Un arrêt de travail en 1957 avait duré 127 jours. L'hiver passé, les villes de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine ont été privées de leurs autobus durant trois mois. Au rétablissement du service, le nombre des véhicules, appartenant à la firme Carrier, avait diminué de 23 à 15 et mécontente d'autant la population.

En plus de paralyser le transport urbain à Shawinigan, Grand'Mère et Shawinigan-Sud, la grève actuelle touche le transport des voyageurs entre Roberval, La Tuque, Shawinigan et Trois-Rivières.

Gaspésienne morte de ses blessures

MARIA (Pcf) — Mme Polycarpe Poirier, 60 ans, de New Carlisle, comté de Bonaventure, a succombé hier à l'hôpital de Maria, dans le même comté, aux blessures subies dans une collision d'autos survenue, le lundi 25 septembre dernier à St-Simon, comté de Bonaventure.

Legaré VOUS INVITE... 13
VENDREDI 13 OCTOBRE
A SA FABULEUSE
VENTE DE 13 HRES
VOYEZ NOTRE ANNONCE DANS "LA PRESSE" DEMAIN

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
People's Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-7071

Condamné à trois ans de pénitencier pour avoir participé au vol d'un camion-remorque

par Maurice Laperrière
de notre bureau de Québec

QUEBEC — André Bertrand, le chauffeur de camion de 44 ans, de Montréal, a été condamné à trois ans de pénitencier, hier, quelques instants après avoir admis, devant le juge Paul Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, sa participation au vol, à la pointe du revolver, d'un camion-remorque, à Ste-Foy, en banlieue de Québec, le soir du 14 mars dernier.

On se souvient que Bertrand ainsi que les frères Raymond "Pingouin" et Lionel Patenaude et Jean-Paul Lambert, tous de Montréal, ont été envoyés aux Assises du district de Québec, pour y subir leur procès devant douze jurés, sous la double accusation d'avoir comploté, à Montréal et ailleurs dans la province de Québec, pour voler un fardier contenant des cigarettes et du tabac d'une valeur approximative de $140,000, sous la garde de la compagnie Tremblay Transport, à Ste-Foy et d'avoir effectivement volé le véhicule et la marchandise le soir du 14 mars dernier, après avoir ligoté et séquestré, à la pointe du revolver, trois employés de la compagnie.

Un cinquième présumé complice dans cette affaire, Réal Hamel, également de Montréal, avait, pour sa part, été envoyé aux Assises du district de Beauce, quelques jours auparavant, à la suite de son enquête préliminaire devant le juge Paul-E. Baillargeon, de la Cour des Sessions de la Paix, à St-Joseph-de-Beauce.

Le 8 août dernier, André Bertrand, qui était détenu à la prison de Québec en attendant son procès devant jury, décida d'opter pour un procès devant un juge seul et nia de nouveau sa culpabilité aux accusations portées contre lui. Son procès avait été fixé au 31 octobre prochain mais il décida ultérieurement de s'avouer coupable.

Le procureur-chef de la Couronne, Me Anatole Corriveau, représentait le ministère public dans cette cause. Me Jacques Bouchard représentait Bertrand.

Couple ontarien prisonnier d'une voiture suspendue au-dessus du lac Huron...

GODERICH, Ont. (PC) — Un couple d'Aylmer, en Ontario, a été enfermé à l'intérieur de sa voiture, laquelle est restée perché au-dessus du lac Huron pendant sept heures, dimanche, après avoir plongé par-dessus un remblai de 80 pieds au bout d'un cul-de-sac.

M. Kenneth Hopper, âgé de 45 ans, et sa femme Joan, âgée de 50 ans, étaient allés voir des amis samedi soir. "Je ne connais pas cette ville, dit M. Hopper. Je crois que j'ai dû prendre la mauvaise rue." Il a déclaré n'avoir vu aucun signe avertisseur ou aucune barricade à l'endroit où son automobile a plongé dans le vide.

Il faisait nuit

"Il faisait complètement noir. Je ne voyais absolument rien. J'entendais un bruit d'eau, mais je ne pouvais m'imaginer d'où cela venait. Ma femme me dit: "Je saigne, Ken", puis j'ai perdu connaissance.

"Lorsque je suis revenu à moi, j'ai essayé d'ouvrir la portière, mais je n'ai pas réussi, heureusement. En effet, j'étais au-dessus d'un ravin de 20 pieds de profondeur, et je serais tombé dedans."

Mme Hopper a subi une blessure à la tête, qui a nécessité 24 points de suture. M. Hopper a raconté qu'à l'aube, il a enfin pu passer par une fenêtre et ouvrir la porte arrière de sa voiture, pour sortir de l'auto.

Après cet accident, on a érigé une barricade et planté un signal d'arrêt au bout de cette rue.

Ottawa accorde une subvention de $150,000 à l'université McMaster

OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral de l'Industrie a annoncé, hier, qu'il accordait une subvention de $150,000 à l'université McMaster, de Hamilton, pour l'établissement d'un institut de recherche industrielle.

La subvention a pour objet d'assurer le coût d'opération de l'institut durant les trois premières années de son existence. L'institut, qui porte le nom de "Center for Applied Research and Engineering Design", a ouvert ses portes le 1er octobre dernier.

Le centre de l'université McMaster est le troisième institut de recherche du genre établi dans une université canadienne avec l'appui financier du ministère canadien de l'Industrie.

Les autres ont été fondés à l'Université de Windsor et au Nova Scotia Technical College, à Halifax.

Ces instituts procurent des services de recherche et de développement à l'industrie qui peut ainsi recourir au personnel et à l'outillage des universités.

Institutrice congédiée à cause de la marijuana

NICASIO, Calif. (PA) — Les citoyens de Nicasio ont congédié leur directrice d'école, parce qu'elle avait déclaré ouvertement avoir fumé de la marijuana depuis 18 ans.

Les citoyens ont déclaré que Mme Garnet E. Brennan, âgée de 58 ans, avait violé la loi. Mme Brennan a affirmé qu'elle irait en appel.

La commission scolaire de la ville, formée de trois personnes, a voté à l'unanimité de maintenir le congédiement, en se basant sur le fait que la loi de la Californie exige que tous les étudiants soient instruits des principes de base propres à de bons citoyens, et que le respect de la loi est un des attributs primordiaux du bon citoyen.

"Si quelqu'un croit qu'une loi est mauvaise, il existe des moyens adéquats de la faire amender."

On sait que la vente ou la possession de marijuana est un acte criminel en Californie.

Le président de la commission scolaire, M. Wilfred LaFranchi, a déclaré que Mme Brennan, qui a derrière elle 30 années d'enseignement, avait été congédiée pour conduite immorale. Il a ajouté que l'incident est regrettable, mais que le code éducationnel de la Californie l'avait rendu nécessaire.

"A notre avis, un professeur qui viole de façon répétée une loi de l'Etat est coupable de conduite immorale", a dit M. LaFranchi.

La commission n'a pas sévi dans le cas de l'assistant de Mme Brennan, M. Jeff Pflugrath, âgé de 25 ans, qui, à l'instar de Mme Brennan, a signé une déclaration, vendredi dernier, approuvant l'usage de la marijuana, bien qu'il ait déclaré que lui-même n'en fait pas usage. La commission a décidé que, dans le cas de M. Pflugrath, il n'y avait pas admission de conduite immorale.

Embardée funeste

ST-EUGENE-DE-LADRIERE (PC) — Un homme de 29 ans, Noël-Yvon Berger, de St-Eugène-de-Ladrière, comté de Rimouski, s'est tué, lundi, quand son automobile a fait une embardée sur une route secondaire reliant St-Eugène à St-Fabien.

253,875 GAGNANTS POSSIBLES
$50,000.00 EN PRIX DONT $15,000.00 EN ARGENT
7½ MILLIONS TIMBRES Gold Star
en jouant au HOCKEY AVEC LES CANADIENS DE MONTRÉAL
IGA
RÈGLEMENTS FACILES
1. Procurez-vous votre carte de hockey chez votre marchand IGA; veuillez la garder durant les 13 semaines.
2. Chaque fois que vous visiterez un magasin IGA, vous recevrez un coupon de hockey GRATUIT. Aucun achat nécessaire pour participer.
3. Un seul coupon est accordé par adulte à chaque visite au magasin.
4. Pressez le carré du coupon pour en détacher 2 photos de joueurs qui devront être insérées sur la photo correspondante à l'intérieur de votre carte. Lorsque vous aurez complété n'importe quelle rangée de 3 photos horizontalement, vous gagnez le montant en argent indiqué. Le gérant du magasin la vérifiera et vous posera une question facile à laquelle vous devrez répondre correctement. Tous les gagnants de prix en argent seront vérifiés au bureau avant le paiement.
5. Si le carré vous révèle que vous gagnez des TIMBRES GOLD STAR, vous pouvez échanger aussitôt votre coupon au magasin.
6. Votre formule de participation qui devra être lisiblement complétée et déposée au magasin pour être éligible aux magnifiques prix tirés hebdomadairement pendant 13 semaines.
7. L'offre expire le 30 décembre 1967.
8. Chaque gagnant consent à ce que la compagnie, à sa discrétion, utilise son nom et sa photo.
9. Les employés de notre compagnie, son agence de publicité et leurs familles immédiates ne sont pas éligibles au concours.
AVERTISSEMENT: Les cartes et les coupons sont nuls s'ils sont déchirés ou abîmés.
VOUS POUVEZ GAGNER $100.00 - $25.00 $10.00 - $5.00 - $1.00
GAGNEZ WIN 100 DOLLARS
GAGNEZ WIN 25 DOLLARS
GAGNEZ WIN 10 DOLLARS
GAGNEZ WIN 5 DOLLARS
GAGNEZ WIN 1 DOLLAR
GRAND PRIX (AU BOUT DE 13 SEMAINES)
UNE MUSTANG 1968 2 PORTES TOIT RIGIDE
24 T.V. COULEURS
19" PANASONIC
2 CHAQUE SEMAINE DURANT 12 SEMAINES
OBTENEZ VOS CARTES ET COUPONS GRATUITS POUR JOUER AU "HOCKEY IGA" CHEZ VOTRE AMICAL MARCHAND "IGA"

IGA

CHEZ IGA VOUS OBTENEZ LES DEUX:

DES PRIX TRÈS BAS

PRIX ET COUPONS EN VIGUEUR JUSQU'AU 14 OCT. 1967

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: CHIPS DE MAIS FRITOS Paquet 11 onces 49¢ Vol. jusqu'au 14 oct '67

50 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: DESODORISANT A JET BAN RABAIS 10¢ Format 3 onces 89¢ Vol. jusqu'au 14 oct '67

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: OLIVES ORDINAIRES GATTUSO Pot 24 onces 69¢ Vol. jusqu'au 14 oct '67

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: OLIVES ORDINAIRES QUEEN GATTUSO Pot 20 onces 69¢ Vol. jusqu'au 14 oct '67

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: POULET DESOSSE ESTA Format 16 onces 1.37 Vol. jusqu'au 14 oct '67

50 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: FARINE TOUT USAGE ROBIN HOOD Sac coton 25 lbs 2.59 Vol. jusqu'au 14 oct '67

50 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: SERVIETTES SANITAIRES KOTEX Paquet de 48 1.77 Vol. jusqu'au 14 oct '67

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: SACS TOUT USAGE SNAP-OFF Paquet de 50 85¢ Vol. jusqu'au 14 oct '67

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: PETITS SACS BAGETTES SNAP-OFF Paquet de 30 39¢ Vol. jusqu'au 14 oct '67

50 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: CIRE LIQUIDE AEROWAX Format 32 onces 99¢ Vol. jusqu'au 14 oct '67

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: NETTOYEUR DUTCH EPONGE GRATUITE 2 btes 14 oz 51¢ Vol. jusqu'au 14 oct '67

50 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: DÉSODORISANT GLADE-JOHNSON PARFUMS VARIES Rabais 10¢ format de 6 oz 69¢ Vol. jusqu'au 14 oct '67

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: ADOUCISSEUR DE TISSUS NU-FLUFF Format 64 onces 63¢ Vol. jusqu'au 14 oct '67

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: SAVON DE TOILETTE SWEETHEART 4 pains réguliers 50¢ Vol. jusqu'au 14 oct '67

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: 4 ENV. 2 OZ SOUPE POULET ET NOUILLES IGA Vol. jusqu'au 14 oct '67

50 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: COMPRIMES BROMO QUININE Format 16'S 73¢ Vol. jusqu'au 14 oct '67

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE 1 bout. 30 oz ou 2 bout. 10 oz EAU MINERALE MONTCLAIR Valable jusqu'au 14 octobre 1967

SPECIAUX "YORK"

POIS VERTS "YORK" FANTAISIE NON CLASSES EPARGNEZ 10¢ — 3 btes 19 oz 79¢

BLE D'INDE EN CREME YORK FANTAISIE EPARGNEZ 13¢ — 5 btes 19 oz 1.00

FEVES VERTES YORK, ENTIERES — FANTAISIE EPARG. 13¢ — 4 BTES 14 oz 69¢

FEVES JAUNES COUPEES DE CHOIX YORK EPARG. 18¢ — 5 BTES 19 oz 1.00

PECHES EN DEMIES DE CHOIX YORK EPARG. 11¢ — 2 BTES 19 oz 75¢

FEVES AU LARD YORK SAUCE TOMATES EPARG. 21¢ — 9 BTES 8 oz 1.00

BAS PRIX

OEUFS FRAIS GROS CATÉGORIE "A" "IGA TABLERITE" DOUZAINE 49¢

EPARG. 22¢ — **BISCUITS SODA** PREMIUM CHRISTIE PAQUET 2 LIVRES 59¢

EPARG. 6¢ — **KLEENEX** TISSUS FACIAUX COULEURS VARIEES 2 PQTS 400'S 59¢

JUS DE TOMATES DE FANTAISIE HEINZ EPARGNEZ 14¢ — 5 BOITES 19 OZ 79¢ — EPARGNEZ 5¢ — 2 BOITES 48 OZ 69¢

"JELL-O" DESSERTS EN GELEE SAVEURS VARIEES EPARGNEZ 15¢ — 6 PQTS 3 OZ 59¢

CRISTAUX à L'ORANGE START EPARGNEZ 8¢ — BOITE 7 ONCES 39¢

OBTENEZ DAVANTAGE... ...SANS PAYER PLUS !

FANTAISIE DU QUEBEC – FERMES ET CROQUANTES

POMMES McINTOSH

10 lb SAC CELLO 69¢

FRAIS des CUISINES Bonne Table

RABAIS 10¢ Tourtières — RECHAUFFEZ ET SERVEZ TOURTIERE 16 OZ 69¢

25 TIMBRES GOLD STAR EXTRA AVEC L'ACHAT D'UN PATE 10 ONCES **PATES CHINOIS** PORTION INDIVIDUELLE

EXCLUSIFS AUX MAGASINS "IGA"

CANADA No 1 — FRAIS **OIGNONS** JAUNES — NOUVELLE RECOLTE GROSSEUR MOYENNE 10 LIVRES SAC 59¢

CULTURE LOCALE **CHOUX VERTS** FRAIS FERMES, CROQUANTS GROS chacun 12¢

ONTARIO No 1 **POIRES FRAICHES** DE TABLE SUCREES et JUTEUSES 4 PINTES PANIER 99¢

BEIGNES à la GELEE IGA — EPARGNEZ 6¢ BOITE DE 6 — 33¢

SPIRALE A L'ANANAS IGA CHACUNE 39¢

BROWNIES AU FUDGE IGA BOITE 55¢

PRODUITS DE BEAUTE ET SANTE

DENTIFRICE SAVEUR THE DES BOIS COLGATE — Format géant 100 timbres Gold Star extra 63¢

LAMES DE RASOIR SCHICK SUPER INOXYDABLES — Pqt de 10 100 timbres Gold Star extra 1.45

LAMES DE RASOIR SCHICK SUPER INOXYDABLES — Pqt de 5 100 timbres Gold Star extra 75¢

JUS D'ORANGES CONCENTRE CONGELE SHIRRIFF 6 boites 6¼ oz 95¢

PATES POISSON CONGELES HIGH LINER Epargnez 4¢ — pqt 12 oz 39¢

PATES VIANDE CONGELES YORK — BOEUF — POULET — DINDE 4 pâtés 8 oz 1.00

LEGUMES MELANGES CONGELES YORK Eparg. 6¢ — 2 pqts 11 oz 43¢

DISTILLERS CORPORATION-SEAGRAMS LIMITED

L'hon. Louis-P. Gélinas, M.B.E.

Lors d'une récente réunion du conseil d'administration de Distillers Corporation-Seagrams Limited, l'honorable Louis-P. Gélinas, M.B.E., a été nommé membre du conseil.

Le sénateur Gélinas, très bien connu partout dans le monde des affaires au Canada, est expert conseil chez Geoffrion, Robert et Gélinas, Cie, courtiers en valeurs de Montréal; il est aussi membre du conseil d'administration de plusieurs entreprises canadiennes importantes.

Jean Mehling câble de Paris

Les banques ne peuvent éviter la concentration

Un communiqué de l'association suisse des banquiers demande que soit désormais réglementée avec une certaine sévérité l'implantation de nouvelles banques étrangères dans la Confédération helvétique.

Position qui pourrait sembler surprenante, venant d'un pays réputé pour son libéralisme et sa tolérance, si l'on se contentait d'en souligner le caractère "contraignant".

A y regarder d'un peu plus près, il apparaît que la demande de l'association des banquiers se justifie à un double point de vue : en raison des problèmes d'inflation auxquels elle fait implicitement allusion ; en raison aussi des "besoins de concentration" que suppose un système bancaire vraiment efficace.

* * *

Le cas de la Suisse est particulièrement probant, si l'on s'intéresse au phénomène de l'inflation importée.

Voilà en effet un pays de dimensions modestes, largement ouvert "vers l'extérieur" pour ses activités commerciales et fortement dépendant des flux de capitaux en provenance de l'étranger.

En ayant vu largement consciente depuis plus de cinquante ans, et ayant su justifier, par sa stabilité politique, le sérieux de ses banquiers, le respect jaloux du secret bancaire, la productivité de ses habitants — que sais-je encore ? — la confiance qu'on plaçait en lui, il s'est vu inonde de capitaux étrangers, dont tous, depuis vingt ans, ne sont pas d'égale "qualité".

Qu'entendre par là ?

* * *

Faute de pouvoir, dans un pays à dimensions économiques réduites, investir toujours dans des activités productives, d'immenses volumes de capitaux étrangers ne sont venus qu'à des fins spéculatives.

S'il est, en Europe, un pays où l'on est en droit de manifester de la "mauvaise humeur nationaliste", parce qu'on se refuse à être "colonisé", c'est bien la Suisse !

Les banques étrangères concourent, la plupart du temps, à l'enrichissement du pays. Dans la mesure où — comme en Suisse depuis vingt ans — elles ne servent parfois qu'à attirer et recevoir (sinon "camoufler") des capitaux en quête de gains spéculatifs, parfois immenses, souvent scandaleux, rarement productifs, elles méritent les doléances dont les accable l'association suisse des banquiers.

* * *

L'inflation qui résulte de certains afflux de capitaux étrangers est supportée, en fin de compte, par une population laborieuse qui n'en tire aucun avantage (dans bien des cas).

En outre, souvent de petites dimensions, les agences de banques étrangères moyennes qui se sont ouvertes en Suisse n'apportent pas toujours les garanties de sécurité auxquelles on est habitué dans la Confédération. Certaines d'entre elles, en difficulté, ont beaucoup nui au bon renom des banquiers helvétiques.

De toute façon, même désireuses de ne se livrer qu'à des opérations économiques, c'est-à-dire productives, des banques de petites dimensions n'offrent plus, aujourd'hui, à l'économie nationale un "instrument" à la mesure de ses besoins. La concentration, en matière bancaire, pourrait bien être de plus en plus inéluctable.

photo La Presse

Délégation commerciale britannique

Une délégation commerciale que la Chambre de Commerce de Londres envoie au Canada est actuellement à Montréal, en vue de rencontrer des hommes d'affaires canadiens et créer de nouveaux liens commerciaux entre les deux pays. La délégation se propose ensuite de rencontrer les hommes d'affaires de Trois-Rivières, Québec et Sherbrooke, avant de se rendre dans les provinces maritimes. Sur notre photo, de gauche à droite, Lord Tweedsmuir, chef de la délégation, M. Keith S. Rutter, de Montréal, et lady Tweedsmuir.

BOOZ, ALLEN & HAMILTON CANADA, LTD.

Vice-président, Exécutif

Francis M. Fisher a été nommé Vice-président Exécutif de Booz, Allen & Hamilton Canada, Ltd., une compagnie pour cadres récemment mise sur pied à Montréal par Booz, Allen & Hamilton Inc. pour servir ses clients au Canada. Monsieur Fisher, qui est toujours Vice-Président de la compagnie américaine, sera l'officier résidant à Toronto où se trouvera le bureau de cette filiale.

Monsieur Fisher, avocat de Toronto, est un licencié en Sciences et en Droit de l'Université Harvard. Il est spécialisé, Professeur d'Administration Commerciale à l'Ecole de Commerce de l'Université Queens, Kingston, Ontario. Il a servi comme Vice-Président Exécutif de Lockhart, Kingston, Ltd., à Montréal, et a fait des missions spéciales pour les Nations Unies. Il a également été Directeur Exécutif de Rayrand, Desbiens, Rolland et Associés, une firme de conseils en gestion à Montréal.

L'entrée de la G.-B. au Marché commun fait naître un faux problème

— Lord Chalfont

BRUXELLES (AFP) — "Certaines personnes au sein de la communauté européenne semblent croire que la communauté est à présent acculée à un choix entre la réalisation de son union économique et l'acceptation de l'adhésion de la Grande-Bretagne. Je crois que cela est faux. Ce qu'il faut choisir, c'est réaliser les deux choses ou rien du tout", a notamment déclaré lord Chalfont, négociateur désigné par le gouvernement de Londres pour les discussions en vue de l'adhésion à l'Europe des Six, au cours d'une conférence prononcée à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association des journalistes des six pays, spécialisés dans les affaires européennes.

L'adhésion britannique et l'union économique sont liées en pratique, a poursuivi lord Chalfont. Si la demande sincère et franche de la Grande-Bretagne d'entrer dans le Marché commun est rejetée ou repoussée par un ajournement, de fâcheuses répercussions sur la vie interne de la communauté s'ensuivront sans doute."

Précisions

Dans son allocution, lord Chalfont s'est attaché à dissiper, souvent d'un ton assez mordant, les "doutes", les "hésitations", les "suspicions vagues" émis au sujet de la candidature britannique. Répondant ensuite à des questions, il a précisé notamment au sujet :

1—Des "liens spéciaux" avec les Etats-Unis : Nous proposons de changer les liens Etats-Unis-Grande-Bretagne par des relations Etats-Unis-Europe qui nous permettront de devenir indépendant dans le domaine économique et partenaires égaux dans le domaine politique.

2—De la situation économique de la Grande-Bretagne et de la livre : "Les problèmes économiques et ceux relatifs à la livre sterling doivent être résolus, mais pas nécessairement comme une condition préalable à notre adhésion; si certains pensent qu'il s'agit là de véritables obstacles, nous sommes cependant prêts à en discuter".

3—De l'ouverture des négociations : "Il n'y a aucun élément nouveau depuis 1963 et les Six ont eu suffisamment le temps d'examiner ces problèmes. Notre demande, en outre, est déposée depuis cinq mois".

Véto français ?

4—D'un "véto français" : Si un véto intervenait maintenant, cela aurait des conséquences très graves sur l'avenir des relations entre Londres et Paris, mais également sur tout l'avenir de la Communauté européenne".

5—Des propositions allemandes sur le "parallélisme" entre les négociations d'adhésion et la fusion des communautés européennes : "Je suis convaincu que la république fédérale d'Allemagne n'a pas eu l'intention de compliquer les négociations, mais ses propositions risquent d'être utilisées par d'autres — moins favorables à notre entrée dans la communauté — pour ralentir le processus des négociations".

6—Des "abandons de souveraineté" : "Nous sommes prêts à transférer à la communauté une partie de notre souveraineté. Nous ne craignons pas cette thèse. Nous l'avons déjà mise en application à l'ONU et à l'OTAN.

PROJET

SUITE DE LA PAGE 72

Le rapport engage de même l'administration à accorder la plus haute priorité à l'ouverture de négociations sur les barrières "non-tarifaires", en soulignant le caractère extrêmement complexe et difficile de ce problème.

Il invoque toutefois les résultats "relativement minces" du Kennedy Round en matière agricole, pour stipuler que l'attitude des Etats-Unis dans toute négociation future sur les produits industriels devra être subordonnée à l'attitude de leurs interlocuteurs vis-à-vis des exportations agricoles américaines.

La Chambre de Commerce de Londres entreprend sa tournée au Québec

Les 21 membres de la délégation commerciale britannique actuellement à Montréal constituent la première mission que la Chambre de Commerce de Londres organise au Canada.

Dirigée par Lord Tweedsmuir elle groupe des représentants de diverses industries londoniennes allant de l'équipement pour l'évacuation des eaux d'égout, aux moteurs diesel pour la marine, la machinerie pour la préparation d'aliments, jusqu'aux lentilles photographiques, la télé à vidéo et les outils pour tailler les diamants.

Lord Tweedsmuir a précisé, lors d'une conférence de presse tenue hier soir au Centre du Commerce International à l'Expo 67 que certaines firmes présentes sont déjà représentées au Canada ou y ont déjà exporté leurs produits. Pour d'autres il s'agit d'une première prise de contact.

Notre visite est avant tout informative a déclaré le chef de la délégation; nous venons voir et apprendre et à notre retour nous aurons une bien meilleure idée de ce que désire le client canadien.

La délégation se propose également de promouvoir la vente de services tels ceux que fournissent des ingénieurs-conseils. Les délégués voyageront à travers la province de Québec où, outre Montréal, des visites d'affaires sont prévues à Trois-Rivières, Sherbrooke et Québec.

IBM place l'ordinateur au pupitre même de celui qui doit solutionner les problèmes... grâce au système économique de partage du temps.

En utilisant ce terminal relié à un ordinateur, la chose est possible. L'ingénieur, l'homme d'affaires, le savant ou le chercheur peut maintenant résoudre en quelques secondes les problèmes compliqués concernant son travail, directement à son pupitre, tout au long de la journée.

Ce service IBM s'appelle QUIKTRAN II

QUIKTRAN II s'occupe des calculs et met à votre disposition une mémoire de 240,000 positions. Cette capacité d'emmagasinage en direct peut s'avérer des plus économique pour vous. Elle accorde plus d'envergure, une plus grande disponibilité de renseignements et plus de temps pour l'étude de possibilités différentes à celui qui est chargé de résoudre les problèmes.

QUIKTRAN II est rapide, facile à utiliser et pratique. Après seulement quelques heures de formation, votre "solutionneur" de problèmes peut se servir de formules algébriques simples pour communiquer avec l'ordinateur d'un centre IBM, distant peut-être de plusieurs milles.

QUIKTRAN II a plusieurs utilisations

QUIKTRAN II est facile à installer et travaille directement au pupitre de celui qui solutionne les problèmes, de 8.30 a.m. à 8.30 p.m. Le système permet également d'effectuer à distance le traitement des gros volumes. Pensez aux avantages que vous pouvez retirer de cette commodité. QUIKTRAN II peut être utilisé comme un outil pour l'analyse, pour la simulation et pour la planification, et il vous permet d'obtenir des résultats précis, plus rapidement. Les entreprises de toute grosseur peuvent tirer profit de l'utilisation de QUIKTRAN II. Vous pouvez utiliser un seul terminal ou plusieurs selon vos besoins.

QUIKTRAN II est économique

Grâce au partage du temps, vous n'avez pas besoin de louer un ordinateur. Vous payez simplement pour le temps d'utilisation du terminal. Ce coût s'établit à seulement $209.00 par mois pour 5 heures d'utilisation, plus le coût de la machine à écrire du terminal, aussi peu que $101. par mois (le coût des lignes téléphoniques locales est en sus).

Le représentant IBM sera heureux de vous faire connaître le fonctionnement de QUIKTRAN II. Complétez et postez le coupon ci-dessous.

Je désire connaître QUIKTRAN II plus en détail

Monsieur le Directeur, Centre de calcul IBM
5, place Ville-Marie Montréal 2, P.Q.

NOM _____

TITRE _____

COMPAGNIE _____

ADRESSE _____

_____

IBM

International Business Machines Company Limited

Le placement de bonne compagnie...

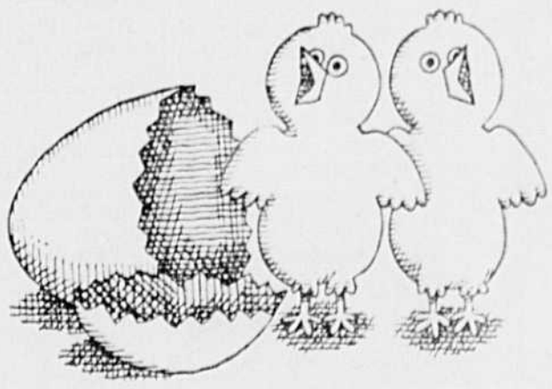

Depuis 21 ans, les Obligations d'Épargne du Canada constituent le placement préféré des Canadiens. Cette année, *pour la première fois*, les compagnies, sociétés, fiducies et associations religieuses, philanthropiques ou autres, peuvent en acheter.

- Les Obligations d'Épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps, sans délai, à toute banque, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.
- Elles rapportent un taux d'intérêt moyen véritable de 5.48% par année, si on les garde jusqu'à l'échéance. L'intérêt annuel échelonne de 5¼% à 6%.
- Elles permettent de composer l'intérêt et de doubler votre argent en treize ans.

On peut acheter des Obligations d'Épargne du Canada de toute banque, caisse populaire, société de fiducie ou de tout courtier en valeurs mobilières, agréés comme vendeurs. Il y a des obligations avec coupons et des obligations entièrement nominatives. La limite d'achat par détenteur a été haussée à $50,000 et les coupures débutent à $50.

Cette année, profitez du placement le plus populaire au Canada :

les Obligations d'Épargne du Canada

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
[illegible]				

Bourse Canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
[illegible]				

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	+ .31	— .33	— .49	+ .20	— .81
Clôture — 10 oct.	173.93	141.63	121.32	162.59	102.68
Haut — 1967	173.87	158.19	136.26	164.41	123.06
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	101.67

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Crown Cork & Seal	$0.75	tr.	15-11-67	16-10-67
Fulcrum Investment 4½% privil (X)	$0.11	tr.	1-11-67	13-10-67
General Bakeries Ltd.	$0.06¼	tr.	21-10-67	13-10-67
Inter-City Gas (6½% priv)	$0.82½	tr.	30-10-67	13-10-67
Lakeland Natural Gas (5.4% priv)	$0.27	tr.	15-12-67	1-12-67
Northwestern Utilities (4% priv) (Z)	$1.00	tr.	1-11-67	1-10-67
Pato Consolidated Gold Dredging	$0.20	int.	3-11-67	20-10-67
Reichhold Chemicals Canada	$0.15	tr.	21-11-67	7-11-67
Universal Sertoma	$0.10	tr.	23-10-67	16-10-67
id.	$0.02½	fixe	23-10-67	16-10-67
Vulcan Containers	$0.05	tr.	15-11-67	31-10-67
Westeel-Rosco (Z)	$0.15	tr.	15-12-67	30-11-67

(X) — Réduction de 3 cents par action.

(Z) — Reprise et correction du dividende publié dans notre édition de samedi.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99⅞	100
2¾ 15 juin	1968	98⅞	99⅛
5 1er oct.	1968	99⅞	99⅛
5½ 1er oct.	1969	99⅝	100
5 1er juin	1971	96	97
5 1er juillet	1970	97½	97⅞
4½ 1er sept	1972	93¼	93¾
5 1er oct.	1973	93¼	94¼
5½ 1er oct.	1975	94¼	95¼
3¾ 1er juin	1976	79½	80¼
5½ 1er aout	1980	92½	93¼
4½ 1er sept.	1983	81¼	82¼
5¼ 1er mai	1990	88½	89½
5¼ 1er sept.	1992	94½	95½
5½ 1er oct.	1969	99¾	100¼
C N R 5½ 15 déc.	1971	97	98
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94½	95
CNR 4¼ 1er sept.	1981	77½	78½
CNR 5¼ 1er jan.	1985	94¼	94¾
CNR 5 1er oct.	1987	84¾	85¼

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

		Achat	Vente
BC El avril	1991	84½	86½
Man. H. 6¼ 1er oct.	1996	91½	93½
N. B. 6¼ 15 nov	1991	88½	89½
Ont. Hy 6 15 juil.	1988	92½	93½
Ont 5½ 1er mars	1986	90	91
Que 6½ 1er oct.	1978	94	95
Que 6½ 1er oct.	1991	92	93
Que Hy 6 15 nov.	1979	89	90
Q Hy 6 15 juil.	1990	86	87
Terren. 6¼ 1er juin	1991	88	89
Sask 6¼ 1er oct.	1986	92½	93½

MUNICIPALITES

		Achat	Vente
Mont. 7 1er jan.	1992	95	97
Vancouv. 5½ 15 dec.	1980	85½	87
Tor Met 6½	1986	92	94

CONVERTIBLES

		Achat	Vente
Cdn Utilities 5¼	1977	130	—
Cdn Petrofina 5½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	102
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101

INDUSTRIES

		Achat	Vente
Abitibi 7¼	1987	99½	100½
Alum of C 4½	1973	88	90
Alg Steel 5¼	1978	85½	87½
BA Oil 5¼	1977	84½	85½
Brazilian 6½	1971	92	—
Can Cement 5¼	1975	79½	81½
CB Alum 5¼	1980	84	86
C P R 5	1983	79½	81½
CR Foncier 5½	1985	82	84
Dom Stores 5½	1976	89	91
Domtar 6¼	1987	92½	94½
Eaton Acc 5¼	1985	85	87
Imp Oil 6¼	1987	97	98
Ind Accept 6¼	1984	96	98
Roy T Mort 6	1975	90	92
Raynat 6¼	1981	89	91
Shell Oil 5⅞	1977	92	94
St Law Corp 5	1978	84½	86½
Simpson's 4¾	1973	89	91
Triad 6½	1971	90	—
Weston Geo 6½	1987	93	95
Woodward 5¼	1973	94	96

SERVICES PUBLICS

		Achat	Vente
Atlas Gas T 5¼	1985	85	87
Ang Can Tel 6	1983	87	—
Bell Te. 6¼	1978	95	96
Bell Tel 5½	1982	86	87
Bell Tel 5¼	1984	87½	89
Beell Tell 3¼	1979	74½	76
Bell Tel 6¼	1987	90½	91½
BellTel6½	1992	97	97½
Atla Gas Tr 5¼	1985	87	89
PB Tanker 6¼	1985	93	95
Brazilian 6¼	1970	95	—
Bowater Pow 3½	1980	74	76
BC Telephone 6¼	1991	90	92
Calgary Pow 5¼	1982	90½	—
Cdn Elect 4	1968	97¼	97½
Cdn West NG 5¼	1983	84	85
Consumers Gas 5¼	1984	86	—
Cons Gas 5	1978	85	87
GrLakes P 5¼	1977	89½	—
LakelandNG6	1982	82	84
Marit Elect 5¼	1983	83	—
NFLD Lt et P 5½	1970	88¼	—
Northwn Ut 5¼	1988	84	86
N.OntNG5¼	1982	78	—
NorthernTel5¼	1983	87	—
Que Ng 7	1990	95	97
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	99	100
TC Pipeline 5&5	1987	85	87
Union Gas 5½	1977	88	89

IMMEUBLES

		Achat	Vente
Eaton's Realty 5	1978	84	86
Eaton's Realties 3½	1968	97½	99
Loblaw's 5½	1983	85½	86½
Steinberg Shop 6	1984	89½	90½

Les sociétés de finance veulent se discipliner

L'industrie canadienne du financement des ventes à crédit annonce de nouvelles mesures dirigées plus vers l'auto-discipline que vers la réglementation, a déclaré son président, M. Watson W. Evans.

Plus de 80 délégues présents au congrès national de la Fédération des compagnies de financement des ventes qui se tient actuellement à Montréal, ont adopté les premières règles des pratiques dans leur profession ainsi qu'un amendement à leurs règlements qui permet maintenant l'expulsion d'un membre qui ne respecte pas les règles de pratique.

Les nouvelles règles demandent des membres de la fédération de "s'efforcer à maintenir les plus hauts standards de service au consommateur" et de "ne pas servir, en connaissance de cause, quiconque a une réputation d'effectuer des transactions malhonnêtes".

Faisant allusion aux nouvelles règles de pratique, M. W.W. Evans a déclaré qu'elles seraient un effort inutile s'il n'existait une procédure insistant sur leur observance. Nous avons donné des griffes à nos règles en exigeant des membres dont les pratiques sont mises en doute, de fournir la documentation adéquate établissant qu'ils se conforment aux objectifs et standards.

Si ces renseignements ne sont pas fournis dans les trente jours ou sont acceptables, le membre peut être exclu de la fédération.

M. Evans a fait remarquer que le principal impact de cette mesure qui met en doute les pratiques d'un membre ou l'exclut, serait sur ses possibilités ultérieures d'emprunter de l'argent sur le marché libre.

M. Evans a déclaré aux délégués que la base des solutions aux problèmes qui confrontent cette industrie aboutit en fin de compte à modifier l'attitude du public par l'éducation et non par la législation.

Il a demandé aux membres de prendre l'initiative dans ce domaine et de modifier leur façon de voir la profession, ajoutant que le principal défi actuel est de pouvoir concurrencer les banques.

Parlant de l'intervention de plus en plus fréquente du gouvernement dans les affaires, il a déclaré que la prolifération des règlements auxquels ont à faire face les compagnies avait créé un paradis pour les avocats plutôt qu'un service pour le public.

du parquet de la bourse

La baisse se poursuit à Wall Street

Peu de changements dans l'évolution de la cote au début de séance à la **Bourse de Montréal** ce matin où dans l'ensemble la tendance est légèrement en baisse.

Le secteur bancaire dans son ensemble perd un peu de terrain, les banques de Montréal, Royale et Canadienne Nationale fléchissent de ¼ respectivement.

Price, Power Corp et Interprovincial Pipe Line affichent une tendance résolument plus faible.

Le changement le plus important est marqué par Denison Mines, en hausse de ⅝ à 86⅞, Stelco gagne ¼ à 22⅛.

Dans le secteur minier à la Bourse Canadienne, Agassiz continue de progresser de ½ à 38 cents après en avoir gagné 4½ hier et Opemiska Exploration perd 1 cent à 43 cents à la suite de son gain de 4 cents hier sur un volume de plus de 304,000 actions.

* * *

Le marché débute lentement et sur une tendance irrégulière à **Toronto** ce matin.

Aux industrielles, Consumers Gas fléchit de ⅛, Corby's "B", Massey-Ferguson et Moore Corp. fléchissent de ⅛ respectivement. Consolidated Bathurst gagne ⅛ à 31⅛ et Standard Radio ⅛ à 26. Alcan et Dosco gagnent ⅛ chacune.

Aux métaux, Craigmont perd ⅛ à 12⅞. Pacific Pete aux pétroles de l'ouest perd ⅛ à 18⅞.

* * *

WALL STREET ce matin continue de baisser dans une atmosphère très active, alors que les pertes l'emportent sur les gains par plus de 2 contre 1.

Parmi les fluctuations les plus fortes peu après l'ouverture, Ling-Temco-Vought perd plus de 4 points, IBM 4 et Polaroid 3.

Baxter, Laboratories, Goodrich, Boeing, RCA, Illinois Central, Proctor and Gamble, Texaco et Johns-Manville fléchissent de 1 point ou plus respectivement.

Les écarts sont étroits et mixtes aux automobiles. Les pétroles sont irrégulièrement plus faibles et les chimiques sont mixtes.

* * *

LONDRES (Reuter) — Le marché de Londres était plus stable aujourd'hui alors que les hommes d'affaires attendaient la publication prévue pour jeudi, des statistiques commerciales du Royaume-Uni pour le mois de septembre.

Peu d'intérêt s'a été manifesté pour les valeurs de tout repos.

Les titres cotés en dollars étaient pour le plus grand nombre en perte de vitesse.

* * *

La **Bourse de Paris** est toujours dans l'attente.

Les fluctuations enregistrées cet après-midi ne sont jamais très importantes bien que les hausses soient encore majoritaires. Les spécialistes estiment que le marché gardera cette allure modérée jusqu'à la fin du débat budgétaire. Le volume des affaires toujours autour de 100 millions, reste très satisfaisant.

Les pronostics restent favorables en raison de la légère reprise que l'on commence à ressentir dans les affaires.

Les concentrations d'entreprises animent également le marché.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	13
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Albatros S	25	30
Amal Mog	5	—
Americ	—	25
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	4
Bis Nell	4	6
Boma Chib	10	15
Beauport Holding	15	20
Bracemac	11	13
Burrex	11	14
Chibtown	12	17
Clearwater	—	25
Clero	25	33
Columbia River	60	63
Can Javelin	9½	10
Cuvier	3	5
De Lesseps	75	80
Dasson	—	10
Doral	15	25
Dubuisson	3	5
Ducros	50	69
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Gando Silver	7	10
Gaspe Copper	45	47
Gaspesia	—	25
Gibson	5	8
Gelstar	5	15
Grt Lakes Nickel	3.40	3.80
Hucamp	45	50
Independant	5	7
Iroquois	10	20
Imperial Minerals	—	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	55	65
Juma	6	9
Kewagama	4	6
Kukatush	8½	9½
Lake Beaver	19	21
Leeds Metals	16	18
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	17	22
Main Oka	7	12
Mariner	25	30
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	—	10
Molybia	20	25
Noganta	12	—
Nat Malartic	1.15	1.25
Nemrod	3	6
New Assoc Dev	4	7
New Baska	10	15
New Insco	20	25
New Lorie	7	9
New Miller	7	10
New Pascalis	28	33
Nipiron	25	35
Norque	7	9
Nouvelle	38	48
Oklend	1	2
Olympius	—	25
Que Expl	15	20
Queja	3	6
Ran Lux	—	25
Rand Mal	2	4
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	—	20
Starlight	¼	1½
Sullico	4.50	5.50
Thunder Bay	80	95
Timrod	10	—
Waco Pete	8	11
Watson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Young Dave	14	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	6	7
Bank West	11½	12½
Chartered Credit	2½	3
Corpex W.	—	0.50
Credit St. L "B"	15½	17
Crown Life	24½	25½
East C Sav	5	6
Grenoche	—	2.65
Ind Life	17½	19
Income	6½	7½
Jenkins	16	18
La Prev	15½	17
Les Prevoy	—	7
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	22	—
London Life	44	46
Monarch Life	65	75
NS Trust	47	49
id. 5 pr	47	49
NW Life	6½	8
Pac Gas	14	15
Paco	1.40	1.70
Permeater	18½	19½
Ply Dom	0.15	0.30
Seaboard	6½	8
Simard wts	0.50	—
Supersol	4	5
Soc d'Am et Fld	26½	28
Stabilite	3.50	4.00
Steadman	26¼	27
Trizec	1.40	1.60
Un Amus	—	24
Un Amus B	—	23
Velcro	72	73
Well Bank	1¼	1¾
Wind Life	8¼	9
York Trust	1.50	2.00
Zodiac	1.00	1.25

Marché des bestiaux

Hier aux marchés des bestiaux à Montréal, les prix étaient mixtes à légèrement inférieurs en comparaison de ceux de la semaine dernière. La demande plutôt restreinte a ralenti le commerce.

Les **arrivages** se chiffraient comme suit : 757 bovins, 728 veaux, 42 porcs, 132 moutons et agneaux.

Les **bouvillons** communs ont rapporté de $22.25 à $22.50.

Les bonnes **génisses** se vendaient $22.50 ; les moyennes, de $21 à $21.75 ; les communes, de $17 à $22.

Les **vaches** moyennes valaient entre $18 et $19 ; les communes, $16 et $17.75 et les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve, de $14 à $16.25.

Les **boeufs** communs et moyens se sont vendu de $17.25 à $21.50.

Les bons **veaux** ont rapporté $37 à $38 ; les moyens, $32.50 à $35.50 ; les communs de $16.50 à $30.50.

Les **porcs**, catégorie A, $29.25 ; les **truies** $18.00. Ventes irrégulières de moutons et d'agneaux.

NEWyork

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 10 OCTOBRE 1967

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chg.
ACF Ind	9900	54¼	53	53¼	— ⅞
Address	16500	72½	69⅛	69½	—2
Admiral	10100	24⅞	24	24⅛	— ⅞
Alcan Al	11300	27⅛	27½	27⅛	— ⅛
Alleg Cp	18700	14⅞	14⅛	14⅛	— ½
Allis Chal	31200	36⅞	36⅛	36⅛	— ⅛
Amerada	5050	81⅛	80½	81	
Am Can	5400	55⅛	55⅛	55⅛	—1
Am Cyan	22700	34½	33⅞	33⅞	— ⅞
Am Mot	79400	13⅞	13½	13⅞	— ⅛
Am Smelt	19400	71⅛	69½	70⅛	—1⅛
Am Std	8850	29⅞	29½	29⅞	
A Tel T	78700	52⅛	51⅞	51⅞	— ⅛
Am Tob	17100	34⅞	34	34⅛	— ⅛
Ampex Cp	18400	36⅞	35⅞	36	— ⅛
Amsted	1900	47⅛	47⅛	47⅛	— ⅛
Anaconda	15000	47⅞	46⅞	47⅛	— ⅞
Armco Stl	16400	53⅛	52	52	—1⅛
Armst Ck	6800	56	55	55	—1⅛
Avco Corp	24000	56⅛	54⅛	54½	— ⅞
Babcock W	14700	50	48	48	—2⅛
Beech Airc	7100	49	47⅛	49	+1⅛
Bell How	5700	81⅛	78⅞	79⅛	—1⅛
Benef Fin	1900	23⅞	32⅛	23⅛	
Beth Steel	27700	37½	36⅞	36⅞	+ ⅛
Boeing	27100	85⅞	84	84⅛	
Borden	14500	36⅛	36⅛	36⅛	— ⅞
Borg Wa	3400	55⅛	55⅛	55⅛	— ⅛
Bos Edis	4500	38⅛	38⅛	38⅛	— ½
Brunswk	37100	11⅞	11⅛	11⅞	— ⅞
Bucy Er	6100	33⅛	32½	32⅛	—1⅛
Burl Ind	13900	40⅞	40	40⅛	+ ⅛
Burrghs	7800	171	169⅞	170⅛	—1⅞
Colum H	4600	41	39⅞	39½	— ⅞
Comp RL	3100	20	19⅛	19⅞	+ ⅛
Comp Sp	14800	32⅞	32⅛	32⅛	— ⅞
Can Dry	1100	32⅞	32⅛	32⅞	— ⅛
Can Soo Ry	20	58½	58½	58½	—1½
Cdn Brew	700	8	7⅞	8	+ ⅛
Cdn Pac	300	65⅞	65½	65⅞	+ ⅛
Chse J1	9900	20¼	19¼	19½	—1⅛
Cater T xd	8700	46¼	44⅞	45	— ⅞
Celanese	11000	67⅛	64½	65	—3⅛
Ches Oh	2000	67	66⅞	66⅞	+ ⅛
Chrysler	45600	53½	52⅛	52⅛	+ ⅛
Cities Sv	10400	51⅛	50½	50½	— ⅛
Clark Eq	11500	34⅞	33¼	33⅞	— ⅛
Clevite	700	34	33½	33½	— ⅛
Coca Cola	6200	124	123⅛	123½	
CAS	13900	41¼	40	40⅛	— ⅛
Comt Solv	8200	37¼	36⅞	36⅞	— ⅛
Com Sat	23100	57	56⅛	57	— ⅛
Con Edis	18000	33⅛	32⅞	33	— ⅛
Container	15000	33¼	32½	33	
Cont Can	8200	54⅛	53⅞	54⅛	—2⅛
Cont Oil	11000	79⅞	78¼	79½	— ⅞
Cntr Data	32500	145	134⅛	135⅛	—6
Cope Stl	4300	25⅞	24⅞	25	— ⅞
Corn Pd	14500	41⅛	41¼	41⅞	— ⅛
Crane Co	1600	58	57	58	+1¼
Cr Zell	18800	46⅞	45⅛	46⅞	—1⅞
Cruc Stl	2300	24⅞	24	24	— ⅞
Curtiss Wr	8400	27⅞	26½	26⅞	— ⅞
Deere	7600	64⅛	63⅞	63⅞	— ⅛
Det Stl Cp	4100	18⅛	17½	17⅞	— ⅛
Dome M	4700	43½	42⅞	43½	+1
Dow Ch	4900	85	84⅛	84⅞	— ⅛
Du Pont	5600	172½	172¼	173⅛	+1½
East Ko	12700	135¼	133⅞	134⅛	— ⅛
Eaton Y T	4900	34⅛	33⅛	33⅛	— ⅞
EG G Inc	18600	135	127½	127⅞	—7
El Pas NG	58800	25	24⅞	24⅞	— ⅛
Eltra	8000	74⅛	73⅛	73⅛	— ⅛
ESB	2400	27½	26⅞	27	+ ⅛
Essex Wire	8800	49⅞	48⅛	48⅛	—1
Eversharp	2200	21½	20⅛	20½	— ½
Fair Cam	137600	95	88	89	—5
Firest	17800	49⅛	48⅛	49	— ⅛
FMC Cp	18400	39⅞	38⅛	39⅞	+ ⅛
Ford Mt	32000	53⅛	52	52	— ⅞
Frueh Cp	46700	36⅞	36	36⅛	+ ⅛
Gen Dyn	25400	82⅛	81⅛	81⅛	+ ⅛
Gen Elec	18500	111⅞	110¼	110¼	—1⅛
Gen Fds	8600	74⅛	73⅛	73⅛	+ ⅛
Gen Inst	15300	84½	83⅛	83	—1⅛
Gen Mills	10900	36⅛	34⅞	35	— ½
GCM	27100	86	84⅛	84⅛	—1⅛
G P Cem	8400	15⅞	14⅞	14⅞	—1
Gen Prec	10100	71⅞	69⅛	69⅛	—1½
G Tel El	37700	47⅛	46½	47	+ ⅛
Gen Tire	27900	28⅛	27⅛	27⅛	— ½
Ga Pac Cp	13100	61⅛	60⅞	61⅛	+ ⅛
Goodrich	5600	75	74	74⅛	
Goodyear	18900	49½	48½	49½	+ ⅞
Granby M	6600	58⅛	54½	57½	—2½
Grand Un	2300	19⅛	18⅞	18⅞	— ⅛
Gt A P	9500	31⅛	31⅛	31⅛	+ ⅛
Gt No Ry	11400	62½	61⅛	61⅞	— ⅞
Gulf Oil	28300	77¼	75⅞	76	+1
Heinz	10100	50⅛	49½	49⅞	+ ⅞
High Vlt E	7900	78½	77⅞	77½	
Homestk	5900	49⅞	48	49⅛	+ ⅞
Honeywell	17200	92⅛	91⅛	91⅞	— ⅛
House Fin	16000	34⅛	33½	33½	
Hud B M	400	66	66	66	
Ill Ct Ind	5000	73⅛	72½	73	— ½
Ing Rand	4500	51⅛	51	51⅛	— ⅛
Ins N Am	15300	62⅛	61⅛	61⅞	— ⅛
Interlk Stl	2200	32⅛	32⅛	31½	— ⅛
IBM	6400	375	366	370	—1½
Int Harv	8200	37⅛	36½	36⅞	— ⅞
Int Nick	10800	113⅛	110	110½	—2
Int Pap	47600	29½	28⅛	28½	— ⅝
Int Tel T	10400	116⅛	114⅛	114⅞	—1⅞
Johns M	2100	63⅛	62	62	—1⅛
Kays Roth	9400	31⅛	31	31	— ⅛
Kellog	5500	45⅛	45	45	— ½
Kennecot	14800	48⅛	47⅛	47⅛	—1
Kresge	3700	75	73⅛	75	+2⅛
Lib McNL	23700	15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Litton In	16400	106⅞	104⅛	105	— ⅞
Lack Air	6200	63⅛	62½	63⅛	+ ⅞
Loews Th	10600	102⅞	97⅛	99⅞	—3½
Mod S Gor	6800	11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
McD-D A	72600	51	49	49⅞	—1⅛
Magvox	199	49⅛	47⅛	47⅞	—1⅛
Mallory	14300	62½	59½	60⅛	+1½
Marath O	3700	75⅛	74	74⅛	+1¼
Marine M	4400	32	31⅞	31⅞	+ ⅛
Marq Cm	4300	16⅛	15⅞	16	
Marsh Fld	2200	61⅞	60⅞	60⅞	— ⅞
Martin M	33200	22⅞	22½	22½	— ⅛
Mass-F	15100	20½	20⅛	20⅛	— ⅛
McGr Hill	12500	45⅛	44½	44⅝	— ½
McIntyre	200	88⅛	88⅛	88⅛	— ¾
McKee	2900	45⅛	44⅞	44⅛	— ¾
Merck	8300	88	86½	86½	—1
MGM	8100	60⅛	60	60⅛	
Min MM	10000	92⅛	92	92⅛	— ⅛
Mohasco	6300	19⅛	18½	18½	— ¾
Mnsnto	31900	49⅛	49⅛	49⅛	— ⅛
Mont Wd	14600	24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
Motorola	19400	136⅞	131⅞	132	—1⅞
N Csh R	10500	119½	117	118	+1⅛
N Dairy	13500	37⅛	37	37⅛	— ⅛
Nat Dist	4000	43⅞	42⅞	42⅞	— ½
Nat Gyps	2700	43⅛	42⅛	42⅛	—1½
NY Cnt	13200	71½	68⅞	68⅞	—2⅞
Nor Pac	2900	59⅞	57⅞	57⅞	—1⅞
Northrop	10800	37⅞	36⅞	37	+ ⅛
Outb Mar	13400	27⅛	27⅛	27⅛	— ½
Pac Pete	62300	19	18½	18⅞	+ ⅛
Pan Am	57600	26⅛	25⅞	25⅞	— ⅛
Parke Da	22400	30⅞	30⅛	30⅛	— ⅛
Pa RR	15800	58⅛	56⅛	57	—1⅛
Pepsi Co	9900	39⅛	38⅞	38⅞	— ⅞
Perkin El	3400	82⅛	81½	82	+ ½
Pfizer	9400	81⅛	80	80½	— ½
Phlps D	6600	73⅞	71⅞	72	—2
Phil Mr	13600	50	48⅞	49	— ⅞
Pit Bow	2800	72⅞	71⅛	71⅛	— ⅛
Pit Pl	6100	64½	63½	63½	— ⅛
Polaroid	14400	214	208	210⅞	—2
Proc G	5700	90⅞	87	88½	—1⅞
Pullman	3800	49⅛	49⅛	49½	+ ⅛
RCA	26700	61½	60	60	—1⅞
Ralst Pur	21300	25½	25½	26	+ ½
Repub St	4700	47⅛	47⅛	47⅛	+ ⅛
Rexall	4200	37⅛	36	36	—1
Rey Tob	26100	41⅞	40⅞	41⅛	+ ⅛
Rich Mrl	2800	103	102	102	—1⅛
Royal D	12500	44⅞	43⅛	43⅞	— ⅞
Schenley	5100	53⅛	52⅞	52⅞	
SCM	35700	55⅞	53	53⅞	—1⅞
Scott Pap	38800	30⅞	29½	29⅞	— ½
Sears R	13800	59⅞	58⅞	58⅞	— ½
Shell Oil	13200	69½	69	69½	
Sheraton	28600	25⅞	23½	24	—1⅛
Sinclair	5400	75⅞	74½	74⅞	—1
Sou Pac	23700	32⅛	31⅞	31⅞	+ ⅞
Sperry R	62400	49⅞	48⅞	48⅞	— ⅞
Std Br	2300	39	38⅛	38½	— ⅞
Std Cal	28000	64	63⅛	63⅛	+ ⅛
Std Ind	14000	58⅞	57½	57⅞	— ⅞
Std N J	59000	69⅞	68⅞	68½	— ½
Studebkr	41000	58½	55⅞	56⅞	—2¼
Sun Oil	1500	76½	76	76½	+1
Swift	4625	27⅛	26	26⅞	+ ⅛
Teledyne	31600	120⅞	115	115⅛	—5¼
Tenneco	32100	30⅞	30½	30⅞	+ ⅞
Texaco	13300	83⅞	83	83⅛	
Tex G Sl	15500	156⅛	150⅞	151	—5½
Textron	8200	45⅞	45⅛	45½	+ ⅛
Thiokol	37800	22⅞	21⅞	21⅞	— ½
Time	4600	114	112½	112½	— ¼
Timk RB	1900	45⅞	45⅛	45⅛	— ⅛
Trnsitrn	156700	19⅛	17⅞	17⅞	—1½
Twnt C	7600	54⅞	52⅞	52⅞	—1⅞
Un Carb	29200	51⅛	50⅞	51	— ⅛
Un Tk C	700	74½	74⅛	74⅛	— ¼
Unit Air	8100	88	85	85	—3
Uld Cp	6400	11⅛	11⅛	11⅛	
Unit Fruit	29100	54⅞	52⅞	53	+ ⅛
US Frt	400	90	89⅞	89⅞	— ½
US Gyps	3200	74	73⅛	73½	
US Steel	19900	46⅛	45⅞	45½	— ⅛
Walkers	500	33⅛	33½	33⅞	+ ⅛
Warn Lm	12100	44⅞	43⅞	43⅞	— ⅛
Woolwth	21100	30⅛	30⅛	30⅛	
Xerox Cp	15400	287	281⅛	281½	—4⅛
Zenith R	11000	68⅞	67	67⅞	—1⅛

Total des ventes : 12,000,000.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.51	2.74
Andrene Equity	3.61	3.95
All Cdn Com	8.15	8.86
All Cdn Div	10.08	11.02
All Cdn Ven	8.10	8.35
American Growth	6.94	7.58
Associate Investors	5.18	5.23
Beaubran	39.38	42.76
Canada Growth	7.29	8.01
Canada Security	4.70	5.16
Cdn Gas Energy	13.01	14.26
Cdn Investment Fund	4.17	4.57
Cdn Scudder Fund	18.01	18.01
Cdn Sec Growth	7.52	8.24
Cdn Trusteed	4.56	4.98
Canafund	55.90	58.79
Champion Mutual	7.35	7.99
Collective Mutual	6.94	7.54
Commonwealth Intl	10.92	11.97
Commonwealth Intl Lev	12.26	13.44
Corporate Investors	6.06	6.62
Diversified Income A	1.53	1.69
Diversified Income B	5.22	5.74
xDividend Shares	3.75	4.11
Dominion Compound	4.40	4.78
Dominion Equity	6.32	6.58
xDreyfus	15.41	16.82
Entarea Investment	5.28	5.33
European Growth	7.29	7.97
Executive Fund of Cda	7.77	8.15
Exec. Intl. Inv. Ltd.	7.97	8.37
Federated Financial	5.38	5.80
Federated Growth	7.84	8.57
xFidelity Trend	33.72	36.65
Fonds Collectif A	6.90	7.50
Fonds Collectif B	5.06	5.22
Fonds Collectif C	9.14	9.94
Fonds Desjardins A	4.91	—
Fonds Desjardins B	4.54	—
Fraser	12.74	12.80
Gis Compound	9.30	10.17
Gis Income	4.20	4.59
Growth Equity	6.88	7.52
Growth Oil and Gas	19.37	—
Guardian Growth	8.06	8.81
Harvard	10.79	11.79
Investors Growth	10.56	11.46
Investors Intl Mutual	7.58	8.24
Investors Mutual	5.37	5.84
Keystone Canada	9.48	10.41
xKeystone Cust S-1	22.70	24.76
xKeystone Cust S-4	11.44	12.49
xKeystone Cust K-2	8.15	8.90
Le Fonds P.E.P.	4.19	4.56
xLexington Research	17.48	19.32
Mclson M. Fund	4.33	4.55
Mutual Accumulating	5.57	6.09
Mutual Bond	8.37	8.75
Mutual Growth	6.23	6.81
Mutual Income	6.29	6.88
Natrusco	12.83	13.33
Natural Resources	7.28	7.96
xOne William Street	17.76	17.76
Provident Mutual	6.76	7.35
Pret et Rev	7.54	8.24
Pension Mutual	12.19	13.32
xPutnam Growth	14.73	16.10
Radisson	4.49	4.93
Regent Fund	10.22	11.17
Royfund	5.35	5.51
Spec	12.04	13.23
xTV Electronics	11.28	12.29
Timed Investment Fund	6.40	6.43
United Accumulative	11.20	12.24
Universal Savings Equity	5.68	6.21
Western Growth	5.28	5.77
York Fund of Canada	4.10	4.46

x—Fonds américains.

TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.45	Cgt Net
[illegible]					
Dome Pre	300	$59½	59¼	59½	
D Bridge	400	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅛
Dom Glnss	200	$9⅞	9	9	— ⅛
Dosco	500	$7	7	7	+ ⅛
Dom Store	2225	$16⅞	16⅛	16⅛	+ ⅛
Domtar	400	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
D Textile	525	$22⅞	22⅞	22⅞	
Electro Ind	225	$12⅛	12⅛	12⅛	
Emco	200	$14	14	14	
Emp Life	215	$101⅛	101⅛	101⅛	
Exquisite	200	$11⅛	11	11	
Falcon	271	$92½	91⅛	92	
Fam Play	300	$40⅛	40	40	— ⅛
Fed Grain	200	$6⅛	6⅛	6⅛	
Flet Mfg	2450	180	175	175	
Ford Cnda	11	$160	160	160	— 7
Freiman	200	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
GMC	25	$92	92	92	
G Stl Wire	500	$8	8	8	
GL Paper	225	$22	22	22	
GL Power	250	$19½	19⅛	19⅛	
Gt W Life	25	$80½	80½	80½	+ ¼
Gt W Saddle	700	35	35	35	+ 2
Greyhnd	410	$12⅛	12⅛	12⅛	
Hard Carp	125	$17	17	17	
Hard Crp A	240	$12⅛	12⅛	12⅛	
Hawker S	1000	340	330	340	+15
Hays Dnn	275	$13⅛	13⅛	13⅛	
Home A	600	$23⅞	23½	23⅞	+ ⅛
Home B	600	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅛
Horne Pif	230	355	355	355	
HB Oil Gas	210	$38	38	38	
Husky Oil	2125	$22⅞	22⅛	22⅛	
Husky B pr	25	$48	48	48	
Husky C pr	50	$75	75	75	
Husky D w	248	$12⅛	12⅛	12⅛	
Imp Oil	403	$66⅞	66⅛	66⅞	— ⅛
Imp Tob	200	$13⅛	13⅛	13⅛	
Ind Accept	410	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Ind Minerl	200	$15⅛	15⅛	15⅛	
Ind Wire	600	495	495	495	
Inglis	930	$12⅛	12⅛	12⅛	
Inland Gas	600	$10	10	10	
Inland G p	100	$17½	17½	17½	
IMC	210	$37⅛	37⅛	37⅛	
Int Nickel	237	$114	117⅛	117⅛	
Int Util	743	$40⅞	40⅞	40⅞	+ ⅛
Int Util pr	895	$40⅞	40⅞	40⅞	+ ⅛
Inter Pipe	370	$27	27⅛	27⅛	— ⅛
Inv Group	500	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Inv Grp A	2125	$9	8⅞	8⅞	
ITL Ind	100	$42	42	42	
Jamaic PS	1150	$19	19	19	+ ½
James Stl	25	480	480	480	
Jefferson	100	$60⅛	60⅛	60⅛	— ⅛
Jeffersn w	100	$52	52	52	— ½
Jockey C	426	310	310	310	+ 5
Kelly A	125	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Kelvinatr	270	$8	8	8	
Labatt	1376	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
LOnt Cem	350	390	390	390	
Laura Sec	1075	$16⅛	16⅛	16⅛	
Lau Fin	100	445	445	445	
Levy	410	$31⅛	31	31	
Levy B pr	100	$26½	26½	26½	— ½
Life Inv wt	210	120	120	120	
Livingstn	265	$11½	11⅛	11⅛	
Lob Co A	140	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Lob Co B	450	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Loeb M	295	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
MB Ltd	560	$28	28	28	— ⅛
Magna El	100	$17	17	17	
M Lf Mills	100	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Maritime	215	$21½	21½	21½	
Markboro	2000	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Markbro w	200	305	305	305	+ 5
Mass-Fer	2275	$20⅞	20⅞	20⅞	— ⅛
MGFM	100	285	285	285	— 40
Milt Brick	200	435	435	435	— 5
Molson A	250	$21	21	21	
Molson B	1100	$22⅛	22⅛	22⅛	
Mon Food	400	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Montex w	1401	95	95	95	— 5
Moore	650	$32⅞	32⅞	32⅞	— ⅛
Morse B pr	50	$56	56	56	
Murph y	750	$9⅞	9½	9½	— ⅛
Mrphy Pr	175	$28⅛	28⅛	28⅛	
Nt Contain	203	$9	9	9	+ ⅛
NB Tel	212	$15⅛	15⅛	15⅛	
Noranda	410	$55⅞	55⅛	55⅛	— ⅛
Nor Ctl G	294	$12⅞	12⅞	12⅞	
NCG B 2p	575	$29	28⅞	28⅞	
Oshawa A	150	$26½	26⅞	26⅞	
Pac Pete	1515	$20⅛	19⅞	20⅛	+ ⅛
Pembina	925	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Phillips Cb	125	$62	62	62	+ 1
Pow Corp	530	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Price Com	150	$11⅛	11⅛	11⅛	
QN Gas	329	$10⅛	10⅛	10⅛	
Rank Org	3880	$7	6⅞	7	
Reichhold c	425	$33	33	33	
Reid Litho	25	$48	48	48	
Revenue	300	$13⅞	13⅞	13⅞	
Ronald Fd	210	$15½	15½	15½	
Rothman	480	$25⅛	25	25	— ⅛
Royal Bnk	795	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Royal Trst	200	$19⅛	19⅛	19⅛	
StL Cem w	100	250	250	250	+ 50
St Maurice	262	35	35	35	
Salada	260	$10½	10½	10½	
Sayvette	225	285	285	285	
Scot York	50	$27	27	27	
Secur Cap	1235	300	300	300	
Select Les	100	165	165	165	+ 5
Selkirk A	2100	$17⅛	17	17⅛	
Shell Inv p	500	$33½	33	33	— ½
Shell Inv w	1105	$15⅛	15	15	— ⅛
Shell Can	633	$31⅞	31⅞	31⅞	
Shop ave	400	$13⅞	13⅞	13⅞	
Silverwd A	104	$15½	15½	15½	— ⅛
Simpson S	212	$24	24	24	
Slater Stl	100	$10⅞	10⅞	10⅞	
Slat Steel p	100	$16½	16½	16½	— ½
Slater B pr	2100	$16⅞	16⅞	16⅞	
Sogemine	2142	$16⅛	16⅛	16⅛	
ST Radio	80	$36	36	36	+ ¼
Steel Can	1151	$22⅞	22⅞	22⅞	— ⅛
Steinbg A	210	$19⅞	19⅞	19⅞	
Texaco	100	$32⅞	32⅛	32⅛	
Thom N P	55	$40	40	40	
Tone Craft	100	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Tor Dm Bk	590	$13⅛	13⅛	13⅛	
Towers	200	25	25	25	— 2
Traders A	1225	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Trader 65 w	600	130	130	130	— 10
Transair	200	$6½	6½	6½	
Tr Can PL	442	$30⅛	30⅛	30⅛	
Tr Can P w	210	755	755	755	
Trans Mt	640	$20⅛	20⅛	20⅛	
Trans PPL	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
Tru-Wall	100	260	260	260	+ 10
Un Carbid	290	$19⅞	19⅞	19⅞	
Un Gas	448	$14½	14½	14½	
Union Oil	50	$49	49	49	
Un Wbn wt	220	485	485	485	
Vascan	200	400	400	400	
Versafd	690	$10⅛	10⅛	10⅛	
Versafile	230	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Versafil A	400	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
Wainoco O	800	82	82	82	— 2
Walk GW	1910	$36½	36⅜	36½	
Weldwod	25	$11⅛	11⅛	11⅛	
Westc'st	450	$24⅞	24⅞	24⅞	
West Ind	100	225	225	225	
W Brdcast	250	$16⅛	16⅛	16⅛	
W Cdn Seed	100	345	345	345	— 20
W Pacific	225	$6½	6½	6½	
WSuppls A	300	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Weston A	100	$17⅞	17⅞	17⅞	
White Pas	320	$20	20	20	
Woodwd A	350	$17	17	17	
York Lam B	200	100	100	100	+ 4

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.45	Cgt Net
[illegible]					
Dickenson	1000	315	315	315	
Endako	395	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
F Nat U rts	335	70	70	70	— 2
Frobex	425	400	395	395	— 3
Giant Y K	24	725	725	725	
Glenn Exp	3000	23	21½	22½	— ½
Goldray	1500	85	85	85	— 3
Goldrim	2530	48	47	48	+ 1
Gortdrum	200	245	245	245	
[illegible]					
Gulch	1000	3⅛	3⅛	3⅛	+ ⅛
Hdway	12500	3⅛	3⅛	3⅛	+ 1
Heath	500	8½	8½	8½	+ ½
High-Bel A	300	$12	11	11	— ½
Hollinger	275	$26⅛	26⅛	26⅛	
Hudb Bay	275	$41	40⅞	40⅞	
Hydra Ex	525	18½	18½	18½	
Iso	1000	175	173	175	+ 8
Jaye	10000	18	17½	18	+ 1
Jelex	2000	24	24	24	— 3
Jonsmith	5000	23½	23½	23½	+ ½
Joutel	400	49	49	49	+ 4
Jowsey	5155	87	85	87	+ 1
Kerr Add	935	$17½	17⅛	17⅛	— ⅛
Kelly Dsh	1000	28	28	28	+ ½
K Anglon	725	84	84	84	
Kid Cppr	3000	45	45	45	
Kirk Twns	1500	11½	11½	11½	+ ½
Koppler	1000	11	11	11	
L Dufault	260	$11½	11½	11½	
Lakehead	8250	36	36	36	
L Osu	3000	28	28	28	+ 1
LL Lac	25	145	145	145	
Morl Min	2200	50	50	50	
Malartic	2300	48	48	48	
Martin	1000	21½	21½	21½	+ ½
Mattgmi	104	$14	14	14	
Maybrun	2000	10½	10½	10½	
Merrill	3100	130	129	129	— 1
Midrim	100	146	146	146	— 5
Min-Ore	1000	11	11	11	
Mogul Min	400	375	375	375	+ 5
Multimin	245	154	154	154	
New Rut	2000	4	4	4	— ½
New Cal	2100	37	37	37	
N Horri	5500	23	23	23	
N Hosco	2000	165	165	165	+ 5
N Imperial	1120	340	335	335	
N Mylamq	2000	19	18½	19	
N Que Ragl	100	525	525	525	
N Senator	3430	28	28	28	
[illegible]					
U Mining	4230	35	35	35	
U Asbestos	4225	790	775	790	—10
U Buffadn	2000	46	45	46	+ 1
Un Keno	530	445	425	445	+ 15
Urban Q	5000	14	14	14	+ 1
White Star	1000	39	39	39	
Wilco	1000	48	48	48	+ 1
Willroy	1100	95	95	95	— 2
Windfall	1000	19½	19½	19½	— ½
Young HG	3000	10	10	10	
Yukon C	6400	149	148	149	+ 1
Zenmac	140	18	18	18	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.45	Cgt Net
Almines	300	345	340	345	
Am Leduc	5000	17	17	17	
Banff	230	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Bralya	250	140	140	140	
Calvert	2100	22	22	22	
CS Pete	200	279	275	275	— 3
C Dehl	1100	230	230	230	
C Delhi w	500	45	45	45	
C Ex Gas	1700	990	990	990	
C Gridoil	150	835	835	835	— 15
Cdn Sup O	340	$65½	64⅞	64⅞	— ⅛
Cent Del	945	$21½	21⅛	21⅛	+ ⅛
Charter O	350	825	815	815	— 5
C East Cr	150	95	95	95	
Dynamic	1000	209	205	208	
French Pt	1100	730	725	725	+ 5
Gt COilsds	250	$14⅛	14⅛	14⅛	
Int Helium	2900	345	345	345	+ 5
Mill City	300	170	170	170	
Nat Pete	100	255	255	255	+ 10
N Cont	3500	101	100	101	+ 4
Okalta	710	14½	14½	14½	
Permo	1300	28	27	28	+ 1
Petrol	1300	49	49	49	
Pinnacle P	950	310	300	300	
Place G	200	298	295	295	
Ranger	3803	430	425	430	+ 5
Ranger rts	4575	44	43	44	+ 1
Scurry Rn	475	$34	33½	34	+ ½
Spooner	5300	100	96	100	
Triad Oil	2100	235	235	235	
U Canso	2125	415	400	405	+ 15
U Canso w	225	185	185	185	
Vandoo	1000	7	7	7	— 1½
W Decalta	100	325	320	325	— 5
W Decl w	230	144	144	144	— 1

Total des ventes : 296,000.

L'embauche hausse plus vite que la production réelle

OTTAWA (PC) — Le rythme de l'embauche dépasse la production réelle, cette année, ce qui porte un coup à l'effort du gouvernement pour augmenter la productivité, et qui constitue un contraste frappant avec les résultats obtenus aux Etats-Unis.

Le taux de l'embauche durant la première moitié de 1967, au Canada, s'est élevé à 3.8 pour cent de plus qu'à la même période, l'année dernière, pour atteindre une moyenne de 6,682,300 par mois dans toutes les industries sauf l'agriculture.

Au cours de la même période, le rendement réel des industries non-agricoles est monté de trois pour cent seulement. La moyenne d'augmentation d'après-guerre a été de 4.8 pour cent.

Les statisticiens fédéraux retranchent l'embauche et la production agricoles de leurs chiffres globaux, à cause des variations extrêmes de cette industrie entre les mois d'hiver et ceux d'été. Plus tard seulement, après que la récolte annuelle est rentrée et vendue, peuvent-ils retourner en arrière et incorporer la productivité agricole dans les totaux à l'échelle nationale.

Constrate frappant

L'expérience des six premiers mois de cette année, avec une augmentation de 3.8 pour cent seulement dans l'embauche et de trois pour cent seulement dans le rendement contraste de façon frappante avec les réalisations des deux dernières années.

L'embauche non-agricole a augmenté de 4.8 pour cent entre 1964 et 1965, et de 5.4 pour cent en 1966. Mais le rendement réel non-agricole a augmenté de 6.9 pour cent entre 1964 et 1965, et de 6.6 pour cent en 1966.

Le Bureau fédéral de la Statistique, qui a rendu public aujourd'hui son rapport détaillé du rendement de la moitié de l'année, déclare que si on peut réaliser une augmentation de un pour cent en rendement réel dans les deux derniers quarts de 1967, l'augmentation de cette année ne sera que de 3.4 pour cent, par rapport à 1966.

denrées AGRICOLES

PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points, .62; 93 points .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, cire, arrivages courants, québécois blanc en gros .45, coloré .45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 19½ à 22; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 18½ à 20; autre catégorie pour nourrissage 14½-15.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14, poudre de lait 5¼ à 5½ cents.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, .90 à $1 les 50 livres, I.P.E. $2.10 à $2.20 les 75 lbs., N.-B. $1.15 à $1.25 les 50 lbs.

Les oeufs : prix de gros en cartons d'une douzaine : A, extra-gros, 57.7 ; A-gros, 51.0 ; A-moyens, 42.1 ; A-petits, 30.9.

fruits et LEGUMES

MONTREAL — (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh $1.25 à $1.50, Wolfe River $1.25 à $1.50.

Aubergines : $2.50 à $3 le boisseau.

Betteraves : .35 à .50 la douzaine de paquets ; $1.25 à $2 les 50 livres.

Brocoli : $2 la douz.

Carottes : .60 à .75 la douz. de paquets, $1.25 à $1.50 les 50 livres, $1.75 pour 24 cellos de 2 livres.

Chicorée-escarole : $1 à $1.25 la douz.

Céleri : $3 à $3.75 le cageot de 2 douz.

Citrouilles : $2.50 à $3 la doz.

Choux verts : .90 à $1 pour 16 ;

Choux rouges : $1.50 pour 18 ; Savoy, $1.50 à $1.75 pour 18.

Choux chinois : $1.50 à $1.75 la doz.

Choux-fleurs : No 1, $1.50 la doz ; No 2, $1.25.

Choux de Bruxelles : $4 pour 16 pintes.

Epinards : $1.75 à $2 le boisseau.

Hubbard : $2 le boisseau.

Laitue : frisée, $1.50 la boîte de 18 ; Boston, $1.50 le cageot de 18 ; Iceberg, $2 le cageot de 18 ; Romaine, $1.25 le cageot de 18.

Marreau : $1.50 la doz.

Oignons : jaunes, $1.75 à $2 les 50 lbs ; rouges, $2 à $2.25.

Echalotes : .65 à .75 la doz. de paquets.

Pommes de terre : .90 à $1.00 les 50 lbs ; lavées, $1.50 le boisseau.

Panais : $3 à $3.50 le boisseau ; $2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

Persil : .50 à .60 la doz.

Piment : $3 à $3.50 le boisseau.

Poireaux : .75 à .90 la doz.

Radis : .60 à .75 la doz. de paquets ; $2 à $3 les 30 cellos de 6 onces.

Rutabaga : $1.25 à $1.50 les 50 lbs ; No 2, $1.25.

Salsifis : $1.75 la doz.

Savoy : $1.50 à $1.75 la doz.

Tomates : rouges, No 2, $1.75 à $2.50 les 20 lbs. Roses, No 2, $2 à $2.75 la boîte de 20 lbs.

amériCAINE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chg.
Asmera	4800	5 15-16	5 15-16	5 15-16	
Brazil	7000	13⅛	13⅛	13⅛	
Bk Roma	2300	12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Camp Ch	2400	8	7 13-16	8	+ ⅛
CS Pete	2100	2⅛	2 9-16	2 9-16	— ⅛
C Javelin	1500	8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
C Marc	1900	8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Cn C Far	100	3⅛	3⅛	3⅛	
Creole	1600	35⅞	35⅞	35⅞	— ⅛
Cron Cp	200	33⅛	33⅛	33⅛	— ⅛
Dome Pet	700	55⅛	55⅛	55⅛	— ⅞
Ford Can	10	158⅛	158⅛	158⅛	
Gt Yel	600	8⅞	8½	8⅞	+ ⅛
Goldfield	4500	9½	9⅛	9⅛	
Hnt Ch A	200	44½	44½	44½	
L Shore	800	3⅛	3½	3½	
Merrill	12700	1½	1½	1½	
Molyb C	3400	1⅛	1 3-16	1⅛	+ 1-16
Molybd	700	47⅞	47⅛	47⅞	— ⅛
N Cdn Oil	500	5 11-16	5 11-16	5 11-16	— 1-16
Pac Pete W	3200	6⅛	5⅞	5⅞	
Peel Elder	600	13½	13⅛	13⅛	
Pow Corp	100	11½	11½	11½	+ ⅛
Pratt L	300	43⅞	43⅛	43⅞	— ⅛
Preston	1600	22	22	22	+ ⅛
Rio Alg	200	37⅛	37	37⅛	— ⅛
Scurry Rn	7600	33⅛	31⅞	32⅞	+ 1⅛
Steel Cn	100	20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
Syntex	10100	86⅛	84	85⅞	+ 1
Technclr	4000	24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Trns Lux	100	22	22	22	— ⅛
Tr Conl wt	100	52⅛	52⅛	52⅛	— ⅛
Unit Asb	11100	7½	7½	7⅛	
Utah Ids	400	16	15⅞	16	+ ⅛
Wr Hor	4700	1 7-16	1⅛	1⅛	— ⅛

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Changement	+ .17	+ .64	— .57	+ .58
Clôture — 10 oct.	168.49	170.08	110.63	205.90
Haut — 1967	172.41	181.95	111.20	209.08
Bas — 1967	147.65	142.30	85.88	130.15

Cours du dollar

Le dollar canadien s'élève de 3-32 à $0.93 11-64 par rapport à la devise américaine. La livre sterling gagne 1-64 à $2.78¼.

Le dollar américain fléchit de 1-16 à $1.07 11-32 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling gagne ¼ à $2.98 13-16.

La lutte contre l'inflation exige une hausse des impôts

— M. Donald B. Marsh

par Roger MARCEAU
de notre salle de rédaction

TORONTO — Selon le directeur général adjoint de la Banque Royale du Canada, notre pays, tout comme les Etats-Unis, connaît un problème d'inflation qui, sans l'adoption de restrictions fiscales, doit conduire à des augmentations inflationnistes de la masse monétaire pour subvenir aux besoins financiers des gouvernements.

M. Donald B. Marsh a cependant exprimé des doutes au sujet de la "sagesse en matière fiscale" dans les deux pays. Il a mentionné les difficultés que l'administration américaine connaît présentement pour obtenir l'approbation d'une hausse des impôts sur le revenu, projet qui pourrait bien ne pas même parvenir à la Chambre des représentants.

M. Marsh estime que plus on attend pour appliquer le remède, plus il devient désirable. On sait qu'en 1968, des élections présidentielles auront lieu aux Etats-Unis, ce qui ne favorise pas l'adoption de telles mesures.

M. Marsh prenait la parole devant plus de 300 membres du National Industrial Conference Board réunis à Toronto pour une conférence sur les perspectives économiques canadiennes. Fondé en 1916, le NICB est une institution indépendante et sans buts lucratifs, qui fait de la recherche en matière économique et de gestion des entreprises.

En ce qui concerne la situation canadienne, ce banquier estime que le gouvernement fédéral pourrait bien présenter à l'automne un mini-budget afin de réduire les tendances inflationnistes. Selon lui, il s'agit d'une possibilité dont il faut tenir compte dans l'établissement de prévisions pour la prochaine année.

Cependant, il estime que la situation canadienne présente aussi des incertitudes politiques en raison d'une possibilité d'élections fédérales.

Accroissement du PNB en 1968

Au cours de la prochaine année, le produit national brut canadien devrait, de dire M. Marsh, connaître une modeste amélioration par rapport à 1967, le taux de croissance exprimé en dollars courants pourrait être légèrement supérieur à celui exprimé en volume, de prévoir le contraire.

Il affirme que cela implique un ralentissement de la hausse des prix qui découle de l'hypothèse qu'une restriction fiscale modérée est mise en vigueur et comporte un degré satisfaisant d'efficacité. Il prévoit ainsi pour l'année 1968 une augmentation de 8.5 à 9 pour cent en dollar courants, et de 3 pour cent en volume comparativement à l'année 1967.

En ce qui concerne l'année 1967, M. Marsh estime que l'expansion a en général été sous-estimée; la croissance du PNB fut en effet évaluée à environ 7.5 pour cent en dollars et à 4 pour cent en volume. Il affirme que, tout comme les années précédentes, le taux pourrait bien être supérieur aux prévisions et se chiffrer à 8 pour cent en dollars et à 5 pour cent en volume.

Ses prévisions pour l'année 1967 se basent sur les statistiques déjà connues de la production de blé de l'ouest qui dépasse les prévisions, sur la hausse des exportations, sur les immobilisations qui ont augmenté même dans la construction d'habitations, sur la reprise prévue dans la consommation de biens durables y compris les automobiles, de même que sur la hausse des dépenses gouvernementales.

M. Marsh mentionne que le ralentissement, au début de 1967, n'annonçait pas une longue période de récession, et de ralentissement de la croissance, mais qu'il s'agissait plutôt de la "pause qui rafraîchit". Cette pause résultait, jusqu'à un certain degré, de la politique monétaire et de la politique fiscale. Le rôle de la politique monétaire est principalement bien connu.

La situation de l'emploi

Dans une économie en expansion, il ne faudrait pas s'attendre, selon M. Marsh, à une augmentation du taux d'emploi. Cependant, il estime qu'en raison d'une politique fiscale plus serrée, le taux d'emploi en 1968 devrait demeurer au même niveau et même se situer au-dessus du niveau moyen de 4 pour cent.

La continuation de l'expansion devait, selon M. Marsh, résulter de l'expansion générale de l'économie américaine, sur la continuation des exportations reliées à la guerre au Vietnam, sur la continuation de nos forts expéditions de blé à l'étranger, et sur la croissance des marchés pour les produits de nos industries des ressources naturelles.

L'accord de l'automobile entre le Canada et les Etats-Unis continuera, estime M. Marsh, à accroître le commerce; il en est de même des accords du Kennedy Round concernant les réductions de tarifs douaniers. Il croit que, dans les deux cas, les exportations connaîtront la plus forte poussée.

Quant aux importations, elles augmenteront avec l'expansion de l'économie du pays, et principalement si les forces inflationnistes s'accroissent. M. Marsh estime enfin que l'excédent dans le commerce continuera de croître de façon modérée, au cours de l'année prochaine.

Le synode agit en vase clos et le champ des débats est limité

CITE DU VATICAN — Si le pape a convoqué le synode, c'est qu'il voulait connaître l'opinion de ses évêques sur un certain nombre de questions bien précises — le droit canon, la doctrine, la formation ecclésiastique, la liturgie; mais le synode agit en quelque sorte en vase clos et le champ des débats est limité.

Pour bien juger d'une opinion il faut, jusqu'à un certain point, connaître celui qui l'émet et le Saint-Père en est conscient puisque, dit-on, il compte avoir des entrevues personnelles à compter d'aujourd'hui avec chacun des participants du synode et, si la chose est impossible, avec des petits groupes de participants.

Ainsi se poursuivra la consultation synodale, avec plus d'intimité et plus de liberté. Depuis le début de l'assemblée des évêques, Paul VI n'a eu l'occasion de causer privément qu'avec un petit nombre de Pères.

C'est pourquoi il a tenu, malgré son état de santé plutôt fragile, à assister aussi souvent que possible aux délibérations ardues des évêques, autant en fait que ses médecins le lui permettaient. Il y a assisté pour la troisième fois hier, à la clôture des débats sur "les opinions dangereuses pour la Foi".

Les entrevues privées lui permettront non seulement de faire expliciter des déclarations et des opinions exprimées au synode, mais aussi de se renseigner sur la situation véritable de l'Eglise à travers le monde, sur ses "progrès ou déclin" pour reprendre le titre d'une lettre du regretté cardinal Suhard, sur l'essor des Eglises nationales, leur ralentissement ou leur stagnation.

Il n'est pas impossible que, durant ces entrevues, il soit question de problèmes actuels comme ceux de la limitation des naissances, du célibat des prêtres, de l'intégrisme et du dynamisme pastoral, de la contribution de l'Eglise à la politique sociale et des rapports de l'Eglise avec l'Etat.

Formation des prêtres

Un sujet plus immédiat, inscrit officiellement à l'ordre du jour du synode, retiendra aujourd'hui l'attention des Pères: celui de la formation des séminaristes. Il sera sans doute question de la formation purement formelle et spirituelle, par opposition à la tendance moderne d'engager plus activement le prêtre dans l'action sociale, en écartant le risque de le détourner de sa mission première. A cette occasion, d'aucuns rappelleront probablement l'expérience des "prêtres ouvriers". Mais ce n'est que demain que nous saurons véritablement dans quelle voie s'engage le débat.

Les questions doctrinales

Si les discussions sur les dangers que court la Foi sont officiellement closes, ce n'est pourtant qu'aujourd'hui qu'elles aboutissent à un premier résultat concret: la création d'une commission spéciale de douze membres pour remanier un texte jugé trop négatif par la majorité des Pères.

Huit des membres de cette commission seront élus par le synode et quatre seront nommés par le Saint-Père. Plusieurs réunions d'évêques ont déjà eu lieu à Rome pour envisager les candidatures.

Bien qu'aucune publicité ne leur ait été donnée, la rumeur propage des listes de noms sur lesquelles on retrouve la plupart des personnalités les plus en vue du synode: les cardinaux Veuillot, Garrone, Alfrink, Seper, Suenens, Doepfner, Mgr Edelby, le théologien Colombo et le R. P. Arrupe, général des Jésuites.

De par la volonté du pape, la commission aura dix jours pour compléter son travail et présenter un document plus acceptable, à la lumière des recommandations faites jusqu'ici. Hier, le cardinal Sheehan, archevêque de Baltimore, exprimait l'espoir qu'on établisse une claire distinction entre les dogmes et les autres vérités non-définies, qui sont plutôt les moyens par lesquels la Foi est transmise.

Le R. P. Ciarpi, théologien du pape, a recommandé aux évêques de n'accorder qu'avec prudence "l'imprimatur", lorsqu'il s'agit d'opinions contraires à la pensée traditionnelle de l'Eglise.

Un autre théologien pontifical, Mgr Colombo, a demandé qu'on distingue entre la juste liberté des études théologiques, et la publication trop hâtive des résultats de ces études.

Le cardinal Seper, de Zagreb, et le R. P. Bertrams se sont inquiétés de l'incertitude actuelle sur la doctrine. Des professeurs de théologie critiquent publiquement les encycliques et la confusion aggrave encore la crise des vocations.

D'autres orateurs, enfin, ont demandé un moyen terme entre le vieil "index", qui a été supprimé, et le silence actuel des pasteurs sur des sujets litigieux.

Début du congrès mondial de l'apostolat laïc

L'archevêque de Québec, le cardinal Maurice Roy, a ouvert aujourd'hui à Rome le troisième congrès mondial de l'apostolat laïc.

Cet événement, qui durera toute la semaine, réunit plus de 2,500 catholiques laïcs et est le premier en son genre à être tenu depuis le Concile Vatican II en 1962-65 qui avait donné aux laïcs plus d'importance et un rôle plus actif dans les travaux de l'Eglise.

A l'ordre du jour, on remarque les travaux de l'Eglise, la paix et le contrôle des naissances.

A noter que les femmes joueront à ce congrès un rôle beaucoup plus considérable que dans les autres activités de l'Eglise.

Plus de 100 observateurs des Eglises protestante, anglicane et orthodoxe participent à ce congrès.

Parmi les 2,500 laïcs venant de 105 pays, on note la présence de l'astronaute américain James McDivitt, qui est aussi membre de l'ordre des Chevaliers de Colomb.

Place à l'usine d'épuration

Ce n'est pas de gaieté de coeur que Mme Frank Birch quitte sa maison située en banlieue de Winnipeg, mais elle n'a pas le choix: la maison a été expropriée pour permettre la construction d'une usine d'épuration des eaux vannes.

GM devra verser $375,000 à une femme en guise d'indemnité

SACRAMENTO, Californie. (PA) — Un jury a conclu hier le plus long procès civil de l'histoire de la Californie en accordant des dommages de $375,000 aux dépens de la société General Motors, à une femme. La compagnie a été jugée responsable dans un accident mettant en cause sa voiture de modèle Chevrolet Corvette Stingray.

Le procès a duré 56 jours. M. Norman Badorek, de Sacramento, et M. Philip Dustman, de Fall River Mills, avaient péri en juillet 1965, quand la voiture Corvette de M. Dustman fut heurtée par derrière alors qu'il avait ralenti pour contourner le site d'un accident mineur.

La femme de M. Badorek, Carol, subit de graves brûlures dans l'accident. Avec les autres familles en cause, elle poursuivit et la General Motors et le chauffeur de l'auto qui avait heurté la Corvette. Ce dernier, M. Matthew Rodgers, de Santa-Clara, purge actuellement une peine pour homicide involontaire du fait de cet accident. M. Rodgers admit qu'il avait une responsabilité, mais son avocat soutint qu'il n'y aurait pas eu décès si la Corvette n'avait pas été mal conçue.

La General Motors a annoncé qu'elle allait en appeler du verdict d'hier. Selon

CARRIÈRES et PROFESSIONS

HOPITAL CHARLES LE MOYNE
121 boul. Taschereau, Greenfield Parc
DEMANDE
(Pour jour, soir, nuit, équipe volante)
INFIRMIERES LICENCIEES
INFIRMIERS
avec expérience
Appelez L'Assistant Directeur du Personnel à
672-2211 Poste 219

L'Alliance de la fonction publique du Canada
DEMANDE UN
CONTROLEUR-ADJOINT
Le candidat heureux aura l'occasion de participer à la direction d'un système raffiné de comptabilité automatique et de traitement électronique de données. Les aspirants devraient être licenciés en commerce avec spécialisation en comptabilité, ou posséder des connaissances et une expérience équivalente. Une expérience dans l'analyse des systèmes d'ordinateurs est une condition requise. Les candidats doivent vouloir faire une carrière de l'analyse des systèmes d'ordinateurs, et de la préparation des données pour le gestion.
Traitements et bénéfices équivalents à ceux du Service public du Canada.
Faire application au:
Secrétaire exécutif,
AFPC,
88, avenue Argyle
Ottawa 4, Ontario

ETES-VOUS CET HOMME?
Si vous êtes honnête
Si vous ne craignez pas le travail ni les responsabilités.
Si vous êtes ambitieux et désirez grimper rapidement les échelons.
Si vous désirez gagner un revenu plus élevé que la moyenne.
Salaire initial $8,000 par année
Si vous avez ces qualités et êtes âgé entre 22 et 45 ans, posséder une bonne instruction et une automobile, nous avons besoin de vous.
Pour entrevue, téléphonez à:
381-9951
Demandez M. Lachapelle ou M. Wilkie

HOMMES
ET FEMMES DE 16 A 45
songez à votre avenir
Inscrivez-vous aux cours
MACHINES IBM
Programmation — Circuit — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT
De 9 hres A.M. à 9 hres P.M.
861-5426
Ecrivez pour demander renseignements gratuits
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal (près station Metro)
Veuillez me faire prévenir, sans obligation de ma part, tous les renseignements nécessaires au sujet des cours de machines IBM.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
G.A.2

UNIVERSITE DE SHERBROOKE
TECHNICIEN
(MECANIQUE DES SOLS)
Le Département de Génie Civil est à la recherche d'un technicien possédant un diplôme d'institut de technologie ou l'équivalent et ayant au moins 3 ans d'expérience en mécanique des sols (dans un laboratoire et/ou en chantier).
Le salaire sera établi en fonction de l'expérience et selon l'échelle de salaire des techniciens.
Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel.
Toute offre de service doit s'accompagner d'un curriculum vitae détaillé au:
SERVICE DU PERSONNEL
UNIVERSITE DE SHERBROOKE
SHERBROOKE, QUE.

COLLEGE DE MAISONNEUVE
Créé en vertu du Bill 21 comme Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP)
SECRETAIRE GENERAL
FONCTIONS: Aura la responsabilité de la coordination du personnel et des relations de travail. Responsable du secrétariat, des services juridiques, des publications et rapports. Entretien des relations avec l'extérieur.
CONTROLEUR
FONCTIONS: Responsable du budget et des contrôles budgétaires. Il établit les systèmes et procédures. Organisation de la comptabilité. Vérification interne. Préparation de la paie et des états financiers de même que les analyses financières. Préparation des statistiques.
DIRECTEUR DES SERVICES DE L'EQUIPEMENT
FONCTIONS: Responsable des plans et des constructions, des services de magasin et achats, l'entretien des terrains et bâtisses, des services alimentaires, aux résidences et des transports.
DIRECTEUR DES SERVICES AUX ETUDIANTS
FONCTIONS: Assure le bon fonctionnement du service du culte et de la pastorale, du service de santé, du service de placement et d'assistance financière aux étudiants. Responsable du service des loisirs et sports, des services de psychologie et de service social de même que les services socio-culturels.
QUALIFICATION: Expérience et formation pertinentes.
TRAITEMENTS: selon les normes du ministère de l'Education. Adresser, curriculum vitae avant le 21 octobre à midi à: Maître Gilles Poirier, président.
COLLEGE DE MAISONNEUVE
3800 est, Sherbrooke, Mtl 36
N.B. L'article 22 de la loi stipule que le Collège accorde préférence au personnel à l'emploi des institutions auxquelles il succède.
N.B. Le conseil d'administration pourra, selon les candidatures réunir certaines fonctions.

POSTES D'ADMINISTRATEURS DU PERSONNEL
GOUVERNEMENT DU CANADA
L'employeur le plus important du Canada, le gouvernement fédéral, offre de belles carrières aux personnes expérimentées en gestion du personnel.
Un bon nombre de ministères offrent des postes dans les domaines suivants:
ORGANISATION DE LA CARRIERE
FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL
RECRUTEMENT ET SELECTION
CLASSIFICATION ET EVALUATION DES EMPLOIS
GESION DE LA REMUNERATION
RELATIONS (DE TRAVAIL) AVEC LE PERSONNEL
ANALYSE DES TRAITEMENTS
Lors des nominations, on accordera la préférence aux diplômés d'université expérimentés dans l'une des branches de la gestion du personnel. Toutefois, si l'expérience et la contribution des candidats dans le domaine de la gestion du personnel sont bien établies et d'un niveau exceptionnel, on pourra exclure les exigences universitaires. Les traitements offerts seront proportionnels à la compétence des candidats choisis et pourront atteindre $14,000. Dans des circonstances exceptionnelles, on pourra offrir un traitement supérieur à celui précité. Les occasions d'avancement sont excellentes et les titulaires ont toute liberté de faire preuve d'imagination et d'initiative et de démontrer leurs qualités d'organisateurs dans la planification et la mise en oeuvre des programmes.
Pour obtenir des détails ou prendre rendez-vous, appelez
M. G. GIRARD — Téléphone: 861-2269
les 12 et 13 octobre 1967 entre 9 h. et 18 h.

DIRECTEUR MÉDICAL
Salaire initial jusqu'à $20,000 par année
Le défi . . .
Une importante société de produits pharmaceutiques désire retenir les services d'un directeur médical. Le titulaire sera responsable de la coordination des expérimentations pharmacologiques et cliniques des nouveaux produits. De plus il sera appelé à fournir à la profession médicale les renseignements qui pourraient être demandés sur les médicaments existants. Il sera secondé dans ces importantes fonctions par un personnel qualifié.
Lieu de travail: Montréal.
L'homme . . .
Nous sommes à la recherche d'un médecin bilingue âgé de moins de 50 ans, possédant les aptitudes et le goût pour une fonction administrative et désireux d'exercer sa profession au sein d'une entreprise industrielle qui lui offrira stabilité et autonomie. Le salaire initial mentionné pourra être augmenté avec les années de service et le poste comprend les avantages sociaux habituels tels qu'un excellent fonds de retraite, usage d'une automobile, etc.
Vous référant au dossier AB78-11-101, veuillez adresser votre demande à M. G. Lachance, bureau de Montréal: 861-7481 ou par écrit à:
P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL: PLACE VILLE MARIE • QUÉBEC: 880 CHEMIN STE-FOY
OTTAWA: 90 RUE SPARKS • TORONTO: 200 UNIVERSITY AVENUE
WINNIPEG: 213 NOTRE DAME AVENUE • VANCOUVER: 580 GRANVILLE STREET

CAHIER No 8 / PAGES 89-96 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MERCREDI 11 OCTOBRE 1967 — 82e ANNEE — No 235

L'armée bolivienne enterre un mort qu'elle affirme être "Che" Guevara

VALLE GRANDE, Bolivie — (UPI, AFP, PA) — Le corps d'un guérillero criblé de balles, que les autorités boliviennes affirment être le leader révolutionnaire Ernesto "Che" Guevara, est inhumé aujourd'hui selon les rites de l'Eglise catholique dans cette petite localité du sud-est de la Bolivie.

Selon le chef des forces armées boliviennes, la mort de Guevara marque la fin de la guérilla menée depuis huit mois dans ce pays d'Amérique du Sud et porte un dur coup aux efforts des castristes pour exporter la révolution en Amérique latine.

Même si l'armée bolivienne affirme qu'il ne subsiste plus aucun doute sur l'identité du cadavre, cette certitude n'est pas partagée partout. On rappelle que le révolutionnaire d'origine argentine, ancien compagnon de lutte de Fidel Castro, a été porté mort ou capturé un peu partout en Amérique latine depuis deux ans et demi, soit depuis son départ mystérieux de Cuba.

Pour sa part, le ministre argentin des Affaires étrangères, M. Nicanor Costa Mendez, a dit douter que Guevara soit mort ou qu'il soit même jamais allé en Bolivie.

Le journal communiste italien "L'Unita" écrit de son côté que le communiqué de l'armée bolivienne "ne semble pas avoir dissipé tous les doutes".

A Washington, les porte-parole sont enclins à croire les affirmations des autorités boliviennes, mais ils ajoutent qu'ils aimeraient avoir une preuve scientifique. Pour le moment, le département d'Etat n'a fait aucun commentaire officiel. On souligne par ailleurs que les troupes boliviennes qui auraient tué Guevara ont été entraînées par les forces spéciales des Etats-Unis, les fameux "bérets verts".

Les preuves du général Ovando

Le général Alfredo Ovando Candia, commandant en chef des forces armées boliviennes, affirme que le guérillero "Ramon" tué dimanche avec deux autres insurgés dans un ravin, à 300 milles au sud-est de La Paz, est bel et bien Guevara. Il apporte comme preuve les empreintes digitales et le journal de campagne qui aurait été trouvé sur le cadavre.

Le général Ovando a invité les journalistes à comparer les empreintes du mort à celles de Guevara envoyées en Bolivie par les services argentins de renseignements. Il a aussi montré aux journalistes un journal qui aurait été saisi sur la personne de "Ramon". Ce journal a été ouvert le 7 novembre 1966 et s'arrête le 7 octobre dernier, veille de la bataille au cours de laquelle "Ramon" tombait mortellement blessé.

Ovando a aussi fait état d'une cicatrice à la main gauche, vestige d'une blessure que Guevara avait subie au combat à Cuba.

Les journalistes ont aussi pu noter la ressemblance frappante entre les traits de "Ramon" et les dernières photos de Guevara.

Aux journalistes qui l'interrogeaient sur ses impressions au sujet des derniers événements de la zone de guérilla, le président de la Bolivie, le général René Barrientos a déclaré: "J'ai maintenant la preuve absolue que Che Guevara est mort".

Sentiments partagés

Dans la famille de Guevara, les sentiments sont partagés. Certains refusent d'accepter la nouvelle de la mort du "Che" et prétendent qu'il est mort il y a deux ou trois ans. D'autres affirment qu'il est toujours vivant et participe à un mouvement clandestin ailleurs.

Le père Guevara, un septuagénaire qui est courtier en immeubles en Argentine, a refusé de voir les journalistes. Il aurait affirmé qu'il ne croirait pas à la mort de son fils tant qu'il n'en aurait pas eu la preuve. "On m'a déjà souvent annoncé sa mort, aurait-il dit, et j'ai reçu ensuite de lui des nouvelles directes m'apprenant qu'il était en parfaite santé."

A La Havane, le journal officiel "Granma" a publié une courte nouvelle de la bataille de dimanche, citant des rapports de l'armée bolivienne qui mentionnaient la mort de trois leaders de la guérilla. Mais le journal n'a fait aucune mention de la prétention selon laquelle Guevara aurait été tué.

Un "héros moderne"

VALLE GRANDE, Bolivie (AFP) — Ernesto "Che" Guevara représente, tout au long de sa vie, un "héros moderne" et quel que soit le jugement que l'on porte sur lui, il avait après 1965, atteint en Amérique latine les dimensions de "mythe". Longtemps numéro deux ou trois du régime cubain, il avait totalement disparu depuis 1965.

Fils d'une famille bourgeoise de Rosario, en Argentine, il fait ses études de médecine. Par idéalisme il quitte son pays et va exercer sa profession au Pérou où il se marie une première fois. Puis il se trouve au Guatemala au moment où le régime de président Arbenz est renversé.

Plus tard, au Mexique, il rencontre Fidel Castro, qui prépare son débarquement à Cuba et c'est le début d'une étroite amitié entre le médecin révolutionnaire intellectuel, porté vers les grandes idées, les généralisations, la théorie, et le chef politique qu'est déjà Castro.

En 1958, dans la Sierra Maestra, Guevara, qui a été un des 12 survivants du débarquement, abandonne ses fonctions de médecin pour celle de chef de guerre. Il commandera la colonne qui descendra vers la plaine marchera sur La Havane où il arrivera le premier en janvier 1959. Il avait pratiquement décidé le départ de Batista en infligeant à ses troupes la défaite de Santa Clara.

Paradoxalement, Fidel Castro confiera au médecin-guérillero des tâches économiques: au moment où l'économie cubaine rompt avec les Etats-Unis et se tourne vers l'URSS, Guevara devient successivement président de la Banque centrale, puis ministre de l'Industrie. Au sein de l'équipe dirigeante cubaine, il propose les réformes les plus radicales. Il expose ses idées dans son opuscule "L'homme et le socialisme à Cuba". On pense souvent qu'il est le grand inspirateur de la conversion de Castro au communisme.

Chargé de missions de confiance, souvent secrètes, Guevara représente souvent le gouvernement cubain à l'extérieur. Ce fut lui qui, en septembre 1962, signa à Moscou l'accord qui devait conduire à l'installation des fusées balistiques soviétiques dans l'île.

Mais il avait aussi de nombreux ennemis et ses prises de position intransigeantes semblent l'avoir placé dans des positions politiques difficiles. Plusieurs mois après sa disparition Fidel Castro donne connaissance d'une sorte "d'adieu à Cuba", une lettre de Guevara qui annonce son intention d'aller "lutter ailleurs".

A La Havane, il figure dans la mythologie révolutionnaire, ses portraits et ses ouvrages sont partout. Cependant, n'apparaît pas à la conférence de l'OLAS en août 1967, ce qui cause une profonde déception. Selon les témoignages très précis des autorités boliviennes, il dirige effectivement les guérillas de Nancahuazu en Bolivie.

Après avoir annoncé hier la mort de "Che" Guevara, le général Ovando a déclaré que "la guérilla bolivienne touche à sa fin". D'après le général, il ne resterait plus dans le sud-est du pays qu'un groupe de neuf guérilleros sous les ordres d'"Inti" Peredo.

Deux grands amis: Castro et Guevara

5,000 ouvriers manifestent au Mans: nombreux blessés

PARIS — (UPI) — La police française a dû utiliser des grenades de gaz lacrymogène et demander l'aide des pompiers pour écraser la mot dernière une sanglante manifestation dans la ville du Mans, capitale mondiale des courses d'automobiles. La violence a éclaté après que le gouvernement eut défait à l'Assemblée nationale une motion de censure présentée par les communistes et la fédération des partis de gauche.

On s'attend à encore plus de violence demain alors que les paysans reprendront leurs manifestations antigouvernementales à travers tout le pays. Les paysans, mécontents des prix qu'ils retirent des produits de la ferme, réclament également le rappel des décrets économiques et sociaux promulgués par le gouvernement.

D'autres incidents ont suivi la défaite de la motion de censure, mais aucun ne fut aussi violent que celui du Mans où 20 policiers et des douzaines de manifestants ont été blessés.

A Rochefort, plus de 300 ouvriers de la société Sud-Aviation ont envahi les rues de la ville en réclamant l'abolition des décrets votés durant l'été grâce aux pouvoirs d'urgence dont s'est doté le gouvernement Pompidou.

A Paris, durant le débat sur la motion de censure, plus de 1,000 personnes ont manifesté devant l'Assemblée nationale. On a également rapporté des arrêts de travail à Lyons et dans plusieurs banlieues de la capitale.

La bagarre a éclaté au Mans, dans le nord-ouest de la France, quand 5,000 ouvriers appartenant à des syndicats de gauche ou à des syndicats chrétiens ont tenté de s'emparer de la préfacture qui abrite les bureaux des représentants régionaux du gouvernement.

La police est immédiatement intervenue en lançant des grenades de gaz lacrymogène. Puis les pompiers sont venus lui apporter leur aide en utilisant des boyaux à forte pression. Les manifestants ont alors reculé devant cet assaut, mais ils avaient eu le temps de lancer une multitude de pierres arrachées au pavage contre ceux qui les empêchaient de manifester à leur guise. Le square Franklin-Roosevelt est pavé de centaines de pierres que les manifestants ont arrachées.

Ils ont alors fui sur l'avenue Général-Leclerc où ils ont brisé une cinquantaine de bancs, utilisant le bois pour s'en faire des matraques.

Puis la foule a de nouveau chargé la police qui, entretemps, avait reçu des renforts. Les manifestants ont de nouveau reculé devant un barrage de grenades de gaz lacrymogène. Un groupe s'est emparé d'un canon chargé de bouteilles de bière et les manifestants ont lancé ces bouteilles contre la police.

Une des grenades de gaz lacrymogène a explosé, mettant le feu aux rideaux d'une boutique. L'incendie a toutefois été rapidement maîtrisé bien qu'au début il ait semblé prendre de grandes proportions.

Les dirigeants de la ville, une fois la révolte matée, ont dit que les dommages matériels étaient considérables mais qu'ils ne pouvaient en évaluer pour le moment.

Cette manifestation n'a toutefois pas été aussi grave que celle de Quimper, le 2 octobre dernier, alors que 200 personnes avaient été blessées dans l'affrontement des forces de l'ordre et de 7,000 paysans en colère. La bagarre avait alors duré quatre heures.

L'Assemblée nationale fait confiance à Georges Pompidou

PARIS (AFP) — Six mois après les élections législatives, où les gaullistes, enregistrant un net recul, ne l'avaient emporté que par une majorité de quelques voix, le premier ministre M. Georges Pompidou vient d'obtenir hier, sur un succès parlementaire qui lui permet d'espérer que son gouvernement dispose désormais d'une majorité plus confortable à l'Assemblée nationale.

L'opposition de gauche — 194 députés dont 73 communistes et 121 non-communistes — avait déposé contre le gouvernement une motion de censure condamnant les ordonnances que celui-ci avait promulguées pendant l'été dans le domaine économique et social.

Or, cette motion n'a obtenu que 207 voix, alors qu'une motion semblable, en juin dernier, avait recueilli 232 suffrages.

La différence s'explique par l'attitude de la plupart des 41 députés "centristes" qui ont choisi, après de longues hésitations, de ne pas voter cette fois-ci la censure. Le fait est considéré comme significatif par les observateurs. Il montre d'abord, estiment-ils, que la vie politique française, jadis marquée par la multiplicité des partis, poursuit son évolution vers la simplification. Les centristes jusqu'ici ne voulaient pas choisir entre les gaullistes et une gauche où le rapprochement entre les communistes et non-communistes s'est nettement développé depuis deux ans. Implicitement, en ne votant pas la censure, ils se sont aujourd'hui rapprochés des premiers et éloignés des seconds.

Leur décision a été prise contre l'avis de M. Jean Lecanuet, qui fut candidat à la présidence de la République en 1965, et dont l'étoile politique semble avoir pâli depuis lors au point que la plupart de ses amis n'ont pas suivi, aujourd'hui, ses directives.

L'attitude des centristes signifie, également, selon les observateurs, que les modérés français sont inquiets des progrès enregistrés aux élections législatives de mars dernier et fin septembre aux élections cantonales par les communistes, qui recueillirent en cette dernière occasion plus de 26 p. cent des suffrages. Cette crainte, amplement exploitée à la tribune par le premier ministre, amène la division gaullistes anti-gaullistes et modérés — jusqu'ici très vives, à s'atténuer au profit de la division communistes anti-communistes.

Dans ces conditions, les observateurs estiment que l'actuelle législature, dont on pouvait douter qu'elle irait jusqu'à son terme normal, 1972, était donné l'ampleur de la majorité, semble être assurée désormais d'une certaine durée.

Les succès du premier ministre ne sont pas minimes pour autant. D'autre part, les centristes, s'ils ont refusé hier de témoigner une opposition systématique, n'ont cependant pas rallié formellement la majorité. D'autre part, celle-ci, dans la mesure où elle s'élargirait, deviendra moins inconditionnelle que par le passé, et en son sein un leader comme M. Valery Giscard d'Estaing, l'homme du "oui . . . mais" peut jouer un rôle plus grand que naguère.

La discussion budgétaire qui s'ouvre aujourd'hui permettra de mesurer la portée exacte du succès incontestable enregistré hier soir par le premier ministre du général de Gaulle.

Un cyclone géant ravage l'Etat indien d'Orissa

CALCUTTA, Inde (UPI) — Un gigantesque cyclone accompagné de pluies diluviennes a balayé l'Etat indien d'Orissa, rapporte-t-on aujourd'hui. Au moins 350 personnes ont été tuées ou sont portées disparues tandis que plus de 270,000 autres sont maintenant sans abris.

Le cyclone a frappé cette région de l'Est indien lundi dernier mais ce n'est qu'aujourd'hui que le désastre a été connu: les communications étaient rompues à cause des inondations et des vents à haute vélocité.

Selon les premiers rapports, le cyclone a suivi un sentier de 70 milles de largeur depuis la cité côtière de Chandanbali pour se diriger profondément à l'intérieur du territoire.

Au moins 55 personnes ont été tuées et on craint que 300 pêcheurs n'aient péri en mer.

Dans sa fureur, le vent a soulevé des trombes d'eau de mer et les a déversées sur des milliers d'acres de terre, noyant ainsi des milliers de bestiaux notamment à Ersoma, Kendrapara, Tirtol, Patkura, Marshaghani, Pattamundei, Kanida et Mahakalpara.

Des opérations de secours et de sauvetage ont été organisées par les autorités indiennes.

Les rapports des quotidiens indiens sont un peu contradictoires au sujet de l'ampleur du désastre. Mais un ministre d'Etat a parcouru la région sinistrée et a révélé qu'il s'agissait d'un désastre sans précédent.

La délégation d'Amérique latine boycotte la conférence d'Alger

ALGER (AFP) — La conférence économique des pays en voie de développement s'est ouverte hier soir à Alger en présence de quelque 70 délégués des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, mais ces derniers ont décidé ce matin de boycotter les travaux de la conférence parce que l'Algérie a demandé à la délégation du Sud-Vietnam de ne pas siéger.

L'Algérie s'oppose à la participation du Sud-Vietnam pour trois raisons: 1) le Sud-Vietnam ne fait pas partie du groupe des "77"; 2) il ne fait pas partie de l'ONU; 3) ses délégués sont en danger et il est indispensable de redoubler de vigilance.

Les Latino-Américains sont indignés: "Il est inadmissible, disent-ils, que l'Algérie puisse seule bloquer pour des motifs politiques une conférence économique qui a été préparée depuis un an."

M. Azeredo Da Silveira, président du comité de coordination du groupe des "77" s'est rendu aujourd'hui chez M. Abdalaziz Bouteflika, ministre des Affaires étrangères algérien et président de la conférence, pour lui faire part de la décision latino-américaine. Une démarche analogue avait été faite hier après que l'Algérie eut empêché les délégués sud-vietnamiens et sud-coréens d'assister à la séance inaugurale.

Selon certaines indications recueillies dans les couloirs, différents pays d'Asie et d'Afrique, dont la RAU, auraient demandé à l'Algérie de faire preuve de modération dans cette affaire.

Les autres délégués (ils sont 500 en tout) poursuivent les travaux inaugurés à l'issue des discours d'ouverture hier soir.

Dans un long discours considéré comme assez "dur" et "politique" par plusieurs délégations latino-américaines, le président Houari Boumedienne a dénoncé à la fois "la dette contractée par les pays occidentaux par suite de leur odieuse exploitation" et les "résultats négatifs de la coexistence pacifique". Le président algérien s'est livré à une condamnation impitoyable des pays évolués, "véritables pieuvres qui resserrent leur étreinte sur le Tiers-Monde pour mieux piller ses richesses", puis a lancé un vibrant appel aux pays en voie de développement pour qu'ils adoptent une attitude commune face aux pays industriels.

Après avoir lancé une véritable diatribe contre les puissances impérialistes, qui "imposent des guerres chaudes dans différentes régions du monde", le président Boumedienne a déclaré: "Il n'est pas normal que nos pays soient les plus riches en matières premières essentielles et que nos peuples restent parmi les plus pauvres et les plus misérables."

Dans un discours de caractère plus technique, le ministre algérien des Affaires étrangères, M. Abdelaziz Bouteflika, avait auparavant invité la conférence à élaborer une "charte économique des pays du Tiers-Monde". Aussitôt après, le sénateur Carlos d'Asceli, délégué du Venezuela, proposait, comme document de base des travaux, la "charte de Tekendama" adoptée par les pays d'Amérique latine il y a quelques jours.

M. Wilson obtient satisfaction dans une poursuite contre un groupe "pop"

LONDRES. (Reuter, AFP, UPI) — Une poursuite en libelle intentée par le premier ministre Harold Wilson contre un groupe de chanteurs "pop" anglais a été réglée aujourd'hui par une entente à l'amiable. Le groupe "The Move" a accepté de faire des excuses et de verser à des oeuvres de charité désignées par le premier ministre les bénéfices provenant de la vente de leur dernier disque, "Flowers In The Rain".

Le groupe était poursuivi pour avoir diffusé une carte postale en vue de "lancer" un disque. Cette carte postale, a-t-on appris, montrait M. Wilson dans le plus simple appareil et utilisait, selon l'avocat du plaignant, de fausses rumeurs concernant le caractère du premier ministre.

L'avocat de M. Wilson a souligné à la Cour que "le premier ministre était en fait au courant depuis quelques années de diverses rumeurs fausses et malicieuses diffusées quant à son caractère personnel et à son intégrité".

M. Wilson, a ajouté Me Quentin Hogg, a "toujours traité ces rumeurs avec le mépris qu'elles méritaient". Mais dans le cas présent, "la grossièreté de la carte, ajoutée à sa large circulation et à la menace d'une distribution encore plus vaste, ne lui laissait pas d'autre choix que celui d'affirmer ses droits juridiques", a précisé l'avocat, ancien ministre conservateur.

Ni le premier ministre ni les membres du groupe "The Move" n'étaient présent en cour.

En vertu du règlement intervenu, le groupe et son gérant ont accepté de présenter des excuses inconditionnelles et de verser tous les profits provenant de la vente du disque et de la musique en feuille à des oeuvres de charités désignées par M. Wilson.

Une somme que l'on estime à environ $19,000 ira ainsi à un hôpital pour paraplégiques et à une société d'aide aux paraplégiques.

Les Nord-Vietnamiens ont relancé en force la bataille de Con Thien

d'après PA, UPI, AFP

La bataille a repris à Con Thien. Les troupes nord-vietnamiennes ont élevé un nouveau barrage d'artillerie formé de roquettes et de mortiers lourds tirés par des pièces ensevelis sous la terre brûlée. A quelques milles au sud de Con Thien, d'autres troupes vietnamiennes fraîchement infiltrées au Nord ont attaqué les Américains de revers.

Les Nord-Vietnamiens ont massé trois divisions de 35,000 à 40,000 hommes immédiatement au nord de la zone démilitarisée, et ils disposent de deux autres divisions récemment infiltrées au Sud et qui sont dispersées dans les collines. Les autorités américaines s'attendent à ce qu'éclate d'une minute à l'autre une bataille décisive.

Des porte-parole avaient annoncé la semaine dernière que les bombardements intensifs de l'artillerie américaine, de même que ceux des B-52 avaient fini par briser le siège de Con Thien et que l'armée rouge s'était repliée vers le nord. Il semble que ces rapports étaient prématurés.

Hier, 3,000 "marines" arrivaient aux abords de la zone tampon en guise de renforts aux quelque cent mille militaires américains qui s'y trouvent déjà.

L'ennemi évente un secret

Entre-temps, 4,500 recrues de la 1re Cavalerie de l'air ont tenté de se frayer un chemin dans la jungle afin d'aller assurer la défense du flanc sud des coteaux de Con Thien. Ce mouvement avait été gardé secret, mais l'armée américaine annonce aujourd'hui que les troupes nord-vietnamiennes ont surgi de la brousse et ont pénétré à l'intérieur des lignes américaines avant que le haut commandement n'ait annoncé le mouvement de la cavalerie.

Abrités sous un parapluie d'obus et de mortiers, les Nord-Vietnamiens ont attaqué à la faveur de la nuit, et un engagement féroce s'ensuivit. Les Américains ont tué neuf Nord-Vietnamiens et en ont capturé deux autres, enregistrant eux-mêmes sept morts et 17 blessés.

L'ennemi a tiré 74 salves de roquettes et de mortier sur Con Thien hier et a blessé 26 "marines". Un porte-parole précise que les Nord-Vietnamiens utilisent toujours des canons de 152 mm. qui peuvent tirer des boulets de cent livres à 18 milles de distance.

Sur le front politique

Le président Van Thieu a présidé aujourd'hui à la cérémonie de prestation de serment des 60 sénateurs nouvellement élus au Sud-Vietnam et dans son discours officiel, il a averti Hanoï qu'il recommanderait une escalade de la guerre si le Nord-Vietnam n'en venait pas à adopter "une attitude plus réaliste et plus raisonnable" pour ce qui a trait aux négociations de paix.

Les généraux sud-vietnamiens ont vivement applaudi ce discours. Il semble qu'ils y aient vu une menace d'invasion du nord — une initiative à laquelle s'est refusé Van Thieu jusqu'ici, mais que le vice-président Cao Ky rêve de voir prendre.

On sait que Cao Ky est originaire de Hanoï. On sait qu'il considère qu'une invasion du Nord-Vietnam serait une bonne chose. Il a même dit naguère qu'il aimerait piloter le premier avion qui parachutera des troupes de libération dans sa ville natale.

Entre-temps, à Washington on fait état d'une déclaration qu'a faite le secrétaire à la Défense Robert McNamara le 25 août dernier, déclaration qui n'a été rendue publique qu'aujourd'hui.

M. McNamara avait dit alors que la guerre du Vietnam ne sera pas plus courte du fait de la destruction du port de Haïphong, destruction que recommandent fortement les chefs d'état-major. M. McNamara a affirmé que les dirigeants civils du gouvernement américain continueraient d'appuyer leurs décisions, en ce qui concerne les bombardements aériens, sur la valeur des cibles visées, sur les risques que courent les pilotes et sur le désir qu'on a de ne pas provoquer une confrontation directe avec la Chine et l'Union soviétique.

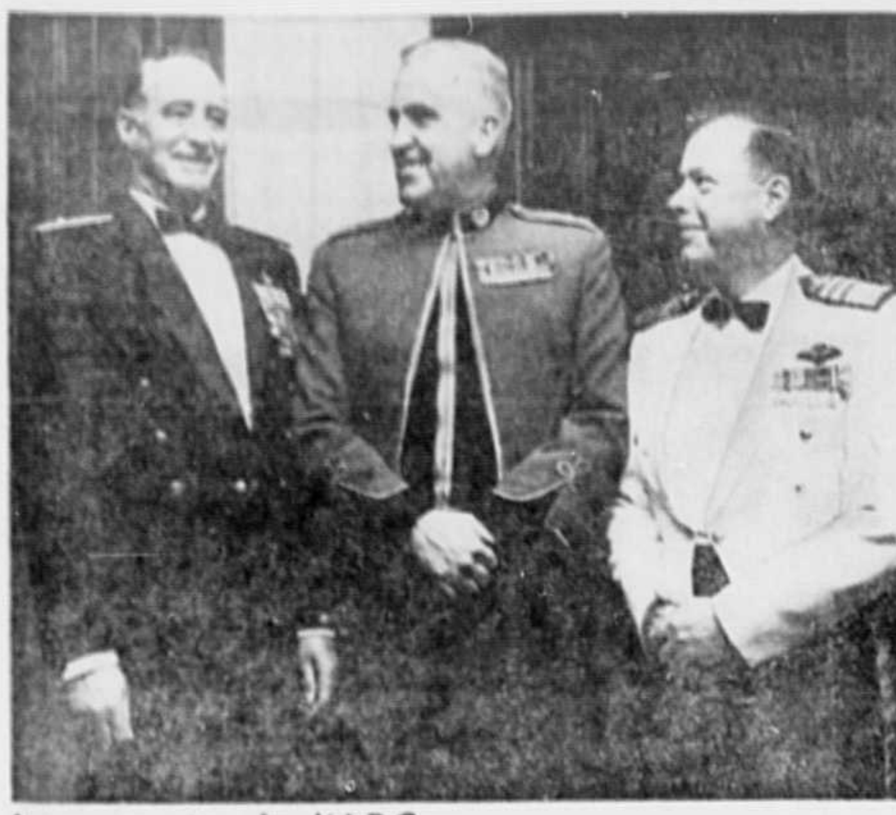

Au congrès de l'ARC

Le congrès annuel de l'Association de l'Aviation royale canadienne s'est clôturé, samedi, par un banquet auquel assistaient plusieurs personnalités militaires. La photo représente trois des invités d'honneur. Dans l'ordre habituel : le général John P. McConnell, chef d'état-major des Forces aériennes des Etats-Unis, conférencier d'honneur, le lieutenant-général W. Anderson, chef de la Force mobile canadienne et le maréchal de l'Air Sharp, chef adjoint de l'état-major des forces canadiennes.

Le directeur de l'UNESCO déplore l'insuffisance des crédits pour l'éducation

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — "Pour remarquables qu'aient été les efforts déployés dans un récent passé, il n'en demeure pas moins qu'un tiers des enfants d'âge scolaire n'ont toujours pas d'écoles et qu'il y a encore plus de 700 millions d'adultes analphabètes dans le monde", a déclaré M. René Maheu, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), dans un discours prononcé à Williamsburg lors d'une session d'études sur la "crise mondiale de l'éducation".

En outre, a poursuivi M. Maheu, "si le taux d'accroissement des dépenses consacrées à l'éducation dans les pays en voie de développement a été très sensible, les chiffres absolus restent encore bien modestes. En 1950, alors que les dépenses publiques d'éducation s'élevaient à 34 milliards de dollars pour l'ensemble du globe, celles qui concernent le tiers monde n'étaient que de 1 milliard et demi, soit moins de 5 pour cent du montant total. Certes ce pourcentage s'est nettement amélioré en 1967, puisqu'il est maintenant d'environ 10 pour cent — 9 milliards de dollars sur un total de près de 100 milliards — mais l'écart reste encore immense, et l'on ne saurait considérer comme normal et acceptable que les deux tiers de l'humanité ne puissent procéder qu'à des investissements aussi réduits, en valeur absolue, dans le domaine de l'éducation, alors que des sommes bien plus considérables sont consacrées chaque année aux dépenses militaires."

M. René Maheu a dit encore : "Dans les pays en voie de développement notamment, l'école continue à préparer trop de jeunes à des emplois d'un secteur tertiaire déjà pléthorique comme l'administration, au détriment de l'agriculture et de l'industrie. L'enseignement technique et professionnel, dans son ensemble, demeure le parent pauvre de nos systèmes d'éducation, qui portent encore la marque d'un système de valeurs hérité d'un régime économico-social périmé ou étranger. En particulier, l'enseignement agricole, et plus généralement l'éducation en milieu rural, accusent de graves insuffisances de moyens et une indigence de pensée plus grave encore. Cela est en contradiction manifeste avec les besoins d'une économie essentiellement agricole et les exigences du progrès général d'une société à forte prépondérance rurale."

Les Québécois peuvent régler leurs problèmes

— Père Ambroise

QUEBEC (PC) — Il appartient aux Québécois de résoudre leurs problèmes et non aux gens de l'extérieur.

C'est ce qu'a affirmé hier devant les membres d'un club social de Québec l'abbé Ambroise Lafortune, mieux connu sous le nom de "père Ambroise".

"Les problèmes que nous avons sont des problèmes d'ici; c'est nous qui devons les résoudre parce que nous vivons dans un contexte et une manière d'être différents."

Le conférencier a déclaré qu'à la suite de la visite du général de Gaulle au Québec, l'été dernier, il avait effectué un voyage de 12,000 milles à travers la province et fait un sondage d'opinions dans tous les milieux.

L'abbé Lafortune a constaté, entre autres, que 90 pour cent des Québécois étaient heureux de la venue de de Gaulle ; 95 pour cent étaient contents que le maire Drapeau lui ait répondu comme il l'a fait, et 100 pour cent refusent de se voir désigner comme des Français canadiens.

Le père Ambroise en a conclu que les Québécois ont été heureux de recevoir de Gaulle pour manifester leur existence face à l'élément anglais du Canada ; qu'ils se réjouissent de la déclaration de M. Drapeau, parce qu'ils sont toujours fiers de voir l'un des leurs rappeler à l'ordre un étranger qui s'immisce dans ce qui ne le regarde pas et, enfin, qu'ils ne veulent pas être identifiés à des Français de France, parce qu'ils vivent dans un contexte et des milieux différents, parce qu'ils ont un niveau et un mode de vie différents.

Trois ans à un détrousseur de livreurs

Une peine de trois années de pénitencier a été imposée par le juge Maurice Fauteux, hier après-midi, à un jeune homme de 19 ans qui se serait "spécialisé" dans le détroussage des messagers d'épicerie.

Son truc était des plus facile et des mieux connu.

Il "plaçait" une commande dans une pharmacie de quartier, et attendait la livraison dans le hall d'une maison d'appartements dont il avait donné l'adresse par téléphone.

Puis, le livreur rendu sur place, il lui enlevait à la fois sa commande et les quelques dollars qu'il pouvait avoir sur sa personne pour faire le "change", à cette occasion.

Le sot ne goûte pas plus les douceurs de la sagesse que l'homme enrhumé n'apprécie les parfums des fleurs.

Proverbe arabe

Des conseillers scolaires dialogueront avec les élèves

JOLIETTE — La régionale Lanaudière organise une rencontre avec les comités de classes, de manière à susciter parmi les étudiants une participation plus assidue à l'activité dans l'école. "Il est urgent de faire confiance aux élèves et de les intéresser à l'administration de la maison d'enseignement", a déclaré le président de la régionale, M. Claude-Edouard Hétu.

Proposant l'idée à ses collègues, M. Hétu a noté que les étudiants peuvent aider à résoudre certains problèmes connexes à l'enseignement, tels que la surveillance dans les écoles durant l'heure du midi, l'organisation de manifestations sportives et artistiques.

L'HUMOUR À L'AMÉRICAINE par ART BUCHWALD

Il y a des "hippies" dans la famille

On parle beaucoup des "hippies". Mais personne ne songe à réagir à leur sujet jusqu'au jour où un "hippie" se révèle au sein de la famille.

J'ai une amie, que j'appellerai Mme Jaffe. Elle a un fils qui est un "hippie" convaincu et deux filles très intéressées par les idées de leur frère. Son mari ne s'inquiète pas plus qu'il ne faut des agissements du fils et, depuis un an, Mme Jaffe est considérée par tous les siens comme une réactionnaire.

De guerre lasse, elle décida de prendre des dispositions radicales. Donc, un jour du mois dernier, vers l'heure du souper, elle s'amena au vivoir, nu-pieds, vêtue d'une blouse et d'un "blue jean", les cheveux embroussaillés. Elle s'assit sur le tapis, avec une guitare, et se mit à fredonner : "Je veux aller à l'intérieur de mon cerveau pour y retrouver ma bien-aimée."

L'une des filles s'émut de la situation : "Que fais-tu là, maman !"

M. Jaffe, non moins secoué, dit : "Lève-toi, tu es ridicule !"

Mme Jaffe continua de chanter : "Si je pouvais faire un voeu, je le fumerais avec du hachich."

Le fils devint nerveux : "Qu'y a-t-il pour souper ?"

Mme Jaffe se leva, alla vers une table et retira les fleurs d'un pot. Elle distribua les fleurs une à une en disant : "Vous n'avez pas besoin de nourriture, vous avez les fleurs."

L'autre fille dit : "Mon ami arrive dans quelques minutes."

"Et la maison qui est en désordre", ajouta M. Jaffe.

"Je n'y peux rien, reprit Mme Jaffe, j'ai passé la journée à méditer."

Le fils, qui était sorti de la pièce, y revint en courant : "Qui a pris mon tourne-disque?"

"Je l'ai donné, dit Mme Jaffe. Il ne faut pas s'attacher aux choses matérielles. Elles corrompent."

"Et mes disques ?" poursuivit le fils.

"Je te jouerai de la guitare plutôt," dit la mère.

"Il me faut une robe propre", dit la fille qui attendait son cavalier.

"Je ne fais plus de lavage", dit la mère.

"Je vais appeler le médecin", dit le père.

"Parfait", s'écria la nouvelle "hippie".

"D'ici là, ajouta-t-elle, quand vous aurez mangé toutes vos fleurs, je vous donnerai une banane pour dessert."

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ALLAN (Henry Stuart) — A l'hôpital Général de Montréal, le 9 octobre 1967, est décédé Henry Stuart Allan époux bien-aimé de Florence Theresa L'Heureux. Il laisse dans le deuil 1 fille Gertrude (Mme R. Barbieux), 1 fils Stuart Albert. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la chapelle Jos. C. Wray and Bros. 1234, rue de la Montagne pour se rendre à la chapelle Our Lady, de l'église St-Patrice, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUPRE (Léo) — Subitement, le 9 octobre 1967, à l'âge de 69 ans est décédé M. Léo Beaupré, époux de Rose-Alma Wagner. Il laisse dans le deuil ses enfants, Mme Roland Ethier (Simone), Mme Bernard Côté (Gilberte), Henri et Mme Claude Bélanger (Anita) ainsi que plusieurs petits-enfants, de la rue Louis-Veuillot. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giguère & Tomasso Inc. 8909 rue Hochelaga à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAND (Rosario) — A Verdun, le 8 octobre 1967 à l'âge de 63 ans est décédé M. Rosario Béland, époux d'Anita Turcotte, demeurant à 841, 3ème Ave., Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc. 512, rue de l'Eglise, Verdun, à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Georges) — Subitement à Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Georges Bélanger, mécanicien chez Jarry moteur Corporation, époux de Lucienne Lavigne, demeurant 4734 Cartier, père de Nicole, Real, Carole, Lorraine. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier et Fils, 4733 rue Papineau, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Manon) — A Pont-Viau, le 9 octobre 1967, à l'âge de 11 ans, 11 mois, est décédée Manon Bélanger, fille de Roger Bélanger et de Gabrielle Lamarre, demeurant 465 Goineau. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. 400, rue Henri-Bourassa est à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISMENU (Lucien) — A Pincourt, le 8 octobre 1967 à l'âge de 49 ans, est décédé M. Lucien Boismenu, demeurant à 65, boul. Duhamel, Pincourt. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3925, rue Monselet à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONHOMME (Roméo Wilfrid) — Subitement, à Beauharnois, le 10 octobre, 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roméo Wilfrid Bonhomme, époux de Rose-Anna Boyer, demeurant 36A, rue Ellice, à Beauharnois. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bourgie & Frères Enrg. 127, rue Ellice, Beauharnois pour se rendre à l'église St-Clément, de Beauharnois, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONIN (Jean-Marie) — A Dunham, le 10 octobre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Jean-Marie Bonin, agronome, époux de Jeanne Savard, demeurant à Dunham, comté Missisquoi. M. Bonin fut premier gérant général de la Coopérative de Granby, sous-ministre de l'agriculture pour la province de Québec, vice-président de la Régie des marchés agricoles, conseiller technique de l'U.C.C. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence à Dunham, comté Missisquoi à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Croix de Dunham, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Georges Godin Enrg., Montréal.

BOUCHER (Blanche) — A St-Hilaire, le 10 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, 9 mois, est décédée Mlle Blanche Boucher, fille de feu Stanislas Thomas Boucher, et de feu Marie Préfontaine. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Albany Larivée 234, boul. Richelieu à St-Hilaire pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRETON (Georges) — A Montréal, le 11 octobre 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Georges Breton, époux d'Adrienne Casavant. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée 3198, rue Ontario est pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIER (Odiana "Diana") — Au lac Millette, Ste-Adèle-Nord, le 10 octobre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Odiana "Diana" Carrier, épouse de feu François Carrier, ancien directeur et secrétaire-trésorier de la Cie C. E. Racine Ltée; demeurant à 376 Chemin Dumoulin, lac Millette, Ste-Adèle-Nord, mère de Marie-Jeanne. La dépouille mortelle est exposée aux salons ré-exposée aux salons Urgel Bourgie Ltée, 745 Crémazie est jusqu'à mercredi soir 10 heures et re-exposée aux salons Gilbert, rue St-Joseph, à Lauzon Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant à l'église Ste-Bernadette, de Lauzon, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

Mme J.-Ernest Marcoux

Après une longue maladie est décédée le 9 octobre 1967, à l'hôpital St-Joseph-de-la-Providence, Madame J.-Ernest Marcoux (née Ernestine Bayard) épouse de feu J.-Ernest Marcoux.

Elle laisse sa fille Pierrette (Mme Wilfrid Duquette); sa soeur Béatrice (Mme J.-R. Bourdeau), son frère le Dr J.-F. Bayard, son gendre Me Wilfrid Duquette, avocat.

Lui survivent également ses belles-soeurs : Mlle Laure Marcoux, Mesdames Arthur et Armand Marcoux, ses petits-enfants : Lise, Michel et Marie-Josée Duquette, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle repose à son domicile, 4335 avenue Girouard. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce.

CHARBONNEAU (Rosa) — A Hawkesbury, Ontario, le 10 octobre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Samuel Charbonneau, née Roza Mallette, épouse en 1ères noces de feu Georges Ménard demeurant 333, rue Higginson, Hawkesbury. Outre son époux, elle laisse 1 fils Charles-Emile Ménard, 5 filles Mlles Huguette et Gabrielle Ménard de Montréal, Mme Oscar Lajeunesse (Jeannine) de Cornwall, Mme Gérard Niquette (Jeanne-d'Arc) de Montréal, Mme veuve Charles Legris (Véronique) de Lachute, 1 frère Henri Mallette, de Hawkesbury, 2 soeurs Mme Wilfrid Charette d'Hawkesbury et Mme Georges Rochon de St-Eugène, Ontario. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Noël Ltée. 416 rue McGill, Hawkesbury. à 2 h. 40, pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori d'Hawkesbury, où le service sera célébré à 3 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLAVEAU (Louis) — A Montréal, le 9 octobre 1967 à l'âge de 72 ans, est décédé M. Louis Claveau, époux en 1ères noces de Mathilda Michaud et en 2èmes noces d'Anne-Marie Bernier; demeurant à 8525, rue Berri. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745, rue Crémazie est à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCHAINE (Ida) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Joseph Courchaine, née Ida Hebert, demeurant 3209 Bossuet. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte. 3635 rue Hochelaga, pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRETE (Amanda) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Hormidas Crète, née Amanda Veer, demeurant au 5136 Notre-Dame est, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813, rue Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, P.-A.-T. où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Notre-Dame-des-Anges, Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Oliva) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Albert Cyr, née Oliva Leclair; demeurant 4337, rue Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHENES (Dr Arthur) — A sa résidence, au 54, Sterling, à LaSalle, le 10 octobre 1967, est décédé le Dr Arthur Deschênes, dentiste, époux de Rachel Tassé, et père de Charlotte (Mme Maurice Gervais), Gérard et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345, rue Notre-Dame, Lachine à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Nazaire, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESOURDY (Alexandre) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Alexandre Desourdy, époux de feu Yvonne Desormiers, demeurant rue Larivière. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, 3503 rue Papineau à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Paul-Henri) — Accidentellement à Ste-Anne-de-la-Pérade, le 9 octobre 1967, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Paul-Henri Dufour, époux de Liliane Bellemare, demeurant à 81 Champigny, Repentigny, autrefois de la rue Gauthier. Père de Louise, Michel, Sylvie, Jocelyne et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier & Fils, 4733, rue Papineau à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Marie-Noémie) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Marie-Noémie Messier, épouse de Joseph Guertin, mère de Marcel, Gérard, Jacqueline, Pauline, Jean-Paul, Thérèse, Rita et Claire, demeurant à 6368 Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 2548, rue Beaubien est à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Hélène-de-Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBEAULT (Laure) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Philippe Guilbeault, née Laure Lavallée, demeurant à 1521 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240, rue Adam, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOUDE (Oscar) — Subitement, à l'hôpital Grace Dart, le 10 octobre 1967, à l'âge de 32 ans, est décédé M. Oscar Houde, époux bien-aimé d'Ada Halligan, père de Betty (Mme Johnny Woodruff), de Tulsa, Oklahoma; demeurant 118, Maria, Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 790, boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église New Apostolic Church, coin Clément et Ste-Croix, où le service sera célébré à 2 hrs, et de là au cimetière de Montréal Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Wilfrid) — A Sorel, le 8 octobre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Wilfrid Houle, époux de Marie-Jeanne Beaulac, demeurant 139 rue Elizabeth, Sorel. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Mandeville et Mineau, 80, rue Charlotte, Sorel, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Sorel, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACQUES (Philippe) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 64 ans 11 mois, est décédé Philippe Jacques, époux de Maria Saint-Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Petit à St-Pie-de-Bagot pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de St-Pie-de-Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p., pas de fleurs.

JANNARD (Alberta) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Adrien Jannard, née Alberta Claveau; demeurant à 2600, Darling. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée. 3198 rue Ontario est à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMONTAGNE (Marie-Anne) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Louis Lamontagne, née Marie-Anne Paquette, demeurant 3975 Boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 3254, rue Bellechasse, coin 11e, Rosemont à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPALICE (Joséphine) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 95 ans, est décédée Mme veuve Gustave Lapalice, née Joséphine Délisle, mère de Alice (Mme Arthur Dubreuil), Aurélie (Mme Henri Maisonneuve), Antoinette (Mme Edouard Tremblay) et Imelda (Mme Oscar Faubert), 2 fils Cyriac et Raymond, 2 belles-filles, Mignonne Béchard et Jeannette Gauthier, et 1 gendre, Oscar Faubert. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de Frais Funéraires 7384, rue St-Denis à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Aimé, comté Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLAINE (René) — A Lachine, le 9 octobre 1967 à l'âge de 55 ans 11 mois est décédé M. René Laplaine, époux de Muriel Dupont, père de Gilles, Claudette (Mme J. Bélanger), Guy, Yvon, Monique (Mme R. Dionne), Nicole (Mme J. Fortin), Robert, Francine et Alain. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Raoul Bourgie Inc. 1345 rue Notre-Dame, Lachine à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARUE (Victor) — A Montréal, le 8 octobre 1967, à l'âge de 65 ans est décédé M. Victor Larue, époux de Claire St-Aubin, père de Mme Roland Brière (Jeannine) et grand-père de Michel, demeurant à 6286, 1ère Ave Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 2548 rue Beaubien Est à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATORRE (Guiseppe "Jos") — A Montréal, le 11 octobre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé Guiseppe "Jos" Latorre, époux de Marie-Ange Brault, demeurant 425 rue Bourgeois. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons H. C. Fetterly et Fils, 2035, rue Wellington à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean (rue Fortune), où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Alice) — A Montréal, le 8 octobre 1967, à l'âge de 50 ans est décédée Mme Roger Lavoie, née Alice Pilon, demeurant à 4432 rue Boyer, autrefois de la paroisse du Sacré-Coeur. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 1385, rue Ontario est à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Marie-Louise) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Lemay, née Marie-Louise Roy, épouse en 1ère noces de feu Cyruce Arseneault, demeurant à 2028, rue Lecaron, autrefois de la Côte St-Paul. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. 1735, rue de l'Eglise à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Roméo) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Roméo L'Espérance, époux de Germaine Bilodeau, demeurant rue Fullum. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4226, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLEE (Henri-F.) — A Montréal le 8 octobre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Henri-F. Léveillée, ex-employé des Postes; époux en 1ères noces d'Emma Kirouac et en 2èmes noces de Cordélie Galipeau; père de Paul-Emile, époux de Rejane Grefe; demeurant à 5479, rue Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Coopérative de Frais Funéraires 4848, rue Papineau à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (Mathias) — A Montréal, le 11 octobre 1967, à l'âge de 73 ans 2 mois, est décédé M. Mathias Lortie, époux de Louisa Thibault, demeurant à 4858 Coloniale. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., 17, rue Laurier est. pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Achille) — A St-Jérôme, le 9 octobre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Achille Major, demeurant à Ste-Monique, époux en 1ères noces de Léopoldine Gougeon et en 2èmes noces de feu Jeanne Rhéaume. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hervé Trudel & Fils 400, rue Labelle, St-Jérôme pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Monique, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

M. JEAN TASSE

Jean Tassé, de Laval-des-Rapides (inspecteur-détective de Montréal, à sa retraite), est décédé le 9 octobre 1967, à l'âge de 62 ans. Il laisse, outre son épouse, Dolly Fennessy, sa fille, Norma et son époux Pierre Labelle; son fils, Ronald et son épouse Lucette; deux petites-filles, Johanne et Andréa Tassé; son frère, Alain, de Montréal, et ses quatre soeurs, Charlotte, infirmière; Evéline, de Henryville; Rachel, Mme Arthur Deschênes, de Ville LaSalle; Adrienne, Mme Maurice Bélair, de Verdun. La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie, 400 est, Henri-Bourassa, Montréal. Les funérailles auront lieu en l'église Bon-Pasteur, Laval-des-Rapides, à 10 h., le 12 octobre 1967, et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul.

MARCOUX (Ernestine) — A Montréal, le 9 octobre 1967, est décédée Mme J. Ernest Marcoux, née Ernestine Bayard, épouse de feu J. Ernest Marcoux, mère de Pierrette (Mme Wilfrid Duquette), soeur de Béatrice (Mme J. Roméo Bourdeau), et du docteur C. F. Bayard. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 4335, rue Girouard à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARLEAU (Marie) — A Châteauguay, le 8 octobre 1967 à l'âge de 73 ans est décédée Mme veuve Joseph Marleau, née Marie Séguin. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 6250, boul. Monk à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Yvonne) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Jean-Baptiste Martineau, née Yvonne St-Michel, demeurant à 1914, Poupart. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-H. Benoit 2102, rue Fullum à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Arthème) — A Montréal, le 9 octobre 1967 à l'âge de 80 ans, est décédé M. Arthème Morin, époux de Délisca Vézeau, demeurant à 7905 Sherbrooke est, père de Rosaire, Sylvio, Raymond et Mme Raymond Giroux (Suzanne). Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Langlois, 8628 rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORENCY (Cora) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Cora Francoeur, épouse d'Odilon Morency, demeurant à 4394, St-Hubert. Elle laisse 5 enfants: Georgette, Françoise (Mme Jacques Kieffer), Gabrielle (Mme Claude Letourneau), Eugène et le lieutenant-colonel Roland Morency. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire & Vandelac 4340, rue St-Denis à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-St-Sacrement, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORISSETTE (Samuel) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Samuel Morissette, époux de Béatrice Plante. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est, à 9 hrs 30, pour se rendre à la chapelle de l'Institut Dominique-Savio, 9335 St-Hubert, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE — A Richwood, New Jersey, le 8 octobre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Joseph-A. Page, ex-président de Southern Canada Power, époux en premières noces de Béatrice Lelièvre et en secondes noces de Jean Christie Ker, père de Constance, Marise (Mme Anthony Burger), et Margaret (Mme Russel Kelter). Les funérailles auront lieu mercredi le 11 octobre 1967. Le convoi funèbre partira de William Wray & Walton Chapel, 2075 rue Université, à 9 h. 30, et se rendra à l'église Saint-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARISEAU (Omer) — A Montréal, le 8 octobre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Omer Pariseau, voyageur pour Acme Hat; époux de Marie Filion, père de Louis-Hubert et Mme Armand Pelédeau (Mélina); grand-père de Hubert et Richard Pariseau et de Marie-Andrée Pelédeau; une bru Marie-Berthe Lacroix; demeurant à 10,347, d'Auteuil. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400, boul. Henri-Bourassa est à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Emile) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 65 ans 11 mois, est décédé M. Emile Perreault, époux de Pauline Trottier. Il laisse dans le deuil 3 soeurs Mme Arthur Verdon (Eva), Mme Oscar Schlybert (Elisa), Mme Arthur Labelle (Jeanne), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 5650, Chemin Côte-des-Neiges à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILOTTE (Ovila) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 38 ans est décédé M. Ovila Pilotte, fils d'Ernest Pilotte et d'Eugénie Kandell, demeurant à 2712A Workman. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2630, rue Notre-Dame ouest à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME (Fabiola) — A Repentigny, le 9 octobre 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Delphis Prud'homme, née Fabiola Thouin, demeurant à 535 Notre-Dame, Repentigny. Elle laisse ses filles: Mme Rolland Goulet (Jeannel), Flore; ses fils: Rhéaume, Origène, Honorius, Eloi, Viateur, Marcel, Ange-Albert, Georges-Etienne. Les funérailles auron lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre parira des salons Yvon Champagne, 438, rue Notre-Dame, Repentigny, pour se rendre à l'église de la Purification-B.-V.-M., où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

ROUSSEAU (Soeur Marguerite-Françoise) — A Outremont, le 10 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Soeur Marguerite-Françoise, des Soeurs des Sts-Noms de Jésus et de Marie, née Noëlla Rousseau, fille de feu Désiré Rousseau et de Evelina Vallée. Les funérailles auront lieu en la chapelle de la Maison Mère 1420, boul. Mont-Royal vendredi, le 13 octobre, à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Germaine) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Alfred Roy, née Germaine Quesnel, demeurant à 1635 Mullins, appt 18. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. 5551, rue Wellington à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUEST [illegible] le 8 octobre [illegible] 3 mois Ruest, fille de [illegible] Hubert. Les funérailles vendredi le 13 [illegible] funèbre partira [illegible] St-Hubert pour paroissiale de [illegible] service sera célébré [illegible] au cimetière lieu de la sépulture [illegible] sont priés d'y [illegible] invitation.

SEGUIN [illegible] Montréal, le 11 [illegible] de 39 ans, est [illegible] Séguin, époux [illegible] demeurant à 5827, avenue [illegible]. Les funérailles [illegible] vendredi le 14 courant [illegible] funèbre partira des [illegible] Ltée [illegible] est à 8 [illegible] à l'église St-E[illegible] sera célébré [illegible] cimetière de C[illegible] de la sépulture [illegible] sont priés d'y [illegible] invitation.

TASSE [illegible] des-Rapides, le 9 [illegible] de 62 ans, est [illegible], inspecteur [illegible] de Montréal [illegible] de Helen D[illegible] demeurant 68 Laberge. Les funérailles [illegible] jeudi le 12 courant [illegible] funèbre partira des [illegible] est à 9 [illegible] à l'église du [illegible] Laval-des-Rapides, célébré à 10 h[illegible] de là au cimetière St-Vincent[illegible] sépulture. Parents [illegible] d'y assister [illegible].

VALLEE [illegible], le 10 octobre [illegible] ans, est décédé [illegible] Vallée, née [illegible] demeurant 4309, Ste-[illegible] auront lieu [illegible]. Le convoi [illegible] salons [illegible] 43 ouest à 8 h[illegible] à l'église St-Z[illegible] sera célébré à [illegible] cimetière de C[illegible] la sépulture [illegible] priés d'y assist[illegible]

VIGER [illegible] réal, le 10 octobre [illegible] ans, est décédée [illegible] épouse de Lucie[illegible] à St-François, [illegible] de Francine, Madeleine, L[illegible] funérailles [illegible] 14 courant [illegible] partira des salon[illegible] 26 [illegible] est à 9 h[illegible] l'église St-Noël [illegible], où le service [illegible] hrs 30 et de là [illegible] des-Neiges. Parents et amis [illegible] assister sans autre [illegible]

[illegible]ce

CHATIG[illegible] époux bien aimé [illegible] nous as quittés [illegible] jamais le vi[illegible] dans nos coeurs [illegible] Ton épouse [illegible] veuve Louis [illegible]

R[illegible]nts

CLERM[illegible] Edouard Clerm[illegible] enfants remercient [illegible] personnes qui [illegible] témoigner des [illegible] à l'occasion [illegible] Edouard Clerm[illegible] septembre 1967 de messe, de fl[illegible], soit par bouqu[illegible] mmes, visite [illegible] funérailles.

[illegible]nce

GAUVR[illegible] Charles Lemoy[illegible] à Marie-Paule est né un garçon Michel et Sylvai[illegible] docteur DeSer[illegible]

Q[illegible]

A Mo[illegible] 1967, à l'âge [illegible] décédé M. Om[illegible] voyageur pour Ac[illegible] Marie Filion, [illegible]bert, et Mme Ar[illegible]élina; grand-pè[illegible] Richard Pariseau[illegible] Pé[illegible]ledeau; [illegible] Berthe Lacroix; [illegible] d'Auteuil. Le[illegible] lieu jeudi, le [illegible] voi funèbre p[illegible] Urgel Bourgie Henri-Bourassa [illegible] pour se rendre à[illegible], où le servic[illegible] h., et de là au [illegible] te-des-Neiges, l[illegible] Parents et [illegible] y assister sa[illegible]

Dr [illegible]

Le Dr A[illegible] tiste, avantageuse[illegible] La Salle et à L[illegible] indre, à sa réside[illegible], au 54, avenue [illegible] courte maladie. N[illegible] ses études class[illegible] Montréal, puis [illegible] Montréal où il [illegible] en chirurgie d[illegible] profession du[illegible] à Lachine, où [illegible] puis commi[illegible] grand esprit de f[illegible] attira l'estime de[illegible] le deuil : sa f[illegible] Tassé; une fille, [illegible] urice Gervais; d[illegible] ierre, ainsi que d[illegible] frère, l'abbé Jean[illegible] qua tre soeurs, [illegible] Sr Marie-Alphe[illegible] Jésus-Marie, ainsi [illegible] stine et Sr Jean-[illegible] de la Providen[illegible] est exposée [illegible] Raoul Bourg[illegible] Lachine. L[illegible] lieu à 10 h., [illegible] l'église St-N[illegible] Ville LaSalle [illegible] Parents et a[illegible] assister sans au[illegible]

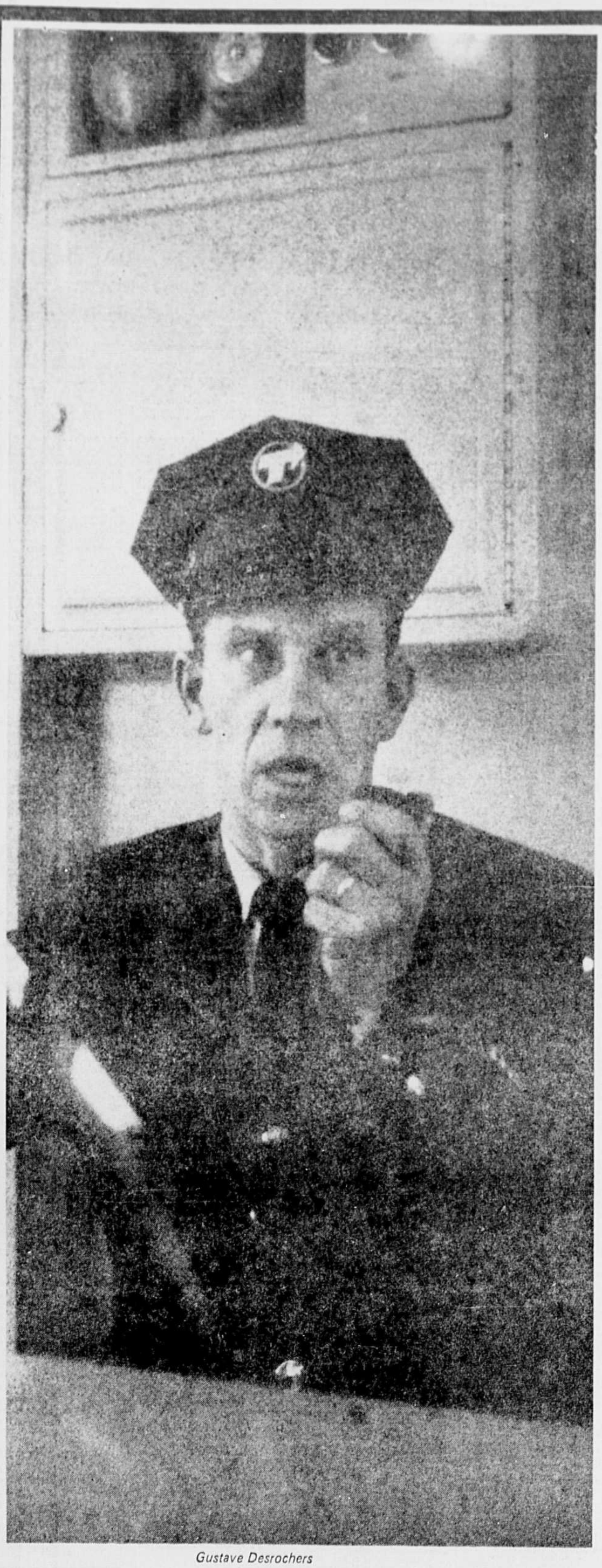

Gustave Desrochers

QU'EST-CE QUI VA ARRIVER?

Je ne suis pas un patron; je ne suis pas un marchand. Si j'étais marchand je pourrais hausser mes prix à volonté et augmenter mes revenus de cette manière. Je n'aurais pas de permission à demander à personne parce qu'il n'y a pas de loi qui oblige les marchands à négocier leurs prix.

Je suis un travailleur et lorsque je veux augmenter le prix de mon travail je suis obligé de suivre une foule de lois qui m'obligent à négocier mon salaire et mes conditions de travail. Ces lois obligent aussi les patrons à négocier et si le patron ne veut pas négocier et s'entête les lois me permettent de faire la grève, c'est-à-dire de refuser de travailler pour le patron tant qu'il n'aura pas changé d'idée ou qu'il n'ait proposé une solution acceptable.

Je suis un travailleur au service de la Commission de transport de Montréal. Le vrai patron c'est le Comité exécutif de la ville de Montréal. C'est lui qui doit approuver le contrat de travail. Le Comité exécutif est composé de gens que vous avez élus pour administrer les affaires de la ville.

La loi me pousse, moi, à négocier et me donne le recours à la grève si le patron ne veut pas négocier selon la loi. Si je me plie à toute les exigences de la loi pour obtenir un meilleur salaire et si le patron ne veut rien entendre et ne bouge pas, même si la loi l'oblige moralement à m'entendre, qu'est-ce qui va arriver? Quelle opinion auront les travailleurs de la loi? A quoi servira-t-il de suivre les exigences des lois du travail si à la fin cela ne veut rien dire? Il ne faut pas que les lois du travail apparaissent seulement comme des embûches pour les travailleurs et donnent l'impression de laisser les patrons agir comme s'il n'y avait aucune loi.

LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS DU TRANSPORT DE MONTRÉAL (CSN)

Transport: les dirigeants des 5 syndicats recommandent aux grévistes de démissionner

expo67
PAGES 29 ET 30

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mercredi 11 octobre 1967 / Maternité de la Vierge Marie / 83e année, No 235 / 10 cahiers / 122 pages / Généralement nuageux avec averses / Min. 45 / Max. 55

Les dirigeants des grévistes de la Commission de transport de Montréal ont recommandé à leurs membres de ne pas retourner au travail, même si une injonction est prise contre eux, et de démissionner.

Les lettres de démission sont déjà imprimées, quelques-unes même signées.

Réunis à l'aréna Maurice-Richard au début de l'après-midi, les grévistes ont entendu le président de la CSN, M. Marcel Pepin, leur faire un compte rendu de son entrevue avec le premier ministre intérimaire M. Paul Dozois. Selon M. Pepin, le gouvernement entrevoyait samedi trois solutions au différend : la négociation ("Seule méthode que la CSN accepte", dit M. Pepin), l'arbitrage proposé (et rejeté) et enfin l'ordre à la CTM de satisfaires les demandes syndicales (M. Dozois a souligné que le gouvernement n'en avait pas les moyens).

Injonction

La Cour supérieure du Québec sera saisie d'une requête du ministère de la Justice demandant l'émission d'une injonction pour mettre un terme à la grève des 5,500 employés de la Commission de transport de Montréal.

La décision a été annoncée officiellement ce matin par le premier ministre intérimaire du Québec, M. Paul Dozois, au terme d'une réunion du cabinet provincial qui a duré plus de huit heures.

M. Dozois a en même temps révélé que le gouvernement communiquera bientôt les mesures qu'il entend prendre pour mettre fin à l'arrêt de travail des radiologistes.

Cet arrêt de travail a également fait l'objet des discussions, hier, au Conseil des ministres, et le ministre de la Santé du Québec M. Jean-Paul Cloutier a indiqué qu'il pourrait faire l'objet d'un projet de loi si une session est convoquée pour mettre fin à la grève des employés du transport en commun.

Voir INJONCTION en page 2

Le Canada aura son système électronique de planification budgétaire • Page 77

Le rapport Gérin-Lajoie prône un statut particulier pour le Québec

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le rejet de l'indépendance totale et de la thèse des Etats associés, l'obtention d'une nouvelle constitution accordant un statut particulier à "l'Etat du Québec" dans les cadres d'une souveraineté partielle, telle est l'option de base qui sera soumise à la discussion lors du prochain congrès des libéraux, en fin de semaine, à Québec.

C'est là en effet, très schématiquement, l'essence du rapport soumis par le comité des affaires constitutionnelles de la FLQ que présidait M. Paul Gérin-Lajoie, député de Vaudreuil-Soulanges.

Ce rapport, en même temps que les principaux détails du congrès, furent rendus publics hier après-midi lors d'une conférence de presse tenue par MM. Jean Lesage, Pierre Laporte, Eric Kierans, Bernard Pinard et Alcide Courcy.

Le chef du parti, M. Lesage, a laissé entendre aux journalistes que le document constitutionnel d'une trentaine de pages, remanié par le Conseil supérieur du parti, représentait en quelque sorte un "consensus".

Le conseil supérieur comprend tous les députés ainsi qu'une cinquantaine de militants. M. René Lévesque, toutefois, était absent lors de l'acceptation, par le conseil, du rapport Lajoie. La fameuse résolution du comté de Laurier, ainsi que les résolutions de diverses associations locales, sont cependant ajoutées en annexe au rapport et pourront être discutées au congrès.

• *Résumé du rapport du comité des affaires constitutionnelles de la commission politique de la FTQ à la page 49.*

Record: trois circuits à la 4e manche!

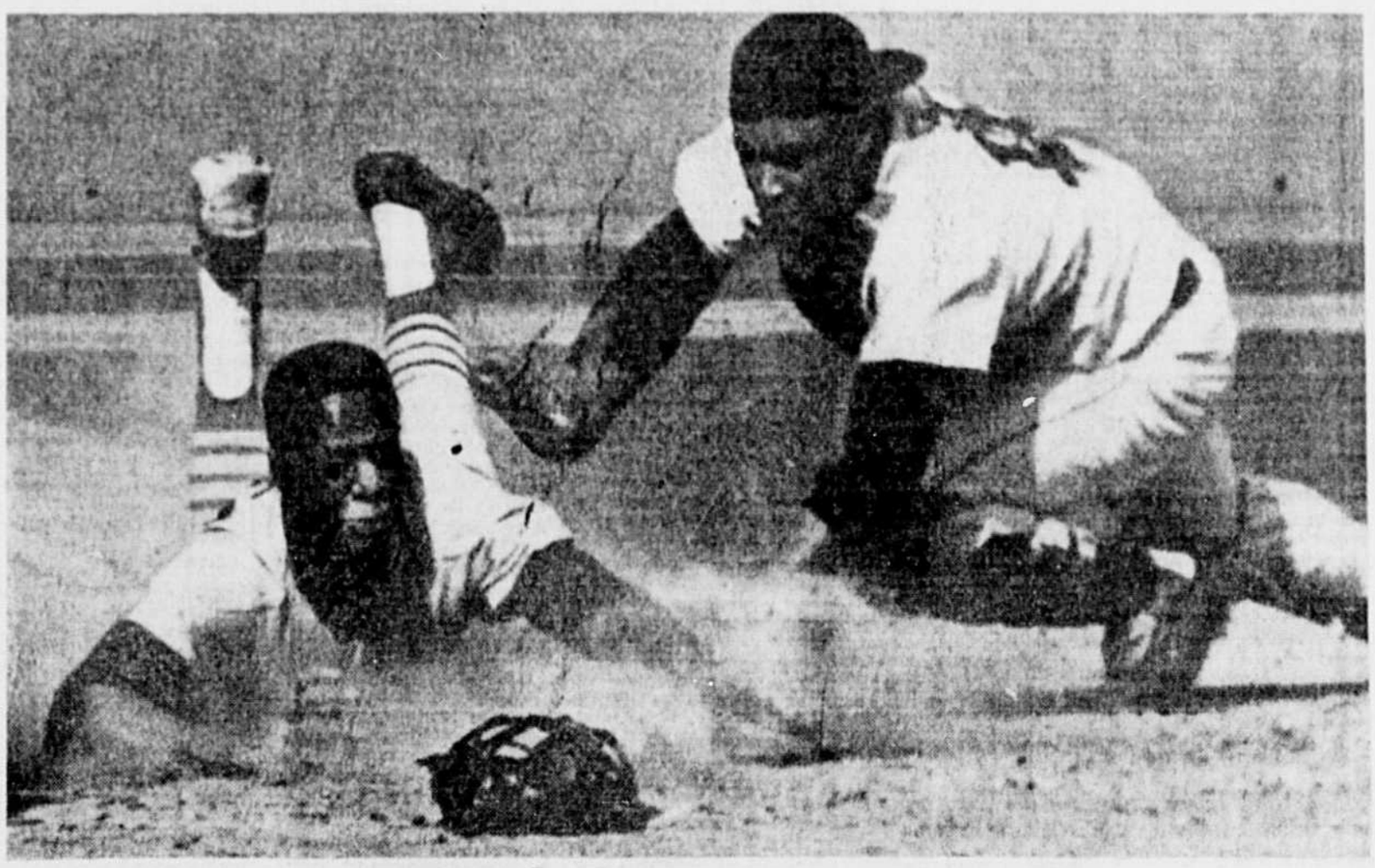

A la 8e manche de la sixième partie, cet après-midi, les Red Sox menaient 8-4 contre les Cardinaux. Au cours de la 4e manche les Red Sox ont cogné trois circuits ce qui constitue un record dans la série mondiale. Ici Lou Brock, des Cardinaux, plonge tête la première vers le marbre tandis que le receveur des Rex Sox, Elston Howard tente de le retirer au cours de la 3e manche.

Trente journalistes ont vu le corps criblé de balles de Ernesto Che Guevara

par Marc HUTTEN

envoyé spécial de l'AFP

VALLE GRANDE, Bolivie, (AFP) — J'ai vu hier après-midi le corps criblé de balles et sans vie d'un guérillero surnommé "Ramon", nom de guerre supposé de Ernesto "Che" Guevara.

Nous étions une trentaine de journalistes, parmi lesquels trois correspondants de presse étrangers seulement, à nous rendre à Valle Grande, une bourgade somnolente sous la canicule du sud-est bolivien, pour y constater la mort du plus prestigieux des guérilleros.

Descendu des hauteurs brumeuses de l'aérodrome militaire de La Paz (4,100 mètres), notre "Dakota" s'est posé à Valle Grande à l'heure de la sieste. A l'autre extrémité du bourg aux rues désertes, une grille devant laquelle stationnait une cinquantaine de curieux donne accès à un terrain au bout duquel se dresse, à flanc de coteau, une morgue improvisée dans une ancienne étable. De pimpants officiers et quelques soldats en armes nous y accueillent.

Voir GUEVARA, en page 2

• "Che" Guevara est inhumé à Valle Grande
— Page 89

Le cadavre de "Che" Guevara est exposé à la morgue de l'hôpital de Valle Grande : à première vue, la physionomie du mort correspond à celle de Guevara, d'après les photographies qu'on a de lui. Le corps, qu'une trentaine de journalistes ont été appelés à identifier, est étendu sur un brancard posé sur l'unique table de la morgue, simple petit hangar ouvert sur un côté et situé à flanc de colline.

Téléphoto

AUJOURD'HUI

Hausse des investissements manufacturiers, vers 1970

Il y aura relance des investissements manufacturiers, vers 1970, mais, d'ici là, il faut s'attendre à un certain ralentissement. Telle est l'opinion exprimée par M. Roland Parenteau, directeur général du Conseil d'orientation économique du Québec.

— Page 5

La FTQ à un tournant du syndicalisme

Le 10e congrès de la FTQ, qui s'est tenu la semaine dernière, marquera un tournant non seulement pour cette centrale, mais même pour le syndicalisme au Québec.

— Page 40

Les sables noirs de l'Arthabasca

L'exploitation industrielle des sables pétrolifères de l'Arthabasca en Alberta ne fait que commencer : 700 milliards de barils de pétrole sont imbibés dans ces sables noirs que les Indiens, en 1778 déjà, avaient découverts.

— Page 105

Laval veut avoir la 2e université française

Les conseillers municipaux de Laval ont demandé au gouvernement du Québec de ne prendre aucune décision concernant l'établissement d'une deuxième université française à Montréal, avant d'avoir pris connaissance d'un rapport sur la possibilité d'une université sur l'île Jésus.

— Page 3

Une campagne électorale vivante, en Saskatchewan

La campagne électorale qui a pris fin hier en Saskatchewan ne fut pas aussi terne qu'on pourrait le croire. Tout comme au Québec, "on se crie des noms". On se traite d'"Hitler" ou de "Castro", ce qui n'est pas peu dire. Réginald Martel décrit l'atmosphère de la campagne.

— Page 77

Les visiteurs à
L'EXPO
hier à la fermeture
98,870
on en prévoyait
230,000
aujourd'hui
(prévisions)
230,000
depuis l'ouverture
45,535,863

Par crainte du séparatisme :

Des Juifs sortent leurs fonds du Québec

M. David Novek, directeur de la revue Canadian Jewish Chronicle, déclare que plusieurs membres éminents de la communauté juive de Montréal ont envoyé ou songent à envoyer leurs valeurs liquides hors de la province, par crainte du séparatisme.

M. Novek a déclaré au cours d'une interview qu'un grand nombre de Juifs fortunés de Montréal font affaire avec des compagnies d'immeubles ou de courtage de Toronto et que d'autres cherchent à vendre leurs propriétés ou leurs commerces.

Ce mouvement, selon M. Novek, ne serait pas particulier à la communauté juive, mais que "les Juifs font tout simplement ce que les autres font". M. Novek a déclaré que les Juifs du Québec craignent beaucoup le mouvement séparatiste, bien que les militants de ce mouvement prétendent qu'il n'y a aucun antisémitisme dans leurs activités et qu'ils vont même jusqu'à comparer leurs

Voir CRAINTE en page 2

Sharp songerait à contrôler les coûts et les salaires

OTTAWA (PC) — D'après des informations recueillies au ministère des Finances, le ministre Mitchell Sharp se prépare à établir une série de directives à longue échéance visant à restreindre la hausse des coûts et des salaires.

On croit que le projet rencontrera l'assentiment aussi bien des travailleurs et des entreprises que du public en général, qui voient d'un bon oeil toute mesure favorable à l'économie du pays sans accentuer la poussée inflationniste.

"La plus grande priorité, a déclaré le porte-parole, est de compléter le présent exercice financier en ajustant les dépenses gouvernementales, mais nous reconnaissons qu'à elles seules, la fiscalité et la politique monétaire ne peuvent assumer un contrôle de l'économie qui soit durable.

"En conséquence, nous nous efforçons de concevoir un ensemble de directives doublé de moyens de consultation des travailleurs, de l'entreprise ou de tout autre intérêt, afin d'obtenir un assentiment général."

Les mesures à venir sont l'oeuvre du ministère des Finances, travaillant sous les directives de M. Sharp.

Pour le moment, les autres services gouvernementaux, comme le Conseil économique du Canada, n'ont pas participé à l'élaboration de la nouvelle politique.

On ne croit pas que les mesures en préparation soient complétées et mises au point avant "la fin de l'année ou tôt l'an prochain".

"Si nous pouvons planifier notre prospérité, a dit le ministre, nous devons dépendre de politiques aux perspectives plus larges que celles promises par

Voir SHARP en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 80 à 87 et 90 à 94
Bandes dessinées / 110
Calendrier des pionniers / 106
Courrier "Que faire ?" / 60
Décès, naissances, etc. / 95
Editorial / 4
Finance / 72 à 74
Horoscope / 38
Immeuble / 93
Loisirs et récréation / 110
Mots croisés / 83
Nouvelles internationales / 89
Nouvelles nationales / 77
Radio et télévision / 78 et 79
Spectacles et concerts / 36 à 38
Sports / 65 à 68
Tribunaux / 12 et 13
Vie féminine / 50 et 52 à 56, 60 et 62
Vie mondaine / 51
Votre médecin / 108

Le projet Drapeau: réactions générales plutôt pessimistes

par Claude MASSON

Le projet du maire Drapeau de faire des îles de l'Expo un centre international permanent, en retranchant le moins de choses possible au contenu actuel de la Terre des hommes, a suscité des réactions plutôt pessimistes aussi bien dans les milieux officiels que dans l'opinion publique.

Tout en louant l'idée préconisée par le maire de Montréal des l'ouverture de l'Expo 67 et à nouveau lundi au cours d'une conférence de presse, les autorités et le public demeurent inquiets quant au coût d'entretien et d'exploitation de l'emplacement, des services et des bâtiments, incluant le personnel et les objets d'exposition.

Il reste un espoir : si le "père" de l'Expo a réussi à relever les quatre premiers grands défis de cette réalisation d'envergure, pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour le cinquième ? Le maire a lui-même déclaré que "ce cinquième défi est moins difficile à vaincre que les quatre autres parce qu'il n'y avait alors que la foi et la confiance de réussir".

Les premières réactions à la suite de sa conférence de presse de lundi se résument ainsi :

Ottawa : le gouvernement libéral aimerait bien aider M. Drapeau dans le but d'influencer en sa faveur les tendances

Voir DRAPEAU en page 2

Marcel Faribault : plus de 85 p. cent des Québécois sont opposés au séparatisme

TORONTO (PC) — Plus de 85 p. cent des Québécois s'opposent au séparatisme, a affirmé hier soir, le président du Trust Général du Canada, M. Marcel Faribault.

On ne peut cependant conclure par cela, a-t-il précisé, que la constitution canadienne n'a besoin d'aucune modification.

Prenant la parole au congrès de l'Association des rédacteurs financiers, à Toronto, il a déclaré que la constitution, n'ayant pas atteint son objectif, peut être considérée comme un échec et que l'on se doit maintenant d'y apporter des modifications qui entraveront toute disposition mal à propos.

Le nom de l'éminent financier montréalais est souvent mentionné comme candidat éventuel à un poste de ministre au sein du gouvernement unioniste du premier ministre Daniel Johnson.

Il a de plus fait savoir que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, adopté il y a un siècle déjà, avait été conçu à la lumière du régime colonial de l'époque.

Plus le Canada accédera à une indépendance totale du régime impérialiste, moins il y aura de mouvements québécois en faveur de l'indépendance, a-t-il soulevé.

Un ministère à Québec ?

M. Marcel Faribault a refusé de commenter, hier soir, un rapport voulant qu'on lui ait demandé de se joindre au gouvernement unioniste du Québec.

Selon ces rapports, M. Faribault aurait été choisi comme ministre éventuel des Finances dans le cabinet du premier ministre Daniel Johnson.

Le financier montréalais a déclaré que tout propos de ce genre doit provenir en premier lieu du bureau du premier ministre.

CRAINTE

SUITE DE LA PAGE 1

luttes avec celles des Israélites.

"Comme nous l'avons réalisé à travers les âges, les Juifs deviennent, en quelque sorte, les boucs émissaires de tout mouvement nationaliste ou révolutionnaire."

Dans un article paru dans la livraison de cette semaine, M. Novek rapporte que M. Pierre Bourgault, leader du plus important parti séparatiste du Québec, le RIN, lui a dit un jour : "Vous êtes soit avec nous, soit contre nous. Il n'y a pas de milieu. Nous souhaiterions que vous vous joigniez à nous dans notre lutte pour l'indépendance, mais si vous ne le faites pas, qui sait quelle sera la réaction lorsque nous aurons atteint notre but ?"

Selon M. Novek, c'est cette attitude qui effraye surtout les Juifs de Montréal. Très peu de Juifs consentent à se prononcer en faveur du séparatisme, cependant, à cause de "l'attitude séculaire des Juifs qui consiste à ne rien dire de crainte d'aggraver la situation pour notre propre peuple".

Il a déclaré qu'il ne doutait pas que ceux qui ont sorti leurs capitaux de la province les réinvestiraient avec plaisir au Québec si l'atmosphère se clarifiait par l'effet "d'une décision franche et de déclarations de la part du gouvernement provincial et des autres leaders du Canada français".

M. Gérin-Lajoie réplique à M. Marc Brière

Interrogé hier sur la déclaration de M. Marc Brière, qui a prétendu que le rapport présenté par le comité des affaires constitutionnelles exprime en réalité les opinions de son président, M. Gérin-Lajoie, ce dernier a tenu à souligner que le texte sur la constitution avait déjà obtenu un accord de principe à l'assemblée générale de mercredi dernier. "Au cours de cette assemblée, a-t-il ajouté, on a demandé à un petit comité de remanier le texte du rapport à la lumière des observations formulées à la réunion générale, et d'y ajouter une résolution devant être soumise au congrès. C'est ce qui a été fait. Nous avons retenu les arguments essentiels du document original".

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE 1

politiques du maire de Montréal. Cependant, les finances fédérales ne permettraient guère une participation trop généreuse. Et politiquement, il faut songer aux autres grandes villes du pays qui veulent aussi avoir leur part du gâteau.

Québec : aucun commentaire du premier ministre intérimaire M. Paul Dozois, ni du ministre de l'Industrie et du Commerce et responsable de l'Expo au niveau provincial, M. Maurice Bellemare. Hier, toutefois, M. Robert Letendre, conseiller spécial du gouvernement auprès de l'Expo, a rencontré le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Michel Bélanger. Ce dernier s'est refusé à tout commentaire. A ce palier, on s'en tient donc à la déclaration déjà faite par le premier ministre Johnson : le gouvernement hésite à donner son accord à l'un ou à l'autre des projets qui ont été mis de l'avant en raison des dépenses importantes qu'entraînerait la concrétisation de l'un de ces projets. On attend par ailleurs la décision d'Ottawa avant de se prononcer. "Nous n'avons pas été informés des intentions du gouvernement fédéral. Lorsqu'une proposition nous aura été soumise, nous l'étudierons", a dit M. Dozois la semaine dernière.

Toronto : les réactions ont été violentes. Le maire, M. William Dennison, a déclaré que la métropole ontarienne demanderait une somme de $180 millions au gouvernement fédéral pour financer l'Exposition nationale si Montréal obtient la permission de garder l'Expo 67 en permanence. Par ailleurs, M. William Allen, président du comité exécutif de la ville de Toronto, a appuyé les propos du maire. D'autre part, le commissaire de l'exposition torontoise, M. Allan Lamport, a déclaré que la conservation de l'Expo 67 entraînerait une concurrence déloyale et entrerait en contradiction avec une promesse formulée par M. Drapeau dans le passé. Enfin, le premier ministre, M. John Robarts, a annoncé que le pavillon de sa province sera démantelé après l'Expo et il s'est demandé pour quelle raison le maire Drapeau tient-il à faire de la Terre des hommes" une exposition annuelle.

Montréal : d'après les premiers sondages, la majorité de la population serait favorable à l'idée émise par le maire Drapeau, mais les citoyens de la métropole aimeraient avoir plus de précisions quant aux services en commun qui seront offerts et aux objets d'exposition qui seront montrés dans les pavillons qui seront vidés à la fin d'octobre.

Et la grande question des contribuables est évidemment de savoir combien tout cela coûtera.

On se demande aussi si la déclaration du maire Drapeau, lundi n'a pas pour but de forcer les gouvernements supérieurs à prendre une position plus précise. Habituellement, disent les observateurs, le maire de Montréal annonce un projet quand il a en main tous les éléments et que sa réalisation est, à toute fin pratique, assurée. Mais cette fois, ajoutent-ils, il est demeuré imprécis, voire même incertain quant à la concrétisation de son ambition après-Expo.

Chose certaine, l'idée du maire Drapeau ne rejoint pas tout à fait celle du président du comité exécutif. M. Saulnier a répété à plusieurs reprises qu'il souhaitait que les îles du l'Expo deviennent un grand parc public après la fermeture de cet événement international.

Le BIE : Si les pavillons sont administrés par la ville de Montréal ou par les trois gouvernements, le Bureau international des expositions ne peut s'objecter au projet du maire Drapeau.

Tel est le sens de l'explication fournie par le conseiller juridique de l'Expo, Me Jean-Claude Delorme, relativement à la légalité du projet de centre international permanent.

Winnipeg: Le projet du maire de Montréal aurait un effet néfaste sur toutes les autres expositions qui se tiennent à travers le Canada, selon le président de l'Association canadienne des expositions, M. Robert E. Stewart.

Celui-ci a dit, hier, qu'il faudrait, pour exécuter le projet, acquérir des fonds prélevés quelque part, probablement du gouvernement fédéral, et le reste du pays souffrirait de ne pas jouir des mêmes ressources.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 45
MAXIMUM : 55

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal et des Laurentides : généralement nuageux avec averses dispersées. Peu de changement dans les températures. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal 45 et 55, Ste-Agathe 40 et 50.

Aperçu pour demain : généralement nuageux, peu de changement dans les températures.

Région des Cantons de l'Est : nuageux avec pluies occasionnelles et bancs de brume. Peu de changement dans les températures. Vents légers. Minimum et maximum à Sherbrooke 45 et 55.

Aperçu pour demain : généralement nuageux, peu de changement dans les températures.

Région d'Ottawa : généralement nuageux avec averses dispersées. Peu de changement dans les températures. Vents légers. Minimum et maximum à Ottawa 40 et 50.

Aperçu pour demain : généralement nuageux, peu de changement dans les températures.

Régions de Québec, du St-Maurice et du Lac-St-Jean : nuageux avec pluies occasionnelles et bancs de brume. Peu de changement dans les températures. Vents de l'est de 15 milles. Minimum et maximum à Québec 40 et 55, La Tuque et Chicoutimi 38 et 50.

Aperçu pour demain : peu de changement dans les températures.

BASEBALL — COULEUR
ZENITH 25 PO.
$6.85 par semaine
Gratuit : service 3 mois
Société d'Escomptes
8299, St-Denis — 384-0621

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

Au moins 14 pavillons ont déjà été offerts

Selon un relevé effectué au service des archives de LA PRESSE, au moins 12 pays, un Etat américain et une organisation internationale ont déjà offert leur pavillon à la ville de Montréal.

Les pays participants qui ont offert aux autorités municipales d'utiliser leur pavillon après l'Expo sont les Etats-Unis, l'Ile Maurice, l'Ethiopie, la Belgique, l'Australie, l'Iran, la Tunisie, la Thaïlande, le Japon, la Guyanne, la Hollande, la Scandinavie.

Les deux autres dons sont le Pavillon de l'Etat du Vermont et celui des Nations unies.

Il a été impossible, au bureau du maire, d'obtenir la liste des 40 pavillons offerts officiellement ou officieusement à Montréal, comme l'a souligné M. Drapeau à sa conférence de presse de lundi.

Montréal n'héritera sûrement pas des pavillons tchèques et yougoslave. Un courtier d'immeubles de Toronto, M. William Martines, s'est porté acquéreur de ces pavillons qui ont coûté respectivement 34 millions et $1 million. Quant au pavillon russe, il sera démantelé et transporté dans ce pays.

On se demande entre autres quel sera le sort des pavillons français et britannique.

Une série de suggestions

Par ailleurs, le maire Drapeau a souligné lors de sa conférence de presse qu'il possède une "liste imposante" d'objets d'exposition à placer dans les pavillons qui seront vidés.

Si l'on se fie aux nombreux projets énoncés depuis quelques mois, les suggestions ne manquent pas : centre permanent d'expositions industrielles, université mondiale de paix, village d'enfants, musée du Moyen-Orient, université internationale de la récréation, centre international de la poupée, centre de vulgarisation des connaissances humaines, institut international de criminologie, centre permanent d'études polaires, institut pour l'avancement de l'homme, centre international de la jeunesse, deuxième université de langue française à Montréal, services officiels des pays, centralisation des services municipaux, sièges de l'ONU, de l'OTAN, etc . . .

A ce compte, les 1,000 acres seront occupés en peu de temps.

Etude sur l'habitation à l'Université de Montréal

La Fédération québécoise pour l'habitation, l'urbanisme, le développement et l'aménagement des territoires tiendra vendredi prochain la première séance de son colloque à l'Université de Montréal.

La Fédération québécoise, qui tient son nom de la fédération internationale à laquelle elle est affiliée a décidé d'ouvrir le débat sur la politique que le Québec doit suivre touchant l'aménagement de son territoire.

Le thème du colloque est le suivant : "Québec face à l'aménagement régional".

Elle étudiera donc la question de savoir si le gouvernement du Québec doit disperser ses investissements sur tout le territoire, ou les concentrer dans trois ou quatre régions, mettre le maximum dans la région de Montréal ou dans l'axe du Saint-Laurent entre Montréal et Québec.

Plusieurs conférenciers invités participeront à ce colloque et divers sujets seront traités.

Ainsi le géographe Marcel Bélanger présentera "Le cadre physique québécois de l'aménagement du territoire". L'urbaniste et architecte — paysagiste Danièle Routaboule traitera du "Concept du tourisme et des loisirs à l'échelle de l'aménagement régional".

M. Guy Dubreuil, anthropologue de l'Université de Montréal, abordera "La culture et l'aménagement du territoire". Enfin, M. Georges Robert, président de la Fédération québécoise, parlera du "Cadre régional du développement urbain".

Grève générale de 24 heures en Uruguay

MONTEVIDEO (UPI) — La Confédération nationale des travailleurs (communiste) a défié aujourd'hui le gouvernement de l'Uruguay en organisant une grève générale.

L'arrêt du travail, dans ses premières heures du moins, semble être un succès. Toutefois, la pluie continue a obligé les gens à rester à la maison et seulement quelques taxis et autobus circulent à Montevideo.

Les journaux n'ont pas paru, les commerces et les industries semblent effectivement arrêtés. La police n'a rapporté aucun incident, mais la garde a été renforcée devant les édifices gouvernementaux.

GUEVARA

SUITE DE LA PAGE 1

Un cadavre ressemblant

Le cadavre d'un homme barbu, les cheveux longs, vêtu seulement d'un pantalon vert olive, gît sur un brancard posé sur un évier-table en ciment. Une odeur de formol flotte au-dessus du corps criblé de balles et exsangue, aux pieds duquel deux autres cadavres ont été jetés à même le sol. Les officiers chargés de lever chacune de nos objections éventuelles concernant l'identité de "Ramon" s'évertuent à signaler la ressemblance, trait par trait, du cadavre avec le guérillero. Le doute n'est plus possible, nous disent-ils : les empreintes digitales du cadavre correspondent à celles de Guevara.

"Ramon" a été mortellement blessé dans la bataille de dimanche dernier, à quelques milles de Higueras, près de Valle Grande. Il a succombé à ses blessures aux premières heures de lundi. "Il n'a pas été achevé", a précisé le colonel Arnaldo Saucedo, commandant le deuxième bataillon de "Rangers" en opération dans ce secteur.

"Je suis Che Guevara, j'ai échoué", aurait-il murmuré à l'adresse des soldats qui le faisaient prisonnier. C'est du moins ce qu'affirme le général Alfredo Ovando, commandant en chef des forces armées boliviennes. Interrogé à ce sujet peu avant, au cours d'une conférence de presse, le colonel Saucedo nous avait pourtant déclaré que "Ramon" n'avait repris connaissance à aucun moment.

Les journalistes qui piétinent aux abords de la morgue, parmi les photographes et les caméramen, font montre d'une stupéfaction mêlée d'incrédulité. L'erreur d'identité paraît cependant impossible.

Un confrère bolivien me dit : "Valle Grande vient de s'inscrire dans l'histoire révolutionnaire de l'Amérique du Sud".

Aux pieds du cadavre de "Ramon", deux autres guérilleros gisent à même le sol. Il s'agirait des corps de "El Chino", un Péruvien, et de "El Moro", un médecin cubain. Deux autres cadavres, appartenant vraisemblablement à des Boliviens, n'ont pas encore été définitivement identifiés.

Le colonel Saucedo, qui prononce une conférence de presse après la présentation des cadavres, affirme qu'il ne reste plus que neuf guérilleros dans tout le sud-est bolivien et qu'il n'existe guère d'autres foyers insurrectionnels. Athlétique, le visage barré d'une moustache noire, il parle debout sous l'image pieuse qui orne l'un des murs de la salle d'hôtel où nous sommes réunis.

Un Américain silencieux

Un militaire américain assiste à cette conférence. Il ne porte aucune insigne mais sa carrure, son teint rubicond et son battle-dress trahissent sa nationalité. Je l'aborde pour l'interroger en anglais. Il se tourne vers un soldat bolivien pour lui demander, en espagnol, ce qu'on lui veut. A mon adresse, il ajoute : "No comprendo. . ." et quitte les lieux. Interrogé à son tour, le colonel Saucedo me dit : "Oui, c'est un militaire américain, un instructeur du centre de Santa Cruz. Il est venu ici en observateur. Aucun "béret vert" américain ne participe aux opérations militaires en Bolivie."

"La guérilla a pris fin . . ."

Une liste de 33 guérilleros, parmi lesquels plus d'une dizaine de Cubains, tués depuis le début des hostilités, le 23 mars dernier, est publiée à Ville Grande.

Le général Ovando ramène la guérilla bolivienne à des proportions aussi réduites qu'inattendues en affirmant que ses effectifs n'ont jamais dépassé la soixantaine d'hommes.

"L'aventure de la guérilla a pris fin, dit-il, comme toute aventure insensée doit prendre fin. Son échec est dû à l'absence de tout appui populaire et à l'aridité du terrain choisi." Il ajoute : "Nous enterrerons Guevara ici même, à Valle Grande".

Le guérillero "Ramon" aura trouvé la mort au fond d'un vallon étroit, à l'issue d'une bataille acharnée, au corps à corps, ou presque : les neuf balles qui l'ont atteint ont été tirées d'une distance de 50 mètres.

Il a laissé un journal, dont l'écriture, qui remplit un agenda allemand du 7 novembre 66 au 7 octobre 67 — onze mois exactement — ne permet aucun doute, dit-on, sur l'identité de son auteur. On y trouve une phrase "accablante" pour Régis Debray : "Il a été chargé d'une mission pour le compte de la guérilla . . ."

SHARP

SUITE DE LA PAGE 1

la fiscalité et les politiques monétaires.

"Nous procédons de telle sorte que nous puissions établir nos buts et obtenir un assentiment du public ainsi qu'une volonté d'adhérer aux prescriptions."

La source du ministère mande que les directives canadiennes se situeront à mi-chemin entre l'expérience américaine et celle du Royaume-Uni.

Aux USA

Aux Etats-Unis, les recommandations se résument en un bref énoncé : les augmentations de salaires ne sauraient être supérieures à l'augmentation annuelle de la productivité de la main-d'oeuvre. Les règlements anglais ont été promulgués et contrôlés dans leur application par une commission de revision des coûts.

Telle qu'elle apparaît maintenant, la proposition canadienne ne comprend pas l'inclusion d'une commission ou d'un conseil détenant des pouvoirs. Cependant, on envisage l'établissement d'un service qui sera chargé d'évaluer objectivement la situation et de faire en sorte que le public la comprenne et l'endosse.

INJONCTION

SUITE DE LA PAGE 1

Les décisions du cabinet provincial touchant les deux conflits ont été publiées dans un communiqué de trois paragraphes dont M. Dozois a donné lecture.

Ce communiqué dit qu'après avoir consulté les parties et après avoir tenté de trouver des solutions possibles, le Conseil des ministres a constaté que le conflit du transport en commun a atteint le stade de l'impasse.

"Vu la gravité croissante de la situation, ajoute le communiqué, le Conseil des ministres ne peut différer la décision que lui dictent les exigences de la santé et de la sécurité publiques, et en conséquence, il a décidé d'utiliser les recours prévus par le Code du travail et de demander une injonction pour mettre fin à la grève."

Le premier ministre intérimaire du Québec n'a pas indiqué de façon précise à quel moment et à quel endroit les Conseillers juridiques du ministère de la Justice demanderont l'émission de l'injonction.

Aux journalistes qui le pressaient de questions, il a répondu à la première question "le plus tôt possible" et à la seconde qu'il appartiendrait aux avocats du gouvernement de déterminer l'endroit où l'on demandera d'émettre l'injonction.

Cependant, tout porte à croire que les procédures seront prises, dès aujourd'hui, probablement à Montréal.

M. Dozois, qui semblait fatigué, s'est refusé, par ailleurs, à tout commentaire sur les motifs qui seront invoqués par le gouvernement pour appuyer la requête en injonction.

"Est-ce que ce sera la pollution de l'air ?" a demandé un journaliste.

"Je ne peux pas révéler ce que les avocats du gouvernement vont soumettre au Tribunal", a répondu M. Dozois.

Questionné d'autre part sur la menace des grévistes de démissionner en bloc si une injonction est prise, M. Dozois a déclaré avec un air optimiste : "Je ne prends pas pour acquis que les grévistes n'obéiront pas."

Les journalistes ont également questionné M. Dozois sur les développements qui se produiront si l'injonction est respectée et dans le cas où elle ne le serait pas, mais ils n'ont pas obtenu de réponses précises.

M. Dozois a répondu évasivement à un journaliste qui lui demandait ce qui arriverait aux négociations touchant les salaires advenant le respect de l'injonction et quant à la possibilité d'une session spéciale; il a tout simplement dit : "Je traverse les ponts quand je suis rendu aux ponts."

Cependant dans l'esprit des observateurs politiques, il ne fait plus de doute maintenant que le gouvernement aura recours à cette mesure d'exception si l'injonction n'est pas respectée.

Le ministre de la Santé du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, a d'ailleurs confirmé, quelques heures avant que la réunion se termine, que le gouvernement songe à cette mesure.

M. Cloutier, qui venait de révéler qu'une nouvelle proposition lui sera soumise par les radiologistes, a dit que le gouvernement ne pourrait ignorer le conflit des radiologistes si jamais une session spéciale est convoquée pour régler la grève du transport en commun.

"A ce moment-là, a dit M. Cloutier, on ne pourra pas isoler les deux problèmes."

Le ministre a fait remarquer d'autre part que dans les circonstances actuelles le conflit des radiologistes "prend des dimensions nouvelles".

En ce qui a trait à la proposition des radiologistes, M. Cloutier a dit qu'il en a été averti par télégramme hier soir et que dès qu'il l'aura reçue il la soumettra aux membres du cabinet.

Ceux-ci doivent se réunir à nouveau à trois heures cet après-midi.

Les membres du Conseil des ministres ont tenu trois séances hier avant d'annoncer leur décision. La première séance a débuté à 11 heures 45 hier matin et s'est terminée à 1 heure 45. La seconde s'est poursuivie de deux heures à quatre heures durant l'après-midi. La dernière a commencé à 8 heures 30 en soirée et a pris fin à minuit 55 ce matin.

Plusieurs hauts fonctionnaires dont le sous-ministre de la Justice, M. Julien Chouinard, et le sous-ministre du Travail, M. Donat Quimper, ont assisté à ces séances.

Pendant que le cabinet était réuni, les rumeurs voulant que le premier ministre Daniel Johnson hâte son retour au Québec ont continué de circuler, mais il a été impossible de les confirmer.

Jackie nie qu'elle soit sérieusement courtisée

NEW-YORK (UPI)—Mme Jacqueline Kennedy, veuve du regretté président John Kennedy, des Etats-Unis, a nié les rumeurs voulant qu'elle soit sérieusement courtisée par un ancien ambassadeur britannique.

Legaré
VOUS INVITE... 13
VENDREDI 13 OCTOBRE
A SA FABULEUSE
VENTE DE 13 HRES
VOYEZ NOTRE
ANNONCE DANS
"LA PRESSE" DEMAIN

TÉMOIN

Toute personne qui aurait été témoin d'un accident survenu dans la soirée du 1er juillet 1966, rue St-Jacques ouest, non loin de l'intersection de Madison, entre une auto taxi Chevrolet noire et une Austin décapotable grise est priée de communiquer avec

M. N. CLOUTIER, 849-6125

DERNIER JOUR SAMEDI

PLUS DE
70,000 verges carrées
de tapis certifié
DUPONT 501
A ECOULER

REG. $8.99
$5.99
VERGE CARREE
TAPIS SEUL

14 couleurs au choix
Vert pâle · Blanc craie · Bleu foncé
Sable · Pourpre · Rouge
Tan · Cuivre · Vert olive
Bois de santal · Or antique
Vert citron · Vert pelouse
Or pâle

POUR CHOISIR ET RESERVER CES TAPIS
Visitez un de nos 3 magasins — Service à domicile et information gratuite
273-9983

MILLION DE TAPIS

TAPIS INTERIEUR ou EXTERIEUR
Rég. $8.95 v.c.
SPECIAL
$6.25 v.c.

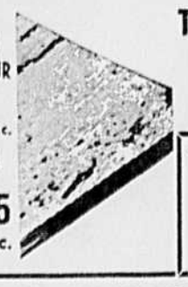

TUILES VINYLE AMIANTE
6¢ CH.
Grandeur 9" x 9". Epaisseur domestique 1 couleur en spécial.

100,000 feuilles de mosaïque
39¢ - 49¢ - 56¢ - 62¢
66¢ - 89¢ - 99¢
la feuille de 1 pied carré

BROADLOOM/CARPETTE/VINYLE HORS SERIE/MOSAIQUE — FAITES PORTER A VOTRE COMPTE !
PRENEZ 3 ANS POUR PAYER — GARANTIE DE SERVICE DE 10 ANS :
au besoin, Montreal Floor Covering replacera votre tapis sans frais

MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

CENTRAL
15, rue Bernard est
(près St-Laurent)
273-9983
Stationnement autour du magasin

CENTRE-VILLE
3424, avenue du Parc
(près Sherbrooke)
une rue de la sortie du métro Place des Arts
842-8871
stationnement en avant et à côté du magasin

SUD ET LAKESHORE
392, boul. Lafleur
(centre Pont-Mercier)
VILLE LASALLE
365-6560

TOUS LES MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 6 H. — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.
SAMEDI JUSQU'A 5 H.

FAUTEUILS DE BUREAUX D'ADMINISTRATEURS
REMBOURRAGE VINYLE ET TISSU

FAUTEUIL A DOSSIER ELEVE POUR ADMINISTRATEUR

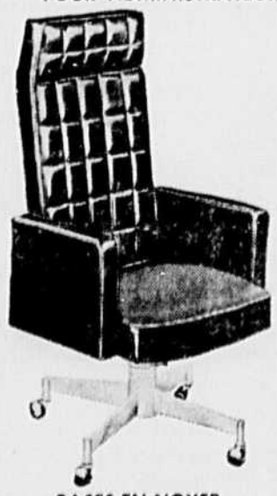

BASES EN NOYER MASSIF OU ACIER
SPECIAL $119.00
REG. $159.00
FAUTEUIL A DOSSIER BAS $99.50

FAUTEUILS LATERAUX ASSORTIS

PATTES EN NOYER MASSIF OU PIETEMENT EN ACIER
REG. $79.95
SPECIAL $47.50

FAUTEUIL PIVOTANT POUR GERANT

PIETEMENTS EN NOYER MASSIF OU ACIER
Rég. $109.95
SPECIAL $74.50

FUTURIC OFFICE FURNITURE DISTRIBUTORS
LA DIVISION DE L'AMEUBLEMENT DE
ROSS OFFICE SUPPLIES et MONTREAL OFFICE MACHINES
708 ouest, rue NOTRE-DAME, Montréal — Tél. 861-3333

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Un deuxième incendie dans un réservoir de Calex

Une quinzaine de pompiers ont dû se rendre, vers 3 h. 45 hier après-midi, aux réservoirs de Calex, dans l'est de la métropole, où les flammes faisaient justement rage dans l'un des réservoirs déjà endommagé par le violent incendie qui avait détruit une grande partie des installations de cette compagnie, le 19 août dernier, causant alors des dommages évalués à quelque $8 millions. Le léger incendie d'hier a été allumé accidentellement par un soudeur qui travaillait à la démolition du réservoir. Les flammes ont pris naissance dans des vapeurs d'huile pour se communiquer à des résidus d'huile qui flottaient au-dessus de quelque deux pieds d'eau, au fond du réservoir. Pour les passants, seule la présence d'une fumée noire indiquait qu'il y avait incendie, car personne n'a vu de flammes à l'extérieur. Les pompiers n'ont eu aucun mal à enrayer ce léger incendie qui n'a fait aucun dégât, car on est en train de démolir ce réservoir qui a été tordu lors de l'incendie du mois d'août.

FAITS divers

Triple évasion à la prison de Ville-Marie

Trois dangereux détenus ont réussi à s'évader, vers 7 h. 30 ce matin, de la prison de Ville-Marie, environ 250 milles au nord-ouest de Hull.

Les fuyards, Frank Cousineau, 25 ans, son frère Robert, 18 ans, et Emilien Tessier, 24 ans, ont molesté un gardien de la prison avant de s'enfuir. La police signale toutefois que le garde n'a pas subi de blessures.

Les individus ont pris la fuite dans une auto volée. Il s'agit d'une Mercury 1963, de couleur beige, portant l'immatriculation 4L0072.

La description des fuyards a été communiquée comme suit :

Frank Cousineau : 5 pieds 7 pouces, 164 livres. Il a les yeux et les cheveux bruns.

Robert Cousineau : 5 pieds 6 pouces, 161 livres. Il a les yeux bruns et les cheveux noirs.

Emilien Tessier : 5 pieds 4 pouces, 140 livres. Il a les yeux bruns et les cheveux noirs.

Les trois hommes portaient l'uniforme de la prison au moment de leur évasion. Ils sont considérés comme très dangereux. Ils étaient détenus en attendant de subir leur procès pour tentative de meurtre sur un policier.

Cambriolages

Des cambrioleurs ont pénétré à l'aide de rossignols la nuit dernière dans une remise du marchand de meubles Jean Leblanc, 5661, De Lanaudière, et ont volé seize téléviseurs de 23 pouces, cinq téléviseurs de 25 pouces en couleurs et des stéréos, le tout se montant à $16,500.

Alors que le vendeur de Mont-Royal Furniture, 3510 est, boul. St-Joseph, répondait à des demandes de renseignements, un filou s'est glissé près de la caisse et a raflé les $890 qu'elle contenait.

Après avoir enfoncé la porte de l'arrière, des rôdeurs ont fait main basse sur $1,040 en argent, timbres-poste et cigarettes au marché Laurent, 4815, est Notre-Dame.

D'autres voleurs ont pris une quantité tellement considérable de chaussures pour hommes et femmes au magasin Kitt Shoe Store, 8748, Hochelaga, que seul un inventaire pourra en fixer la valeur. Ils sont entrés en forçant la serrure de la porte arrière.

Un assortiment considérable de machines de bureau, tels que machines à écrire, machines à calculer, machines à chèques, le tout se chiffrant à plus de $3,850, a été volé à la Commercial Union Ass., 371, est, Jean-Talon, 2e étage; et à la McLean Food Products, 1725, Basin.

Un touriste américain, M. Roy-H. Park, de Ithaca, N.Y., descendu à la chambre 1560, hôtel Reine-Elizabeth, a été dévalisé de ses bijoux et cartes de crédit, le tout se chiffrant à $3,037.

Trois pharmacies dévalisées et un livreur dépouillé

Des bandits armés ont dévalisé trois pharmacies et dépouillé un livreur en l'espace de quelques heures, hier soir, dans la métropole.

Le premier vol a été commis, vers 9 h. 20 hier soir, à la pharmacie Constantineau, au 4000, rue DeLorimier, où un adolescent, brandissant un revolver, s'est fait remettre la somme indéterminée que contenait le tiroir-caisse et les $40 que portait sur lui un commis de la pharmacie, M. Gérard Chartier.

Peu de temps après, soit à 10 h. 05, un autre bandit, ou le même, s'est emparé d'un montant de $36.50 à la pharmacie Munn, au 3820, rue Dandurand. Comme dans l'autre cas, le voleur s'est enfui à pied.

La dernière pharmacie dévalisée est la pharmacie Sylvestre, du 285 est, rue Beaubien, où un individu également armé d'un revolver a forcé une employée, Mme Georgette Campeau, à lui remettre $60, puis il s'est enfui sur une motocyclette conduite par un complice.

Plus tôt, un jeune livreur, Normand Livingstone, 17 ans, à l'emploi de l'épicerie A. Asselin, du 1284 est, rue Beaubien, a déclaré à la police que deux bandits lui ont volé $22.50, un paquet de cigarettes et un trousseau de clefs, en face du 6390, rue de Normanville. Le même livreur s'est fait voler $26 presque au même endroit, vendredi dernier.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Sauvetage effectué à l'aide d'une "girafe"

Une personne a été hissée hors d'un immeuble en flammes, vers 2 h. 30 hier après-midi. Pour atteindre la pièce ou se trouvait cette personne, les pompiers ont dû utiliser une "girafe" et procéder au sauvetage par le toit. La personne sinistrée s'en est toutefois tirée indemne et a pu souper avec sa famille. Il s'agissait d'un pompier qui a joué le rôle pour une démonstration à l'occasion de la semaine de prévention des incendies. Cette démonstration se déroulait sur le terrain de stationnement, à l'arrière de l'hôpital Reine-Marie.

Les gaz des voitures nuisent plus aux pompiers que la fumée

Une étude effectuée par deux physiciens du Colorado, dont l'un accompagnait les pompiers sur les lieux des incendies, a révélé que les pompiers aspirent souvent plus d'oxyde de carbone provenant des gaz d'échappement que des incendies mêmes, selon le Club Automobile Québec.

L'enquête démontre que les pompiers qui manipulent l'équipement doivent souvent se tenir près d'un tuyau d'échappement et qu'ils sont ainsi plus exposés à inhaler de l'oxyde de carbone que ceux qui doivent combattre l'élément destructeur.

Les tests ont été faits sur les lieux mêmes d'incendies à l'aide de prises de sang et d'analyses du fonctionnement du coeur. Les résultats ont démontré que le sang chez la plupart des sapeurs atteignait un niveau de saturation de gaz de 20 pour cent à la suite d'un incendie majeur, précise le Club Automobile.

Ce niveau mettait de 24 à 72 heures pour revenir à la normale de 4 pour cent. L'étude a aussi prouvé que les masques à gaz ne sont pas complètement imperméables. Il arrive même souvent que les porteurs de masque en absorbent une quantité dépassant 10 pour cent. Les symptômes de l'empoisonnement apparaissent habituellement quand le niveau d'oxyde de carbone dans le sang s'élève jusqu'à 20 pour cent.

Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.

IMPORTED SWITZERLAND
DISTINGUEZ
CE SYMBOLE IDENTIFIANT LE VÉRITABLE FROMAGE FONDU GRUYÈRE D'ORIGINE SUISSE

Remise du procès de Deslauriers

SAINT-JEAN — Le ministère québécois de la Justice ne se désistera pas de la cause de Roch Deslauriers, chiropraticien à Saint-Jean, appelé à répondre d'un cas de libelle. Le sous-ministre adjoint, attaché au contentieux, Me Dionne, en a avisé le procureur, Me Roland Tremblay.

Lors de l'ouverture des assises criminelles dans le district d'Iberville, l'avocat de Deslauriers, Me Henri Choinière, avait cité une missive du ministère l'avisant de laisser la cause aux deux parties impliquées, M. Réal Rousseau et Roch Deslauriers.

A ce moment, Me Tremblay avait indiqué n'être pas au courant des intentions du ministère et avait eu recours à un mandat d'amener, devenant exécutoire à partir de mercredi passé. Deslauriers ne s'était pas rendu au tribunal. Le lendemain, Me Tremblay réclamait auprès du ministère un éclaircissement de la situation. La réponse est parvenue par retour du courrier.

Rejoint par téléphone, Me Claude Lauzon, collègue de Me Choinière, a émis l'opinion que le ministère avait sans doute commis une méprise en avisant le bureau de se retirer de la cause. Comme le chiropraticien s'est présenté au tribunal, Me Tremblay a fait contremander le mandat d'amener. Par la suite, la cause a été "pro forma" reportée au 18 du mois.

Rome sévit contre le banditisme en Sardaigne

ROME (AFP) — Le Conseil des ministres italiens a approuvé hier un projet de loi concernant la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le banditisme en Sardaigne, qui a été déposé au parlement par M. Giuseppe Togni, député démocrate chrétien.

La durée du mandat de la commission sera de six mois, prévoit le projet dont l'idée avait été lancée dimanche dernier par M. Paolo Emilio Taviani, ministre de l'Intérieur, quarante-huit heures après l'arrestation du chef de la brigade mobile, M. Elio Juliano, à Sassari, et de deux de ses collaborateurs, sous l'accusation de faux, violences portées à autrui et tentative d'homicide.

Le projet sera voté à la Chambre la semaine prochaine au cours d'un grand débat sur la situation du banditisme en Sardaigne et l'incarcération des policiers.

La cause du directeur de police de Brossard remise au 30 octobre

La cause du directeur de police Albert Richard, de Brossard, qui devait être entendue à compter d'hier, a été remise au 30 octobre.

La Commission municipale du Québec avait décidé de former une commission d'enquête à la suite d'un appel logé au nom du directeur de police Albert Richard par l'entremise de Me Bernard Lefebvre et Jacques Lessard, contre la décision du nouveau conseil municipal qui a destitué son directeur.

Cette commission doit se prononcer sur la validité de la décision prise par les membres. Pour destituer son directeur de police et d'incendie, le conseil a adopté une simple résolution étant donné que la population de cette municipalité de la rive sud n'atteint pas le chiffre légal de 50,000 habitants.

Les raisons du renvoi du directeur de police Albert Richard n'ont jamais été rendues publiques par le conseil municipal de Brossard.

Depuis la destitution du directeur Richadr, le Service de la police de Brossard est dirigé par quatre policiers de Montréal prêtés pour une période d'environ deux mois.

L'état de Mme MacDonald s'améliore

QUEBEC, (PC) — L'état de santé de l'épouse du lieutenant gouverneur de l'Ile-duPrince-Edouard s'est amélioré hier. Elle repose à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec, où elle a subi lundi une délicate intervention chirurgicale, après avoir été grièvement blessées dans un accident de la circulation, sur la route trans-canadienne, à St-Romuald, près de Québec.

Le Dr Jean Sirois, qui a pratiqué une opération au crâne de Mme Willibald MacDonald, a déclaré hier soir que sa patiente était maintenant à demi consciente et que ses chances de survivre étaient très bonnes.

Le lieutenant-gouverneur MacDonald, âgé de 70 ans, qui a eu un bras fracturé dans l'impact, repose à la même institution.

Le couple vice-royal était parti d'Ashland, Maine, lundi matin, et se dirigeait vers Montréal, lorsque l'automobile que conduisait le lieutenant-gouverneur est entrée en collision avec une autre voiture occupée par M. et Mme Emile Duclos, de Charny, à quelques milles au sud-est de la capitale.

Ces derniers ont également été blessés et l'état de Mme Duclos est toujours considéré comme grave.

La Sûreté provinciale poursuit son enquête pour établir toutes les circonstances de l'accident qui est survenu alors que la chaussée était rendue glissante et la visibilité réduite par la pluie.

Les chercheurs auront plus difficilement accès aux dossiers de la police

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a annoncé une accessibilité plus sévère aux dossiers des services, à l'hôtel de ville.

M. Saulnier, a déclaré : "Il convient de souligner que des dossiers du service de la police mis à la disposition d'une équipe d'étudiants de l'Université de Montréal pour fins de recherches ne sont pas à la disposition de n'importe qui."

M. Saulnier a aussitôt enchaîné : "C'est une habitude, partout dans le monde, de donner accès à certains dossiers d'intérêt sociologique à ceux qui s'adonnent à ce genre de recherches.

"Il n'en reste pas moins que les dossiers sont absolument confidentiels.

"Quand il y a des abus, des mesures doivent être prises pour les réprimer.

"J'ai compris, à la suite de conversations avec les responsables de services, qu'à l'avenir chacun dans son domaine fournira tous les renseignements utiles aux chercheurs sans pour autant leur donner accès aux dossiers confidentiels".

En certains milieux, on avait prétendu que la police avait mis des dossiers à la disposition de jeunes qui avaient un dossier judiciaire.

Une nouvelle méthode d'enseignement à Granby

GRANBY — Dans l'une de ses écoles, le conseil scolaire a Granby entreprendra une méthode d'enseignement à l'aide d'objets en plastique. Cette classe ainsi que deux autres, l'une à Saint-Hilaire et l'autre à Sorel, serviront aux trois groupes d'élèves, choisis par le ministère de l'Education à titre d'expérimentation.

Dans les cas de Saint-Hilaire et de Sorel, le gouvernement du Québec fournit tous les appareils nécessaires. A Granby, au contraire, les conseillers scolaires devront pourvoir eux-mêmes à l'organisation matérielle de la classe à entreprendre. Cette année, le cours s'adressera à des enfants de six et de sept ans. L'an prochain, l'expérience se continuera parmi des élèves âgés de huit et de neuf ans.

La direction générale de l'enseignement, tant au cours élémentaire que secondaire, attend les résultats de l'expérience, avant d'étendre la nouvelle méthode à travers le Québec.

Le Service des permis et inspections a un "bureau des études et normes"

A la suite d'une décision du comité exécutif de la ville de Montréal, le Service des permis et inspections compte maintenant un "bureau des études et normes", bureau dont l'un des buts principaux est, semble-t-il, "l'analyse des demandes d'approbation de nouveaux matériaux".

Les autres buts principaux du même bureau sont :

1 — La refonte du règlement no 1900 (Le règlement concernant la construction des bâtiments dans la ville de Montréal ou "le code du bâtiment");
2 — La préparation des règlements spéciaux concernant le service des permis et inspections;
3 — La mise en marche d'un système de contrôle concernant les matériaux employés sur les chantiers de construction;
4 — L'analyse des procédures administratives des divisions pour amener une plus grande efficacité;
5 — L'analyse des statistiques des divisions;
6 — La préparation du rapport annuel;
7 — Toute mesure jugée d'intérêt public.

Le nouveau bureau est formé de gens expérimentés en la matière : MM. Raymond Ménard, ingénieur, Olivier Quévillon, ingénieur, Paul Hénaut et Fernand Viau, nommés à titre d'assistants à M. Pierre Rioux, directeur adjoint chargé de la mise en marche de ce nouveau bureau.

La PP aimerait conserver le réseau de panneaux de circulation orientables

par Lucien CHAMPEAU

S'il n'en tient qu'à l'inspecteur-chef Yvan Aubin, du Service de la circulation de la Sûreté provinciale du Québec, les panneaux de circulation orientables pilotant les visiteurs vers l'Expo, resteront.

Interrogé sur la décision du maire Jean Drapeau de garder l'Expo, il a rappelé que ces panneaux ont rendu tellement de services à la population tant sédentaire que nomade, qu'il s'impose de les conserver.

"Au début les gens ont semblé s'en moquer. On se plaignait d'être dirigé vers des points éloignés. Mais on s'en est vite repenti quand on a été forcé de poireauter deux ou trois heures aux portails de terrain de stationnement remplis à capacité.

"Il est même étonnant de voir jusqu'à quel point très bientôt tout le monde a suivi les directions suggérées par les flèches."

M. Aubin rappelle que le système de signalisation de flèches orientables appartient à la Voirie et qu'à son sens ce ministère se rendra assurément à la demande de la PP de le conserver si le projet du maire Drapeau se concrétise.

ST-MICHEL

SUITE DE LA PAGE 3

possible d'obtenir de plus amples renseignements sur cette "visite" des policiers.

D'autre part, plus de 120 plaintes ont été enregistrées jusqu'ici relativement au rôle d'évaluation déposé le 19 septembre dernier. Les contribuables ont un mois pour protester par écrit à la ville.

Boursier de la Stelco

La Stelco vient d'accorder des bourses d'études post-universitaires en métallurgie, d'une valeur totale de $14,000, à quatre étudiants d'universités canadiennes. Les quatre nouveaux boursiers de 1967 sont : François Morin (photo), de Montréal, inscrit à l'Ecole Polytechnique; Clifford Adams, également de Montréal, élève de McGill, ainsi que Paul Sheppard, de Toronto, et Gordon Boynon, de Vancouver. Par ailleurs, un autre étudiant du Québec, Jean-Louis Laforte, de Stanbay, inscrit à Laval, obtient une prolongation de sa bourse pour une période d'un an.

DUPUIS

Messieurs,
Corsaire
pour plaire aux femmes

Les hommes soignés et virils apprécient l'odeur raffinée, marine et discrète de l'assortiment complet des produits "grand chic" Corsaire... Les femmes ont un faible marqué pour l'allure gentleman-pirate que confère Corsaire.

Corsaire APRÈS RASAGE c'est le coup de fouet du vent du large... c'est pour le visage la touche de fraîcheur bruineuse.

Le Désodorisant Corsaire assure une "solide" protection. Il dote l'homme du charme viril qui donne l'assurance de ne jamais blesser l'odorat féminin.

2 oz — $2.50
4 oz — $4.50
$2.00

Corsaire pour les hommes... pour plaire aux femmes

VAPO-DÉSODORISANT • VAPO-COLOGNE • POUDRE DE TALC • SAVON DE DOUCHE • DÉSODORISANT SOLIDE • LOTION APRÈS RASAGE • COLOGNE • MOUSSE À RASAGE • VAPO LAQUE • FIXATIF CAPILLAIRE • LOTION AVANT-RASAGE
CORSAIRE — division de Société Jacquar Inc.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

Pourquoi pas chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES 842-6171
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES • COMMANDES TELEPHONIQUES 378-6101

CAHIER No 6 / PAGES 65-76 LA PRESSE SPORT / FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS

MONTREAL, MERCREDI 11 OCTOBRE 1967 — 83e ANNEE — No 235

Les Red Sox en avant par 7 à 4 dans la 8e manche

BOSTON. — Dans un match ponctué de coups de circuit et partant de revirements subits de situations, les Red Sox de Boston, bataillant désespérément pour éviter l'élimination, prennent les devants à deux reprises, mais voient le rapide Lou Brock égaler le compte à 4-4, à la 7e manche.

Devant une assistance de 35,188 spectateurs, les frappeurs ont présentement le meilleur sur les artilleurs, alors que les Red Sox réussissaient trois circuits dans la même manche, la 4e, établissant un record du genre dans les séries mondiales.

Les Cardinaux, à un triomphe du championnat mondial, n'entendent pas laisser leur échapper cette occasion de terminer la série qui menace de se prolonger.

Mais les Red Sox continuent de riposter et mènent par 7-4 au début de la 8e manche.

Première manche

Cardinaux — Brock est retiré sur balle lente à l'intérieur; Flood sur un roulant d'Andrews à Scott. Maris mord la poussière sur des prises. Aucun point, aucun coup sûr, aucune erreur. Personne laissé sur les buts.

Red Sox — Foy est retiré sur un court ballon à Javier. Andrews sur une chandelle à Brock. Yastrzemski cogne un simple derrière Cepeda, mais Harrelson est retiré sur des prises. Aucun point, un coup sûr, aucune erreur. Personne laissé sur les sentiers.

Deuxième manche

Cardinaux — Cepeda est retiré sur balle fausse à Foy. McCarver sur un roulant à Petrocelli à Scott et Shannon sur un roulant, Petrocelli à Scott. Aucun point, aucun coup sûr, personne laissé sur les buts.

Red Sox — Scott est retiré sur une chandelle à Brock, Smith sur un autre ballon à Maris, Petrocelli cogne un circuit au-dessus de la clôture du champ gauche. Howard est retiré sur un roulant, Javier à Cepeda. Un point, un coup sûr, aucune erreur. Personne laissé sur les buts.

Troisième manche

Cardinaux — Javier cogne un double. Maxvill est retiré sur roulant, Petrocelli à Scott. Hughes est retiré sur des prises. Brock cogne un simple entre les 1er et 2e but, faisant compter Javier. Brock vole le 2e but et compte sur un simple de Flood. Maris cogne un simple à droite, envoyant Flood au 3e but. Cepeda est retiré sur un roulant, Foy à Scott. Deux points, 4 coups sûrs, aucune erreur. Deux hommes laissés sur les buts.

Red Sox — Waslewski est retiré sur des prises, Foy sur une courte chandelle à Maxvill, Andrews sur une balle fausse à Shannon. Aucun point, aucun coup sûr, aucune erreur. Personne laissé sur les buts.

Quatrième manche

Cardinaux — McCarver est retiré à Scott, sur roulant, sans aide. Shannon est sauf sur une erreur de Petrocelli. Javier est retiré sur court ballon à Foy, Maxvill sur une chandelle à Smith. Aucun point, aucun coup sûr, une erreur. Un coureur laissé sur les buts.

Red Sox — Yastrzemski cogne un circuit par-dessus la clôture du champ gauche. Harrelson est retiré sur une chandelle à Flood au champ centre. Scott est retiré sur roulant de Maxvill à Cepeda. Smith cogne un circuit dans les estrades du champ droit. Petrocelli cogne son 2e circuit du match, au-dessus de la clôture du champ gauche. Ces trois circuits dans une manche constituent un record de série. Willis vient en relève à Hughes. Howard est retiré sur un roulant, Shannon à Cepeda. Trois points, 3 coups sûrs, aucune erreur, personne laissé sur les buts.

Cinquième manche

Cardinaux — Spiezio frappe pour Willis et est retiré par Foy. Brock est retiré sur roulant à Waslewski qui couvre le 1er but. Flood est retiré sur des prises. Aucun point ni coup sûr ni erreur, personne laissé sur les buts.

Red Sox — Briles vient lancer pour St. Louis. Waslewski est atteint à l'avant-bras par une offrande de Briles. Foy cogne un sacrifice, faisant avancer Waslewski au 2e but, et est retiré de Briles à Javier. Shannon retire Andrews. Yastrzemski reçoit un but sur balles et Harrelson est retiré sur courte chandelle à Javier. Pas de point, aucune erreur, aucun coup sûr, deux hommes laissés sur les sentiers.

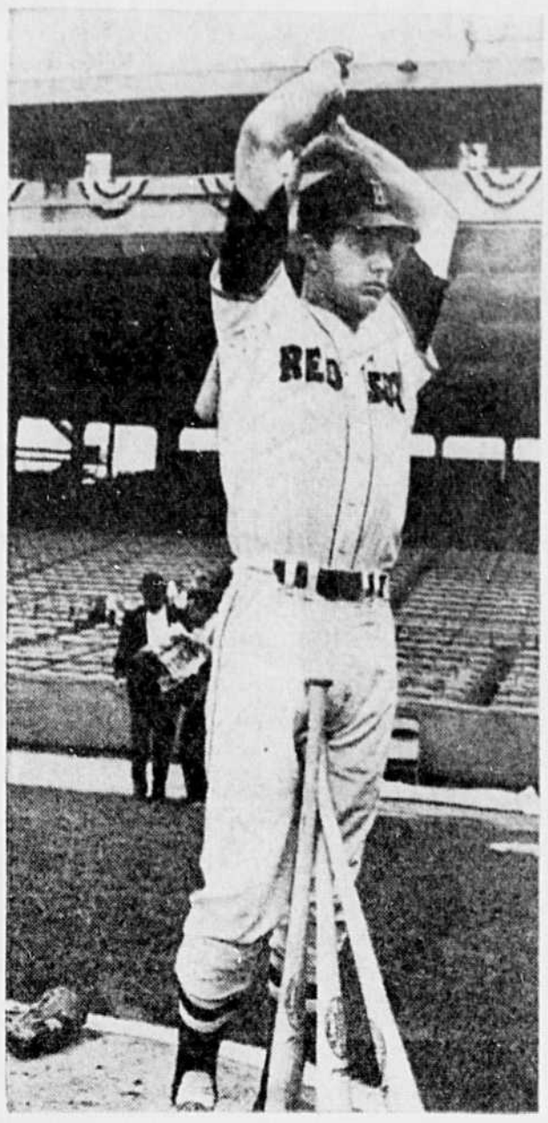

Téléphoto UPI

Un grand compétiteur

Dans la victoire ou la défaite, deux grands noms resteront gravés dans la mémoire des amateurs de baseball, en songeant à l'équipe des Red Sox de Boston : Carl Yastrzemski et Jim Lonborg. Yastrzemski est un grand compétiteur.

Robert LeBel conférencier

La réunion annuelle des membres de l'Association des vétérans du hockey du Québec aura lieu le 2 novembre au club Renaissance.

A cette occasion, le conférencier sera Robert LeBel, ancien président de la Fédération internationale de hockey sur glace.

LeBel est un personnage qui a rempli plusieurs postes dans les différentes associations du hockey amateur.

Nouveau règlement

TORONTO (PC) — Le ministère de l'Agriculture, qui régit les courses au galop au Canada, étudie présentement les possibilités de modifier le règlement selon lequel les propriétaires qui ont confié leurs chevaux à un même entraîneur doivent former une même inscription en course pour fins de paris.

Selon le nouveau règlement, les propriétaires pourraient agir indépendamment, mais dans les stakes seulement, non pas dans les courses régulières.

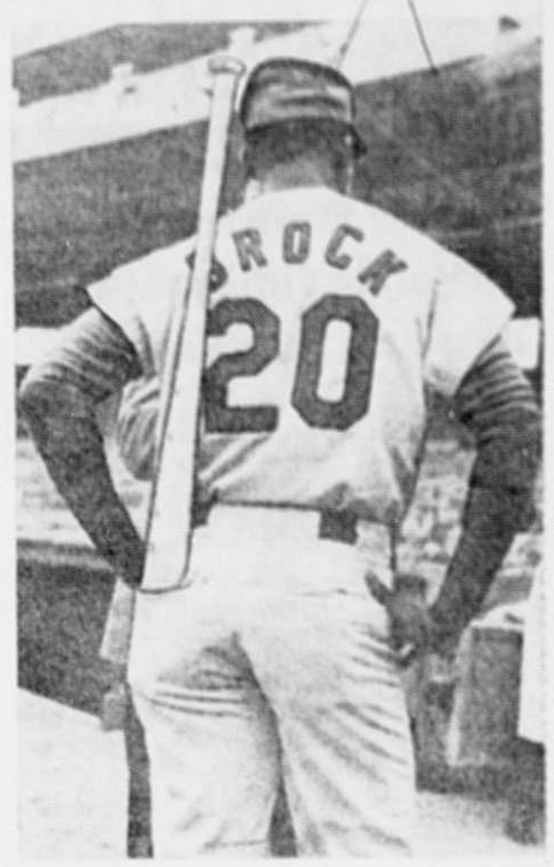

Téléphoto UPI

Toujours à craindre

Lou Brock, premier homme au bâton dans l'alignement des Cardinaux de St-Louis, s'est révélé jusqu'ici un dangereux frappeur et l'une des vedettes des siens à l'offensive. Brock a trouvé une façon amusante de poser son bâton pour répondre à quelques questions d'un reporter.

Deron Johnson passe aux Braves

Les Reds de Cincinnati ont annoncé une transaction impliquant quatre joueurs, hier, alors qu'ils ont cédé le joueur de champ intérieur Deron Johnson aux Braves d'Atlanta, en retour du voltigeur Mack Jones, du lanceur Ray Ritchie et du joueur d'utilité Jim Beauchamp.

Par ailleurs, les Reds ont fait savoir que les instructeurs Vern Benson, Jim Bragan et Mal Harder avaient été rengagés en vue de la prochaine saison tandis qu'ils avaient offert d'autres postes dans leur organisation aux instructeurs Ray Shore et Whitey Wietelmann.

L'entraîneur de l'équipe, Al Wylder, a été remercié après trois années auprès des Reds.

Lors de leur séjour à St-Louis, les Red Sox de Boston furent considérés comme des joueurs ayant un appétit insatiable.

Ainsi, le capitaine de l'hôtel où logeaient les Red Sox, O. W. Steele, a déclaré qu'il avait alors servi plus de bifteck pour déjeuner que durant ses 15 années précédentes à St-Louis.

Carl Yastrzemski a été jugé celui dont l'appétit était le plus vorace.

Son menu, au déjeuner, était le suivant :

Un bifteck de 14 onces, deux oeufs, des rôties, du lait, du café et du jus d'orange. En une autre occasion, il a mangé une omelette (3 oeufs) au fromage.

La veille du 5e match, Jim Lonberg a eu pour déjeuner un bifteck de huit onces, trois oeufs, huit onces de jus de tomate, huit onces de lait et huit onces de café.

* * *

La météo prévoyait un temps nuageux et du brouillard pour le 6e match, aujourd'hui, à Boston. Le risque de pluie était évalué à 30 pour cent. Le mercure devait marquer dans les 60 degrés.

Même si les Cardinaux sont nettement favorisés pour triompher des Red Sox dans la série mondiale, les preneurs au livre estiment que les chances de victoire des deux équipes étaient à peu près égales, lors du 6e match, puisque Bick Hughes, des Cardinaux sera opposé à Gary Waslewski, des Red Sox, au monticule.

En ce qui concerne l'issue de la série, on favorise les Cardinaux par la cote de 1 contre 3 1/2.

* * *

Gene Woodling, l'un des instructeurs congédiés par les Orioles de Baltimore, a été embauché par les Yankees de New York, à titre de dépisteur et d'instructeur spécial.

Woodling, qui a brillé sous l'uniforme des Yankees au début des années '50, agissait comme instructeur des Orioles depuis quatre ans. Il a été congédié en même temps que Harry Breecheen et Shern Lollar.

La série mondiale de 67 aura fait de Yastrzemski une autre grande vedette

BOSTON (UPI) — Seul un homme brave, un véritable brave, aurait l'audace de se rendre à Boston et d'accuser Carl Yastrzemski de tenter de corrompre la jeunesse américaine.

Paul Richards est cet homme brave. Un véritable brave !

Richards est le type qui, pendant la série mondiale, annonce des transactions à gauche et à droite et, qui ose porter une telle accusation contre Yastrzemski.

"Il va corrompre 800,000 jeunes à cause de sa position au marbre et de la façon dont il tient son bâton, au-dessus de ses épaules", a déclaré le vice-président et gérant général des Braves d'Atlanta, en serrant les dents.

"Il va être la cause d'une épidémie comme ce fut le cas de Joe DiMaggio que la jeunesse entière des Etats-Unis a voulu imiter", ajoute-t-il.

"Vous vous souvenez du grand Joe DiMaggio. Il aurait probablement conservé une moyenne au bâton de .900 s'il avait frappé comme un être humain, les deux pieds ensemble"

Richards frappait comme un humain, lui. Les deux pieds ensemble. Et sa moyenne à vie était d'environ .235.

Celle de DiMaggio est d'environ .325 et celle de Yastrzemski, .300. Mais la jeune idole des jeunes amateurs de baseball de Boston supplie ses admirateurs de ne pas prendre Richards en chasse afin de le pendre haut et court. Parce que Yaz croit que Richards a raison.

"Il y a beaucoup de vrai dans ce qu'il dit", précise Yastrzemski.

"Richards a raison. Les jeunes ne devraient pas tenter de m'imiter. Ou quiconque. C'est ce que je leur dis. Simplement parce que moi, j'ai les mains hautes lorsque je me présente au marbre, ce n'est pas une raison pour qu'ils agissent ainsi. Je n'ai jamais imité un autre joueur de baseball.

"Chaque fois que je conseille un jeune sur l'art de frapper, j'insiste toujours sur le fait qu'il doit être à son aise au bâton. C'est ce qui compte. Etre à l'aise au marbre.

"Es-tu à l'aise", lui a demandé quelqu'un ?

"Cette année ? Oui", a-t-il répondu.

L'important, c'est qu'il n'existe aucune garantie de succès relativement à telle ou telle position des pieds au marbre, ou à telle ou telle façon de tenir le bâton.

Lorsque Ty Cobb se présentait au marbre pour frapper, il y avait un écart de six pouces entre ses deux mains sur le bâton. Il a conservé une moyenne de .400. Ted Williams tenait ses deux mains l'une contre l'autre et il a réussi le même exploit.

Jackie Robinson et Ralph Kiner affichaient une allure semblable à celle de Yastrzemski au bâton et, ces deux-là n'ont pas si mal réussi. D'un autre côté, Sandy Amoros et Johnny Berardino possédaient un style similaire et cela ne leur a pas tellement réussi !

Mais ne vous méprenez pas. Paul Richards peut être accusé de tous les maux de la terre, mais on ne peut pas le considérer comme un détracteur de Carl Yastrzemski. Et si les Red Sox ne le croient pas, Richards se rendra directement à leurs bureaux, prêt à vider ses coffres pour obtenir Yastrzemski.

Et ce ne serait pas la première fois que Richards fait une telle tentative.

Hodges, nouveau gérant des Mets

BOSTON, (PA-UPI) — Gil Hodges a quitté son poste de gérant des Sénateurs de Washington et a accepté aujourd'hui le même poste avec les Mets de New York. Il a signé un contrat de trois ans.

Hodges succède à Wes Westrum, qui avait démissionné peu avant la fin de la saison. Il devient le troisième gérant du club dans ses cinq ans d'histoire dans la ligue Nationale, à la suite de Casey Stangel et Westrum.

Hodges était encore lié pour un an par son contrat avec les Sénateurs, mais le gérant général du Washington, George Selkirk, a reconnu, lundi, qu'il avait accordé la permission aux Mets d'entreprendre des pourparlers avec Hodges.

GIL HODGES

Hodges, âgé de 43 ans, a accédé au poste de gérant des Sénateurs en mai 1963. Les Sénateurs avaient alors terminé en 10e position au classement. Depuis lors, ils ont terminé en 9e place en 1964, en huitième en 1965 et 1966 et sur un pied d'égalité en sixième place, cette saison.

Hodges a mit un terme à sa carrière de joueur actif au début de 1963, alors qu'il endossait l'uniforme des Mets, après avoir passé 17 ans dans les majeures, dont 15 avec les Dodgers de Brooklyn et de Los Angeles.

Berra restera à son poste

Bien que la question de salaire n'ait pas été dévoilée, Hodges a parlé du "meilleur contrat que j'ai jamais eu dans le baseball".

Bing Devine, le président des Mets, présidait la conférence de nouvelles de ce matin. Devine a déclaré qu'il avait convenu de donner aux Sénateurs une "substantielle" somme d'argent plus un joueur à nommer plus tard en échange des droits de négocier avec Hodges.

"J'ai eu une association très heureuse avec le Washington", a dit Hodges. "Mais je reviens chez moi à New York et c'est ce qui importe le plus dans ma décision."

Bien que l'on n'ait pas annoncé le nouveau personnel d'instructeurs, Hodges et Devine ont dit que Yogi Berra, l'instructeur au premier but et gérant des Yankees de New York en 1964, demeurerait à son poste.

Faits saillants de la série

St-Louis	3	2	.600
Boston	2	3	.400

PREMIER MATCH

Mercredi, 4 octobre, à Boston.

St-Louis	001 000 100—	2	10	0
Boston	001 000 000—	1	4	0

R. Gibson et McCarver; Santiago, Wyatt (8e) et R. Gibson; Howard (8e), LG : Gibson; LP : Santiago. Cir. : Santiago.

DEUXIEME MATCH

Jeudi, 5 octobre, à Boston.

St-Louis	000 000 000—	0	1	1
Boston	000 101 30x—	5	9	0

Hughs, Willis (6e), Hoerner (7e), Lamabe (7e) et McCarver; Lonborg et Howard. LG : Lonborg. LP : Hughes. Cir : Yastrzemski, 2.

TROISIEME MATCH

Samedi, 7 octobre, à St-Louis.

Boston	000 001 100—	2	7	1
St-Louis	120 001 01x—	5	10	0

Bell, Waslewski (3e), Stange (6e), Osinski (8e) et Howard; Briles et McCarver. LG : Briles. LP : Bell. Cir. : Shannon, Smith.

QUATRIEME MATCH

Dimanche, 8 octobre, à St-Louis.

Boston	000 000 000—	0	5	0
St-Louis	402 000 00x—	6	9	0

Santiago, Bell (1re), Stephenson (3e), Morehead (5e), Bratt (8e), et Howard; Ryan (5e); Gibson et Mc Carver. LG : Gibson. LP : Santiago.

CINQUIEME MATCH

Lundi, 9 octobre, à St-Louis.

Boston	001 000 002—	3	6	1
St-Louis	000 000 001—	1	3	2

Lonborg et Howard; Carlton, Washburn (7e), Willis (9e), Lamabe (9e) et McCarver. LG : Lonborg. LP : Carlton. Cir. : Maris.

ASPECTS FINANCIERS

CINQUIEME MATCH

Assistance : 54,575.
Recettes nettes : $421,659.
Part du commissaire : $63,248.
Part du Boston : $89,602.
Part du St-Louis : $89,602.
Part de la ligue Américaine : $89,602.
Part de la ligue Nationale : $89,602.

J.-A. ST-AMOUR LTEE

Offre SENSATIONNELLE

Chez J. A. ST-AMOUR !

TV EN COULEUR

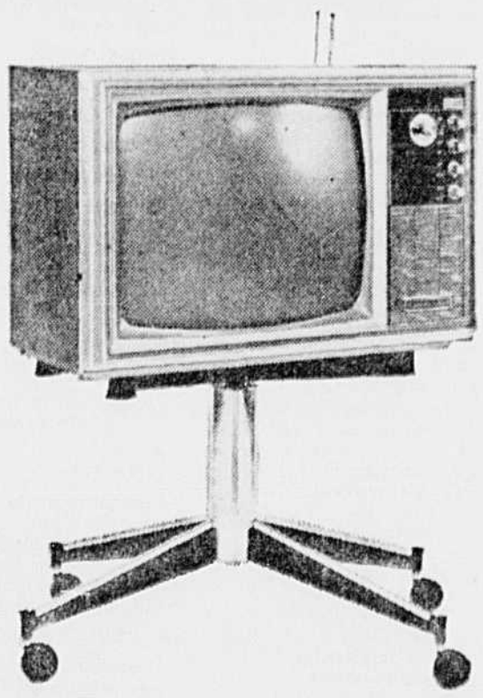

Admettons-le. Au magasin la TV en couleurs, c'est affreux.

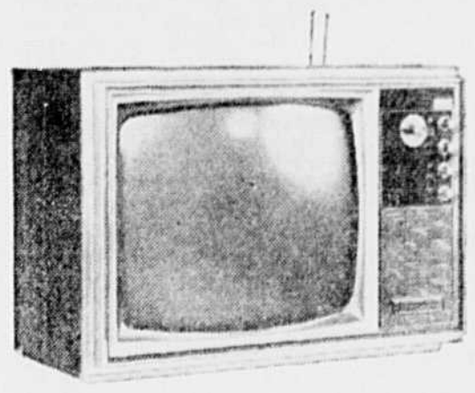

Dans la plupart des magasins, la télévision en couleurs n'impressionne pas.
D'ailleurs, comment la réception en couleurs pourrait-elle être bonne quand on est entouré d'appareils et de moteurs de toutes sortes, d'enseignes électriques, de gratte-ciel et de milliers de voitures ?
Avec de telles entraves, la TV en couleurs n'a aucune chance ! Vous vous demandez pourquoi Canadian General Electric vous raconte tout ça ? Justement, parce que nous fabriquons d'excellents postes en couleurs. Pour nous, c'est déprimant de savoir que vous les jugez si mal. Pour bien apprécier la TV en couleurs, il faut la voir chez-soi.
C'est pourquoi nous vous faisons cette offre :
Le laisser à l'essai pendant une semaine. Aucune obligation de votre part. Le dépôt de $50.00 que vous verserez à la livraison vous sera remis lorsque vous le retournerez. Vous ne paierez que les frais de $5.00. Il vous en coûterait davantage de la louer ! Si vous décidez de garder l'appareil, le montant de votre dépôt sera déduit du prix d'achat.
Nous ne vous dirons rien d'autre sur la TV en couleurs CGE. Nous attendons simplement votre décision. Faites-vous-en livrer un dès aujourd'hui.
Attention : lorsque votre famille aura goûté de la TV en couleurs, vous aurez du mal à le retourner. Vous voilà prévenu.

Beaucoup de gens prendront avantage de l'offre d'essai stipulée dans l'annonce ci-annexée.
Et vous... que ferez-vous ? Avant d'acheter un téléviseur en couleurs pourquoi ne pas avoir le plaisir d'admirer l'excellente performance d'un CGE dans votre propre salon ?
Téléphonez-nous et un téléviseur en couleurs CGE sera promptement livré chez vous.

Choix de téléviseurs en couleur pour livraison immédiate $359.95 et plus

Vous ne payez que la taxe de vente
Aussi peu que $3.50 par semaine

A votre service depuis 66 ans

Stationnement gratuit voisin de notre magasin

J.A. ST-AMOUR LTÉE

MEUBLES et APPAREILS ELECTRIQUES

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30

6575 ST-DENIS — 274-8341

ENTRE BEAUBIEN ET ST-ZOTIQUE

Mise de côté sans aucun frais

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

du parquet de la bourse

La baisse se poursuit à Wall Street

Les cours évoluent dans une ambiance plus ou moins active et incertaine aujourd'hui à la **Bourse de Montréal**.

Dans l'ensemble la tendance du marché, influencée par le net déclin de Wall Street depuis deux jours, est légèrement en baisse. La presque totalité des changements demeurent fractionnaires à l'exception de Dome Pete qui marque une hausse de 2¼ à 39½.

Parmi les déclins les plus forts, Asbestos à 23¼ et Molson "A" à 21¼ fléchissent de ¾ chacun. Massey à 20½, Noranda à 55½, Simpsons à 34 fléchissent de ½ chacun, tandis que Inco à 11⅞ et la banque de Montréal à 11¾ perdent ⅛ chacun.

A l'encontre de la tendance, Inglis gagne ½ à 12½, Canada Cement de même à 38½ et Consolidated Bathurst ¼ à 31¼ et Algoma ¼ à 12.

Dans le secteur minier à la Bourse Canadienne, Opemiska Explorations baisse de 06½ à 36½ cents, United Obalski de 15 à 1.35, et Québec Chibougamau de 11 à 59 cents. Credo gagne .01½ à 35 cents.

* * *

A **Toronto**, les industrielles sont notamment plus faibles sous la pression des prises de bénéfices.

Jefferson Lake baisse de 1½ à 60¼, Consumers Gas de ¾ à 21½, Rathmans de ⅛ à 25 de même que Labatts à 14⅛.

Les pétroles de l'ouest continuent de gagner du terrain, Scurry-Rainbow gagne ½ à 34 tandis que Central Del Rio et Pacific Pete progressent de ¼ chacun. Aux aurifères, Dome gagne 1¼ à 47, Craigmont aux métaux vils gagne 60 cents à 5.50.

Aux spéculatives, Conigo, qui a annoncé mardi d'autres découvertes de minerai à Dalquier dans le Québec, gagne 5 cents à 1.02. Coulee gagne 5 à 72 cents et Québec Chibougamau perd .03 à 65 cents.

* * *

A **Wall Street**, la baisse des cours qui s'est poursuivie dès le début de la séance continue de se manifester au milieu d'un marché passablement actif.

Le niveau de baisse qui a été atteint dès la première demi-heure demeure à peu près le même en fin de matinée, alors que les baissiers l'emportent sur les haussiers par la marge d'environ 2 contre 1.

Le Dow Jones industriel s'inscrit à 922.73, en baisse de 3.08. L'indice des 60 titres clé de la PA, fléchit de .8 à 333.9.

Parmi les principaux titres en baisse, Ling-Temco-Vaught est actif et en perte de 6 points. IBM perd 4 points malgré une hausse de ses bénéfices. Scientific Data est très actif et s'affaisse de 3 points.

LONDRES (Reuter) — Le marché de Londres était plus stable aujourd'hui alors que les hommes d'affaires attendaient la publication prévue pour jeudi, des statistiques commerciales du Royaume-Uni pour le mois de septembre.

Peu d'intérêt n'a été manifesté pour les valeurs de tout repos.

Les titres cotés en dollars étaient pour le plus grand nombre en perte de vitesse.

* * *

La **Bourse de Paris** est toujours dans l'attente.

Les fluctuations enregistrées cet après-midi ne sont jamais très importantes bien que les hausses soient encore majoritaires. Les spécialistes estiment que le marché gardera cette allure modérée jusqu'à la fin du débat budgétaire. Le volume des affaires toujours autour de 100 millions, reste très satisfaisant.

Les pronostics restent favorables en raison de la légère reprise que l'on commence à ressentir dans les affaires.

Les concentrations d'entreprises animent également le marché.

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Crown Cork & Seal	$0.75	tr.	15-11-67	16-10-67
Fulcrum Investment (6% privil) (X)	$0.11	tr.	1-11-67	13-10-67
General Bakeries Ltd.	$0.06¼	tr.	31-10-67	13-10-67
Inter-City Gas (6½% priv)	$0.62½	tr.	30-10-67	13-10-67
Lakeland Natural Gas (5.4% priv)	$0.27	tr.	15-12-67	1-12-67
Northwestern Utilities (4% priv) (Z)	$1.00	tr.	1-11-67	18-10-67
Pato Consolidated Gold Dredging	$0.20	int.	3-11-67	20-10-67
Reichhold Chemicals Canada	$0.15	tr.	21-11-67	7-11-67
Universal Sections	$0.10	tr.	23-10-67	16-10-67
id.	$0.02½	boni	23-10-67	16-10-67
Vulcan Containers	$0.05	tr.	15-11-67	31-10-67
Westeel-Rosco (Z)	$0.15	tr.	15-12-67	30-11-67

(X) — Réduction de 5 cents par action.

(Z) — Reprise et correction du dividende publié dans notre édition de samedi.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
2¾ 15 juin	1968	98⅛	98⅞
5 1er oct.	1968	99⅛	99⅜
5½ 1er oct.	1969	¾	99¾
5 1er juin	1971	96	97
5 1er juillet	1970	97½	97¾
4½ 1er sept	1972	91½	92½
5 1er oct.	1973	93¼	94
5½ 1er oct.	1975	94⅛	95⅛
3¾ 1er juin	1976	79½	80½
5½ 1er aout	1980	92½	93½
4½ 1er sept.	1983	81	82
5¼ 1er mai	1990	87½	88½
5¾ 1er sept.	1992	93⅝	94⅝
5½ 1er oct.	1969	99¼	100⅛
C N R 5½ 15 déc.	1971	97	98
CNR 2¾ 15 sept.	1969	92½	95
CNR 4½ 1er sept.	1981	77½	78½
CNR 5½ 1er jan.	1985	93¼	94¼
CNR 5 1er oct.	1987	93¼	85½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El avril	1991	84½	86½
Mon. H. 6¼ 1er oct.	1996	91½	93½
N. B. 6½ 15 nov	1991	88½	89½
Ont. Hy 6 15 juil.	1988	92½	93½
Ont 5¼ 1er mars	1986	90	91
Que 6½ 1er oct.	1978	94	95
Que 6½ 1er oct.	1991	92	93
Que Hy 6 15 nov.	1979	89	90
Q Hy 6 15 juil.	1990	86	87
Terren. 6¼ 1er juin	1991	88	89
Sask 6¼ 1er oct.	1986	92½	93½
MUNICIPALITES			
Mont. 7 1er jan.	1992	95	97
Vancouv. 5½ 15 dec.	1980	85½	87
Tor Met 6½	1986	92	94
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¼	1977	130	—
Cdn Petrofina ½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	130
Ang Con Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 7½	1987	99½	100½
Alum of C 4½	1973	88	90
Alg Steel 5¼	1978	85½	87½

		Achat	Vente
BA Oil 5¼	1977	84½	86½
Brazilian 6½	1971	92	—
Can Cement 5¼	1975	79½	81½
CB Alum 5¼	1980	88	90
C P R 5	1983	79½	81½
CR Foncier 5¼	1985	82	84
Dom Stores 5½	1976	89	91
Domtar 6¼	1987	92½	94½
Eaton Acc 5¼	1985	85	87
Imp Oil 6¼	1987	97	98
Ind ccp 5¼	1984	96	98
Roy T Mort 6	1975	90	92
Raynat 6½	1981	89	91
Shell Oil 5⅞	1977	92	94
St Law Corp 5	1978	84½	86½
Simpson's 4½	1973	89	91
Triad 4½	1971	90	—
Weston Geo 6¼	1987	93	95
Woodward 5¼	1985	95	96
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas T 5¼	1985	85	87
Ang Con Tel 6	1983	87	—
Bell Tel 6¼	1978	95	96
Bell Tel 5½	1982	86	87
Bell Tel 5¼	1984	87½	89
Beell Tell 3¼	1979	74½	76
Bell Tel 6¼	1987	90½	91½
Bell tel 6¼	1992	94½	97
Atla Gas Tr 5¼	1985	87	89
PB Tanker 6¼	1985	93	95
Brazilian 6¼	1970	95	—
Bowater Pow 3¼	1980	75	77
BC Telephone 6¼	1991	90	92
Calgary Pow 5¼	1982	90	—
Cdn Elect 4	1968	97¼	97½
Cdn West NG 5¼	1983	86	88
Consumers Gas 5¼	1984	86¼	87¼
Cons Gs 5	1978	84	85
GrLakes P 5¼	1977	89½	—
Lakeland NG 6	1982	80	—
Marit Elect 3¼	1983	88	—
NFLD Lt et P 5½	1978	88¼	—
Northwn Ut 5¼	1988	82	84
N Ont NG 5¼	1982	82½	—
Northern Tel 5¼	1983	88½	—
Que Ng 7	1990	95	97
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	97	—
TC Pipeline 585	1987	85	87
Union Gas 5½	1977	88	89
IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	84	85
Eaton's Realties 5½	1968	98	99
Loblaws 5½	1983	83	85
Steinbergs Shop 6	1984	89	91

Les sociétés de finance veulent se discipliner

L'industrie canadienne du financement des ventes à crédit annonce de nouvelles mesures dirigées plus vers l'auto-discipline que vers la réglementation, a déclaré son président, M. Watson W. Evans.

Plus de 80 délégués présents au congrès national de la Fédération des compagnies de financement des ventes qui se tient actuellement à Montréal, ont adopté les premières règles des pratiques dans leur profession ainsi qu'un amendement à leurs règlements qui permet maintenant l'expulsion d'un membre qui ne respecte pas les règles de pratique.

Les nouvelles règles demandent des membres de la fédération de "s'efforcer à maintenir les plus hauts standards de service au consommateur" et de "ne pas servir, en connaissance de cause, quiconque a une réputation d'effectuer des transactions malhonnêtes".

Faisant allusion aux nouvelles règles de pratique, M. W.W. Evans a déclaré qu'elles seraient un effort inutile s'il n'existait une procédure insistant sur leur observance. Nous avons donné des griffes à nos règles en exigeant des membres dont les pratiques sont mises en doute, de fournir la documentation adéquate établissant qu'ils se conforment aux objectifs et standards.

Si ces renseignements ne sont pas fournis dans les trente jours ou sont acceptables, le membre peut être exclu de la fédération.

M. Evans a fait remarquer que le principal impact de cette mesure qui met en doute les pratiques d'un membre ou l'exclut, serait sur ses possibilités ultérieures d'emprunter de l'argent sur le marché libre.

M. Evans a déclaré aux délégués que la base des solutions aux problèmes qui confrontent cette industrie aboutit en fin de compte à modifier l'attitude du public par l'éducation et non par la législation.

Il a demandé aux membres de prendre l'initiative dans ce domaine et de modifier leur façon de voir la profession, ajoutant que le principal défi actuel est de pouvoir concurrencer les banques.

Parlant de l'intervention de plus en plus fréquente du gouvernement dans les affaires, il a déclaré que la prolifération des règlements auxquels ont à faire face les compagnies avait créé un paradis pour les avocats plutôt qu'un service pour le public.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeto	10	13
Africana	25	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Albatros 5	25	30
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	4
Bid Nell	4	8
Boma Chib	10	15
Beauport Holding	15	20
Bracemac	11	13
Burrex	11	14
Chibtown	92	97
Clearwater	—	25
Clero	20	23
Columbia River	60	65
Con Javelin	1½	10
Covier	3	5
De Lesseps	75	80
Dasson	—	10
Derol	15	25
Dubuisson	3	5
Ducros	50	60
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	7	10
Gaspe Copper	45	47
Gaspesia	—	25
Gibson	5	8
Golstar	5	15
Grt Lakes Nickel	3 60	3 80
Hucamp	40	50
Independant	5	7
Iroquois	10	20
Imperial Minerals	—	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	55	65
Juma	4	9
Kewagama	4	6
Kukatush	8½	9½
Lake Beaver	19	21
Leeds Metals	14	18
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	17	22
Main Oka	7	12
Mariner	25	30
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	—	10
Molybia	20	25
Naganta	12	—
Nat Malartic	1 15	1 25
Nemrod	3	6
New Assoc Dev	4	7
New Baska	10	15
New Insco	20	25
New Larie	7	9
New Miller	7	10
New Pascalis	28	30
Nipiron	25	35
Norque	7	9
Nouvelle	38	48
Oklend	1	2
Olympius	—	25
Que Expl	15	20
Quejo	3	6
Ran Lux	—	25
Rand Mal	2	4
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	—	20
Starlight	¼	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	80	95
Timrod	10	—
Waco Pete	8	11
Watson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Young Dave	14	17
SECTION INDUSTRIELLE		
Source : Kippen and Co.		
Bq d'Economie Que	6	7
Bank West	11½	12½
Chartered Credit	2½	3
Corpex W.	—	0.50
Credit St. L "B"	15½	17
Crown Life	24½	25½
East C Sav	5	6
Grenache	—	2 65
Ind Life	17½	19
Income	6½	7½
Jenkins	16	18
La Prev	15½	17
Les Prevoy	—	7
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	22	—
London Life	44	46
Monarch Life	65	75
NS Trust	47	49
id. 5 pr	47	49
NW Life	6½	8
Pac Gas	14	15
Paco	1 40	1 70
Permeater	18½	19½
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	4½	8
Simard wts	0 50	—
Supersol	4	5
Soc d'Am et Fid	26½	28
Stabilite	3 50	4 00
Steadman	26¼	27
Trizec	1 40	1 60
Un Amus	—	24
Un Amus B	—	23
Velcro	72	73
Well Bank	1¼	1¾
Wind Life	8¼	—
York Trust	1 50	2 00
Zodiac	1.00	1.25

NEWyork

PAR LA PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	3 h.	
ACF Ind	2300	52¼	52⅛	52¼	—⅛
Address	3400	68½	68⅛	68⅛	—⅞
Admiral	2700	24½	24	24⅛	
Alcan Al	7500	27⅝	27⅛	27½	
Alleg Cp	9700	14⅛	13¾	13⅞	—⅛
Allis Chal	16000	36	35⅛	35½	—⅞
Amerada	500	80½	80⅛	80½	—⅛
Am Can	1900	55⅝	55	55⅛	
Am Cyan	13000	34	33⅝	34	+⅛
Am Mot	104500	13½	12⅞	13⅛	—⅞
Am Smelt	2900	70⅝	70	70⅛	
Am Std	5800	29⅝	29⅛	29⅝	+⅛
A Tel T	47300	51⅞	51½	51⅝	
Am Tob	4700	34	33½	33⅞	—⅛
Ampex Cp	6200	36	35½	36	
Amsted	1200	47¼	47	47¼	—⅛
Anaconda	6500	47	46⅛	46½	—⅞
Armco Stl	5400	52⅛	51½	51⅝	—⅛
Armst Ck	8000	55⅛	54⅝	55	
Avco Corp	8200	54	53⅛	54	—⅛
Babcock W	7300	48	47½	47⅝	—⅛
Beech Airc	3000	49½	48⅞	48⅞	—⅛
Bell How	1600	79½	78⅛	78⅞	—½
Benef Fn	2400	33½	32⅞	33⅛	—⅛
Beth Steel	7800	37	36⅞	37	+⅛
Boeing	27500	84½	83	83⅛	—1½
Borden	3400	36	35½	35½	—⅞
Borg Wa	500	55⅛	55⅛	55⅛	
Bos Edis	700	38⅝	38⅛	38⅛	+⅛
Brunswk	13900	11½	11⅛	11⅛	
Bucy Er	4000	33⅛	32⅛	33⅛	+1
Burl Ind	2600	40⅞	40⅛	40⅛	—⅛
Burrghs	7800	171⅛	168⅛	168⅞	—1⅞
Calum H	1600	39⅛	39⅛	39⅝	+⅛
Camp RL	1600	20⅛	19½	19½	—⅛
Can Dry	2000	32½	32⅛	32½	+⅛
Cdn Brew	600	7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Case JI	6600	20⅛	19½	19½	
Cater Tr	4900	44⅞	44	44⅞	—⅛
Celanese	6400	64⅛	63⅛	64	—1½
Ches Oh	900	66⅞	66½	66½	—⅞
Chrysler	17900	53⅛	52⅛	52⅝	—⅞
Cities Sv	4400	50½	50⅛	50⅛	—⅛
Clark Eq	1200	33½	33⅛	33½	—
Clevite	1100	53⅛	52⅛	52⅛	—⅛
Coca Cola	8600	123⅛	123⅛	123⅛	—⅛
CBS	5400	60⅞	60⅛	60⅞	—⅛
Coml Solv	8200	36⅛	36	36⅛	—⅛
Com Sat	12700	51½	50	51	+⅛
Con Edis	10600	33⅞	33½	33⅞	+⅛
Container	3200	33	32⅞	33	
Cont Can	2000	54⅛	54⅛	54⅛	+⅛
Cont Oil	4400	78⅛	78	78⅛	—⅛
Cntr Data	15100	134⅛	133	134⅛	—⅛
Copw Stl	800	25⅛	25	25⅛	+⅛
Corn Pd	3900	42	41½	42	+½
Crane Co	2600	57⅛	56½	56½	—1⅛
Cr Zell	2500	44⅞	44⅛	44⅞	
Cruc Stl	1700	23⅛	23⅛	23⅛	—⅛
Curtiss Wr	9700	26⅞	26⅛	26⅛	—⅞
Deere	9500	63⅛	62⅛	62⅛	—⅞
Det Stl Cp	2300	18	17⅞	18	+⅛
Dome M	7100	44⅛	43½	44⅛	+⅛
Dow Ch	6200	84⅞	84⅛	84⅞	—⅛
du Pont	2900	173⅛	173	173	—⅛
East Ko	7900	136	134⅛	135⅛	+⅞
Eaton Y T	800	34⅛	34	34⅛	+⅛
El Paso	17300	24⅛	23⅞	24⅛	—⅛
Eltra	1800	24⅛	23⅞	23⅞	+⅛
ESB	900	27⅛	26½	28½	—⅛
Essex W	2400	49	48⅛	48⅛	
Evershp	2200	21½	20½	20½	—½
Fair Cam	137600	95	88	89	—5
Firest	17800	49½	48⅛	49	—⅞
FMC Cp	18400	39½	38⅞	39⅛	+⅛
Ford Mt	32000	52⅛	52	52⅛	—⅛
Frueh Cp	46700	36⅛	36	36⅛	+⅛
Gen Dyn	25400	62⅞	61⅛	61⅛	+⅞
Gen Elec	18500	111⅞	110⅛	110⅛	—1⅛
Gen Fds	8600	74⅞	73⅞	73⅞	+⅛
Gen Inst	15300	84½	83⅛	83	—1⅛
Gen Mills	10900	36⅛	34⅞	35	—1⅛
GCM	27100	86	84⅛	84⅛	—1⅛
G P Cem	8400	15⅛	14⅞	14⅞	—⅛
Gen Prec	10100	71⅛	69⅛	69⅛	—1⅛
G Tel El	37700	47⅛	46½	47	+⅛
Gen Tire	27900	28⅛	27⅛	27⅛	—⅛
Ga Pac Cp	13100	61⅛	60⅛	61⅛	+⅛
Goodrich	5600	75	74	74⅛	
Goodyear	18900	49½	48½	49⅛	+⅛
Granby M	6600	58½	56½	57½	—2⅛
Grand Un	2300	19⅛	18⅞	18⅞	—⅛
Gt A P	9500	31⅛	31⅛	31⅛	+⅛
Gt No Ry	11400	62½	61⅞	61⅞	—⅞
Gulf Oil	28500	77⅛	75⅛	76	+1
Heinz	10100	50⅛	49⅛	49⅛	+⅛
High Vlt E	7900	28⅛	27⅞	27½	
Homestk	5900	49⅛	48	49⅛	+½
Honeywell	17200	92⅛	91⅛	91⅛	—⅛
House Fin	14000	34⅛	33½	33½	
Hud B M	400	66	66	66	
Ill Ct Ind	5000	73⅛	72½	73	—⅞
Ing Rand	4500	51⅛	51	51⅛	—⅛
Ins N Am	15300	62⅛	61⅞	61⅞	—⅛
Interik Stl	2200	32⅛	32⅛	31½	—⅛
IBM	6400	575	566	570	—1½
Int Harv	8200	37⅛	36½	36⅛	—⅛
Int Nick	10800	113⅛	110	110½	—2
Int Pap	47600	29½	28⅛	28⅞	—⅛
Int Tel T	10600	116⅞	114⅞	114⅞	—1⅛
Johns M	7100	63⅛	62	62	—1⅛
Kays Roth	9400	31⅛	31	31	—⅛
Kellog	5500	45⅞	45	45	—1
Kennecot	14800	48⅛	47⅛	47⅛	—1
Kresge	3700	75	73⅛	75	+2⅛
Lib McNL	23700	15⅛	15⅛	15⅛	—⅛
Litton In	16400	106⅞	104⅞	105	—⅞
Lock Air	6200	63⅞	62½	63⅛	+⅛
Loews Th	10600	102⅞	97⅛	99⅞	—3½
Mad S Gar	6800	11⅛	11⅛	11⅛	—⅛
McD-D A	72600	51	49	49⅞	—1⅛
Magvox	199	49⅛	47⅛	47⅞	—1⅞
Mallory	14300	62½	59½	60⅛	+1½
Maroth O	3700	75⅞	74	74⅛	+1⅛
Marine M	4400	32	31⅞	31⅞	+⅛
Marq Cm	4300	16⅛	15⅞	16	
Marsh Fld	2200	61⅞	60⅞	60⅞	—⅞
Martin M	33200	22⅞	22½	22½	—½
Mass-F	15100	20½	20⅛	20⅛	—⅛
McGr Hill	12500	45⅛	44½	44⅞	—½
McIntyre	200	88⅛	88⅛	88⅛	—⅛
McKee	2900	45⅛	44⅛	44⅛	—⅛
Merck	8300	88	86½	86½	—1
MGM	8100	60⅛	60	60⅛	
Min MM	10000	92⅛	92	92⅛	—⅛
Mohasco	6300	19⅛	18½	18½	—⅞
Msnto	31900	49⅛	49⅛	49⅛	—⅛
Mont Wd	14600	24½	24⅛	24⅛	—1⅛
Motorola	19400	136⅞	131⅞	132	—1⅞
N Csh R	10500	119½	117	118	+1⅛
N Dairy	13500	37⅞	37	37⅛	—⅛
Nat Dist	4000	43⅛	42⅛	42⅞	—⅛
Nat Gyps	2700	43⅛	42⅛	42⅛	—1½
NY Cnt	13200	71½	68⅞	68⅞	—3⅛
Nor Pac	2900	59⅛	57⅛	57⅛	—1⅛
Northrop	10800	37⅞	36⅞	37	+⅛
Outb Mar	13400	27⅛	27⅛	27⅛	—½
Pac Pete	62300	19	18½	18⅞	+⅛
Pan Am	57600	26⅛	25⅞	25⅞	—⅞
Parke Da	22400	30⅞	30⅛	30⅛	—⅞
Pa RR	15800	58½	56⅛	57	—1⅛
Pepsi Co	9900	39⅛	38⅞	38⅞	—⅛
Perkin El	3400	82⅛	81½	82	+½
Pfizer	9400	81⅛	80	80½	—⅛
Phips D	6600	73⅞	71⅞	72	—2
Phil Mr	13600	50	48⅞	49	—⅞
Pit Bow	2800	72⅛	71⅛	71⅛	—⅛
Pit Pl	6100	64½	63½	63½	—⅛
Polaroid	14400	214	208	210⅛	—2
Proc G	5700	90⅛	87	88½	—1⅛
Pullman	3800	49⅞	49⅞	49½	—⅛
RCA	26700	61½	60	60	—1⅛
Ralst Pur	21300	26½	25½	26	+½
Repub St	4700	47½	47⅛	47⅛	+⅛
Rexall	4200	37⅛	36	36	—1
Rey Tob	26100	41⅞	40⅞	41⅛	+⅛
Rich Mrl	2800	103	102	102	—1⅛
Royal D	12500	44⅞	43½	43⅞	—⅞
(Schenley	5100	53⅛	52⅞	52⅞	
SCM	35700	55⅛	53	53⅛	—1½
Scott Pap	38800	30⅛	29½	29⅛	—⅛
Sears R	13800	59⅛	58⅛	58⅛	—½
Shell Oil	13200	69½	69	69½	
Sheraton	28600	25⅞	23½	24	—1⅛
Sinclair	5400	75⅞	74½	74⅛	—1
Sou Pac	23700	32⅛	31⅞	31⅞	+⅛
Sperry R	62400	49⅞	48⅞	48⅞	—⅞
Std Br	2300	39	38⅞	38⅞	—⅛
Std Cal	28000	64	63⅞	63⅞	+⅛
Std Ind	14000	58⅛	57½	57⅞	—⅛
Std N J	59000	69⅞	68⅞	68½	—⅛
Studebkr	41000	58½	55⅛	56⅛	—2⅛
Sun Oil	1500	76½	76	76½	+1
Swift	4625	27⅛	26	26⅞	+⅛
Teledyne	31600	120⅞	115	115⅛	—5⅛
Tenneco	32100	30⅞	30½	30⅞	+⅛
Texaco	13300	83⅛	83	83⅛	
Tex G Sl	15500	156⅞	150⅞	151	—5½
Textron	8200	45⅞	45⅛	45½	+⅛
Thiokol	37800	22⅛	21⅞	21⅞	—½
Time	4600	114	112½	112½	—½
Timk RB	1900	45⅛	45⅛	45⅛	—⅛
Trnsitrn	156700	19⅛	17⅞	17⅞	—1⅞
Twnt C	7600	54⅞	52⅞	52⅞	—1⅞
Un Carb	29200	51⅛	50⅞	51	—⅞
Un Tk C	700	74½	74⅛	74⅛	—⅛
Unit Air	8100	88	85	85	—3
Utd Cp	6400	11⅛	11¼	11⅛	
Unit Fruit	29100	54⅞	52⅞	53	+⅛
US Frt	400	90	89⅞	89⅞	—⅛
US Gyps	3200	74	73⅛	73½	
US Steel	19900	46⅞	45⅞	45½	—⅞
Walkers	500	33⅛	32½	33⅛	—⅛
Warn Lm	12100	44⅛	43⅞	43⅞	—1⅛
Woolwth	21100	30⅛	30⅛	30⅛	
Xerox Cp	15400	287	281⅛	281½	—6⅛
Zenith R	11000	68⅞	67	67⅛	—1⅛

Total des ventes : 12,000,000.

Tandis qu'ils fuient les défauts, les sots tombent dans les défauts contraires.

Horace

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.49	2.72
Andreae Equity	3.61	3.95
All Cdn Com	8.15	8.86
All Cdn Div	10.08	11.02
All Cdn Ven	8.10	8.35
American Growth	6.94	7.58
Associate Investors	5.18	5.23
Beaubran	39.42	42.81
Canada Growth	7.29	8.01
Canada Security	4.70	5.16
Cdn Gas Energy	13.01	14.26
Cdn Investment Fund	4.17	4.57
Cdn Scudder Fund	18.01	18.01
Cdn Sec Growth	7.52	8.24
Cdn Trusteed	4.56	4.98
Canafund	55.99	58.79
Champion Mutual	7.33	7.97
Collective Mutual	6.94	7.54
Commonwealth Intl	10.92	11.97
Commonwealth Intl Lev	12.26	13.44
Corporate Investors	6.06	6.62
Diversified Income A	1.53	1.69
Diversified Income B	5.22	5.74
xDividend Shares	3.75	4.11
Dominion Compound	4.40	4.78
Dominion Equity	6.32	6.58
xDreyfus	15.41	16.82
Entarea Investment	5.28	5.33
European Growth	7.29	7.97
Executive Fund of Cdn	7.79	8.20
Exec. Intl. Inv. Ltd.	8.01	8.40
Federated Financial	5.38	5.80
Federated Growth	7.84	8.57
xFidelity Trend	33.72	36.65
Fonds Collectif A	6.88	7.47
Fonds Collectif B	5.06	5.22
Fonds Collectif C	9.13	9.92
Fonds Desjardins A	4.91	—
Fonds Desjardins B	4.54	—
Fraser	12.94	13.01
Gis Compound	9.30	10.17
Gis Income	4.20	4.59
Growth Equity	6.88	7.52
Growth Oil and Gas	19.37	—
Guardian Growth	8.06	8.81
Harvard	10.79	11.79
Investors Growth	10.54	11.46
Investors Intl Mutual	7.52	8.18
Investors Mutual	5.38	5.85
Keystone Canada	9.36	10.28
xKeystone Cust S-1	22.70	24.76
xKeystone Cust S-4	11.44	12.49
xKeystone Cust K-2	8.15	8.90
Le Fonds P.E.P.	4.19	4.56
xLexington Research	17.68	19.32
Molson M Fund	4.33	4.55
Mutual Accumulating	5.57	6.09
Mutual Bond	8.37	8.75
Mutual Growth	6.23	6.81
Mutual Income	6.29	6.88
Natrusco	12.83	13.33
Natural Resources	7.28	7.96
xOne William Street	17.76	17.76
Provident Mutual	6.77	7.36
Pret et Rev	7.54	8.24
Pension Mutual	12.19	13.32
xPutnam Growth	14.73	16.10
Radisson	4.49	4.93
Regent Fund	10.22	11.17
Royfund	5.35	5.51
Spec	12.08	13.28
xTV Electronics	11.28	12.29
Timed Investment Fund	6.40	6.43
United Accumulative	11.20	12.24
Universal Savings Equity	5.68	6.21
Western Growth	5.32	5.81
York Fund of Canada	4.10	4.46

x—Fonds américains.

TORONTO

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	1 h.	Cgn 1 h.40
Abitibi	3600	$9	8¾	8⅞	—⅛
Acklands	1030	$11⅝	11½	11½	—⅛
Alta Gas T	2090	$33	32½	33	+1
Alta Gas p	25	$84	84	84	
Alta Gas w	2550	400	400	400	+25
Alta Nat	100	$19½	19½	19½	—⅛
Alga Cent	100	$7¼	7¼	7¼	+⅛
Algoma St	2350	$23¼	22¾	22¼	+⅛
Alcan	3150	$29⅝	29⅛	29½	
Alcan pr	265	$37	36½	36½	—½
Alumin 2p	175	$38½	38¼	38¼	—⅛
Ang CT 315	675	$49⅝	49½	49½	+½
Asbes A	340	$28½	28¼	28½	—¼
Argus	210	$14½	14½	14½	
Args 250 p	50	$41½	41½	41½	—½
Argus B pr	100	$43	43	43	—½
Argus C pr	525	$9⅛	9⅛	9⅛	+⅛
Asbestos	405	$23½	23¼	23¼	—⅛
Ash Temp	265	$27½	27	27½	+1½
Atl Sugar	1735	$10⅞	10⅝	10⅞	+⅛
Atl Sug A	125	$20	20	20	
Atl Sug pr	30	$88	88	88	—1
Auto Elec	1100	$8⅛	8¼	8¼	
BACM Ind	2140	$16	15¾	16	
Bahama	600	75	71	75	—2
Bank Mtl	5850	$12¼	11¾	12	—⅛
Bank N S	1233	$13¼	13	13¼	
Barbara	400	415	410	415	
Beaufy C	300	310	310	310	—5
Beaver L	50	$36	36	36	—½
Becker B p	875	$9	8⅞	8⅞	—⅛
Bell Phne	4763	$48	47½	47⅝	—⅜
Bow Valy	675	$20⅛	20⅛	20⅛	—⅛
Bow Vly w	100	$13½	13½	13½	
Bowater	200	$8⅞	8⅞	8⅞	—⅛
Bramalea	320	$15¼	15¼	15¼	
Bramal w	1340	700	675	685	—40
Brazilian	625	$14⅜	14¼	14¼	—⅛
Bright	210	$28	28	28	
Br Am Bnk	25	$73½	73½	73½	—½
BA Oil	1967	$37⅛	37⅛	37⅛	
BC Forest	1125	$20½	20	20⅛	+⅛
BC Frest p	30	$49	49	49	—⅞
BC Sugar	25	$42	42	42	+½
BC Sugar p	212	$18⅝	18⅝	18⅝	
BCPh 1956	25	$81	81	81	—1
BCPh 4.84	100	$20½	20½	20½	—½
Br Intl Fin	200	135	130	130	—10
Buntin Rid	775	$11½	11½	11½	
Burns Fds	250	$16	15⅝	15⅝	
CAE Ind	2175	$12⅜	12¼	12¼	—⅛
CAE Lr	16077	85	80	80	—8
Calgary P	1130	$25¼	25	25	—⅛
Calgy 5¾ p	30	$107	107	107	—½
Calvrt Dis	100	90	90	90	—5
Can Cem	381	$38¼	38¼	38¼	+⅛
Can Cem p	25	$22¼	22¼	22¼	
C Forging	100	275	275	275	
Can Iron	300	$21⅝	21⅛	21⅛	
Can Malt	1150	$25	25	25	
C Packrs A	100	$89	89	89	—¼
C Packrs B	200	$92	92	92	+¼
Can Perm	1835	$10⅝	10⅜	10⅝	—⅛
C Safeway p	210	$89½	89½	89½	
SCL	240	$31	30½	30½	
CSL pr	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Cdn Brew	3792	$8	7⅞	7⅞	
C Brew Ap	650	$37	37	37	
CB Alum A	1050	$17¼	17⅛	17¼	
C Chem w	500	385	360	385	+10
C Canlour	240	115	115	115	
CC Manng	25	$66	66	66	
C Curtiss	5700	190	185	190	
C Dredge	650	$7	6⅞	6⅞	
Cdn Equty	200	435	435	435	+5
C Found pr	175	$14⅛	14⅛	14⅛	—⅛
CGE	210	$39	39	39	
CG Invest	75	$56⅜	56¼	56¼	+⅛
C Goldale	250	$11	11	11	
C Hydro	220	$25	24¾	24¾	—1⅛
C Hydro pr	100	$17⅛	17⅛	17⅛	—⅛
C Imp Bnk	9226	$12½	12	12¼	
C Ind Gas	648	$11¼	11¼	11¼	+¼
C Ind Gas p	230	$11½	11½	11½	
CIL	365	$17⅛	17⅛	17⅛	—⅛
C Marconi	955	$7⅛	7⅛	7⅛	
CPR	3732	$64¼	64	64¼	+⅛
CPR Pr	24810	$9½	9⅛	9½	—⅛
C Petrofin	409	$14¼	14⅛	14⅛	—⅛
C Refract	300	$12¼	12¼	12¼	—⅛
Cdn Tire	150	$32¼	32¼	32¼	+½
Cdn Tire A	510	$26	25⅞	25⅞	
C Utilities	75	$42¼	42¼	42¼	—⅛
CUtil 4 pr	90	$100	100	100	—1
C Vickers	100	$9	9	9	+¼
CWN G 4 pr	225	$14½	14½	14½	
Capit Bldg	200	60	60	60	
Chemcell	580	$9⅛	9⅛	9⅛	—⅛
Chem 175 p	100	$28⅛	28⅛	28⅛	+1½
CHUM A	175	$18½	18½	18½	
Clairton	340	$6⅛	6⅛	6⅛	—⅛
Columbia	2125	460	425	460	
Columbi p	215	$15½	15½	15½	
Cominco	1837	$28¼	28½	28⅝	—⅛
Computr	770	$12¼	12	12¼	+⅛
Con Batur	594	$31⅛	31⅛	31⅛	+⅞
Con Bath p	370	$24	23½	23½	—½
Con Bath w	1125	525	490	510	+30
Con Bldg	500	110	105	105	
Con Bldg p	100	290	290	290	+10
Cons Gas	6088	$22	21	21⅛	—1⅛
Con Gas B	50	$100	100	100	
Corby vt	245	$33½	33	33	
Corby B	380	$32½	31⅞	32½	+½
Coronatn	200	190	190	190	
Corontn 2p	500	275	275	275	
Crain R L	85	$48½	48¼	48½	+⅛
Crush Intl	600	$10½	10⅛	10½	+½
Cygnus B	300	$7⅛	7	7⅛	
Dale-Ross	225	$9½	9½	9½	
Dale R pr	225	$8⅞	8⅞	8⅞	
Debhld B p	85	$98⅛	98⅛	98⅛	
Delta Elec	500	340	340	340	
Deltona	291	$15	15	15	
Distl Seag	1000	$39	38⅛	38⅛	—⅞
Dome Pete	641	$59½	58	58	—1½
D Bridge	695	$17¼	17	17	—½
D Can Gen	150	$74	74	74	
Dofasco	395	$24	23⅞	24	+¼
Dom Glass	486	$9⅛	8⅞	8⅞	—⅛
D Scottsh p	125	$43	43	43	
Dosco	550	$7	7	7	+⅛
Dom Store	2675	$18⅛	18⅛	18⅛	
Domtar	4104	$12½	12⅛	12⅛	+⅛
D Textile	735	$22⅞	22⅛	22⅛	+⅛
Dupont	140	$27⅛	27⅛	27⅛	+⅛
Electro ltd	225	$12½	12½	12½	
Emco	155	$16¼	16¼	16¼	
Emp Life	110	$10⅛	10⅛	10⅛	
Exquisite	635	$5⅝	5⅝	5⅝	+⅛
Exquite w	300	90	90	90	
Falcon	512	$92¼	92⅛	92¼	—⅛
Fam Play	415	$40⅛	39⅝	39⅝	—⅞
Fed Farm	300	180	180	180	—5
Fed Grain	1700	$6⅛	6⅛	6⅛	—⅛
Fleet Mfg	5000	180	170	170	—5
Ford Cnda	90	$169	168⅞	168⅞	—2¼
FPE Pion	400	$32	32	32	
FPE Pn pr	75	$127	126	127	—1
Fraser	125	$21⅛	21⅛	21⅛	
Freiman	2100	$8½	8⅛	8⅛	
Fruehauf	245	$15	15	15	
GMC	249	$92	90	91	
G P Mtg A	125	$41	40	41	+1
G Stl Ware	100	$8	8	8	
Goodyear	290	$204	200	201	—3
G Mckay A	120	$6½	6½	6½	—½
Greb Ind	100	$9	9	9	
GL Paper	225	$22	22	22	
GL Power	550	$19½	19⅛	19⅛	
Gt W Life	25	$50⅛	50⅛	50⅛	+⅛
Gt W Sadle	700	35	35	35	+2
Greyhnd	1650	$12½	12⅜	12⅜	—⅛
Guar Trst	200	$10	10	10	+⅛
Hard Corp	125	$17	17	17	
Hard Crp A	1295	$13½	13⅛	13½	+⅛
Hawker S	3450	340	325	325	
Hays Da	200	$13½	13½	13½	+⅛
Home A	902	$23½	23⅛	23⅛	—⅛
Home B	740	$25⅛	25⅛	25¼	+⅛
Horne Pit	1625	370	360	365	—5
H Bay Co	100	$20⅝	20⅝	20⅝	—⅛
HB OilGas	110	$38	38	38	—⅛
Huron Eri	900	$10½	10½	10½	
Husky Oil	5640	$22⅛	22½	22⅛	
Husky B pr	65	$48⅛	48½	48⅜	+¼
Husky C pr	635	$75	74	75	
Husky Dw	558	$12⅛	12⅛	12⅛	+⅛
Imbrex	100	$5½	5½	5½	+⅛
Imp Oil	2501	$67	66⅝	66⅞	—⅛
Imp Tob	300	$13¾	13¾	13¾	
Ind Accept	2132	$21	20½	21	
In Accept p	25	$79¾	79¾	79¾	
Ind Minerl	650	$15⅛	15½	15½	
Ind Wire	910	495	485	485	—10
Ingersoll	100	$35	34	34	—1
Inglis	1580	$12½	12½	12½	
Inland Gas	950	$10½	10	10½	+⅛
Inland G p	100	$17½	17½	17½	
Inspiratin	1600	135	130	130	—10
Inspirati p	225	$20⅛	20⅛	20⅛	
IBM	24	$600	600	600	
IMC	230	$37⅛	36⅞	36⅞	
Int Nickel	1260	$117⅞	117¼	117¼	+¼
Int Util	2589	$41	40¼	40¼	—⅛
Int Util pr	1195	$40⅞	40¼	40¼	
Intpr Pipe	1830	$22	21½	21½	—⅛
Int Pipe w	1545	$10⅛	103	10⅛	—⅛
Intpr Steel	300	390	390	390	
Inv Group	500	$10½	10½	10½	+½
Inv Grp A	3470	$8⅞	8¾	8¾	—⅛
ITL Ind	250	$42	41¾	41¾	—⅛
Jamaic PS	100	$19	19	19	+½
James Stl	25	480	480	480	
Jefferson	742	$60⅛	60¼	60¼	—1½
Jeffersn w	100	$52	52	52	—½
Jockey C	951	310	305	310	+5
Kelly D A	1375	$5⅛	5⅛	5⅛	
Kelsey H	150	$16⅝	16⅝	16⅝	
Kelvinatr	220	$8	8	8	
Labatt	3640	$14⅛	14	14⅛	—⅛
Laforge	100	$15	15	15	
LOnt Cem	2650	395	385	395	+5
Laura Sec	3080	$16⅞	16½	16⅝	
Lau Fin	300	445	445	445	
Lau F 1.25	200	$11	11	11	—½
Levy	2910	$31⅛	30½	30½	—½
Levy B pr	525	$26⅛	26	26	—1
Life Invest	210	$6⅛	6⅛	6⅛	
Life Inv wt	210	120	120	120	
Livingsto	265	$11½	11⅛	11⅛	
Living wts	250	370	370	370	
Lob Co A	2070	$7⅛	7⅛	7⅛	
Lob Co B	2453	$7½	7⅛	7⅛	—⅛
Lob Co pr	100	$40⅝	40½	40⅝	+⅛
Loeb M	4960	$15⅛	15	15½	+⅛
MB Ltd	1330	$28	28	28	—⅛
Magna El	425	$17	17	17	+⅛
Manoir In	500	305	305	305	—5
M Lf Mills	1100	$17¼	16⅞	16⅞	—¼
Maritime	226	$21½	20¾	20¾	
Markboro	6432	$6⅛	6	6	
Markbro w	1195	305	295	295	—5
Mass-Fer	3800	$20⅝	20⅛	20¼	—½
Met Stores	300	$31½	31	31	—½
MGFM	100	285	285	285	—40
Milt Brick	600	440	435	440	
Molson A	2100	$21	21	21	
Molson B	200	$22½	22⅛	22½	+⅛
Mon Food	625	$10¼	10⅛	10⅛	—⅛
Montex w	1401	95	95	95	—5
Moore	2270	$32¾	32½	32⅝	—⅛
Morse A	245	$28	27⅞	27⅞	—⅛
Morse B	200	$27⅞	27½	27⅞	—⅛
Morse B pr	50	$56	56	56	
Murphy	2050	$9⅜	9⅛	9⅛	—⅛
Mrphy Pr	215	$28⅛	28½	28½	—⅛
Nt Contain	409	$9	8½	8⅞	—⅛
Neon	250	$7¼	7¼	7¼	
NB Tel	112	$14¾	14¾	14¾	
Noranda	1080	$55⅞	55½	55⅞	—⅛
Nor Ctl G	1914	$12⅞	12⅝	12⅝	
NCG B 2 p	1325	$29	28½	28⅝	—½
Ocean Cm	100	$18½	18½	18½	
Ogilvie	1450	$11⅞	11⅝	11⅞	
Ont Store	100	375	375	375	
Oshawa A	3969	$24½	24⅛	24⅛	—⅛
Overlnd pr	100	$11½	11½	11½	—⅛
Pac P	10721	$20½	19⅞	20⅛	+⅛
Pac Pete w	100	550	550	550	
Pembina	1855	$18	17½	17½	—⅛
Phillips Ch	425	$62	61½	61½	+⅛
Pow Corp	1435	$9⅛	9⅛	9⅛	—⅛
Pow Crp pr	50	$38⅛	38⅛	38⅛	
Prem Iron	100	165	165	165	
Price Com	1481	$11⅛	11⅛	11⅛	
QN Gas	1130	$10⅛	10⅛	10⅛	—⅛
QN Gs 63e	1160	360	350	350	
QN Gs new	2000	320	320	320	+10
Rank Org	8305	$7	6⅞	7	
Reichhold	650	$33	32⅞	32⅞	—⅛
Reid Litho	25	$48	48	48	
Reitman	3 00	$12	12	12	—½
Reitman A	100	$11	11	11	
Revenue	400	$13⅛	13⅛	13⅛	
Robert 3 pr	250	$19	19	19	
R Nadwell	1600	195	195	195	—5
Rockower	250	$10½	10½	10½	
Ronald Fd	610	$15⅝	15⅝	15⅝	+⅛
Rothman	1020	$25⅛	24⅞	25	—⅞
Royal Bnk	2780	$15⅛	15⅛	15⅛	—⅛
Royal Trst	220	$19⅛	19⅛	19⅛	
StL Cem A	250	$18	18	18	
StL Cem w	100	350	350	350	+50
St Maurice	562	$37	37	37	
Salada	258	$10½	10½	10½	
Sayvette	225	295	295	295	—5
Scot York	250	$27⅛	27	27⅛	+⅛
Secur Cap	1335	305	300	300	—5
Select Les	125	165	165	165	+5
Selkirk A	2100	$17⅛	17	17⅛	
Shaw LE A	320	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
Shell Inv p	500	$33½	33	33	—½
Shell Inv w	3135	$15⅛	14⅞	14⅞	—⅛
Shell Can	1398	$31⅛	31⅛	31⅛	—⅛
Shoe Save	885	$14	13½	13½	—½
Shopper Ct	300	465	465	465	—5
Silverwd A	504	$15½	15⅛	15½	—⅛
Simpsons	726	$34½	34¼	34¼	—⅛
Simpson S	312	$24⅛	24⅛	24⅛	
SKD Mfg	250	$6⅛	6⅛	6⅛	
Slater Stl	325	$10⅞	10⅞	10⅞	—⅛
Slat Steel p	100	$16½	16½	16½	—½
Slater B pr	2100	$16⅞	16½	16⅞	
Slater A wt	400	415	415	415	—10
Sobey Stor	200	$8⅛	8	8⅛	
Sogemine	2142	$16⅛	16⅛	16⅛	
Somville p	210	$47	47	47	
ST Rodin	85	$36	36	36	+⅛
Steel Can	3232	$22⅛	22½	22½	—⅛
Steinbg A	235	$19⅛	19⅛	19⅛	
Suptest od	250	$24½	24½	24½	
Tombyn	25	$25½	25½	25½	—½
Texaco	250	$32⅛	32	32	—½
Tohm Bax	100	$6	6	6	—½
Thom N P	205	$40⅛	40	40⅛	+⅛
Tone Craft	100	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Tor Dm Bk	2055	$13⅛	13⅛	13⅛	
Tor Iron W	200	$30	30	30	
Towers	200	25	25	25	—2
Traders A	1820	$7⅞	7⅞	7⅞	—⅛
Trader 65 w	1600	140	125	140	
Trader 66 w	400	210	210	210	—10
Transair	1900	$6⅛	6⅛	6½	
Tr Can PL	1292	$30⅛	30	30	—½
Tr Can Pl p	125	$45⅛	45½	45⅜	+⅛
Tr Can P w	370	770	770	770	—5
Trans Mt	1400	$21⅛	21⅛		—⅛
Trans PPL	1400	$8⅛	8⅛	8⅛	
Tru-Wall	100	2	2		+10
UNAS Inv	21	$13	13	13	
Un Carbid	2175	$20⅛	19½		
Un Gas	1513	$14½	14½	14½	
Union Oil	85	$49	48⅛	48⅛	—⅛
Un Wburn	100	$7½	7½	7½	
Un Wbn wt	220	485	485	485	
U Sections	306	$6½	6½	6½	+⅛
Vascan	600	400	390	390	—10
Versafd	1795	$11	10⅜	10⅞	+⅛
Versafile	655	$16⅛	16	16⅛	+⅛
Versafil A	900	$13⅞	13⅛	13⅛	—⅛
Wainoco O	7300	85	80	85	+1
Walk GW	3705	$36⅛	36⅛	36⅛	—⅛
Weldwod	205	$11½	11½	11½	
Westc'st	695	$24⅞	24⅛	24⅛	
West Ind	100	225	225	225	
W Brdcast	725	$16	16	16	—⅛
W Cdn Seed	200	345	345	345	—20
W Pacific	2300	$6⅛	6⅛	6½	
WSuppls A	200	$9⅛	9⅛	9⅛	
Weston A	500	$18	17⅞	17⅞	—⅛
Weston B	230	$19⅛	19½	19⅛	
White Pas	585	$20⅛	20	20⅛	+⅛
Woodwd A	495	$17	17	17	
York Lom B	500	100	100	100	+4
Zellers	30	$33½	33½	33½	+1

MINES

	Ventes	Haut	Bas	1 h.	Cgn 1 h.40
Acme Gas	1700	19	18½	19	
Agena Mg	1500	13½	13	13½	+½
Agnico	300	130	130	130	+4
A Lord	20800	33	27½	29	+2
Ang Am	13200	24	23	23	—1
Ang Ruyn	800	106	106	106	+4
Ang UD	10400	63	61	61	
Area	5200	310	300	305	+5
Argosy	2600	87	87	87	
Armore	500	20	20	20	+1
Arcadia	2500	25	24	25	
Atl C Cop	500	62	62	62	+1
Atlas Yk	3000	6	6	6	
Bankeno	3700	103	96	100	
Barnat	500	29	29	29	
Bethlm	2900	630	620	625	—5
Big Nama	500	27	27	27	
Black Bay	1050	9	9	9	—½
BL Hawk	1500	35	35	35	—1
Bralorne	150	159	159	159	+4
Broul Reef	8400	63	61	61	
Brunswk	916	605	595	595	—5
Bunker H	2000	17	17	17	—1
Calmor IB	900	104	100	100	
Cam Mine	2000	49	49	49	
Camflo	600	310	310	310	+5
Camp Chib	200	725	720	725	
C Tung	2100	224	221	221	—3
C Dyno	2100	208	203	203	—1
C Jamiesn	7700	105	105	105	
Cdn Keely	1000	7	6½	7	
C Lencourt	4000	16	15½	15½	—½
C Nisto	10500	62	61	62	—1
Condore	2000	16	15½	15½	—½
Can-fer	100	835	835	835	+735
Cantri	3500	18½	17½	17½	—1
Captain	400	15½	15½	15½	
Cassiar	325	$17⅛	17⅛	17⅛	—⅛
Chestvl	12960	31	30	30	—1
Chib Kay	4000	14½	14	14	+½
Chimo	700	112	112	112	
Coch Will	2400	91	87	91	
Comb Met	2000	18½	18½	18½	
Coniagas	1000	50	50	50	+1
Conigo	219190	109	98	105	+8
C Shaw	14000	22	21½	21½	—½
C Bell	24000	18½	18	18	—1
C Callinan	1250	11	11	11	
Con Fardy	293	330	320	330	
Con Gillies	4500	6	5½	5½	
CG Arrow	750	17½	17½	17½	—1½
C Hall	24800	51	49	50	—2
C Marben	2000	460	450	450	—10
C Marisn	7260	430	400	425	+30
C Neg	35783	92	87	87	—3
Con Nichol	1000	13	13	13	
C Rambler	1000	110	110	110	+2
C Red P	19100	51	48	48	—3
Conwest	220	570	570	570	
Coprcorp	2000	53	51	51	—3
Cop Man	7953	33	30	30	—2½
Coulee	51350	73	68	70	+3
Cragmt	10380	$12¼	12	12⅛	—⅛
Cstland	2706	26	25	25	+1
Doering	500	9	9	9	+½
D'Aro	20500	20	19	19½	+½
Deer Horn	1000	20½	20½	20½	
D'Eldo	263749	124	92	100	—21
Delhi Pac	1500	16	16	16	—½
Denison	2543	$86½	85⅛	85⅛	—⅞
Dicknsn	1200	315	315	315	
Discovry	100	107	107	107	+2
Dome	400	$47⅛	47	47⅛	+1⅛
Donalda	5000	15	14½	14½	—1½
East Sull	200	540	535	540	+5
Endako	815	$13⅛	13⅛	13⅛	+⅛
F'west T	3000	13	13	13	+1
F Mar	800	170	170	170	
F Nor U	13750	73	70	72	
Frobex	793	400	390	395	
Gnt Mascf	1300	126	125	125	—1
Giant Yk	356	775	735	775	
Glenn	10000	23	22	22	—1
Goldray	6000	86	85	85	—3
Goldrm	20500	68	65	66	—1
Gortdrm	750	265	255	265	
Grdroy	47783	115	105	113	+3
Granduc	675	590	585	585	+5
Granisle	4800	820	800	820	+10
Gren Pnt	10000	57	56	57	—1
Gulch	10500	35	28	30	—4
Gulf L	4000	9½	9	9	
Hastings	500	154	154	154	+4
Hdway	59500	25½	23½	25	+1½
Heath	500	8½	8½	8½	+½
High-Bl	400	$12	11⅞	11⅞	—⅛
Hollinger	2564	$26½	26⅛	26½	—⅛
Huds Bay	409	$61	60½	61	—⅛
Hydra Ex	2525	19	18	18	—½
Int Bibis T	6000	80	78	80	+3
Irish Cop	2000	14	14	14	—1
Iso	9800	175	165	165	—4
Jaye	10000	18	17½	18	+1
Jelex	3000	28	26	27	—2
Joliet	500	32	32	32	—1
Jonsm	10500	23½	22½	23	
Joutel	600	89	89	89	+4
Jowsey	11888	90	85	90	+4
Kam Kotia	1800	335	335	335	—10
Ker Ad	15129	$17½	17	17	—½
Kelly Dsd	1000	28	28	28	+½
K Anacon	1490	90	90	90	—4
Kid Coper	8000	66	65	65	
Kirk Min	1000	10	10	10	—½
Kirk Twns	1500	13½	13½	13½	+½
Kopan	2084	11	11	11	
L Dufault	1170	$11⅛	11⅛	11⅛	
L Head	17000	36½	36	36	
L Osu	16650	28	25	26	—1
La Luz	160	$13⅛	13⅛	13⅛	
Leitch	500	840	840	840	+10
LL Lac	575	180	180	180	+5
Lorado	2500	85	81	85	+3
Macassa	280	130	130	130	
Macdon	1376	21	21	21	
MacL Msh	2200	50	50	50	
Madsen	1500	145	145	145	+5
Malartic	842	49½	49½	49½	+½
Man Bar	260	16½	16½	16½	
Marchant	4000	92	91	91	—1
Martin	1000	21½	21½	21½	+½
Mattgmi	406	$14	13⅛	13⅛	—⅛
Maybrun	5000	10½	10½	10½	
Mc Adam	2000	48	47	47	—2
Mc Intyre	235	$79	79	79	
McWat	5000	48	47	47	—1
Mentor	500	57	57	57	+2
Merril	17500	132	128	130	
Midrim	8500	146	138	143	—8
Min-Ore	1000	11	11	11	
Mogul Min	2200	375	370	370	
Mt Wright	7500	26	25	25	—2
[illegible]	210	156	156	156	—2
New Bid	2000	4	4	4	—½
New Cal	5100	37	37	37	
Newconex	7025	605	600	605	+15
N Harri	8000	23	22	22	—1
N Hosco	4200	186	183	185	+5
N Imperial	4600	340	330	330	—5
Newland	4500	19	18½	18½	—1
N Mylamo	2000	19	18½	19	
Nnor	11000	13	12	12	—½
N Que Ragl	100	520	520	520	
N Sen	12880	28	27⅛	28	
Nick Rim	4000	14	14	14	
Nor Acme	500	14	14	14	
Norbaska	2000	7⅛	7½	7½	
Norgold	5500	8½	8	8½	
Norlex	9500	22	21½	22	—½
Normetal	200	380	380	380	—10
Norpax	1000	7½	7½	7½	—1
Northcal	2000	24	22	24	
N Coldstm	2950	133	131	132	—2
North Exp	900	26	26	26	
Northgat	4742	820	800	805	—15
N Rank	6500	35	34	34	
North Can	2600	159	150	155	—1
N Beauc	500	44	44	44	—5
Nudul	6000	18	18	18	
Obaska	2000	9	9	9	—½
Opemska	670	$10⅛	10⅛	10⅛	—⅛
Orchan	900	270	265	265	—5
Osisko	3000	55	54	54	—1
Pamour	600	210	210	210	—5
Patino	4781	$11⅛	10⅞	10⅞	—⅛
Pato	106	700	700	700	—25
Pax Int	2025	14½	14½	14½	
Pce Exp	48200	168	156	157	—6
Peerless	6700	7	7	7	—½
Pick Crow	210	21	21	21	
Pine Point	946	$53⅛	53⅛	53⅛	+⅛
Placer	600	$34⅛	34⅛	34⅛	+⅛
Porc Pav	2332	6½	6½	6½	
Pow Rou	500	29½	29½	29½	—2½
Preston	3413	$23⅛	23	23	+⅛
Prestn r	11019	90	86	88	+2
Probe M	4000	13	12½	12½	—1
Pyramid	850	400	395	395	—5
Q Chib	85000	69	57	60	—8
Q Mattgmi	9800	162	156	159	—5
Quemont	600	725	720	725	+5
Rayrock	300	131	131	131	—2
Rio Algom	3646	$37⅛	37⅛	37½	—⅛
Rio 580 Pr	35	$96	96	96	—1½
Rio Alg c w	330	$21½	21½	21½	—½
Rio Al r	46312	135	130	135	
Roman	8002	$30⅛	29½	29⅞	—1
Rowan Cn	1500	7½	7½	7½	
Ryanor	5000	16½	16½	16½	+½
San Antoni	700	19	19	19	
Sarimco	2000	20	19½	19½	+½
Satel	25000	52	49	50	
Sherritt	6125	515	500	505	+10
Silvrfids	1100	405	400	400	—5
Sil Miller	5510	14	13	14	+2
Silvmq	2062	33	33	33	+2
Siscoe	800	400	400	400	
Starck	11900	550	490	540	+50
Steep R	4545	675	655	655	—15
Teck Corp	228	480	480	480	
Territory	2300	16	16	16	
Texmont	3325	79	78	79	+1
Texore	5000	24	23	23	—1
Tex-Sol	1500	20	20	20	
Thom L	7500	62	60	60	—3
Tombill	700	90	90	90	
Towag	1000	21	21	21	—2
Tribag	1700	117	117	117	—1
Trin hib	1000	16½	16½	16½	+½
U Mining	4700	34	32	33	—3
U Asbestos	5145	790	765	780	—15
U Buffad	25000	47½	45	46	+1
Un Cmstk	500	8½	8½	8½	—½
Un Keno	5925	660	620	660	+30
Upp Can	1000	135	131	131	—4
Urban Q	6000	16	16	16	+1
West Mine	3400	235	228	230	—5
White Star	2000	29	29	29	
Wilco	7800	48	44	44	—3
Willroy	1000	95	93	93	—2
Windfall	3500	19½	18½	19½	—½
Yale Lead	8500	26	25½	25½	—½
Yk Bear	2050	285	285	285	
Young	14000	10	8	9½	—½
Yukon G	14300	149	148	148	
Zenmc	10575	22	21	21½	—½

PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	1 h.	Cgn 1 h.40
Alminex	800	545	540	540	—5
Am Leduc	7900	17	16½	16½	—½
Asamera	500	620	620	620	+5
Banff	1125	$15⅛	15½	15½	—⅛
Bralsa	200	140	140	140	
Calvert	2400	22	22	22	
CS Pete	2200	275	271	271	—7
C Delhi	1816	350	330	345	—5
C Delhi w	500	45	45	45	
C Ex Gas	5250	595	590	590	
C Gridoil	800	840	835	835	—15
C Homestd	1355	575	550	550	—15
C LI Pete	1000	24	24	24	
Cdn Sup O	400	$44½	44	44	—1
Cent Del	6110	$21⅞	21⅛	21⅛	+⅛
Chieftan D	600	825	815	815	—5
C East Cr	550	100	100	100	—6
C West P	1800	149	145	148	+6
Dynamic	1600	209	205	205	—4
Fargo	2300	565	550	565	+10
French Pt	3000	730	720	725	+5
Gr Plains	1710	$19	19	19	
Gt COilsds	585	$14⅛	14	14	
Int Helium	5000	345	340	345	+5
Mill City	600	170	169	169	—1
Nat Pete	100	250	250	250	+10
N Cont	5700	101	100	101	+4
N Dav	26000	16	16	16	+1
Numac	4100	440	430	430	
Numac wt	2600	122	117	120	+8
Okalta	710	16½	16½	16½	
Permo	3420	28	27	28	+1
Petrol	800	66	66	66	+1
Pinnacle P	9900	310	290	300	
Place G	3300	299	294	294	—1
Ponder	500	45	45	45	—6
Rang	17100	430	420	425	
Rang rt	25271	50	43	47	+4
Scurry Rn	2190	$35⅛	33½	35⅛	+1⅛
Spoon	21050	100	96	96	—4
Triad Oil	8450	238	235	238	+3
U Canso	9837	410	400	400	+10
U Canso w	269	185	185	185	
Vandoo	4000	7	7	7	—1½
W Decalta	2733	330	320	320	—5
W Decit w	250	144	144	144	—1

Total des ventes : 2,460,000.

améri CAINE

		Haut	Bas	3 h.
3400	Allegh CP w	10⅛	10	10½
3600	Atlas CP wts	3⅛	3⅛	3⅛
1000	Barnes Eng	34⅜	34⅛	34⅛
13200	Brazil L&P	13½	13⅛	13⅛
2700	Breeze Corp	22⅛	21⅞	21⅞
4900	Bishop Ind	14½	14⅛	14⅛
1900	Can Javelin	8⅛	8⅛	8⅛
2900	Can Marconi	8⅛	8	8
2800	Dixilyn CP	25	24⅛	25
600	Cott Corp	10⅛	10⅛	10⅛
2300	Creole Pet	35⅛	35⅛	35⅛
48500	Dynalectron	20⅛	19⅛	20⅛
900	Felmont Pet	12½	12⅛	12⅛
80	Ford Can	158⅛	158	158
800	Hunt Chem	44½	43½	43⅛
400	Imp Chem	6½	6½	6½
1300	Jeanette GL	11⅛	11⅛	11⅛
900	La Land	62½	62⅛	62½
5500	M Johnson	36⅞	36⅛	36⅛
2200	Molybdenum	47⅛	47⅛	47⅛
4300	Pancoastal vte	1⅛	1½	1⅛
1800	Philips Elect	33⅛	33	33⅛
6300	Scurry Rain	33⅛	31⅞	32⅛
2400	Rodney Meta	32⅛	32	32⅛
2000	Seeman Bros	7⅛	7⅛	7⅛
300	Shatt Denn	7⅛	7⅛	7⅛
11900	Syntex	86⅛	84⅛	85½
4700	Tech Oper	43⅛	40⅛	43⅛
100	Tri Cont wts	52⅛	52⅛	52⅛
1600	U S Filter	12½	12¼	12⅜
15000	Un Asbsts	7½	7¼	7⅜

denrées AGRICOLES

PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points, .62; 93 points .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, cire, arrivages courants, québécois blanc en gros .45, coloré .45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 19½ à 22; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 18½ à 20; autre catégorie pour nourrissage 14½-15.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14, poudre de lait 5¼ à 5½ cents.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, .90 à $1 les 50 livres, I.P.E. $2.10 à $2.20 les 75 lbs., N.-B. $1.15 à $1.25 les 50 lbs.

Les oeufs : prix de gros en cartons d'une douzaine : A, extra-gros, 57.7 ; A-gros, 51.0 ; A-moyens, 42.1 ; A-petits, 30.9.

Cours du dollar

Le dollar canadien s'élève de 3-32 à $0.93 11-64 par rapport à la devise américaine. La livre sterling gagne 1-64 à $2.78¾.

Le dollar américain fléchit de 1-16 à $1.07 11-32 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling gagne ¼ à $2.98 13-16.

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché libre de l'or européen : $35.19½ à l'achat et $35.21½ à la vente. Prix de l'once d'or troie sur le marché londonien des lingots : 252 shillings 10¼ pence, soit $35.19 73/100.

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 40.70 sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 134.00.

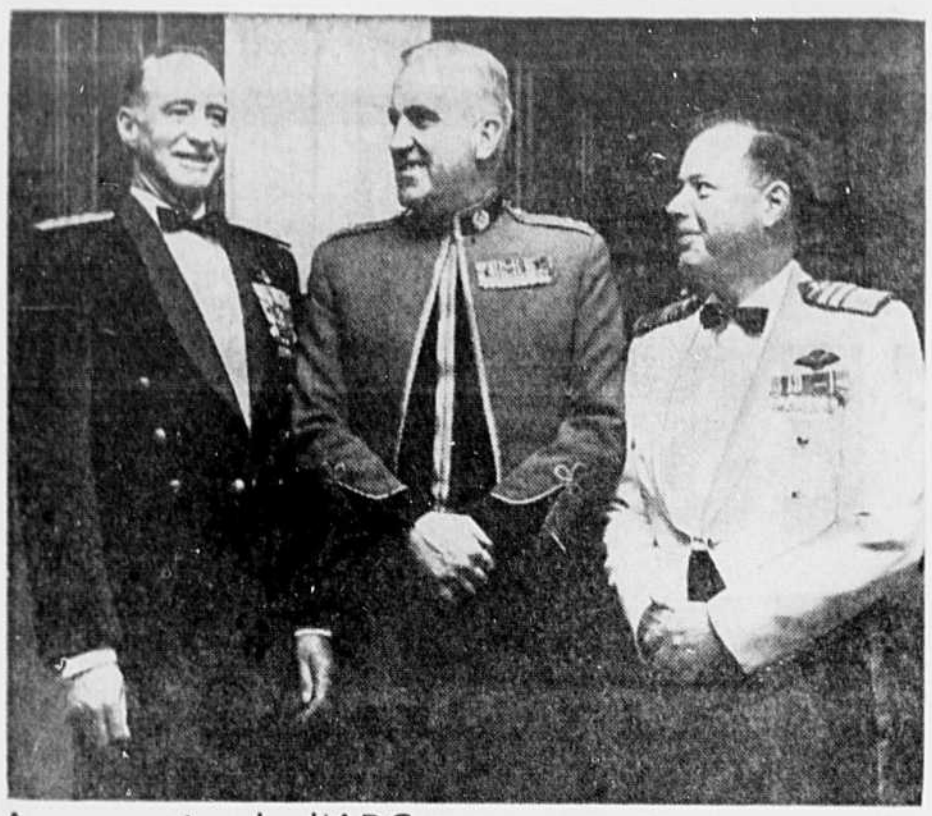

Au congrès de l'ARC

Le congrès annuel de l'Association de l'Aviation royale canadienne s'est clôturé, samedi, par un banquet auquel assistaient plusieurs personnalités militaires. La photo représente trois des invités d'honneur. Dans l'ordre habituel : le général John P. McConnell, chef d'état-major des Forces aériennes des Etats-Unis, conférencier d'honneur, le lieutenant-général W. Anderson, chef de la Force mobile canadienne et le maréchal de l'Air Sharp, chef adjoint de l'état-major des forces canadiennes.

Le directeur de l'UNESCO déplore l'insuffisance des crédits pour l'éducation

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — "Pour remarquables qu'aient été les efforts déployés dans un récent passé, il n'en demeure pas moins qu'un tiers des enfants d'âge scolaire n'ont toujours pas d'écoles et qu'il y a encore plus de 700 millions d'adultes analphabètes dans le monde", a déclaré M. René Maheu, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), dans un discours prononcé à Williamsburg lors d'une session d'études sur la "crise mondiale de l'éducation".

En outre, a poursuivi M. Maheu, "si le taux d'accroissement des dépenses consacrées à l'éducation dans les pays en voie de développement a été très sensible, les chiffres absolus restent encore bien modestes. En 1950, alors que les dépenses publiques d'éducation s'élevaient à 34 milliards de dollars pour l'ensemble du globe, celles qui concernent le tiers monde n'étaient que de 1 milliard et demi, soit moins de 5 pour cent du montant total. Certes ce pourcentage s'est nettement amélioré en 1967, puisqu'il est maintenant d'environ 10 pour cent — 9 milliards de dollars sur un total de près de 100 milliards — mais l'écart reste encore immense, et l'on ne saurait considérer comme normal et acceptable que les deux tiers de l'humanité ne puissent procéder qu'à des investissements aussi réduits, en valeur absolue, dans le domaine de l'éducation, alors que des sommes bien plus considérables sont consacrées chaque année aux dépenses militaires."

M. René Maheu a dit encore : "Dans les pays en voie de développement notamment, l'école continue à préparer trop de jeunes à des emplois d'un secteur tertiaire déjà pléthorique comme l'administration, au détriment de l'agriculture et de l'industrie. L'enseignement technique et professionnel, dans son ensemble, demeure le parent pauvre de nos systèmes d'éducation, qui portent encore la marque d'un système de valeurs hérité d'un régime économico-social périmé ou étranger. En particulier, l'enseignement agricole, et plus généralement l'éducation en milieu rural, accusent de graves insuffisances de moyens et une indigence de pensée plus grave encore. Cela est en contradiction manifeste avec les besoins d'une économie essentiellement agricole et les exigences du progrès général d'une société à forte prépondérance rurale."

Les Québécois peuvent régler leurs problèmes

— Père Ambroise

QUEBEC (PC) — Il appartient aux Québécois de résoudre leurs problèmes et non aux gens de l'extérieur.

C'est ce qu'a affirmé hier devant les membres d'un club social de Québec l'abbé Ambroise Lafortune, mieux connu sous le nom de "père Ambroise".

"Les problèmes que nous avons sont des problèmes d'ici; c'est nous qui devons les résoudre parce que nous vivons dans un contexte et une manière d'être différents."

Le conférencier a déclaré qu'à la suite de la visite du général de Gaulle au Québec, l'été dernier, il avait effectué un voyage de 12,000 milles à travers la province et fait un sondage d'opinions dans tous les milieux.

L'abbé Lafortune a constaté, entre autres, que 90 pour cent des Québécois étaient heureux de la venue de de Gaulle ; 95 pour cent étaient contents que le maire Drapeau lui ait répondu comme il l'a fait, et 100 pour cent refusent de se voir désigner comme des Français canadiens.

Le père Ambroise en a conclu que les Québécois ont été heureux de recevoir de Gaulle pour manifester leur existence face à l'élément anglais du Canada ; qu'ils re réjouissent de la déclaration de M. Drapeau, parce qu'ils sont toujours fiers de voir l'un des leurs rappeler à l'ordre un étranger qui s'immisce dans ce qui ne le regarde pas et, enfin, qu'ils ne veulent pas être identifiés à des Français de France, parce qu'ils vivent dans un contexte et des milieux différents, parce qu'ils ont un niveau et un mode de vie différents.

Trois ans à un détrousseur de livreurs

Une peine de trois années de pénitencier a été imposée par le juge Maurice Fauteux, hier après-midi, à un jeune homme de 19 ans qui se serait "spécialisé" dans le détroussage des messagers d'épicerie.

Son truc était des plus facile et des mieux connu.

Il "plaçait" une commande dans une pharmacie de quartier, et attendait la livraison dans le hall d'une maison d'appartements dont il avait donné l'adresse par téléphone.

Puis, le livreur rendu sur place, il lui enlevait à la fois sa commande et les quelques dollars qu'il pouvait avoir sur sa personne pour faire le "change", à cette occasion.

Le sot ne goûte pas plus les douceurs de la sagesse que l'homme enrhumé n'apprécie les parfums des fleurs.

Proverbe arabe

Des conseillers scolaires dialogueront avec les élèves

JOLIETTE — La régionale Lanaudière organise une rencontre avec les comités de classes, de manière à susciter parmi les étudiants une participation plus assidue à l'activité dans l'école. "Il est urgent de faire confiance aux élèves et de les intéresser à l'administration de la maison d'enseignement", a déclaré le président de la régionale, M. Claude-Edouard Hétu.

Proposant l'idée à ses collègues, M. Hétu a noté que les étudiants peuvent aider à résoudre certains problèmes connexes à l'enseignement, tels que la surveillance dans les écoles durant l'heure du midi, l'organisation de manifestations sportives et artistiques.

L'HUMOUR À L'AMÉRICAINE par ART BUCHWALD

Il y a des "hippies" dans la famille

On parle beaucoup des "hippies". Mais personne ne songe à réagir à leur sujet jusqu'au jour où un "hippie" se révèle au sein de la famille.

J'ai une amie, que j'appellerai Mme Jaffe. Elle a un fils qui est un "hippie" convaincu et deux filles très intéressées par les idées de leur frère. Son mari ne s'inquiète pas plus qu'il ne faut des agissements du fils et, depuis un an, Mme Jaffe est considérée par tous les siens comme une réactionnaire.

De guerre lasse, elle décida de prendre des dispositions radicales. Donc, un jour du mois dernier, vers l'heure du souper, elle s'amena au vivoir, nu-pieds, vêtue d'une blouse et d'un "blue jean", les cheveux embroussaillés. Elle s'assit sur le tapis, avec une guitare, et se mit à fredonner : "Je veux aller à l'intérieur de mon cerveau pour y retrouver ma bien-aimée."

L'une des filles s'émut de la situation : "Que fais-tu là, maman !"

M. Jaffe, non moins secoué, dit : "Lève-toi, tu es ridicule !"

Mme Jaffe continua de chanter : "Si je pouvais faire un voeu, je le fumerais avec du hachich."

Le fils devint nerveux : "Qu'y a-t-il pour souper ?"

Mme Jaffe se leva, alla vers une table et retira les fleurs d'un pot. Elle distribua les fleurs une à une en disant : "Vous n'avez pas besoin de nourriture, vous avez les fleurs."

L'autre fille dit : "Mon ami arrive dans quelques minutes."

"Et la maison qui est en désordre", ajouta M. Jaffe.

"Je n'y peux rien, reprit Mme Jaffe, j'ai passé la journée à méditer."

Le fils, qui était sorti de la pièce, y revint en courant : "Qui a pris mon tourne-disque?"

"Je l'ai donné, dit Mme Jaffe. Il ne faut pas s'attacher aux choses matérielles. Elles corrompent."

"Et mes disques ?" poursuivit le fils.

"Je te jouerai de la guitare plutôt," dit la mère.

"Il me faut une robe propre", dit la fille qui attendait son cavalier.

"Je ne fais plus de lavage", dit la mère.

"Je vais appeler le médecin", dit le père.

"Parfait", s'écria la nouvelle "hippie".

"D'ici là, ajouta-t-elle, quand vous aurez mangé toutes vos fleurs, je vous donnerai une banane pour dessert."

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ALLAN (Henry Stuart) — A l'hôpital Général de Montréal, le 9 octobre 1967, est décédé Henry Stuart Allan époux bien-aimé de Florence Theresa L'Heureux. Il laisse dans le deuil 1 fille Gertrude (Mme R. Barbieux), 1 fils Stuart Albert. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la chapelle Jos. C. Wray and Bros. 1234, rue de la Montagne pour se rendre à la chapelle Our Lady, de l'église St-Patrice, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUPRE (Léo) — Subitement, le 9 octobre 1967, à l'âge de 69 ans est décédé M. Léo Beaupré, époux de Rose-Alma Wagner. Il laisse dans le deuil ses enfants, Mme Roland Ethier (Simone), Mme Bernard Côté (Gilberte), Henri et Mme Claude Bélanger (Anita) ainsi que plusieurs petits-enfants, de la rue Louis-Veuillot. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giguère & Tomasso Inc. 8989 rue Hochelaga à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAND (Rosario) — A Verdun, le 8 octobre 1967, à l'âge de 63 ans est décédé M. Rosario Beland, époux d'Anita Turcotte, demeurant à 841, 5ème Ave., Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc. 512, rue de l'Eglise, Verdun. à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Georges) — Subitement à Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Georges Belanger, mécanicien chez Jarry moteur Corporation, époux de Lucienne Lavigne, demeurant 4754 Cartier, père de Nicole, Real, Carole, Lorraine. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier et Fils, 4733 rue Papineau, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hres. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Manon) — A Pont-Viau, le 9 octobre 1967, à l'âge de 11 ans 11 mois, est décédée Manon Bélanger, fille de Roger Bélanger et de Gabrielle Lamarre, demeurant 465 Goineau. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400, rue Henri-Bourassa est à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 11 hres. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISMENU (Lucien) — A Pincourt, le 8 octobre 1967 à l'âge de 49 ans est décédé M. Lucien Boismenu, demeurant à 65, boul. Duhamel, Pincourt. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3925, rue Monselet à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONHOMME (Roméo Wilfrid) — Subitement, à Beauharnois, le 10 octobre, 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roméo Wilfrid Bonhomme, époux de Rose-Anna Boyer, demeurant 36A, rue Ellice, à Beauharnois. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bourgie & Frères Enrg. 127, rue Ellice, Beauharnois pour se rendre à l'église St-Clément, de Beauharnois, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONIN (Jean-Marie) — A Dunham, le 10 octobre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Jean-Marie Bonin, agronome, époux de Jeanne Savard, demeurant à Dunham, comté Missisquoi. M. Bonin fut premier gérant général de la Coopérative de Granby, sous-ministre de l'agriculture pour la province de Québec, vice-président de la Régie des marchés agricoles, conseiller technique de l'U.C.C. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence à Dunham, comté Missisquoi à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Croix de Dunham, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Georges Godin Enrg., Montréal.

BOUCHER (Blanche) — A St-Hilaire, le 10 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, 9 mois, est décédée Mlle Blanche Boucher, fille de feu Stanislas Thomas Boucher, et de feu Marie Préfontaine. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Albany Larivée 234, boul. Richelieu à St-Hilaire pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRETON (Georges) — A Montréal, le 11 octobre 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Georges Breton, époux d'Adrienne Casavant. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée 3198, rue Ontario est pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, ou le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIER (Odiana "Diana") — Au lac Millette, Ste-Adèle-Nord, le 10 octobre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Odiana "Diana" Carrier, épouse de feu François Carrier, ancien directeur et secrétaire-trésorier de la Cie C. E. Racine Ltée; demeurant à 376 Chemin Dumoulin, lac Millette, Ste-Adèle-Nord, mère de Marie-Jeanne. La dépouille mortelle est exposée aux salons Urgel Bourgie Ltée, 745 Crémazie est jusqu'à mercredi soir 10 heures et re-exposée aux salons Gilbert, rue St-Joseph, à Lauzon Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant à l'église Ste-Bernadette, de Lauzon, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

Mme J.-Ernest Marcoux

Après une longue maladie est décédée le 9 octobre 1967, à l'hôpital St-Joseph-de-la-Providence, Madame J.-Ernest Marcoux (née Ernestine Bayard) épouse de feu J.-Ernest Marcoux.

Elle laisse sa fille Pierrette (Mme Wilfrid Duquette); sa soeur Béatrice (Mme J.-R. Bourdeau), son frère le Dr J.-F. Bayard, son gendre Me Wilfrid Duquette, avocat.

Lui survivent également ses belles-soeurs : Mlle Laure Marcoux, Mesdames Arthur et Armand Marcoux, ses petits-enfants : Lise, Michel et Marie-Josée Duquette, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle repose à son domicile, 4335 avenue Girouard. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce.

CHARBONNEAU (Rosa) — A Hawkesbury, Ontario, le 10 octobre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Samuel Charbonneau, née Rosa Mallette, épouse en 1ères noces de feu Georges Ménard demeurant 333, rue Higginson, Hawkesbury. Outre son époux, elle laisse 1 fils Charles-Emile Ménard, 5 filles Mlles Huguette et Gabrielle Ménard de Montréal, Mme Oscar Lajeunesse (Jeannine) de Cornwall, Mme Gérard Niquette (Jeanne-d'Arc) de Montréal, Mme veuve Charles Legris (Véronique) de Lachute, 1 frère Henri Mallette, de Hawkesbury; 2 soeurs Mme Wilfrid Charette d'Hawkesbury et Mme Georges Rochon de St-Eugène, Ontario. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Noël Ltée. 416 rue McGill, Hawkesbury, à 2 h. 40, pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori d'Hawkesbury, où le service sera célébré à 3 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLAVEAU (Louis) — A Montréal, le 9 octobre 1967 à l'âge de 72 ans, est décédé M. Louis Claveau, époux en 1ères noces de Mathilda Michaud et en 2èmes noces d'Anne-Marie Bernier; demeurant à 8325, rue Berri. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745, rue Crémazie est à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCHAINE (Ida) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Joseph Courchaine, née Ida Hébert, demeurant 3209 Bossuet. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte, 3635 rue Hochelaga, pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRETE (Amanda) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Hormidas Crête, née Amanda Veer, demeurant au 5136 Notre-Dame est, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813, rue Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles. à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, P.-A.-T. où le service sera célébré à 9 hres. et de là au cimetière de Notre-Dame-des-Anges, Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Oliva) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Albert Cyr, née Oliva Leclair; demeurant 4337, rue Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHENES (Dr Arthur) — A sa résidence, au 54, Sterling, à LaSalle, le 10 octobre 1967, est décédé le Dr Arthur Deschênes, dentiste, époux de Rachel Tassé, et père de Charlotte (Mme Maurice Gervais), Gérard et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345, rue Notre-Dame, Lachine à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Nazaire, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESOURDY (Alexandre) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Alexandre Desourdy, époux de feu Yvonne Desormiers, demeurant rue Larivière. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, 3503 rue Papineau à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Paul-Henri) — Accidentellement à Ste-Anne-de-la-Pérade, le 9 octobre 1967, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Paul-Henri Dufour, époux de Liliane Bellemare, demeurant à 81 Champigny, Repentigny, autrefois de la rue Gauthier. Père de Louise, Michel, Sylvie, Jocelyne et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier & Fils, 4733, rue Papineau à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Marie-Noémie) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Marie-Noémie Messier, épouse de Joseph Guertin, mère de Marcel, Gérard, Jacqueline, Pauline, Jean-Paul, Thérèse, Rita et Claire, demeurant à 6368 Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 2548, rue Beaubien est à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Hélène-de-Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBEAULT (Laure) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Philippe Guilbeault, née Laure Lavallée, demeurant à 1521 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240, rue Adam, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOUDE (Oscar) — Subitement, à l'hôpital Grace Dart, le 10 octobre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Oscar Houde, époux bien-aimé d'Ada Halligan, père de Betty (Mme Johnny Woodruff), de Tulsa, Oklahoma; demeurant 118, Maria, Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 790, boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église New Apostolic Church, coin Clément et Ste-Croix, où le service sera célébré à 2 hrs, et de là au cimetière de Montreal Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Wilfrid) — A Sorel, le 8 octobre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Wilfrid Houle, époux de Marie-Jeanne Beaulac, demeurant 139 rue Elizabeth, Sorel. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Mandeville et Mineau, 80, rue Charlotte, Sorel, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Sorel, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACQUES (Philippe) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 64 ans 11 mois, est décédé Philippe Jacques, époux de Maria Saint-Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Petit à St-Pie-de-Bagot pour se rendre à l'église paroissiale ou le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de St-Pie-de-Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p., pas de fleurs.

JANNARD (Alberta) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Adrien Jannard, née Alberta Claveau; demeurant à 2600, Darling. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée. 3198 rue Ontario est à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMONTAGNE (Marie-Anne) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Louis Lamontagne, née Marie-Anne Paquette, demeurant 3975 Boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 3254, rue Bellechasse, coin 11e, Rosemont à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPALICE (Joséphine) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 95 ans, est décédée Mme veuve Gustave Lapalice, née Joséphine Delisle, mère de Alice (Mme Arthur Dubreuil), Aurélie (Mme Henri Maisonneuve), Antoinette (Mme Edouard Tremblay) et Imelda (Mme Oscar Faubert), 2 fils Cyriac et Raymond, 2 belles-filles, Mignonne Bechard et Jeannette Gauthier, et 1 gendre, Oscar Faubert. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de Frais Funéraires 7384, rue St-Denis à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de St-Aimé, comté Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLAINE (René) — A Lachine, le 9 octobre 1967 à l'âge de 55 ans 11 mois est décédé M. Rene Laplaine, époux de Muriel Dupont, père de Gilles, Claudette (Mme J. Bélanger), Guy, Yvon, Monique (Mme R. Dionne), Nicole (Mme J. Fortin), Robert, Francine et Alain. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Raoul Bourgie Inc. 1345 rue Notre-Dame, Lachine à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARUE (Victor) — A Montréal, le 8 octobre 1967, à l'âge de 65 ans est décédé M. Victor Larue, époux de Claire St-Aubin, père de Mme Roland Brière (Jeannine) et grand-père de Michel, demeurant à 6286, 1ere Ave Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltee 2548 rue Beaubien Est à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATORRE (Guiseppe "Jos") — A Montréal, le 11 octobre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé Guiseppe "Jos" Latorre, époux de Marie-Ange Brault, demeurant 425 rue Bourgeois. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons H. C. Fetterly et Fils, 2035, rue Wellington à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean (rue Fortune), où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Alice) — A Montréal, le 8 octobre 1967, à l'âge de 50 ans est décédée Mme Roger Lavoie, née Alice Pilon, demeurant à 4432 rue Boyer, autrefois de la paroisse du Sacré-Coeur. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 1385, rue Ontario est à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Marie-Louise) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Lemay, née Marie-Louise Roy, épouse en 1ère noces de feu Cyruce Arseneault, demeurant à 2028, rue Lecaron, autrefois de la Côte St-Paul. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 1735, rue de l'Eglise à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Roméo) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Roméo L'Espérance, époux de Germaine Bilodeau, demeurant rue Fullum. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLEE (Henri-F.) — A Montréal, le 8 octobre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Henri-F. Leveillée, ex-employé des Postes; époux en 1ères noces d'Emma Kirouac et en 2èmes noces de Cordélie Galipeau; père de Paul-Emile, époux de Réjane Grefe; demeurant à 5479, rue Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Coopérative de Frais Funéraires 4848, rue Papineau à 9 hrs 50, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (Mathias) — A Montréal, le 11 octobre 1967, à l'âge de 73 ans 2 mois, est décédé M. Mathias Lortie, époux de Louisa Thibault, demeurant à 4858 Coloniale. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., 17, rue Laurier est. pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Achille) — A St-Jérôme, le 9 octobre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Achille Major, demeurant à Ste-Monique, époux en 1ères noces de Léopoldine Gougeon et en 2èmes noces de feu Jeanne Rhéaume. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hervé Trudel & Fils 400, rue Labelle, St-Jérôme pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Monique, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

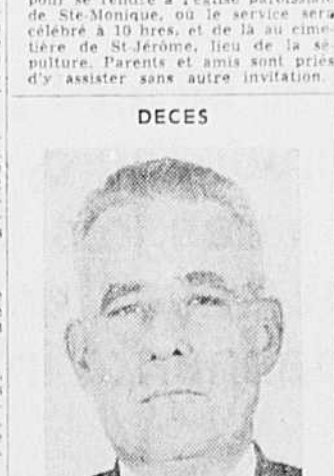

M. JEAN TASSE

Jean Tassé, de Laval-des-Rapides (inspecteur-détective de Montréal, à sa retraite), est décédé le 9 octobre 1967, à l'âge de 62 ans. Il laisse, outre son épouse, Dolly Fennessy, sa fille, Norma et son époux Pierre Labelle; son fils, Ronald et son épouse Lucette; deux petites-filles, Johanne et Andréa Tassé; son frère, Alain, de Montréal, et ses quatre soeurs, Charlotte, infirmière; Eveline, de Henryville; Rachel, Mme Arthur Deschênes, de Ville LaSalle; Adrienne, Mme Maurice Bélair, de Verdun. La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie, 400 est, Henri-Bourassa, Montréal. Les funérailles auront lieu en l'église Bon-Pasteur, Laval-des-Rapides, à 10 h., le 12 octobre 1967, et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul.

MARCOUX (Ernestine) — A Montréal, le 9 octobre 1967, est décédée Mme J. Ernest Marcoux, née Ernestine Bayard, épouse de feu J. Ernest Marcoux, mère de Pierrette (Mme Wilfrid Duquette), soeur de Béatrice (Mme J. Roméo Bourdeau), et du docteur C. F. Bayard. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 4335, rue Girouard à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARLEAU (Marie) — A Châteauguay, le 8 octobre 1967 à l'âge de 73 ans est décédée Mme veuve Joseph Marleau, née Marie Séguin. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 6259, boul. Monk à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Yvonne) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Jean-Baptiste Martineau, née Yvonne St-Michel; demeurant à 1914, Poupart. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-H. Benoit 2102, rue Fullum à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Arthème) — A Montréal, le 9 octobre 1967 à l'âge de 80 ans, est décédé M. Arthème Morin, époux de Délisca Véreau, demeurant à 7905 Sherbrooke est, père de Rosaire, Sylvio, Raymond et Mme Raymond Giroux (Suzanne). Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Langlois, 8628 rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORENCY (Cora) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Cora Francoeur, épouse d'Odilon Morency, demeurant à 4394, St-Hubert. Elle laisse 5 enfants: Georgette, Françoise (Mme Jacques Kieffer), Gabrielle (Mme Claude Letourneau), Eugène et le lieutenant-colonel Roland Morency. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire & Vandelac 4340, rue St-Denis à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-St-Sacrement, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORISSETTE (Samuel) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Samuel Morissette, époux de Béatrice Plante. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. 745, rue Crémazie est. à 9 hrs 30, pour se rendre à la chapelle de l'Institut Dominique-Savio, 9335 St-Hubert, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE — A Richwood, New Jersey, le 8 octobre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Joseph-A. Pagé, ex-président de Southern Canada Power, époux en premières noces de Béatrice Lelièvre et en secondes noces de Jean Christie Ker, père de Constance, Marise (Mme Anthony Burger), et Margaret (Mme Russel Kelter). Les funérailles auront lieu mercredi le 11 octobre 1967. Le convoi funèbre partira de William Wray & Walton Chapel, 2075 rue Université, à 9 h. 30, et se rendra à l'église Saint-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARISEAU (Omer) — A Montréal, le 8 octobre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Omer Pariseau, voyageur pour Acne Hat; époux de Marie Filion, père de Louis-Hubert et Mme Armand Pêledeau (Mélina); grand-père de Hubert et Richard Pariseau et de Marie-Andrée Pêledeau; une bru, Marie-Berthe Lacroix; demeurant à 10,347, d'Auteuil. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400, boul. Henri-Bourassa est à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le servire sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Emile) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 65 ans 11 mois, est décédé M. Emile Perreault, époux de Pauline Trottier. Il laisse dans le deuil 3 soeurs Mme Arthur Verdon (Eva), Mme Oscar Schlybert (Elisa), Mme Arthur Labelle (Jeanne), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 5650, Chemin Côte-des-Neiges à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILOTTE (Ovila) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 58 ans est décédé M. Ovila Pilotte, fils d'Ernest Pilotte et d'Eugénie Kandell, demeurant à 2712A Workman. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2630, rue Notre-Dame ouest à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde ou le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME (Fabiola) — A Repentigny, le 9 octobre 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Delphis Prud'homme, née Fabiola Thouin, demeurant à 535 Notre-Dame, Repentigny. Elle laisse ses filles : Mme Rolland Goulet (Jeanne), Flore ; ses fils : Rhéaume, Origène, Honorius, Eloi, Viateur, Marcel, Ange-Albert, Georges-Etienne. Les funérailles auron lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre parira des salons Yvon Champagne, 438, rue Notre-Dame, Repentigny, pour se rendre à l'église de la Purification B.V.M. où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

ROUSSEAU (Soeur Marguerite-Françoise) — A Outremont, le 10 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Soeur Marguerite-Françoise, des Soeurs des Sts-Noms de Jésus et de Marie, née Noëlla Rousseau, fille de feu Désiré Rousseau et de Evelina Vallée. Les funérailles auront lieu en la chapelle de la Maison Mère 1420, boul. Mont-Royal vendredi, le 13 octobre, à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Germaine) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Alfred Roy, née Germaine Quesnel (Mme Bibiane) demeurant à 1635 Mullins, appt 18. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. 5551, rue Wellington à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUEST (Anne) — A Montréal, le 9 octobre 1967, à l'âge de 7 ans 3 mois, est décédée Anne Ruest, fille de M. et Mme Lionel Ruest, demeurant à 2725 Alexis, St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Latour & Demers 5125, rue Armand, St-Hubert pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hubert où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Edmond) — A Montréal, le 11 octobre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Edmond Séguin, époux de Jeanne Savoie, demeurant à 5827, avenue Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120, rue Jean-Talon est à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TASSE (Jean) — A Laval-des-Rapides, le 9 octobre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Jean Tassé, inspecteur-détective de la ville de Montréal, à sa retraite, époux de Helen Dorothy Fennessy, demeurant 68 Labrie, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400, rue Henri-Bourassa est à 9 h. 30 pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLEE (Ida) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Adrien Vallée, née Ida Dickey, demeurant 4309, Ste-Emilie. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4305, rue Notre-Dame ouest à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans invitation.

VIGER (Anita) — A Montréal, le 10 octobre 1967, à l'âge de 48 ans, est décédée Anita Grenier, épouse de Lucien Viger, demeurant à St-François, Ville de Laval, mère de Francine, Michel, Jean-Marc, Madeleine, Lyse, Mireille et Luc. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2645 boul. Henri-Bourassa est à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Noël-Chabanel, St-François, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe anniversaire

CHATIGNY (Louis) — Mon époux bien-aimé déjà 9 ans que tu nous as quittés. Nous ne t'oublions jamais le vide que tu as laissé dans nos coeurs ne sera jamais comblé. Ton épouse et tes enfants. Mme veuve Louis Chatigny.

Remerciements

CLERMONT (Lucienne) — M. Edouard Clermont, ainsi que ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Edouard Clermont, décédée le 21 septembre 1967 soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit pas bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

Naissance

GAUVREAU — A l'hôpital Charles Lemoyne, le 29 septembre à Marie-Paule et René Gauvreau, est né un garçon. Petit frère pour Michel et Sylvain. Gros merci au docteur DeSerres.

DECES

OMER PARISEAU

A Montréal, le 8 octobre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Omer Pariseau, voyageur pour Acne Hat; époux de Marie Filion, père de Louis-Hubert, et Mme Armand Péledeau (Mélina); grand-père de Hubert et Richard Pariseau et de Marie-Andrée Péledeau; une bru, Marie-Berthe Lacroix; demeurant à 10347 d'Auteuil. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400, boul. Henri-Bourassa est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr Arthur Deschênes décédé

Le Dr Arthur Deschênes, dentiste, avantageusement connu à Ville LaSalle et à Lachine, vient de s'éteindre, à sa résidence de Ville LaSalle, au 34, avenue Stirling, après une courte maladie. Né à Longueuil, il fit ses études classiques au Collège de Montréal, puis à l'Université de Montréal où il obtint son doctorat en chirurgie dentaire. Il exerça sa profession durant quarante-six ans à Lachine, où il fut tour à tour échevin puis commissaire d'écoles. Son grand esprit de foi et de travail lui attira l'estime de tous. Il laisse dans le deuil : sa femme, née Rachel Tassé; une fille, Charlotte (Mme Maurice Gervais); deux fils, Gérard et Pierre, ainsi que dix petits-enfants; un frère, l'abbé Jean-Baptiste Deschênes; quatre soeurs, Sr Xavier-Marie et Sr Marie-Alphé des religieuses Jésus-Marie, ainsi que Sr Jeanne-Augustine et Sr Jean-Alphé des religieuses de la Providence. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Raoul Bourgie, 1325, rue Notre-Dame, Lachine. Les funérailles auront lieu à 10 h., samedi le 14 octobre, à l'église St-Nazaire, rue Bélanger, à Ville LaSalle. L'inhumation à Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.